

BIBLIOTHÈQUE  
DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

---

*J. Carl*  
PHYSIOLOGIE

DE

LA VOLONTÉ

PAR

A. HERZEN

TRADUIT DE L'ITALIEN PAR LE D<sup>r</sup> CH. LETOURNEAU

---

PARIS

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE

17, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17

—  
1874

**PHYSIOLOGIE DE LA VOLONTÉ**

T 3 E 26

PHYSIOLOGIE  
DE  
**LA VOLONTÉ**

PAR  
**A. HERZEN**



TRADUIT DE L'ITALIEN PAR LE DOCTEUR CH. LETOURNEAU

Quare simul in omnium cordibus  
scriptum invenitur liberum arbitrium  
nihil esse; licet obscuretur tot disputa-  
tionibus contrariis et tanta tot virorum  
auctoritate. LUTHER.

Non est pro magno habendum quod  
homines senserint, sed quæ sit rei  
veritas. SAINT AUGUSTIN.

---

PARIS  
LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE  
17, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.

1874.

## AU LECTEUR

---

Je serais fâché si le lecteur attribuait à ce travail plus de valeur que je ne lui en attribue moi-même : je n'ai nullement la prétention d'avoir fait un ouvrage original ou qui conduise à un point de vue philosophique nouveau. La thèse, que je défends, est des plus anciennes; je n'ai fait que juxtaposer les observations et les expériences, choisir les exemples, indiquer les conséquences et conduire toute l'exposition, de manière à familiariser un plus grand nombre de personnes avec la méthode physiologique appliquée à la psychologie, et de manière aussi à rendre plus populaire le résultat auquel cette méthode aboutit.

Que le lecteur éclairé me pardonne les trois premiers paragraphes : désirant m'adresser à un public tout à fait étranger aux recherches physiologiques, j'ai dû l'initier peu à peu à la connaissance des phénomènes mul-

tiples qu'elles embrassent, et n'aborder le véritable sujet de cette étude qu'après lui avoir donné une idée suffisamment claire de l'alphabet physiologique, sans lequel on ne saurait déchiffrer le grand livre de la vie.

Grâce aux progrès de la chimie, on a cessé de croire que l'organisme renferme et produit dans son intérieur des éléments, qui ne lui viennent pas du dehors, et c'est un fait généralement admis, que toutes les substances entrant dans la composition du corps sont seulement des modifications de celles, qui sont ingérées avec la nourriture, les boissons et l'air atmosphérique. Quant aux forces élaborées par l'organisme, on éprouve généralement encore une grande répugnance à reconnaître, qu'elles ne sont pas quelque chose de tout à fait nouveau, jaillissant spontanément du sein même de l'organisme, et n'ayant rien de commun avec ce qu'on appelle ordinairement les *forces physiques*.

Il est temps d'abandonner aussi ce préjugé, qui a si longtemps entravé la marche de l'observation exacte au milieu de son champ le plus difficile, celui de la psychologie; il est temps de se persuader, par une analyse

impartiale des faits, que toutes les manifestations dynamiques, qui nous semblent être une émanation spontanée de l'organisme, sont simplement une modification particulière des impulsions, qu'il reçoit du monde extérieur.

Nous arrivons alors à ce résultat, si simple et si clair, que *l'organisme vivant est un foyer de transformations matérielles et dynamiques*. Donner à cette manière de voir un certain degré de plausibilité, facilement accessible à toutes les intelligences, tel est le but de cet « essay. »

A. H.

Florence, décembre 1873.

---

## INTRODUCTION

---

Avez-vous jamais réfléchi au sens de ces paroles : L'homme naît libre ? Je vous les traduirai ; cela veut dire : L'homme naît animal, et rien de plus.

A. HERZEN père (*De l'Autre Rive*).

A mesure que les deux antiques doctrines du *hasard* et de la *prédestination divine* perdent du terrain, on voit s'introduire à leur place dans toutes les branches du savoir humain, depuis que la méthode expérimentale les guide, la doctrine de la nécessité ou de « *l'uniform causation*, » expression, que des auteurs anglais ont proposé de substituer au mot nécessité.

Les éléments, qui servent de base à cette doctrine, proviennent de l'expérience et de l'observation ; ce sont : la périodicité de beaucoup de phénomènes ; le retour irrégulier, mais constant, de beaucoup d'autres dans certaines conditions données ; l'admirable régularité de divers ordres de faits, même de faits moraux, que l'on avait crus jusqu'alors soumis au hasard ou à l'arbitraire.

L'hypothèse admettant des phénomènes indépendants des causes ou des conditions qui les produisent, c'est-à-dire fortuits, est tout à fait abandonnée en ce

qui concerne le monde extérieur. Quelques personnes persistent encore à la maintenir en ce qui regarde le monde intérieur. L'idée du libre arbitre correspond donc dans le microcosme humain à l'idée du hasard dans le macrocosme universel.

Or, est-il admissible, que, tandis que tout dans la nature est soumis à des lois constantes, la seule activité humaine soit laissée à la merci d'un principe capricieux et irresponsable, arbitraire et sans frein, d'où les actions humaines jailliraient sans aucune raison, sans subir l'influence des conditions internes ou externes, sans être déterminées par les motifs antécédents ou actuels ?

Les modernes défenseurs de la liberté individuelle sont réduits à user d'un seul argument en faveur de la liberté, sans parler, bien entendu, de l'absurdité qu'il y a à prendre pour critérium d'une vérité les conséquences qui s'en peuvent déduire. Cet argument consiste à dire, « que la conscience atteste à chaque homme, qu'il est libre de s'abstenir de ce qu'il fait et de faire le contraire. »

Mais la conscience, ainsi que nous le verrons plus loin, montre, par ses propres contradictions, qu'elle est impuissante à résoudre définitivement la question. Pour arriver à un résultat certain, il est besoin d'un juge compétent et infaillible. Ce juge, c'est le *fait*.

Sans rien préjuger, la méthode expérimentale pose la question en ces termes : Les actions humaines sont-elles, oui ou non, soumises à des lois constantes, comme tout autre phénomène de l'univers (1) ?

(1) Tout le problème se réduit manifestement à cette simple question. Le grand philosophe et psychologue Herbert Spencer dit : « Les phénomènes psychiques ou se conforment à des lois, ou non. S'ils ne s'y conforment pas, mon travail et tous ceux, qui ont été faits

Deux routes conduisent l'investigation scientifique vers la solution du problème : l'une à travers le champ de l'activité collective des hommes, l'autre tracée sur le terrain de l'activité humaine individuelle. Nous entendons par la première, l'histoire et la statistique ; par la seconde, la psychologie et la physiologie.

Or, les écoles modernes de toutes les branches du savoir humain, que nous venons d'énumérer, arrivent au plus complet déterminisme. Toutes démontrent à l'envis, que l'activité humaine, collective et individuelle, de même que tout autre phénomène, est régie par des lois constantes et immuables. En d'autres termes, toutes s'accordent à nier la liberté de nos actions et à en établir la nécessité (1).

Quelle preuve plus éclatante peut-on demander en faveur d'un résultat que le consentement unanime de sciences si diverses ?

Bien que superflue, une preuve nouvelle peut certainement servir à prouver d'abondance, indirectement, la conclusion directement obtenue. Si nous arrivions, par exemple, à montrer, que même alors

sur le même sujet, est un pur non sens : car alors une science psychologique est impossible. Mais si ces phénomènes sont soumis à des lois, alors ce que l'on dit du libre arbitre ne peut plus subsister. »

(1) On peut considérer comme étant les plus parfaits représentants de la direction scientifique actuelle : *Buckle* (History of the Civilisation in England); *Draper* (History of the intellectual Development of Europe); *Quetelet* (Physique sociale); *Spencer* (Principles of Psychology); *Griesinger* (Psychische Krankheiten); *Schiff* (Physiologie des Nervensystems).

La doctrine de la nécessité à laquelle concluent toutes les écoles dirigées par ces illustres savants est absolument inconciliable avec celle du hasard, aussi bien dans le monde extérieur que dans le monde intérieur ; toute tentative de conciliation échouera.

que dominaient dans la spéculation théorique les doctrines ennemies de la doctrine de la nécessité, cette dernière pourtant ne cessait pas, dans la pratique, d'être le fondement de toute institution humaine, de toute éthique, de toute pédagogie, de tout droit pénal, de toute réforme sociale; ne serait-ce pas là une précieuse confirmation du résultat obtenu par d'autres moyens, et en même temps la preuve que la *conscience* elle-même a toujours reconnu la doctrine de la nécessité comme la seule vraie doctrine, tout en le faisant souvent par intuition vague, plutôt que par une vue nette de la réalité?

Consultons les faits.

Pour les relations de la communauté sociale, il est d'absolue nécessité d'obtenir, que les individus agissent d'une manière donnée, expression de l'équilibre des égoïsmes particuliers, d'une manière qui concoure à harmoniser les intérêts de chacun avec ceux de tous, ou qui, au moins, si elle ne peut atteindre ce but, en soit réputée capable et généralement acceptée. Sans cela, la société est impossible.

Aussi, l'éducation, le droit pénal, la morale, la religion commencent par présenter aux individus une infinité de raisons propres à diriger leur volonté dans un sens plutôt que dans l'autre; et une infinité de motifs, qui, à défaut de l'acquiescement de la volonté à ces raisons, obligent les individus à faire telle ou telle chose, à s'abstenir de telle ou telle autre. En outre, comme si l'on craignait que les motifs internes fussent insuffisants à refréner, à enchaîner la liberté d'action individuelle, on ajoute de tous côtés une armée de motifs externes; ce sont les peines et les récompenses humaines et divines, chargées d'achever l'œuvre, en déterminant définitivement dans le sens

désiré les volontés, qui, en dépit de toutes les restrictions, seraient encore tentées de ne se soumettre point (1).

Quant aux individus, qui, malgré cette destruction systématique du libre arbitre, semblent en conserver un débris et qui, s'émancipant des sanctions sociales, agissent à leur manière, la société les appelle *coupables* ou *fous*, et elle les sacrifie impitoyablement à sa propre sûreté (2).

En somme, la société reconnaît comme membres dignes d'elle seulement ceux-là, qui sacrifient complètement leur libre arbitre imaginaire sur son autel, et elle poursuit avec acharnement, partout où elle le

(1) Quoi de juste dans le châtement qu'un père inflige à un jeune enfant désobéissant, à son jeune enfant chez qui la raison n'existe pas ou commence à peine à poindre? En lui imposant quoi que ce soit, il a un double motif: d'abord, que l'enfant le comprenne; pour que, s'il lui arrive de pouvoir commettre ce qui lui a été interdit, il ait présent à l'esprit, c'est-à-dire à la mémoire, la défense et le châtement. S'il en était autrement, le père serait sot et cruel. N'agissons-nous pas de même avec les animaux domestiques les plus intelligents, c'est-à-dire doués d'une meilleure mémoire?

(PRESUTTI, *Elementi di Medicina legale*.)

La force restrictive de la peine prévue doit vaincre la force impulsive excitant au délit imaginé. Il faut donc couper, pour ainsi dire, les bras à l'homme intérieur tenté de faillir..... Or, je le demande, comment peut-on réussir à frapper l'homme intérieur? Je réponds qu'on y arrive en parlant à l'esprit, afin d'agir sur la volonté; de telle sorte que la force répulsive de la peine redoutée triomphe de la force impulsive du délit imaginé.

(ROMAGNOSI, *Genesi del Diritto penale*.)

(2) Veux-tu être tranquille, disent les lois, alors qu'elles fixent les peines, il faut obéir à nos préceptes, et si tu veux être indépendant, sache qu'il n'est plus de sécurité pour toi. Cette société même, qui protégeait ton repos, s'armera contre toi et ne déposera pas les armes avant de t'avoir infligé le châtement réservé à ton crime.

(FILANGIERI, *Scienza della legislazione*.)



peut, la plus infime manifestation d'une volonté ayant l'apparence de se déterminer elle-même, sans motifs, indépendamment des motifs ou malgré les motifs.

On le voit, les moyens d'action et le but de l'éducation, de la morale, du droit pénal, de la religion, de chaque institution sociale sont tous imaginés, calculés et *reconnus efficaces*, uniquement d'après l'idée de la non existence du libre arbitre; même, à les bien considérer, on les dirait inventés expressément pour détruire le libre arbitre, s'il existait. La société a une horrible peur du libre arbitre, et elle a raison; car elle sait qu'avec lui toute communauté sociale serait impossible, toute mesure tendant à en améliorer les conditions serait illusoire, toute espérance de progrès quelconque serait absurde.

« Avez-vous jamais réfléchi au sens de ces paroles : L'homme naît libre? Je vous les traduirai; cela veut dire : L'homme naît animal, et rien de plus. »

En effet, le progrès, qui différencie l'homme des brutes, ne se peut poursuivre que grâce à l'infailible efficacité de nouvelles chaînes, de nouvelles règles de conduite, en un mot, de nouveaux motifs lentement élaborés par les frottements sociaux; et ces motifs, unis à ceux, qui résultent du développement historique, doivent aussi, en ce qui les concerne, plier les volontés individuelles conformément à leurs décrets, c'est-à-dire les rendre encore moins libres, leur imposer de nouvelles entraves, afin de les déterminer plus fortement encore à ce que l'on regarde comme étant le plus raisonnable et le meilleur.

D'une volonté *libre* non déterminée, mais déterminante, que peut-on attendre, sinon une action déréglée et sans frein, un capricieux mélange de vices et de vertus, où prédominent occasionnellement les unes

ou les autres, mais jamais des actes soumis à un ordre régulier; pourtant, cet ordre existe de fait; il est sûrement l'effet nécessaire des causes qui le produisent, et là est la condition *sine quâ non* de tout progrès.

Il faut donc conclure qu'à partir du moment où l'homme commença à s'élever au-dessus des brutes, une de ses premières « révélations physiologiques inconscientes, » selon l'heureuse expression du professeur Mantegazza, a été la conviction tacite de la nécessité naturelle, et que, dès les temps les plus reculés, cette conviction, du fond du plus intime « sanctuaire de la conscience, » où l'homme osait bien rarement descendre, a toujours présidé, le plus souvent sans qu'on s'en aperçut, à la genèse des volitions et à l'exécution des actes.

Aussi, loin de s'abandonner, inerte, au désolant fatalisme, qui serait résulté des doctrines du hasard et de la prédestination, et aurait inutilisé tout effort en abolissant par contre coup toute initiative, l'humanité a toujours travaillé, cherché, découvert, appliqué, amélioré et progressé, en s'appuyant instinctivement sur la « conviction tacite, » que tout changement est l'effet nécessaire des circonstances qui le produisent et que, précisément pour cela, en modifiant les circonstances, on modifie nécessairement l'effet.

Bien plus, dans son infatigable activité, dans son incessant progrès, l'homme non seulement ne s'est jamais laissé réduire à l'impuissance par les funestes doctrines du hasard et de la prédestination, mais plus la doctrine féconde de la nécessité gagnait du terrain, en conquérant successivement les divers ordres de faits externes et internes, plus elle passait de l'état de vague intuition à celui de vue nette et précise, plus

aussi l'homme se sentait actif, puissant, victorieux, maître du bien et du mal.

Le progrès moderne de toutes les branches du savoir n'a fait qu'énucléer ce sentiment réel et primitif, latent dans la conscience, en le dépouillant des voiles théologiques et métaphysiques, qui l'avaient masqué pendant un certain temps sans parvenir à l'effacer entièrement ; il demeure toujours profondément enraciné au plus intime de la conscience, et aucun sophisme métaphysique ne l'en a pu arracher, pas même dans les cas où des prémisses fausses semblaient conduire à sa négation. Et il en devait être ainsi, parce que le sentiment primitif de la nécessité correspond réellement à la nature des choses et est, par conséquent, indestructible.

C'est en se fondant sur la doctrine de *la détermination nécessaire de la volonté*, que la société va esquissant, de plus en plus nettement, les contours de son idéal éthique.

Mais si l'humanité est encore à mille lieues de cet idéal, et si tous ses efforts pour s'en approcher ne produisent que d'infiniment petits résultats, à quoi faut-il l'attribuer ? Au dualisme introduit dans la théorie et dans la pratique par la funeste illusion du libre arbitre, à l'effrayante contradiction et à la confusion inextricable qui en sont résultées.

Voilà pourquoi, comme dit Quételet, « chaque fois qu'il s'agissait d'étudier les phénomènes moraux, on se croyait obligé d'abandonner la voie suivie dans l'étude des autres lois de la nature ; » voilà pourquoi, au lieu d'étudier l'on préjugait, au lieu d'observer l'on condamnait, au lieu de chercher les moyens d'améliorer, on allait multipliant les moyens de persécuter. De là naquit une monstrueuse injustice so-

ciale envers l'individu : le système de la répression des effets au lieu du système juste et efficace de la prévention des causes.

Seuls, les fous ont échappé à cette injustice. « Nous ne sommes justes, dit mon père, qu'envers les insensés et les idiots ; à eux, au moins, nous ne faisons pas un crime de la structure défectueuse de leur cerveau et nous leur pardonnons leurs défauts naturels ; vis à vis des autres, nous avons une exigence morale effrayante (1). »

Vraiment, il serait amusant, si ce n'était douloureux, de suivre sérieusement et en détail cette idée en apparence paradoxale. Dans l'hypothèse de la liberté, l'immense majorité des hommes (les sensés) est déterminée dans ses volitions non pas par des motifs externes, mais par une vertu interne élective, indépendante des motifs ; tandis qu'au contraire une très-petite minorité des hommes (les « fous ») est poussée à vouloir par l'irrésistible force des motifs, soit vrais, soit faux, par une absolue nécessité. C'est là la distinction essentielle, que l'acceptation du libre arbitre met entre les gens sensés et les fous. L'homme sensé est libre, dit l'hypothèse, donc il est responsable, et, comme il est évidemment absurde de rendre le fou responsable, elle le déclare, sans ambages, privé de liberté.

Ne parlons pas de l'absence de limites entre le bon sens et la folie, d'où pourtant la conséquence qu'il devrait y avoir, dans les termes mêmes de l'hypothèse, une infinité d'individus à demi-libres et à demi-nécessités ; tenons-nous en à la définition de la folie donnée par Griesinger, qui est, sans conteste,

(1) *De l'Autre Rive.*

une des premières autorités psychiâtriques de notre temps.

« Le fait essentiel de la folie, ce qui la constitue véritablement, consiste en ceci : Que certains états du cerveau, certaines dispositions, affections et déterminations, certains sentiments et jugements *se produisent intérieurement*, par suite d'un état anormal de l'organe de l'âme, tandis que dans l'état normal ces divers actes *sont déterminés seulement par des causes externes suffisantes*, et sont conséquemment dans un rapport harmonique avec le monde extérieur. »

Donc, aux termes des définitions de l'hypothèse de la liberté, on le voit, les *fous* méritent la dénomination de *libres* et les gens *sensés* seront dits *nécessités* ; il faut donc considérer le libre arbitre comme étant plus développé, plus libre chez les fous que chez les gens sensés, où il n'existe que peu ou point. Mais alors pourquoi regarder l'insensé comme irresponsable et le sain d'esprit comme responsable ? Pourquoi soigner et guérir le plus libre, condamner et punir le moins libre ?

Encore serait-ce là un mal pour ainsi dire local ; mais le mal, qui naît de cette contradiction, est vraiment constitutionnel, et la société, comme tous ceux qui portent en eux une lésion profonde, se flatte d'être saine et, s'abusant elle-même, non seulement elle ne veut pas guérir, mais elle se nuit positivement. La confusion est telle, qu'il est fort difficile de l'exprimer clairement ; j'essaierai d'en donner une idée.

Tandis qu'en pratique, chez l'individu, la société s'acharne partout à détruire le libre arbitre, sentant fort bien qu'autrement elle se dissoudrait, elle veut pourtant, que l'on maintienne bien haut le drapeau du spectre exécré, qu'on l'adore comme l'unique fonde-

ment de la morale, que l'individu lui-même, de qui elle en exige la répudiation, frémisses à l'idée de ne pas le posséder. Tandis que, pratiquement, dans toutes ses institutions, la société se fonde sur la non existence du libre arbitre et procède partout, en se basant sur le consentement tacite relativement au lien inévitable entre les causes et les effets, néanmoins, en théorie, elle veut, que toutes ses mesures soient considérées comme uniquement inspirées par ce principe, qui, s'il existait, en paralyserait l'application ou serait anéanti par elles.

Si la théorie n'influençait pas la pratique, le mal ne serait pas grand ; mais cette étrange hypocrisie sociale, agissant, elle aussi, comme facteur effectif, ne manque pas de produire des conséquences fort nuisibles. Ainsi, par exemple, quiconque agit contrairement à la règle sociale, s'il est jugé sain d'esprit, est puni ; en réalité, on le châtie dans l'espérance, que la peine subie agira infailliblement à l'avenir sur la détermination finale de la volonté du même individu ou sur celle des autres (1). Mais on déclare officiellement que l'on punit l'individu, parce qu'il était libre de ne pas faire ce qu'il a fait ; pour concilier la liberté ima-

(1) Ni la vengeance de l'offense faite à la société, ni l'expiation du crime ne sont le but des peines... Les lois, lorsqu'elles punissent, ont en vue la société et non le délinquant ; elles sont mues par l'intérêt public et non par une haine privée ; elles visent à un exemple pour l'avenir et non à une vengeance pour le passé...

Donc le but des lois, en punissant les délits, ne peut être que d'empêcher le délinquant de causer d'autres dommages à la société et de dissuader les autres d'imiter son exemple, en raison de l'impression, que le châtiment subi par lui doit faire sur leur esprit... Par conséquent, le législateur, en déterminant les peines pour les diverses sortes de délit, doit se permettre strictement le degré de sévérité nécessaire pour réprimer le sentiment vicieux qui les produit.

(FILANGIERI, *Scienza della legislazione*).

ginaire avec la nécessité réelle, on scinde l'activité de l'homme en deux phases bien distinctes : la phase passée, que l'on déclare libre pour avoir, comme on dit, le droit de punir, et la phase future, que l'on veut déterminée, afin de donner à la punition quelque apparence raisonnable. En effet, avec le concept de liberté, la peine devient un sévices inutile, une vengeance sociale contre l'individu, qui use de sa liberté d'une manière anti-sociale, en somme une représaille, une sorte de talion appliqué pour un fait passé sans aucun but dans l'avenir. Pourtant, ce but est la seule justification de la peine, qui devrait être seulement un moyen de prévenir une fausse détermination future.

Cette contradiction profonde altère la nature de la peine : au lieu de la rendre franchement adaptée au résultat que la société en attend, au lieu d'en faire un moyen d'éducation progressive, un tardif apprentissage au bien, à l'usage de ceux pour qui l'éducation première a été insuffisante, elle en fait quelque chose d'hybride, moitié vengeance et moitié prévention, bizarre mélange de l'élément vengeance qui provient de la croyance officielle à la liberté, et de l'élément prévention qui provient de la conviction tacite de la nécessité. Par malheur, cet hybridité n'est pas stérile ; elle n'est que trop féconde en pernicieux effets : se venger est plus simple que faire une éducation, par conséquent l'élément vengeance domine dans la peine ; il étouffe l'élément prévention, en empêche le développement, en rend l'influence tout à fait illusoire. La prévention n'existe plus que comme excuse de la vengeance ; le but utile de la peine est perdu de vue, et quel en est le résultat ? C'est que la peine, en réalité, ne prévient rien. En effet, les prisons, les bagnes, les

échafauds engloutissent chaque année, avec une désolante régularité, exactement le même nombre de ces malheureuses victimes, que la statistique nous dit être « les instruments qui exécutent les crimes préparés par la société. » (Quételet.) — Là, pourtant, n'est pas encore le pire mal. On sait que le système pénal actuel, loin d'améliorer l'individu, l'empire ; loin de faire son éducation, achève de le pervertir, et, ensuite, injecte dans les veines de la société cet élément vénéneux, rendu plus vénéneux encore par l'humiliation subie. Les écrits, dans ce sens, sont trop nombreux pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point (1).

Tant que la société laissera subsister le fatal dualisme infusé dans chacune de ses institutions, grâce à

(1) Emile de Girardin, entre autres, après avoir exposé, dans son brillant travail sur *le droit de punir*, combien toutes les punitions actuellement en usage sont inutiles, même nuisibles et démoralisantes, propose d'établir comme unique punition la constatation publique du délit, donnant lieu à une sorte d'excommunication civile du délinquant. Mais cela ne serait applicable que dans une société déjà beaucoup plus parfaite que la nôtre, et dans laquelle on aurait épuisé auparavant tous les moyens de prévention individuels et sociaux, par exemple dans une société organisée sur le modèle de New-Lanark. Certainement, ce système offrirait l'immense avantage de ne pas pervertir davantage le coupable qui débute, mais il serait toujours sujet au vice radical inhérent à toute peine positive : il renfermerait toujours le principe immoral de forcer l'homme par des raisons externes à s'abstenir de ce qu'il voudrait faire et à faire ce dont il voudrait s'abstenir. En obligeant l'homme à agir par intérêt contrairement à sa propre conviction, on le dresse à la duplicité vis à vis de lui-même, à l'hypocrisie envers les autres, à cette élasticité de conscience, qui est la vraie source de l'immoralité humaine : et voilà pourquoi nulle religion, nul code pénal n'ont réussi et ne réussiront jamais à rendre les hommes meilleurs. Pour produire ce résultat, il faut que la sanction pénale soit uniquement une sorte d'éducation, qui, au lieu d'imposer des motifs externes, développe des motifs internes, c'est-à-dire qui, au lieu d'empêcher l'exécution des désirs coupables, en rende impossible la formation même.

l'hypothèse de la liberté de la volonté, nulle espérance de remédier à l'immense dommage qu'elle se cause. Cessons donc de nous jucher sur un piédestal ontologique illusoire et travaillons à un sérieux relèvement moral de l'humanité; à bas le masque conventionnel de la liberté; il faut accepter ouvertement la nécessité, que nous avons toujours, à part nous, reconnue comme la vraie et unique base de tous nos efforts.

En résumé, pour échapper à la contradiction théorique et au dommage pratique résultant de l'idée de liberté, force nous est d'abandonner franchement la funeste hypothèse qui en est la cause.

Alors, nous serons justes, même pour *les autres*, pour les gens sensés; nous cesserons de leur imputer à crime le fonctionnement plus ou moins parfait de leur cerveau; nous confesserons ouvertement, sans nous retrancher derrière d'orgueilleuses hypothèses, l'ignorance où nous sommes de la majeure partie des conditions spéciales, qui déterminent l'activité individuelle; nous nous adonnerons à la recherches des causes ignorées; nous tâcherons de remédier à celles qui sont déjà connues; nous appliquerons, sans plus sophistiquer, les remèdes déjà découverts.

Telle est la route, que nous indiquent toutes les branches du savoir humain; car la conclusion vers laquelle toutes convergent, c'est *la nécessité de nos actions*.

Mais, nous dira-t-on peut-être, en pratique aussi bien qu'en théorie, toutes vos propositions sont négatives; vous ôtez et ne donnez rien; vous détruisez sans édifier; à la place d'une consolante idole, vous laissez une désolante table rase....

Je réponds par les paroles suivantes de Buckle : « Toutes les grandes réformes, qui ont été accomplies,

ont consisté non à faire quelque chose de nouveau, mais à défaire quelque chose de vieux. »

Et par ces paroles de mon père : « Sans doute, la destruction crée : elle déblaie le terrain, — ce qui est déjà une création, — car c'est l'abolition d'une série de mensonges, — ce qui est déjà une vérité. »

Sur notre table rase s'élèvera un nouvel édifice. La destruction de l'hypothèse du libre arbitre ouvrira pour l'avenir une nouvelle ère de progrès, dont les précurseurs et les prophètes sont les hommes semblables à Robert Owen (1).

Le progrès est bien lent; cependant, l'hésitation, la recherche d'une conciliation, les concessions partielles se font déjà sentir. Le fait d'avoir introduit les circonstances atténuantes dans la procédure criminelle a été le premier pas; leur usage s'étend de plus en plus : d'après le dernier rapport de M. Ollivier à Napoléon III, on voit qu'en France les circonstances atténuantes en faveur des prévenus furent invoquées de 1851 à 1855 dans 68 % des cas; de 1856 à 1860, dans 70 %; de 1861 à 1865, dans 75 %, et en 1868, époque du dernier rapport, dans 79 %. Il est plus que probable que si le rapport eût atteint les années 69 et 70, il aurait parlé de 81 ou 82 %. Comme on voit, nous ne sommes plus bien éloignés de 100 %, et lorsque nous y serons, il ne manquera plus qu'une seule chose pour accomplir une révolution radicale dans le système judiciaire, c'est-à-dire de reconnaître, que les circonstances *atténuantes* ne sont, en réalité, qu'une partie des circonstances *déterminantes*.

La tentative de conciliation consiste justement dans le fait de les nommer *atténuantes*; mais une concilia-

(1) Voir à la fin du volume notre appendice historique.

tion est impossible : du moment qu'à une force quelconque on reconnaît une fonction causale dans la production d'un effet donné, la production de cet effet ne dépend plus que de la quantité de force mise en action ; si le motif 1 ne suffit pas, le motif 10 suffit ; si celui-ci est encore trop faible, le motif 100 l'emportera, et ainsi de suite. Ainsi les motifs ou n'ont aucune influence sur la formation des volitions, ou, s'ils en ont une, ce sont des motifs *déterminants*. Il n'y a point de milieu ici : nous sommes, ou absolument sous le domaine de la loi universelle de causalité, ou bien nous sommes abandonnés au gré du hasard absolu.

---

## PHYSIOLOGIE DE LA VOLONTÉ

---

### CHAPITRE PREMIER

#### L'ÂME

« Dieu, dit quelque part Ch. Vogt, est une borne mobile placée à la limite extrême du savoir humain, et cette borne, qui est surmontée d'un grand X, recule incessamment devant les progrès de la science humaine. » On ne saurait contester la justesse de cette opinion humoristique ; car toute l'évolution scientifique a eu pour résultat correspondant une évolution régressive de l'idée de Dieu, une retraite continuelle de la divinité. Ce qui revient à dire que plus la connaissance raisonnée de l'homme embrasse de phénomènes, moins il en attribue à Dieu.

Ce que nous venons de dire de Dieu, on le peut tout aussi bien dire de l'âme, car ce mot, qui a longtemps servi à désigner l'ensemble complexe des manifestations vitales encore inexplicées, perd de jour en jour quelque peu de son ancienne signification, à mesure que la physiologie débrouille de mieux en mieux l'écheveau des actes de la vie.

Durant des siècles, on a considéré la matière et la force comme deux entités indépendantes, qui, tantôt s'unissant, tantôt se désunissant, avaient chacune leur

existence propre. L'une, la matière, était un élément passif, que la force façonnait à son gré, à qui elle imprimait le mouvement ou ordonnait le repos.

Combien différente est l'opinion aujourd'hui scientifiquement établie ! Force et matière sont maintenant indissolublement mariées et confondues. Les séparer est impossible, les considérer comme choses distinctes, diverses et même antagonistes est absurde.

Nous savons que l'univers est un *quelque chose* inconnu en soi, mais tombant sous nos sens et donnant prise à nos moyens d'investigation par une foule de manifestations, de phénomènes, que, pour la simplification de l'étude, nous divisons en deux séries dénommées l'une *matérielle*, l'autre *dynamique*; mais il ne nous échappe pas, que cette séparation entre la matière et la force est toute artificielle et n'existe pas dans la nature.

Point de matière dépourvue des attributs, que nous appelons *force*; point de force sans les attributs, que nous appelons *matière*.

Prenons un exemple des plus simples, mais propre à bien faire comprendre cette conception dernière, aussi claire qu'elle est grandiose. Une pierre, qui tombe, le fait, disons-nous, en vertu de la pesanteur, c'est-à-dire d'une force d'attraction mutuelle entre elle et le globe terrestre. Mais cherchons à nous figurer une pierre, qui, placée ainsi dans le voisinage immédiat de la terre, ne tombe pas; cherchons à concevoir une force d'attraction, une pesanteur existant seule, par elle-même, sans pierre et sans terre ! Impossible, et nous sommes amenés à conclure, que la propriété de s'attirer l'une l'autre est inhérente à la terre et à la pierre, qu'elle est nécessaire et fatale, que la pierre et la terre ne sauraient exister sans cette

propriété, condition absolue de leur être. Réciproquement et non moins nécessairement, l'attraction ne peut avoir d'existence propre; elle s'évanouirait avec les corps qui s'attirent : en résumé, le phénomène est un et indivisible.

Or, notre conclusion n'est pas vraie seulement dans le petit fait particulier pris pour exemple; elle s'applique à la gravitation en général, à tout le système solaire, à tout l'univers, et il la faut étendre bien plus encore. En effet, tout état matériel a pour corrélatif un état dynamique correspondant, et la plus légère modification de l'un entraîne nécessairement une modification de l'autre. Le plus léger dégagement de chaleur, de lumière, d'électricité est un symptôme décelant une altération proportionnelle dans la forme du corps, dans sa composition chimique, dans sa texture moléculaire, et inversement.

Plus l'état matériel, la composition chimique, la constitution physique d'un corps seront complexes, plus se compliquera de son côté l'état dynamique; car les deux états matériel et dynamique sont l'un pour l'autre cause et effet; bien plus, ils sont l'un pour l'autre une condition nécessaire. Toute nouvelle combinaison matérielle est revêtue de propriétés nouvelles; mais ces propriétés ne sont rien en dehors de la combinaison, tout comme la combinaison elle-même ne saurait exister sans manifester les propriétés qui la caractérisent.

Inversement, à toute décombinaison matérielle, répond une décombinaison dynamique, corrélatrice.

Naturellement, le plus haut degré de complexité matérielle correspond au plus haut degré de complexité dynamique. C'est ce que nous voyons dans les substances dites organiques. Mais c'est une pure af-

faire de degré; car, de même que la matière constituant les substances organiques ne diffère en rien de celle qui est l'étoffe commune de tout l'univers, de même les forces, dont sont douées ces substances, sont identiques aux forces infuses dans cet univers.

Mais les substances organiques sont, on le sait, caractérisées, en général, par leur instabilité. Incessamment muables, elles se forment et se décomposent avec une égale facilité, entraînées qu'elles sont dans un perpétuel mouvement, auquel se plie docilement leur corrélatif dynamique. Pourtant, dans le cercle éternel de la composition et de la décomposition organique, il est un point, où ces deux courants se font face. Pendant un instant, un clin-d'œil, ils se tiennent mutuellement en équilibre, et forment alors une combinaison spéciale d'autant moins durable qu'elle est constituée par des facteurs plus nombreux. Cette minute d'équilibre est ce que nous appelons la *vie*.

Pendant la durée de cet éclair, tant que la matière constituant le corps vivant se maintient dans cet état de combinaison toute particulière, les propriétés dynamiques corrélatives se maintiennent aussi; mais, même alors, même durant la vie, de continuelles oscillations dans la composition matérielle des différentes parties de l'organisme entraînent des oscillations correspondantes de la force inhérente à ces parties. Vient enfin le moment où l'équilibre vital se détruit. La décomposition l'emporte sur la composition, c'est ce que nous appelons la *mort*. Les combinaisons matérielles se modifient, se dédoublent nécessairement, forcément, puisqu'elles ne sauraient subsister sans leur corrélatif dynamique et inversement.

Or, la complexité dynamique, qui correspond à la complexité matérielle nommée corps, constitue ce

qui est appelé conscience, intelligence, être moral, âme, en un mot.

Ces deux manifestations de notre être, le corps et l'âme, en sont les attributs indispensables. Elles se causent et se supposent l'une l'autre; elles sont inséparables l'une de l'autre et impossibles l'une sans l'autre. Si nous n'étions le produit de ces deux facteurs, nous ne serions pas; quand ces facteurs changent de forme, nous ne sommes plus.

Mais penser qu'un jour, que bientôt, nous cesserons d'être une individualité consciente, sentante et agissante, voilà une idée, qui effarouche un peu notre égoïsme. Nous n'avons pas le courage de confesser l'identité essentielle du fait dynamique, qu'on appelle la vie, avec les autres faits dynamiques du monde, et pourtant, dans son essence, la vie ne diffère pas de la pesanteur, et, s'il est absurde de croire à une pierre sans pesanteur, il ne l'est pas moins de croire à un cerveau normal privé de la pensée, du sentiment, de la volonté, et, inversement, il est insensé de croire à une pesanteur existant indépendamment des corps graves, et, aussi, à une pensée, à une volonté, c'est à dire à une âme sans cerveau.

Néanmoins, nous pouvons conserver le mot *âme* pour désigner brièvement la merveilleuse complexité dynamique, correspondant à la merveilleuse complexité matérielle, que nous appelons corps; mais n'oublions jamais, que l'une ne saurait exister sans l'autre, que la liquidation de l'un entraîne fatalement celle de l'autre. Souvenons-nous aussi, que tous deux sont éternels, que tous deux seulement se métamorphosent, passant du monde organique dans le monde inorganique, pour recommencer ensuite le cycle sous des formes nouvelles.



## CHAPITRE DEUXIÈME

## LA FORCE VITALE

L'unité absolue de la force et de la matière ne se conteste plus en physique. C'est là maintenant un dogme démontré; mais les grandes vérités ont tant de peine à s'implanter dans le cerveau humain, que cette doctrine de l'unité, admise sans difficulté dans les sciences physiques, beaucoup s'obstinent à la repousser, quand il s'agit du monde organique, et bien souvent, après avoir répudié l'entité théologique âme, ils s'en créent une autre, *la force vitale*, sorte de souveraine immatérielle, régentant les phénomènes vitaux jusqu'au moment de la mort, pour ensuite abandonner l'organisme aux caprices aveugles des forces physiques et chimiques.

Pourtant, la physiologie est en mesure de démontrer aux plus incrédules, que toute manifestation vitale d'une partie quelconque de l'organisme s'accompagne nécessairement d'une décomposition matérielle dans la trame organique, qui a été le siège de cette manifestation. Tout muscle qui se contracte, tout cerveau qui pense subissent une altération dans leur substance. L'acte et la modification matérielle sont l'expression l'un de l'autre, et aucun d'eux ne saurait se produire isolément. Cette corrélation entre l'organe et la fonction est une loi générale, une vraie loi, sans exception, pour tous les organes et pour toutes les fonctions.

Incessamment les organes s'usent par l'action, incessamment aussi ils se réparent, incessamment ils restituent au monde extérieur les matériaux usés, incessamment ils lui en empruntent de nouveau; c'est ce double mouvement d'assimilation et de désassimilation, de destruction et de rénovation, que nous appelons *la vie*, et que nous concevons aujourd'hui sans invoquer l'aide d'aucune entité métaphysique.

Ce mouvement vital essentiel, ce va et vient matériel, dont nous venons de parler, s'accomplit dans tous les organes, dans tous les tissus, dans tous les éléments microscopiques des corps organisés, et l'ensemble des procédés mécaniques, physiques et chimiques, au moyen desquels s'effectue cet échange de matière entre l'organisme et le monde extérieur, s'appelle la nutrition.

Tracer un tableau général de la vie et du fonctionnement physiologique général serait pour nous un hors d'œuvre. Il faut voir, dans les grands traités spéciaux, comment les formes vivantes s'échelonnent du type le plus rudimentaire au type le plus complexe; comment, au bas de l'échelle, on ne trouve qu'un tissu simple, au sein duquel le double mouvement d'endosmose et d'exosmose constitue à lui seul tout le fonctionnement vital; comment, par degrés, les éléments anatomiques, tissus et formes, se compliquent, se spécialisent, en assumant des rôles divers dans l'apport et l'élimination des matériaux entraînés dans le courant nutritif; comment, chez les organismes complexes, par exemple, chez les mammifères et chez le premier d'entre eux, chez l'homme, les aliments deviennent nutriments; comment, sous l'impulsion du cœur, ils sont charriés dans tous les tissus, après que la respiration les a imprégnés d'oxygène; comment

au contact des tissus, cet oxygène se transforme en acide carbonique ; comment le sang et les vaisseaux lymphatiques reprennent les matériaux usés ; comment, avec l'aide de glandes spéciales, ils en débarrassent l'organisme, etc., etc. Disons seulement, que tout ce mouvement plus ou moins conscient, suivant que le système nerveux est plus ou moins développé, s'exécute sans que le mariage entre l'acte et l'organe soit rompu un seul instant, sans qu'aucune des particules matérielles entraînées dans ce tourbillon soit anéantie. Entre l'organique et l'inorganique, il n'y a de différence que dans le mode de groupement des molécules matérielles. Le premier sort du second et y rentre. A ce point de vue donc, notre être est indestructible et éternel ; la mort est bien la continuation de la vie. C'est là de l'immortalité, mais de l'immortalité impersonnelle, la seule, que les données scientifiques actuelles nous permettent d'admettre.

Pour bien établir la nécessité des fonctions vitales, et bien montrer le lien étroitement serré qui les relie aux échanges matériels, nous rapporterons brièvement quelques expériences typiques, ayant d'ailleurs un rapport assez direct avec le sujet de ce livre.

Nous avons dit, que dans tous les organes des animaux haut placés dans la série, le troc des matériaux s'accomplissait au moyen de la circulation sanguine. Cette fonction serait donc la condition absolue de toutes les manifestations vitales de l'organisme. Il est facile de l'établir expérimentalement. Qu'arrive-t-il quand la circulation sanguine est interrompue dans une partie quelconque du corps ?

Prenons un lapin, et, sans le blesser, comprimons lui l'aorte abdominale contre la colonne vertébrale :

nous interceptons ainsi le passage du sang artériel vers tout le train postérieur de l'animal, où l'on observe presque aussitôt un véritable évanouissement partiel. Tout d'abord l'animal nous laisse étendre passivement ses pattes postérieures, sans opposer la plus légère résistance. Un moment plus tard, ces deux pattes sont absolument insensibles et immobiles. Cessons maintenant de comprimer l'artère. Après une courte paraplégie, pendant laquelle l'animal traîne derrière lui son train postérieur inerte, la circulation auparavant entravée se rétablit, et avec elle la sensibilité et la motilité.

On voit donc que l'interruption de la circulation, c'est-à-dire la cessation de l'arrivée des matériaux reconstituants et la rétention trop prolongée dans les tissus du résidu de la décomposition vitale peuvent, en un moment, priver la partie postérieure du corps de presque toutes ses propriétés vitales, tant est rapide l'altération chimique des tissus, auxquels un rapide échange matériel avec le sang est absolument indispensable.

Si, remplaçant la compression de l'aorte par une ligature mise autour de cette artère, nous produisons une interruption durable de la circulation, alors l'évanouissement persiste, la décomposition continue et s'aggrave, les nerfs perdent définitivement leur excitabilité, les muscles font de même un peu plus tard, puis, excités par les produits de décomposition accumulés dans la trame de leurs tissus, ils se contractent lentement et obstinément ; c'est leur dernier symptôme de vitalité, ce qu'on appelle la rigidité cadavérique, à laquelle succède la putréfaction. Mais n'attendons pas cette phase dernière et irrémédiable, et, avant son apparition, desserrons notre ligature, c'est-à-dire lais-

sons arriver dans les parties rigides un courant de sang artériel. Sous cette influence vivifiante, nous verrons la mort reculer peu à peu, et les caractères de la vie reparaitre d'abord dans les nerfs, puis dans les muscles.

L'animal se rétablira complètement. Il s'agit seulement d'arriver au bon moment, c'est-à-dire pendant la première période de la décomposition cadavérique du muscle, pendant la rigidité et avant la désorganisation des tissus.

On peut donner à l'expérience un caractère plus frappant encore en agissant sur des parties isolées, détachées du corps vivant ou d'un corps mort depuis peu de temps.

M. le professeur Schiff a pu expérimenter sur le cœur d'un homme supplicié environ quatre heures après la mort. Il prit le cœur, qui non-seulement ne se contractait plus, mais même n'était plus excitable ; il le lava, le tint en suspension dans l'eau tiède, et se mit à y injecter patiemment le sang artériel frais d'un chien. Au bout de quelque temps, l'on vit le cœur commencer à réagir par une contraction partielle, alors qu'on l'irritait mécaniquement, qu'on le touchait avec une pince ou avec le manche d'un scalpel. Puis apparurent quelques contractions spontanées plus étendues, enfin le cœur se mit à palpiter régulièrement.

Une autre fois, le professeur Schiff prit la tête d'un jeune chat mort depuis peu. Cette tête ne montrait plus aucune trace d'excitabilité. On y fit aussi circuler le sang artériel d'un autre animal, et pendant un assez long temps, puis on fit tomber sur les yeux de cette tête un vif rayon de lumière, qui provoqua immédiatement le rétrécissement des pupilles. Ce fait,

moins frappant en apparence que le précédent, est tout aussi important. En effet, examinons la série d'actes physiologiques nécessaires à la production de cette contraction iridienne. Il faut que le nerf optique sente l'impression des vibrations lumineuses et la transmette au cerveau ; il faut que la substance grise du cerveau transmette cette excitation aux fibres musculaires par les nerfs moteurs ; il faut, enfin, que les fibres musculaires se contractent. En résumé, il s'agit d'une *action réflexe* complète. C'est la fonction fondamentale des centres nerveux, qui est en même temps la plus complexe de tout l'organisme, c'est cette fonction, qu'une injection de sang artériel a suffi à rétablir. Mais, si l'on peut ainsi ressusciter la forme spéciale d'action réflexe dont nous venons de parler, on en doit pouvoir ressusciter d'autres ; on les peut peut-être revivifier toutes, c'est-à-dire remettre en activité toute la vie intellectuelle et morale du chat. C'est ce qu'il nous a été, en effet, possible d'obtenir dans quelques expériences, que nous décrirons tout à l'heure.

Examinons d'abord jusqu'à quel point les observations que nous venons de rapporter, et surtout les conclusions qu'elles suggèrent, sont applicables à l'organisme tout entier.

Que, par une cause quelconque, la circulation vienne à manquer tout-à-coup dans le cerveau, il se produit alors, dans toutes les parties du corps, exactement ce qui a lieu dans les pattes d'un lapin après une compression suffisamment prolongée de l'aorte abdominale, c'est-à-dire un évanouissement général, précédé par un évanouissement du cerveau. Le résultat immédiat est l'abolition de toute sensibilité, de la conscience de soi-même, de la pensée, de la volonté et

du mouvement; en un mot, il y a une véritable *mort momentanée*, se distinguant de la mort définitive par cela seulement qu'elle s'étend à un nombre plus restreint de tissus et n'est pas nécessairement définitive. En effet, même après l'interruption simultanée de toutes les autres fonctions du corps, le cœur continue à battre d'une façon spéciale pendant un certain laps de temps; par suite, la circulation peut se rétablir graduellement; avec elle recommence, dans les tissus, l'échange matériel qui constitue la vie, et par suite toutes les fonctions se relèvent. S'il en était autrement, si les battements de cœur étaient totalement abolis au moment où s'arrêtent les autres fonctions, tout évanouissement serait une mort irrévocable.

Dans la syncope, on le voit, la persistance des contractions cardiaques équivaut à la cessation de l'obturation aortique dans l'expérience faite sur le lapin. Mais nous avons vu, que les pattes du lapin peuvent être revivifiées, même quand leur altération est allée jusqu'au premier signe de décomposition cadavérique, jusqu'à la rigidité. En serait-il de même pour le corps entier? A priori et théoriquement, l'on peut hardiment répondre oui; malheureusement l'exécution pratique de l'expérience est presque impossible, et force nous est bien de demeurer sur le terrain de l'expérience.

Nous avons vu, qu'une partie détachée d'un cadavre frais peut être revivifiée par une injection prolongée de sang artériel dans ses artères. Mais c'est là une opération longue et ennuyeuse, surtout à cause de la propriété qu'a le sang de se coaguler, dès qu'il est hors des vaisseaux, dès qu'il se refroidit un peu ou ne se meut plus normalement. C'est pour cela que, même dans un membre isolé, l'expérience est loin de réussir toujours; c'est pour cela que souvent, avant

d'injecter le sang, on est obligé de le défibriner par le battage, par suite d'en altérer profondément la composition et probablement de le rendre impropre à restituer aux tissus *toutes* leurs propriétés.

C'est pour obvier à ces difficultés pratiques, que l'on fait l'expérience de la ligature aortique ventrale, dont nous avons parlé. Dans cette expérience, le sang artériel, demeuré intact dans le train antérieur de l'animal, sert à ressusciter le train postérieur. L'aorte elle-même, dès qu'on la débarrasse de sa ligature, fait l'office du tube de réunion, conduisant dans les parties mortes le sang des artères; le cœur joue le rôle de la seringue poussant le sang dans le tube. L'expérience, ainsi conçue, est beaucoup plus simple. Mais comment appliquer cette méthode au corps tout entier. Si tout est mort, le cœur l'est aussi; de plus, il est rempli de grumeaux, qui empêcheraient le passage du sang frais injecté du dehors. Le seul moyen de faire réussir l'expérience, c'est de saisir le moment fugitif, où, la circulation s'arrêtant, le sang n'a pas encore eu pourtant le temps de se coaguler.

Le cœur, avons-nous dit, continue à battre quelque temps encore après la cessation de toutes les autres fonctions; mais pour que ses battements continuent indéfiniment, il faut que ses tissus soient constamment irrigués par du sang *artériel*; or, sans respiration, la totalité du sang artériel se transforme rapidement en sang *veineux*. Il faut donc empêcher cette transformation, ce à quoi l'on parvient facilement, en remplaçant la respiration spontanée, qui a cessé, par la respiration artificielle. Grâce à ce moyen, le sang s'oxygénise à nouveau, et, redevenu artériel, il rend au cœur son excitabilité. Les pulsations retrouvent de la vigueur; le flot circulatoire repart, et la respiration

spontanée finit par se rétablir plus ou moins complètement.

Bien des fois nous avons, dans le laboratoire du professeur Schiff, rendu la vie de cette manière à divers animaux, chiens, chats et lapins empoisonnés par le curare, par la strychnine ou bien trop profondément chloroformisés ou éthérisés. Des asphyxiés, des noyés, même des apoplectiques ont été ranimés par ce moyen. Dans le cas des apoplectiques, la respiration agit en maintenant une vie végétative jusqu'à résorption partielle du sang extravasé, qui abolit les mouvements respiratoires en comprimant la moëlle allongée; d'où asphyxie et consécutivement arrêt du cœur.

Ce dernier fait nous ramène directement à notre sujet. En effet, la décapitation de l'homme ou d'un animal est, physiologiquement, très-comparable à l'apoplexie de la moëlle allongée.

Dans l'apoplexie, la moëlle allongée est seulement comprimée; elle est enlevée dans la décapitation, mais le résultat est le même. Il y a seulement en plus, dans la décapitation, une vaste hémorrhagie.

Or si, avant de détacher du tronc la tête et la moëlle allongée, l'on prend soin de lier les vaisseaux principaux du cou pour empêcher l'effusion du sang, et si ensuite on établit la respiration artificielle, on peut, sans nulle difficulté, maintenir en vie, pendant un laps de temps assez long, le corps décapité. Quant à la tête séparée du tronc, nous avons déjà vu qu'il est possible, au moyen de patientes injections de sang artériel, d'y réveiller et d'y maintenir la vie pendant un temps plus ou moins long.

On objectera sans doute, que l'expérience de revivification faite par M. Schiff, sur une tête de chat, n'a

réussi, en définitive, qu'à ressusciter une action reflexe des plus restreintes. Théoriquement, cela suffit; car, il n'y a nulle différence essentielle entre les actions reflexes, et le rétablissement de l'une prouve la possibilité du rétablissement de toutes les autres; mais, pour mieux prouver la vérité de cette assertion, j'ai entrepris les expériences suivantes.

Mon but était d'appliquer à la tête le procédé, que nous avons déjà vu appliquer au train postérieur du lapin, c'est-à-dire de tuer la tête en empêchant le sang artériel d'y circuler, puis de la ressusciter en me servant du cœur et du sang de l'animal même, au lieu de la seringue et du sang défibriné d'un autre animal. Pour cela, je pratiquai, sur des animaux anesthésiés par l'éther ou le chloroforme, la ligature des carotides et des artères vertébrales. Aussitôt, les muqueuses de la tête devinrent d'une extrême pâleur, et les paupières ne se fermaient plus, quand on touchait la conjonctive. La tête était évanouie. J'établis alors la respiration artificielle, grâce à laquelle le reste du corps peut être maintenu en vie. Bientôt, la tête devint pâle et froide comme celle d'un cadavre; les troncs nerveux n'étaient plus excitables; seules les extrémités terminales des fibres nerveuses, dans l'intérieur des muscles, réagissaient encore, en provoquant une contraction partielle sous l'influence d'un courant induit, interrompu. Une fois ce dernier degré, cette trace suprême d'excitabilité disparue à son tour, j'enlevai les ligatures des artères vertébrales et carotidiennes, et continuai patiemment la respiration artificielle. J'eus alors la satisfaction de voir toutes les fonctions de la tête morte reparaitre successivement dans un ordre opposé à celui de leur disparition. Enfin, les yeux commencèrent à se fermer, lorsque l'on touchait du

doigt la conjonctive. Puis, quelques contractions irrégulières se montrèrent dans les muscles thoraciques et abdominaux ; elles devinrent plus fréquentes, plus régulières ; c'étaient de vrais mouvements respiratoires. J'essayai alors de suspendre la respiration artificielle, mais l'organisme était déshabitué de respirer activement ; il fallut l'y contraindre en quelque sorte, en lui infligeant de légères asphyxies, qui éveillaient la sensation pénible du besoin d'air ; il réagit alors par des inspirations profondes, et enfin la respiration spontanée se rétablit complètement.

Pourtant, des quatre animaux soumis à l'expérience, un seul fournit un résultat pleinement satisfaisant. J'ai opéré sur un jeune chien, un petit chat et sur deux lapins. Le chien succomba sans avoir montré d'autre signe de revivification qu'une certaine excitabilité dans les muscles de la tête. Le chat ne me donna guère de résultat plus brillant, et pourtant j'avais continué la respiration artificielle, sans interruption, du matin au soir. M. Schiff me suggéra alors l'idée que ces insuccès pouvaient dépendre de l'abaissement de la température générale, due à l'insufflation prolongée dans les poumons d'une grande quantité d'air froid. Le lendemain, j'eus soin de mettre mon premier lapin opéré dans une boîte de fer blanc, maintenue à une température un peu plus élevée que l'air ambiant. Il se rétablit plus vite, et le soir, quand je le quittai, il respirait tout seul, mais restait étendu immobile et inerte. Le matin suivant, je le trouvai mort dans la même position. Le dernier lapin, au contraire, me donna un résultat si net, si concluant, que je jugeai inutile de répéter ensuite cette longue et fatigante expérience. Je chauffai davantage la boîte de fer blanc, et l'animal se remit si bien, qu'une heure environ

après la réapparition de la respiration spontanée, il courait par la chambre et mangeait tout comme les lapins non opérés. Ce fut seulement le surlendemain qu'il mourut, et cela par suite d'une violente suppuration, que déterminèrent les graves blessures du cou.

Donc la tête et le corps d'un animal peuvent vivre isolément, et dans une tête dont la mort est récente, toutes les fonctions se peuvent encore rétablir, à la seule condition que la nutrition des tissus recommence d'abord. Voilà donc irréfutablement établi l'enchaînement des conclusions suivantes ; la vie est bien le résultat de purs échanges matériels ; les échanges matériels ont, pour s'accomplir, besoin de la circulation qui, à son tour, dépend de la respiration. Mais tous ces chaînons physiologiques ne sont nécessaires que chez les animaux haut placés dans la série, chez les animaux dits à sang chaud.

Chez les animaux à sang froid, la respiration peut être suspendue pendant un temps assez long, sans que la mort s'ensuive ; par conséquent, si, chez un animal à sang chaud, décapité, la mort arrive par asphyxie, l'animal à sang froid, au contraire, doit continuer à vivre assez longtemps après la décapitation. Chez ce dernier, en effet, les échanges matériels s'effectuent si lentement et dans des proportions si petites qu'il peut vivre fort longtemps sans nourriture, sans respiration pulmonaire (à laquelle la respiration cutanée supplée d'ailleurs plus ou moins) et même sans circulation. Aussi voit-on le corps d'une grenouille décapitée vivre des heures entières, conserver la position habituelle à l'animal complet, sauter si on lui chatouille le dos, retirer la patte si on la pince, etc. La mort, qui finit par arriver, est due à des causes secondaires et éloi-

gnées, car l'interruption momentanée de la nutrition ne suffit pas.

Mais quoi ! si, pour maintenir la vie dans une partie quelconque de l'organisme, il suffit d'y maintenir la nutrition, il suffirait donc, pour *immortaliser* un membre ou un organe, d'y entretenir indéfiniment la circulation ! Ce résultat, étrange seulement pour qui-conque se fait de la vie une conception métaphysique, a, en effet, été obtenu jusqu'à un certain point. A tout le moins la possibilité en est prouvée, et, au point de vue scientifique, c'est l'important. Cette preuve a été fournie par les *greffes animales*, c'est-à-dire par la transplantation d'une partie détachée d'un animal, soit sur cet animal lui-même, soit sur un autre individu de la même espèce, soit enfin sur un individu d'une autre espèce.

M. Mantegazza a fait et publié de nombreuses expériences de greffe animale exécutées sur les grenouilles. En citer quelques-unes ne sera pas pour nous un hors-d'œuvre :

Expérience 12, p. 25. — Le muscle gastro-cnémien d'une grenouille est placé sous les téguments abdominaux d'une autre grenouille. Au bout de deux mois, cette dernière est tuée. Le muscle adhère à la peau ; il a une couleur normale et se contracte sous l'influence des irritations.

Exp. 71, p. 36. — La rate d'une grenouille est introduite sous la peau dorsale d'une autre grenouille, que l'on tue six semaines après. Impossible de distinguer la rate greffée d'une rate normale. Elle a doublé de poids.

Exp. 198, p. 39. — Le testicule d'une grenouille est greffé sous la peau abdominale d'une autre grenouille. Au bout d'un mois, il n'a pas contracté d'adhé-

rences, mais il est d'une consistance normale, rempli de spermatozoïdes vivants et légèrement augmenté de poids. Les expériences 199 et 202 donnent un résultat identique, l'une au bout de vingt jours et l'autre au bout de deux mois.

Exp. 222-223, p. 46. — Résultats analogues obtenus avec des estomacs de grenouilles (1).

S'agit-il d'animaux à sang chaud, l'opération est beaucoup plus compliquée et le succès beaucoup plus rare ; pourtant, ils nous fournissent aussi un contingent de remarquables exemples.

Vers la fin du siècle dernier, le médecin milanais Boronio fit sur les greffes un grand nombre d'expériences. Souvent il réussit à transplanter l'éperon d'un jeune coq sur la crête d'un autre coq, et il observa que l'éperon greffé grandissait plus vite et atteignait des dimensions plus considérables que d'habitude.

Une fois même, il parvint à greffer l'aile d'un canari sur la crête d'un coq : « Toutes les plumes longues, dit-il, tombèrent ; les petites, seules, restèrent, grandirent et devinrent très-touffues, tout en conservant la couleur jaune caractéristique des canaris. »

Un de ses élèves réussit à greffer l'extrémité de la queue d'un petit chat sur la crête d'un coq. Elle y crut et conserva des poils seulement à sa pointe.

La même expérience a été faite par M. Brown Séquard en 1850.

Le docteur P. Bert fit, il y a quelques années, beaucoup d'expériences de ce genre sur les rats. Il greffa des lambeaux de peau, des queues, des pattes, et il en constata la soudure complète soit par le moyen

(1) P. Mantegazza, *Degli innesti animali*. Milano, 1865.



d'injections vasculaires, soit par des injections sous-cutanées de belladone.

M. Mantegazza rapporte qu'au Brésil, on greffe souvent l'éperon d'un coq sur l'oreille d'une vache ou d'un bœuf. Il possède, dit-il, un éperon de coq, qui vécut huit ans sur l'oreille d'une vache. Cet éperon, énormément grandi, pèse 396 grammes. Sa longueur, de la base à la pointe, est de 24 centimètres. Sa face concave a 25 centimètres de long et sa face convexe 32 centimètres. La base de l'éperon a une circonférence de 20 centimètres.

Ces quelques faits, dont il serait très-facile de grossir le nombre, suffisent bien à établir, qu'il n'est pas impossible de faire vivre indéfiniment une partie quelconque d'un être organisé. En effet, ce qui est possible une fois, l'est cent fois, mille fois, et il suffit pour cela de réunir les conditions nécessaires à la réalisation du fait. Si, par exemple, à la mort de la vache munie de la singulière boucle d'oreille, dont nous venons de parler, on avait greffé cet éperon gigantesque sur une autre vache, puis, après celle-ci, sur une troisième, etc., on aurait ainsi obtenu un *éperon immortel*. Sans doute, cela n'a jamais été fait et, très-probablement, ne le sera jamais; mais, théoriquement, il n'y a là rien d'absurde, rien même d'impossible.

Après l'exposition des faits importants, typiques qui précèdent, il nous est facile de nous faire de la vie une idée juste. Evidemment, ce que l'on a si longtemps regardé comme le mystère des mystères, la vie, n'est pas une entité immatérielle, une essence habitant un moment un corps périssable pour s'en échapper ensuite, comme un oiseau s'envole de sa cage. C'est simplement le résultat de l'action simultanée et harmo-

nique d'une foule d'actes susceptibles d'être isolés, suspendus, revivifiés séparément, mais qui, tous, se résument en un incessant échange matériel entre la machine organisée et le monde extérieur. Que cet échange vienne à s'interrompre, aussitôt les manifestations vitales des diverses parties du corps s'interrompent aussi; les organes perdent leur composition normale et, du même coup, les propriétés correspondant à cette composition; en outre, ils ne perdent pas ces propriétés simultanément, *mais les unes après les autres*, plus ou moins vite, souvent avec de longs intervalles, selon la composition et la structure de chaque tissu et de chaque organe. Nous sommes donc fondé à dire, que la vie est un ensemble de propriétés dynamiques, correspondant nécessairement à l'ensemble matériel, auquel, à cause de sa composition, de sa structure, de sa forme spéciales, nous donnons le nom de machine organisée, d'organisme. Au sein de cet organisme, la vie est produite par le jeu enchevêtré d'une foule d'actes mécaniques, physiques, chimiques, dont l'ensemble constitue la nutrition. Que celle-ci vienne à faire défaut un instant dans une partie du corps ou dans le corps tout entier, immédiatement la vie s'arrête dans l'organe ou dans tout l'organisme privé de nutrition. Que l'on réveille la nutrition, on réveille en même temps la vie dans la partie ou dans le tout. Que la nutrition ne recommence plus son cours, alors la mort devient irrévocable; la décomposition dissout la complexité matérielle, et, par là, elle anéantit la complexité dynamique correspondante.



## CHAPITRE III

## FONCTION DES CENTRES NERVEUX

Si notre organisme n'avait pas la faculté de percevoir les impressions qu'il reçoit de l'extérieur, nous n'aurions aucune idée soit du monde, soit de notre individualité.

Dans l'évanouissement, privés que nous sommes ou à peu près de l'usage des sens, nous ne savons plus rien de l'existence du monde ni de la nôtre, et si, après la syncope, nous recouvrons la perception de notre moi comme chose distincte du reste de l'univers, c'est seulement parce que le rétablissement des fonctions des sens nous permet de percevoir ces impressions externes, qui, unies aux impressions émanant des diverses parties de notre être, constituent les matériaux de notre conscience.

D'autre part, si l'homme était seulement doué de sensibilité et se trouvait dans l'impossibilité soit d'éviter les impressions désagréables ou douloureuses, soit de rechercher les impressions agréables, l'existence lui deviendrait absolument insupportable ; mais l'organisme peut réagir contre les impulsions reçues par des mouvements manifestement liés à la cause provocatrice.

Impression, sensation, mouvement, voilà des phénomènes enchaînés l'un à l'autre, s'engendrant l'un

l'autre, ou plutôt ce sont là seulement trois stades d'un seul phénomène. Les organes des sens reçoivent les impulsions, les organes du mouvement transforment l'excitation en activité, et les uns et les autres sont reliés par l'intermédiaire du système nerveux. Les nerfs sensitifs conduisent les impressions aux centres nerveux ; les nerfs moteurs transmettent l'impulsion élaborée par ces centres aux muscles, qui, par l'infinie variété de leurs contractions, exécutent les réactions de l'organisme d'une manière appropriée aux circonstances.

Tâchons de nous rendre compte de ce mécanisme, auquel, du premier au dernier moment de notre existence, nous sommes redevables de notre activité.

Voici le nerf sciatique, qui, longeant la cuisse et la jambe, descend jusqu'au pied, en distribuant aux muscles et à la peau des ramifications de plus en plus fines et enfin invisibles à l'œil nu.

Sectionnons ce nerf sur un animal vivant. Quelles seront les conséquences de la section ? Faisons l'opération sur une grenouille. Sectionnons le nerf de la patte, transversalement, en deux tronçons, l'un inférieur se ramifiant dans la peau et la chair du membre opéré, l'autre supérieur, qui, comme nous le verrons, remonte à la moëlle épinière.

Nous observons alors que l'animal meut normalement toutes les parties de son corps, à l'exception de la patte opérée. Cette dernière n'est plus susceptible de mouvement actif ; l'animal la traîne après lui, comme un membre frappé de mort, comme un corps étranger attaché à son organisme. Bien plus, on peut toucher le membre opéré, le comprimer avec une pince, le piquer avec des aiguilles, sans que l'animal s'en aperçoive. Nous pouvons même couper cette

extrémité avec des ciseaux, la brûler au fer rouge, sans que l'animal donne le moindre signe de sensibilité.

De ces faits, nous pouvons conclure, que la section du tronc nerveux a obstrué une route, par laquelle des impulsions motrices, originaires d'une autre partie du corps étaient transmises au membre opéré, par laquelle aussi toutes les impressions de contact et de douleur, de froid et de chaud reçues par ce membre allaient s'enregistrer dans la conscience.

Que si, au contraire, nous soumettons aux impressions ci-dessus indiquées le tronçon supérieur du nerf, aussitôt l'animal donne des signes évidents de sensation ou de douleur; il s'efforce de s'enfuir de nos mains, pendant que la patte paralysée demeure immobile.

Les causes capables de produire un pareil effet sont de trois ordres. Elles sont ou *mécaniques* comme la compression, *chimiques* comme l'application d'une goutte d'une substance irritante quelconque, ou enfin *physiques* comme la chaleur et l'électricité.

Toutes ces causes produisent invariablement sur le tronçon nerveux supérieur les effets indiqués : elles mettent en jeu son activité, qui arrive à la conscience de l'animal sous forme de sensation ou de douleur; et cela prouve à nouveau que les impressions sensibles se transmettaient bien de la jambe à la conscience par l'intermédiaire du tronc nerveux coupé.

Soumettons aux mêmes irritations le tronc inférieur du nerf sectionné. Nous verrons l'animal rester absolument immobile, sans donner le plus léger signe de sensibilité, mais la patte paralysée exécutera des mouvements très-violents. C'est là encore une preuve que les impulsions motrices se transmettaient aux muscles

de ce membre par le tronc du nerf sectionné. Nous pouvons donc conclure, qu'en fait, impressions sensibles et impressions motrices parcourent le nerf en sens inverse l'une de l'autre, les premières de bas en haut, les secondes de haut en bas. Si nous suivons le trajet du nerf sciatique, en remontant à travers les muscles qui l'environnent, nous arrivons dans la cavité du bassin. Dans cette région, le nerf reçoit des filets nerveux, qui le mettent en communication avec d'autres nerfs, puis il continue son trajet ascendant, en se dirigeant obliquement vers la ligne médiane jusqu'à longer la colonne vertébrale. Enfin, il plonge dans l'interstice de deux vertèbres et pénètre ainsi dans le canal vertébral, c'est-à-dire dans cette cavité longue et spacieuse, que les vertèbres forment en superposant leurs anneaux. A l'intérieur du canal vertébral, le nerf continue son trajet oblique, en se rapprochant de plus en plus de son homologue du côté opposé. Entre chaque couple de vertèbres, d'autres nerfs provenant de toutes les parties du corps pénètrent de la même manière dans la cavité vertébrale. Tous prennent à peu près une direction commune, et finalement semblent se réunir pour constituer un gros cordon nerveux, la *moëlle épinière*. Celle-ci monte jusque dans le crâne et plonge dans le cerveau.

Mais en pénétrant dans les interstices vertébraux, les branches nerveuses perdent leur unité pour se diviser en deux rameaux ou *racines*, qui s'insèrent latéralement sur la moëlle épinière, deux par deux, l'une en avant, l'autre en arrière. Chaque nerf a donc deux racines, l'une antérieure, l'autre postérieure.

Quelle est la signification physiologique, la fonction de ces racines?

Si, sur une grenouille, on sectionne la racine ou

plutôt le faisceau de fibrilles, qui constitue la racine *antérieure* du nerf sciatique gauche, en laissant intactes les racines postérieures, on obtient, en apparence, des effets identiques à ceux que produit la section totale du tronc nerveux, c'est-à-dire l'immobilité, la paralysie de la partie du corps, au sein de laquelle se ramifie le nerf correspondant. Mais si nous excitons cette partie paralysée, l'animal montre, à n'en pas douter, qu'il a perçu le contact; à une compression plus forte, il répond par des signes évidents de douleur sentie; il se meut, il s'efforce de fuir à l'aide de toutes les parties non paralysées de son corps. Le membre paralysé a donc conservé sa sensibilité, mais il ne reçoit plus les impulsions motrices, qui lui venaient de la moëlle épinière avant l'opération. Donc, c'est par l'intermédiaire des racines *antérieures* sectionnées, que ces impulsions étaient transmises à la patte de l'animal, tandis que les excitations sensibles prennent une autre voie.

Pour contrôler cette conclusion, irritons le tronçon inférieur de la racine coupée. L'animal n'a rien senti, ne s'est aperçu de rien, mais la patte correspondant au nerf, dont la racine antérieure a été irritée, a exécuté un violent mouvement. C'est donc bien par cette racine, qu'arrivent normalement à la jambe les impulsions motrices. Si, maintenant, nous irritons le tronçon supérieur de la racine coupée, nous n'obtiendrons aucun effet. Point de mouvement, point de douleur. Cela prouve donc, par surcroît, que les impressions sensibles ne sont pas transmises aux centres nerveux par la racine antérieure du nerf. Nous pouvons donc conclure en toute sûreté, que la racine antérieure du nerf est bien la voie par où se transmettent à ce nerf les impulsions motrices, mais point du tout celle que

parcourent les impressions sensibles, émanant de la partie correspondante du corps.

Que l'on coupe sur une autre grenouille les racines *postérieures* du même nerf, en laissant intactes les racines antérieures, puis que l'on excite une partie quelconque du corps de l'animal, à l'exception de l'extrémité correspondant au nerf tranché, on verra alors l'animal mouvoir presque normalement tous ses membres sans exception. La division de la racine postérieure n'a donc pas empêché la transmission des impulsions motrices de la moëlle épinière vers le tronc nerveux.

Touchons maintenant cette extrémité; l'animal ne s'en aperçoit pas; comprimons-la avec force, il ne le sent pas; lacérons-la, brûlons-la; il ne le soupçonnera même pas. Nous avons donc, en sectionnant la racine postérieure du nerf, intercepté la voie par où se transmettaient les impressions sensibles, ayant leur origine dans la région correspondant au nerf sectionné. Aussi l'irritation du tronçon nerveux inférieur est absolument sans effet soit sur la sensibilité, soit sur le mouvement; c'est là encore une preuve que les impulsions motrices ne se transmettaient pas au tronc nerveux à travers sa racine postérieure. Au contraire, si l'on irrite le tronçon supérieur, aussitôt l'animal donne tous les signes d'une violente douleur; c'est donc par cette racine postérieure, que passent les impressions sensibles provenant de la périphérie du corps, et nous sommes autorisés à conclure, que la racine postérieure du nerf n'a rien à faire avec la transmission du mouvement.

La même loi s'applique à tous les nerfs spéciaux; chacun d'eux contient deux ordres de filets nerveux, les uns destinés à transmettre vers le centre les im-

pressions produites à la périphérie du corps par le monde extérieur, les autres chargés de transmettre aux muscles les impressions motrices parties du centre. Tous les fils de notre télégraphe n'ont donc pas le même office. Les uns portent seulement au centre les nouvelles reçues du dehors ; les autres rapportent la réponse, c'est-à-dire un ordre de mouvement intimé à quelque muscle.

Cherchons maintenant la station du télégraphe, le point, où l'on reçoit les dépêches, où l'on rédige la réponse. Les racines antérieures et postérieures de tous les nerfs spéciaux ne se confondent pas indistinctement dans la moëlle épinière. La moëlle elle-même se compose de quatre cordons disposés, deux par deux, de chaque côté de la ligne médiane, l'un antérieur, l'autre postérieur. Il y a donc dans la moëlle deux cordons antérieurs et deux cordons postérieurs, formés les uns et les autres par les racines correspondantes des nerfs spinaux. Le cordon commun, résultant de la réunion des quatre cordons partiels, monte dans le canal vertébral, en grossissant toujours au fur et à mesure par l'adjonction de nouvelles racines nerveuses, et va, en fin de compte, se continuer dans le cerveau.

Dans toute la longueur de la moëlle, les quatre cordons, qui la constituent, sont parcourus par une couche, une trainée de substance gélatineuse grise. Cette substance, située à l'intérieur de la moëlle, devient externe dans le cerveau, où elle acquiert un développement considérable.

Si la moëlle épinière était simplement l'ensemble de toutes les racines des nerfs spinaux, sa division complète, pratiquée en un point quelconque de son trajet sur un animal vivant, devrait produire un effet

identique à celui qu'entraînerait la section de toutes les racines antérieures et postérieures des nerfs situées au-dessous du point divisé. Les conséquences nécessaires de l'opération seraient donc l'insensibilité et l'immobilité de la partie inférieure du corps.

Il n'en est rien. Voici une grenouille dont la moëlle épinière a été sectionnée vers le milieu de sa longueur. L'animal, si on ne l'excite pas, conserve parfaitement sa position normale. Mais qu'on l'effraie, qu'on lui procure une sensation désagréable, en comprimant, par exemple, l'un des doigts d'une des pattes de devant. Aussitôt l'animal fait des efforts pour s'enfuir, mais il en est empêché par l'immobilité du train postérieur de son corps : la voie de transmission des impulsions motrices, émanant de la moitié antérieure du corps et allant à la moitié postérieure, est interceptée. Mais quel est l'état de la sensibilité ? Touchons légèrement l'une des pattes postérieures ; elle se retire, tout comme il arriverait chez un animal non opéré. L'animal aurait-il senti le contact ? La section de la moëlle spinale aurait-elle fermé la route motrice en laissant ouverte la route sensitive ? Non ; car si nous maintenons l'animal de manière à empêcher ce mouvement de retrait, nous voyons qu'en dépit des excitations les plus fortes, la grenouille ne manifeste pas la plus légère sensibilité. Il semble donc que la voie de la transmission sensitive soit aussi interrompue ; mais alors pourquoi, quand l'animal est seulement suspendu en l'air, la patte excitée se retire-t-elle ? Pourquoi se meut-elle avec force ? Pourquoi l'autre patte, qui n'a point été touchée, se met-elle aussi parfois en mouvement ?

Voilà un phénomène important. Il faut que le lecteur s'en fasse une idée parfaitement claire.

L'expérience peut encore se faire de la manière suivante :

Une grenouille saine est suspendue par les extrémités antérieures. On met les doigts de l'une de ses extrémités postérieures en contact avec un peu d'acide. L'animal retire vivement la jambe, la frotte contre l'autre pour l'essuyer, résiste violemment, et manifeste l'intention bien arrêtée de se débarrasser de l'acide et de l'expérimentation. En s'efforçant d'atteindre ce but, il ferme les yeux; ce qui, en langage de grenouille, signifie qu'il éprouve une sensation excessivement désagréable. En traitant de même une grenouille, dont la moëlle épinière est sectionnée, on voit la patte se retirer immédiatement, aussitôt que les doigts ont eu avec l'acide le contact le plus léger; cette patte se retire même avec plus de promptitude et d'énergie que ne le faisait celle de la grenouille saine, particularité sur laquelle nous reviendrons. Le train postérieur de la grenouille opérée réagit donc contre l'irritation, exactement comme celui d'une grenouille normale; mais *le train antérieur ne réagit point*; les extrémités antérieures ne font nul effort pour se délivrer; les yeux ne se ferment point; tout ce qui se passe dans la moitié postérieure du corps reste ignoré de la moitié antérieure; l'animal ne s'en aperçoit en aucune façon. Pour prouver que ces mouvements sont réellement et complètement indépendants de la conscience de l'animal, on peut tuer la grenouille et enlever tout son train antérieur, en laissant seulement les deux pattes postérieures et la moitié inférieure de la moëlle. Si l'on recommence alors l'expérience de l'acide, l'effet produit est le même: la patte excitée se retire précipitamment; l'autre s'agite aussi, et, parfois, elles se frottent l'une contre l'autre,

précisément comme elles le faisaient sur la grenouille saine.

Pour expliquer ces faits, il faut, de toute nécessité, supposer l'existence d'une voie de communication quelconque conduisant les irritations reçues par les racines sensibles des nerfs vers leurs racines motrices; et l'on doit admettre l'existence d'un lien entre les racines postérieures et les antérieures. C'est à ce trait d'union, que revient le soin de recueillir d'abord les impressions sensibles, éprouvées par la périphérie du membre postérieur et transmises par la racine postérieure du nerf, puis de *dériver* l'excitation reçue vers les racines antérieures des nerfs, qui, à leur tour, répondent à une excitation en provoquant des mouvements.

Il nous faut donc chercher le lien, par lequel s'accomplit cette *réflexion* des impressions sensibles et leur transformation en impulsions motrices. C'est seulement après l'avoir trouvé, qu'il nous sera possible de comprendre le mécanisme de l'activité nerveuse.

Tout tronc nerveux est composé de filets blancs très-ténus, tellement ténus que l'œil nu ne saurait les distinguer, et que c'est au microscope à nous révéler leur structure. Chaque nerf est un faisceau de ces fibres primitives, et chaque fibre consiste en un tube transparent, rempli d'une substance semi-liquide, blanchâtre, à laquelle le nerf doit sa blancheur apparente. Enfin, au milieu de cette substance médullaire du nerf se trouve un autre corps, extrêmement mince, long, cylindrique et transparent, c'est le *cylindre de l'axe* de la fibre. Ce fil cylindrique n'est pas lisse sur sa superficie, mais porte une quantité de stries longitudinales, indiquant la possibilité de sa division ultérieure en filaments plus ténus encore.

Une fois parvenues dans le cordon de la moëlle qui leur correspond, les fibres constituant chaque racine nerveuse cessent d'être reliées en un faisceau commun; elles se dissocient et divergent en s'irradiant. Les unes, se repliant directement en haut, contribuent à former le cordon de la moëlle, et continuent leur trajet ascendant jusque dans le cerveau; les autres pénètrent à des hauteurs différentes dans la substance grise médullaire, dont nous avons parlé plus haut. Une fois là, les fibres nerveuses ne répondent plus à la description que nous en avons donnée. Elles perdent et le tube extérieur et la substance blanchâtre qui entourent le cylindre de l'axe; c'est ce dernier seul, absolument dépourvu d'enveloppe, qui continue la fibre dans la profondeur de la substance grise. Celle-ci est composée d'un nombre infini de cellules. Mais ces cellules ne sont pas simplement ovalaires; en divers points de leur surface, elles émettent des prolongements, qui les font ressembler à des étoiles irrégulières. Ces prolongements, constitués par la substance même de la cellule, vont dans toutes les directions, se ramifient parfois et s'unissent aux autres cornes semblables provenant des cellules voisines. Ailleurs, quelques-uns d'entre eux se groupent ensemble, suivent un trajet plus régulier, et sortent de la substance grise pour pénétrer dans les cordons blancs de la moëlle épinière.

Avant de quitter la substance grise, ces prolongements revêtent tous les caractères du cylindre axillaire d'une fibre nerveuse et, une fois dans les cordons, ils prennent peu à peu toute l'apparence d'une vraie fibre primitive; enfin, ils quittent la moëlle en formant des faisceaux, que nous savons être les racines des nerfs spinaux.

Voilà donc trouvé dans la substance grise le trait

d'union anatomique entre les fibres sensitives et les fibres motrices. En effet, une fois dans la substance grise, les fibres sensitives se dépouillent de leur gaine, persistent sous la forme des cylindres axillaires et se terminent dans les cellules centrales. Les fibres motrices, de leur côté, naissent de ces mêmes cellules ou d'autres cellules en communication avec les premières par leurs prolongements. Ainsi s'établit une voie de transmission entre les unes et les autres. Une excitation transmise aux cellules par les fibres sensitives est renvoyée par ces cellules aux fibres motrices, les excite à leur tour, et, par suite, produit un mouvement dans la région du corps correspondante.

L'ensemble de ce phénomène, c'est-à-dire l'impression reçue du dehors, la réflexion de cette impression sur les nerfs moteurs et le mouvement particulier exécuté par les muscles, constitue ce que l'on appelle une *action réflexe*; c'est le mécanisme de toute la vie de relation.

L'action réflexe la plus élémentaire est le type de la plus complexe. C'est le seul mode d'activité que la science constate soit dans la moëlle épinière, soit dans le cerveau. Dans tout mouvement isolé ou coordonné, il est impossible de démêler autre chose qu'un effet d'action réflexe: sans impulsion sensitive, nulle action possible. Une action, quelle qu'elle soit, est invariablement le résultat d'une sensation directement perçue, et l'effet est toujours proportionné à l'intensité de la cause ou à la résultante des causes, s'il en est plus d'une.

Mais les effets de la même excitation ne sont pas toujours identiques. Comment concilier ce fait avec l'assertion précédente? Les causes de la diversité des

effets sont multiples et complexes; nous espérons, dans le cours de cette étude, les montrer clairement au lecteur. Pour le présent, notons-en seulement la raison primitive, celle qui rend possible la diversité des réponses, malgré l'identité *apparente* de l'incitation; celle qui occasionne le désaccord *apparent* entre la réponse et la demande.

Les pattes d'un animal décapité réagissent toujours de la même manière après une même excitation. Pourquoi en est-il autrement chez l'animal intact? Voilà la question réduite aux termes les plus simples.

Or, la cause de la variété des effets réside en partie dans ce fait, que les nerfs cérébraux transmettent aux centres nerveux, non-seulement cette catégorie de sensations communes à toute la surface du corps (chaud, froid, contact, douleur, chatouillement, etc.), mais encore, par le moyen d'organes *ad hoc*, les sensations spéciales de l'ouïe, du goût, de l'odorat et de la vue. Il va de soi, que le cerveau recevant, outre les impressions de contact, de douleur, de chaud, de froid, etc., une série très-variée d'impressions différentes, provenant de tous les sens, doit, par cela seul, réagir conformément à l'ensemble des impressions, qui l'ébranlent, non plus suivant un mode uniforme, comme il arrive dans la moëlle, mais en suscitant dans tout l'organisme une multitude de mouvements conformes aux circonstances, et résultant du faisceau d'impressions simultanément perçues.

Ainsi, par exemple, un animal décapité fait un saut, quand on lui comprime la queue; la compression est, dans ce cas, la seule cause de la réaction. Au contraire, l'animal sain et intact aperçoit la main, qui s'approche pour le toucher; ici la compression n'est

plus la seule incitation qui provoque la réaction; aussi peut-être l'animal normal ne sautera-t-il pas. Croira-t-on pour cela, que la réaction soit supprimée ou moins en rapport avec l'excitation? Non, certes; elle a seulement une autre forme: peut-être sera-ce une accélération des battements de cœur, avec arrêt de la respiration, contraction des capillaires périphériques, tous phénomènes, qui expriment la peur, et alors l'animal épouvanté, au lieu de faire un saut, pourra rester immobile. La décapitation a donc pour effet de supprimer l'*ingérence* des actions réflexes cérébrales parmi les actions réflexes spinales; ces dernières ne sont plus troublées et se produisent avec une constance évidente. La présence du cerveau ne fait que compliquer les causes de la réaction, en donnant accès à diverses impressions simultanées.

Mais ce n'est pas tout: le cerveau n'est pas seulement constitué par l'apposition typique et relativement simple des éléments nerveux, comme l'est la moëlle épinière; c'est une masse considérable de substance blanche (fibres conductrices) et de substance grise (cellules réflexes) merveilleusement intriquées. Cette masse s'interpose entre les nerfs sensitifs afférents et les nerfs moteurs efférents, à la manière d'un réostat ou d'une bobine d'induction sur le trajet d'un courant électrique; dans son sein se rencontrent et réagissent, les unes sur les autres, toutes les impressions récemment reçues; elles s'y renforcent ou s'y affaiblissent mutuellement; elles s'y combinent avec les traces des impressions passées. La masse cérébrale se comporte comme une balance très-délicate, continuellement maintenue en mouvement ou en état d'équilibre instable par l'innombrable foule d'impressions, qui l'é-



branlent, et par les images qu'elles suscitent. La réaction sera produite par la résultante de toutes ces influences ; elle aura une forme plus complexe encore, que dans le cas précédent, et semblera en disproportion plus grande avec la cause première, qui a provoqué toute la série des phénomènes. Par exemple, un chien est enfermé dans une chambre ; il s'ennuie, se lamente, tourne et flaire çà et là. Tout-à-coup, il découvre un morceau de viande sur une table ; l'eau lui en vient à la bouche. L'odeur, la vue de la viande éveillent en lui toute une série d'images, qui lui représentent les délices gastronomiques contenues dans cette viande ; il allonge le museau pour la prendre ; il ouvre déjà la gueule ; mais voilà qu'à l'instant lui apparaît l'image des volées de coups de bâton, qu'il a subies jadis, pour avoir cédé à une tentation pareille. Aussitôt les actions réflexes en train de se produire changent de direction, le chien s'écarte de la table, se résigne à son sort, et jette seulement de temps en temps une œillade triste et amoureuse à cette viande si succulente pourtant, à qui la pourrait mâcher.

Qui détermine en ce cas le résultat ultime, mécanique, c'est-à-dire l'action ? C'est la force relative des diverses sensations éprouvées ; la plus vivace efface les autres, triomphe et produit sa réaction. La masse encéphalique *pèse* donc les diverses impressions perçues, les multiples images éveillées, et selon la plus ou moins grande intensité des unes et des autres, elle transmet l'excitation vers les racines des nerfs moteurs et détermine toutes les actions, quelles qu'elles soient, de la plus simple à la plus complexe. Ce travail de *pesage*, nous en avons parfaitement conscience, et nous l'appelons *penser*, juger, réfléchir, délibérer, selon le

caractère de la pensée et la nature de ce qui est pensée (1).

« La vie psychique de l'homme et des animaux, dit Griesinger (2), commence dans les organes des sens, et son courant perpétuel jaillit au dehors par l'intermédiaire des organes du mouvement. Le type de la métamorphose de l'irritation sensitive en impulsion motrice est l'action réflexe avec ou sans perception sensitive. Chez les animaux et les enfants, on observe les formes simples de cette pondération psychique à des degrés divers de perfection. La réaction immédiate par la parole ou le geste, succédant à des sensations rapides, nous montre la transformation presque directe, à peine influencée par de vivaces et claires images, des impressions sensibles en excitations motrices. Mais, entre ces deux actes de la vie psychique s'interpose toujours, de plus en plus, quelque autre chose, un acte intermédiaire, qui naît de la sensation, lui ressemble beaucoup, s'y relie étroitement, mais n'est plus la sensation. Il se forme, pour ainsi dire, un espace latéral, un déversoir, où entrent les sensations, d'où sortent les réactions, un espace, qui, en s'aggrandissant, en s'enrichissant, devient peu à peu un centre puissant et multiple, maîtrisant sous beaucoup de rapports la sensibilité et la motilité, et au sein duquel se déroule la vie mentale de l'homme. Ce

(1) Sans parler de l'évidente parenté étymologique des deux mots *peser* et *penser*, nous voyons en outre que, dans le langage choisi, on remplace précisément la seconde expression par un équivalent de la première, par le mot *pondérer*. C'est bien là un cas de « révélation physiologique inconsciente, » suivant l'expression du professeur Mantegazza

(2) *Pathologie und Therapie der psychischen Krankheiten*. Traduit par le docteur Doumie sous le titre de *Traité des Maladies mentales*. Paris, 1865.



champ est celui des *représentations*, des images. Toute activité mentale est image; c'est là la véritable énergie propre à l'organe de l'âme, et tous les divers faits de l'esprit, considérés jadis comme facultés distinctes (imagination, volonté, affections), ne sont que des rapports divers entre l'image, la sensation et le mouvement, ou bien le résultat du conflit des diverses représentations psychiques entre elles. »

D'où dépend la direction donnée à l'excitation, sa concentration dans une direction plutôt que dans une autre?

« L'action de se figurer comme celle de sentir, dit encore Griesinger, peut-être accompagnée de douleur ou de plaisir; dans l'un comme dans l'autre cas, l'essence de la douleur ou du plaisir est une sorte de jugement confus, en vertu duquel le *moi* se sent soutenu, favorisé dans un cas et lésé dans l'autre. »

Voilà l'origine de cette grande loi d'alternance d'action et d'inaction, à laquelle est soumise toute l'activité des êtres vivants. Peu à peu la concentration de l'excitation adopte une ligne déterminée entre toutes celles, qui s'offrent à elle; peu à peu surgit la tendance à agir de telle manière plutôt que de telle autre; cette tendance, aussitôt qu'elle est perçue, s'appelle désir, besoin ou *volonté*, et son but est la coordination des mouvements selon les circonstances. Plus une image est persistante et intense, plus elle produit facilement une volition; tôt ou tard, l'image la plus puissante, la plus intéressante, le motif prédominant enfin, arrive à se traduire en action. Pourtant, ce mobile n'a pas toujours au début l'intensité nécessaire pour dompter ou annihiler les autres mobiles, et tous les mobiles ne sont pas susceptibles d'acquiescer ce degré de puissance; car l'association des idées éveille aussi les images con-

traies, celles-ci en provoquent d'autres et ainsi de suite. Par là naît dans la conscience un conflit d'images, d'idées, de mobiles, qui se balancent ou s'excluent mutuellement. C'est ce conflit, qui, perçu dans la conscience, constitue la sensation subjective de liberté, de libre choix, et qui, pourtant, se termine toujours nécessairement et infailliblement par la victoire de l'image douée pour une raison quelconque, momentanée ou persistante, de la plus grande force.

La sensation de la liberté d'agir (dans le sens du libre arbitre) existe seulement, quand on ne sent pas *à priori*, et immédiatement quel sera le motif victorieux. Elle provient alors en partie de l'impossibilité de prévoir quel sera en dernière analyse le mobile victorieux, et en partie de la possibilité qu'à chacun des motifs rivaux de vaincre les autres. Mais l'ordre, la succession et l'intensité des images, qui surgissent, ne dépendent en aucune façon de l'individu, qui les subit et ne les produit pas. « Les images deviennent tendances et volitions, en raison d'une nécessité interne, au fond de laquelle, au milieu des plus intimes opérations de la vie psychique, nous retrouvons les lois fondamentales de l'action réflexe (1). »

Il s'ensuit que la sensation de libre choix, soit des motifs, qui doivent produire les volitions, soit de l'exécution des volitions déjà formées, est une sensation de tout point illusoire. Elle est d'autant plus vivace que les mobiles en lutte dans la conscience sont plus nombreux, plus variés, plus équilibrés. Elle est d'autant moins vivace que le mobile déterminant est plus évident et moins combattu dans la conscience; elle disparaît absolument, quand il n'y a aucune collision

(1) Griesinger. L. C.

de mobiles, quand l'un d'eux est assez puissant pour occuper entièrement toute l'activité cérébrale, et ne pas permettre aux autres d'entrer en ligne de compte; alors les actions reflexes du cerveau prennent manifestement le caractère de simples actions réflexes de la moëlle, tout en donnant lieu à des réactions plus compliquées.

Cette doctrine, qui semble d'abord absolument contraire au sens commun pour quiconque n'a pas une grande habitude des sujets psychologiques, sera facilement acceptée, pour peu que l'on ait quelque notion du développement philosophique de notre sujet. Les esprits les plus élevés l'ont adoptée, toutes les fois qu'ils n'ont pas été égarés par des idées préconçues sur l'activité humaine ou par des théories générales erronées. Nous ne voulons citer ici que deux Italiens célèbres, Beccaria et Romagnosi.

Le premier s'exprime ainsi :

« Tout acte de notre volonté est toujours proportionnel à la force de l'impression sensible, qui en a été la source. »

Le second parle avec plus de précision encore :

« Les actions humaines dépendent des *volitions*, les volitions des *idées*, et les idées des *impressions faites par les objets externes*. »

Que l'on ne prétende pas que, s'il n'est pas en notre pouvoir de produire des volitions, en revanche nous pouvons à notre gré évoquer les idées, qui ensuite engendrent les volitions. Tout le monde sait que les idées nous viennent spontanément; nous ne les évoquons pas, nous les percevons, quand elles ont été réveillées par une association d'images : ce fait est généralement reconnu. Saint Augustin lui-même dit : « *Non enim cuiquam in potestate est quid veniat in mentem.* »

Notre conclusion n'a donc rien de nouveau; mais, jusqu'à ces derniers temps, elle était seulement, en face des doctrines théologiques et métaphysiques, une spéculation plus ou moins probable, tandis qu'aujourd'hui elle reçoit de l'expérimentation physiologique, et de l'observation psychologique et psychiatrique, une lumineuse confirmation.

## CHAPITRE IV

### DES INFLUENCES QUI ACTIVENT ET DÉPRIMENT L'ACTION RÉFLEXE

Toutes les substances, qui sont introduites dans notre organisme, altèrent plus ou moins la composition du sang, et par suite celle des nerfs. Mais leurs effets sont divers, puisque les unes augmentent et les autres diminuent l'activité du système nerveux.

Deux poisons, dont l'un a la propriété d'exciter et de pousser au plus haut degré l'action reflexe, tandis que l'autre déprime et abolit l'activité nerveuse, prouveront sans réplique ce que nous avançons. Le premier est la strychnine, et le second le curare : tous deux tuent, quand on les emploie à dose suffisante; et quoique leur mode d'action soit inverse, pourtant ils tuent pour la même raison. La strychnine agit sur les centres nerveux et sur la substance grise, le curare sur les troncs nerveux; celle-là accélère les fonctions de la substance grise, celle-ci déprime et abolit l'ac-

tion des troncs nerveux, savoir la transmission des impressions sensitives vers les centres, et des impulsions motrices vers les muscles. Si l'on empoisonne par la strychnine un animal, qui auparavant réagissait normalement sous l'influence d'un bruit, d'un contact, on le voit réagir alors avec une vivacité, une rapidité démesurées; une contraction momentanée, mais spasmodique, parcourt tous les muscles de son corps, et si la dose de strychnine suffit à provoquer une action vraiment énergique, la réaction devient de plus en plus forte, se propage dans tous les membres et gagne enfin les muscles chargés d'exécuter les mouvements respiratoires; ceux-ci alors s'immobilisent; l'air frais cesse de pénétrer dans les poumons, le sang de s'oxygéner, le cœur de battre, et l'animal succombe au milieu des spasmes de l'asphyxie.

Chez l'animal empoisonné par le curare, on observe des symptômes absolument opposés, et à mesure que l'action du venin s'accroît, les mouvements s'affaiblissent; telle excitation, qui auparavant provoquait des soubresauts et des bonds, suffit à peine maintenant à mouvoir les extrémités. Quand pourtant l'excitation est assez puissante pour pousser l'animal à s'enfuir, c'est vainement qu'il le tente; ses jambes ne le supportent plus, et, si grands que soient ses efforts, les mouvements se font dans le plus complet désordre, demeurent localisés et ne répondent pas à l'intention. La sensation n'arrive au centre que d'une manière faible et imparfaite, et quoique celui-ci réfléchisse pourtant l'excitation, l'impulsion n'est plus assez vive pour parvenir jusqu'aux muscles; c'est que les nerfs moteurs ont perdu la faculté de transmettre les excitations. De même, les nerfs sensitifs et sensibles sont paralysés; la substance grise, ne recevant main-

tenant aucune impulsion, ne transmet plus aucune excitation aux nerfs moteurs, et, quand même elle le ferait, cela ne servirait à rien; car les nerfs moteurs, eux-mêmes, ont été frappés de paralysie avant les nerfs sensibles; l'animal est gisant, plongé dans une profonde léthargie. Bientôt cessent les mouvements respiratoires, et alors, comme dans l'intoxication par la strychnine, survient l'asphyxie. Ainsi, deux poisons essentiellement opposés tuent, en fin de compte, pour la même raison, c'est-à-dire en suspendant la respiration et, par suite, les battements du cœur. Cela est si vrai que si, alors que la respiration naturelle a cessé dans l'un comme dans l'autre cas, on y supplée par la respiration artificielle, obtenue à l'aide de l'introduction d'un tube dans la trachée et du mouvement rythmique d'un soufflet; l'air frais, continuant ainsi à pénétrer dans les poumons, le sang continue aussi à s'oxygéner, le cœur à battre, la circulation à s'effectuer régulièrement, et, pendant un laps de temps plus ou moins long, l'animal reste entre la vie et la mort. Naturellement, si cette respiration artificielle est interrompue, il succombe; mais si on y persiste avec des précautions convenables, les symptômes de l'empoisonnement diminuent, le spasme tétanique, causé par la strychnine, s'affaiblit; il devient intermittent; dans les intervalles des accès, l'animal commence à respirer naturellement, et enfin il guérit. Si l'on soumet aux mêmes pratiques l'animal empoisonné par le curare, on voit d'abord apparaître des mouvements partiels, puis les signes annonçant que les sensations sont perçues; enfin la respiration spontanée reparaît, et alors le poison est dompté, tout péril écarté et la guérison certaine. Sans doute la strychnine et le curare nous offrent, pour ainsi dire, les antipodes de

l'intoxication, et les autres substances, qui pénètrent dans le corps d'un animal avec les aliments et les boissons, exercent une influence beaucoup moins notable sur le système nerveux; pourtant, toutes ralentissent ou accélèrent l'action réflexe.

Mais, toute cause extrinsèque mise à part, l'excitabilité du système nerveux varie beaucoup sous l'influence des causes internes. Dans la moëlle épinière transversalement coupée par le milieu, les réactions, non-seulement persistent au-dessous et au-dessus de la section, mais elles s'y manifestent même beaucoup plus rapidement et énergiquement. Ainsi, dans une grenouille décapitée, les extrémités postérieures se contractent plus promptement qu'auparavant. On a voulu expliquer ce phénomène connu depuis longtemps par une mystérieuse influence modératrice du cerveau sur la moëlle spinale. Cette influence, cessant par la décapitation, laisserait sans entraves les mouvements de la moëlle. Mais de telles hypothèses ne peuvent rester debout en face des expériences de M. Schiff. Ce dernier a prouvé, après de longues recherches, que le cerveau n'exerce aucune fonction spécifique sur la moëlle, et que toutes les parties des centres nerveux influent les unes sur les autres, de telle sorte que toutes leurs réactions s'équilibrent, se ralentissent ou s'accélèrent tour à tour. Nous n'en donnerons pour preuve que le fait précédemment cité de la section transversale de la moëlle. Si, sur un animal normal, on divise la moëlle épinière vers le milieu de sa longueur, on observe d'abord la cessation de tout accord entre les actions du train antérieur et du train postérieur du corps, et en outre un accroissement de rapidité et d'énergie dans les réactions des deux segments. On en peut conclure qu'avant l'opéra-

tion la moitié inférieure de la moëlle exerçait, sur la moitié supérieure et sur le cerveau, exactement la même influence modératrice que le cerveau exerçait sur elle. Normalement, l'équilibre naît de modifications mutuelles exercées par les parties sur le tout, et par le tout sur les parties. Citons, avec plus de détail, les expériences fondamentales du professeur Schiff, qui, dans sa *Physiologie du système nerveux*, rapporte les cas suivant :

« Si l'on détruit le cerveau et la moëlle allongée d'un lézard, on observe dans la queue de l'animal des mouvements réflexes d'une énergie modérée, quand on excite les extrémités postérieures, qui souvent se meuvent aussi elles mêmes. Après avoir suffisamment observé le phénomène, on fait une section transversale de la moëlle au niveau des nerfs brachiaux; une faible irritation produit alors dans la queue et les extrémités postérieures des mouvements plus forts que précédemment. Plus les sections suivantes sont voisines de la partie postérieure, plus les mouvements de la queue et des extrémités postérieures deviennent rapides après la plus légère irritation de la racine de la queue. Si la section est trop voisine des racines des nerfs du plexus sciatique (1), les jambes demeurent immobiles, mais, par compensation, toute l'énergie motrice semble se concentrer dans la queue, dont l'action réflexe augmente alors à un tel point, qu'elle peut à peine demeurer en repos. Si l'on pratique encore une section au niveau du renflement lombaire ou même au-dessous de lui, l'action réflexe de la queue devient si violente, que pendant quelque temps il de-

(1) Il y a alors interception de la communication, qu'établissent les cellules entre les fibres antérieures et les postérieures.

vient impossible de pouvoir constater un nouvel accroissement dans cette énergie; mais, si l'on attend le moment où le tronçon qui reste de la moëlle commence à perdre de sa vitalité, le moment où la compression de l'extrémité de la queue ne provoque plus que des réactions faibles, on les peut encore raviver considérablement en enlevant, par une nouvelle section, la racine de la queue avec la portion de moëlle qu'elle contient. Dans les cas favorables, on peut continuer ainsi, toujours avec un résultat identique, jusque vers l'origine du nerf terminal. »

On pourrait objecter que ces mouvements sont produits par l'irritation immédiate de la moëlle, conséquence de la section. Pour y obvier, M. Schiff rapporte l'expérience suivante :

« Si, sur deux jeunes couleuvres, on sectionne la moëlle dans sa partie antérieure, et si on leur excite ensuite la queue, toutes les deux réagissent presque de la même manière. Si après cela on les conserve dans un endroit frais, en les nourrissant artificiellement, on voit souvent, au bout de quelques semaines, que l'une d'elle réagit moins que l'autre. On sectionne encore la moëlle de cette dernière plus bas, dans la région de l'anus; on peut alors constater que sa queue est le siège de mouvements réflexes beaucoup plus énergiques que ceux de l'autre couleuvre, et cela durant des semaines entières, par conséquent beaucoup plus longtemps que la durée de l'irritation locale consécutive à la lésion de la moëlle. »

Ces expériences ont trait seulement à l'augmentation de réaction dans la partie *postérieure*, et prouvent, que, pour ainsi parler, chaque couche successive de moëlle épinière, en allant de haut en bas, a sur toute la partie inférieure une influence en apparence modé-

ratrice, et que conséquemment l'action du cerveau sur la moëlle n'a rien de spécifique. Restait à faire la même démonstration en sens inverse, c'est-à-dire en allant de bas en haut. Voici l'expérience décrite par M. Schiff :

« Si l'on tient une grenouille par les pattes, et puis que l'on comprime légèrement un doigt d'une extrémité antérieure, cette extrémité est seulement retirée, et quelquefois demeure immobile. Après avoir, à diverses reprises, bien constaté ce fait, on sectionne la moëlle à la moitié de sa longueur. A peine l'animal est-il revenu à lui et remis de la dépression produite par la lésion, on observe une augmentation extraordinaire des réactions sous l'influence de la même irritation. Et cette augmentation n'est pas passagère; je l'ai vu persister des mois entiers. »

On voit donc que la partie postérieure des centres nerveux a, sur leur partie antérieure, précisément la même influence que celle-ci sur la première. Pourtant personne n'oserait affirmer l'existence d'un centre modérateur dans la partie postérieure de la moëlle.

Le fait est que, dans l'état normal, l'activité nerveuse éveillée en un point quelconque s'irradie grâce aux fibres et aux cellules nerveuses, en se distribuant plus ou moins sur tout le système nerveux; les centres se trouvent donc toujours dans un certain état de tension qui les pousse à agir, même quand cette tension est impuissante à exciter les nerfs moteurs. Mais si les centres sont divisés en deux portions, chacune de ces portions est étrangère aux impressions de l'autre; chacune d'elles est appelée moins fréquemment à agir, aussi a-t-elle plus de matériaux et plus de force disponibles pour réagir contre les impressions qui l'é-

branlent (1). De plus, les excitations elles-mêmes, ne pouvant plus se communiquer d'une partie à l'autre, sont confinées soit dans la région antérieure, soit dans la postérieure, et par là elles deviennent relativement plus fortes; conséquemment il en est de même des réactions.

Pour bien observer le phénomène, il faut mettre un certain temps entre l'opération et l'examen; car, immédiatement après la section, les réactions sont notablement diminuées aussi bien dans la région antérieure que dans la région postérieure du corps.

Ce dernier fait a été aussi expliqué par l'influence d'un centre modérateur existant dans le cerveau. On dit que, par la section de la moëlle, on irrite directement les fibres modératrices descendantes, et par action réflexe les ascendantes. Mais, comme nous avons vu que les centres modérateurs n'existent pas, nous devons chercher une autre explication; elle se présente d'ailleurs tout naturellement.

L'activité nerveuse ne se peut réduire, en dernière analyse, qu'à certaines opérations physico-chimiques s'effectuant dans le nerf. Partout où se produit une action nerveuse, il s'effectue une décomposition de la substance, qui constitue les nerfs, et cette décomposition est d'autant plus notable que l'action a été plus énergique. De sorte que le nerf, en agissant, se transforme dans son essence, et tellement que jamais il ne pourrait recouvrer son activité, s'il n'était réparé et, pour ainsi dire, refait par de nouveaux éléments; ce à quoi pourroit la circulation du sang, car le sang veineux charrie au-dehors le produit de la décomposition, et le sang artériel apporte les matériaux de la

(1) Elle a, comme dirait M. A. Bain, *plus de spontanéité*.

reconstitution. L'échange matériel, cette condition absolue de toute opération vitale, s'accomplit dans le nerf conformément aux lois chimico-physiques; par là, le nerf se restaure et devient à nouveau capable de produire le mouvement moléculaire, qui constitue son activité. Que cette activité vienne à devancer la vitesse habituelle du troc matériel, aussitôt nous sentons nos forces s'abatre, notre aptitude à agir diminuer; c'est ce qu'on appelle la fatigue. Si l'activité du système nerveux a été excessive et telle que la composition des éléments nerveux en ait été assez profondément altérée pour qu'un certain temps soit nécessaire à leur reconstitution, l'on tombe alors dans un énervement complet, dans un complet état de prostration. La syncope n'est qu'une sorte d'épuisement momentané des centres nerveux; toute activité des nerfs cesse alors. Sensibilité, conscience, pensée, motilité, tout disparaît. C'est une mort temporaire, à laquelle on échappe uniquement, parce que les battements du cœur continuent malgré tout, indépendamment des centres nerveux. Grâce à cette circonstance, la circulation sanguine peut continuer à fournir les matériaux indispensables à la reconstitution des nerfs; sans elle, la décomposition suivrait son cours; elle deviendrait irréparable, la conscience se perdrait à tout jamais; bref, ce serait la mort définitive, qui est d'ailleurs simplement la prolongation d'un évanouissement sans réveil, accompagné d'une décomposition de plus en plus profonde et rapide.

Grâce à la circulation du sang, la lassitude et l'épuisement cèdent peu à peu sous l'influence de l'échange matériel; la composition normale du système nerveux, et par suite les fonctions se rétablissent, et, pour en revenir à notre grenouille, c'est alors, et point aupara-

vant, qu'apparaît le véritable effet de la section, c'est-à-dire l'augmentation de l'action réflexe.

Dans une série d'expériences, que j'ai faites en 1863, j'ai pu non-seulement confirmer pleinement les conclusions du professeur Schiff, mais même les étendre aux nerfs périphériques ou au moins à leurs principaux troncs.

Ainsi, en irritant sur une grenouille le tronc du nerf brachial ou du nerf sciatique, j'obtenais une notable diminution de l'action réflexe par tout le corps. Maintenant, si les expériences précitées ne suffisaient pas à prouver la non-existence des centres modérateurs, on pourrait prétendre, que l'irritation du tronc se propage en haut jusqu'à ces centres, les excite, et par là provoque la dépression. Cette explication est facilement mise à néant par ce fait que la section du même nerf sciatique produit une augmentation considérable de l'action réflexe dans tout le reste du corps. Cette augmentation s'observe d'abord sur le côté opéré, puis sur les deux côtés. Nous sommes donc réduits à l'alternative ou d'admettre, que les ramifications périphériques du brachial ou du sciatique contiennent, elles aussi, un centre modérateur pour tout le reste du système nerveux, ou de conclure que l'influence modératrice du cerveau n'a rien de spécifique, et qu'elle est seulement plus prononcée, parce que le cerveau est une plus grande masse de substance nerveuse.

Ce qui précède prouve donc tout d'abord que l'irritation d'une partie quelconque des centres nerveux produit une dépression des actions réflexes, tandis que l'élimination d'une partie quelconque des mêmes centres est suivie d'une exaltation de ces actions. A cela, nous pouvons encore ajouter que *l'irritation ou l'élimination d'une partie quelconque du*

*système nerveux central ou périphérique* a pour conséquence la dépression ou l'exaltation de l'action réflexe dans toutes les autres parties du système. Il va de soi que plus la partie mise en activité ou éliminée sera considérable, plus l'effet sera apparent. Alors, toute nouvelle excitation venant frapper le système nerveux produira une réaction plus forte ou moins forte suivant le cas. Nous parlerons de tout cela en temps et lieu.

## CHAPITRE V

### FORMES DE L'ACTION RÉFLEXE

Nous avons maintenant indiqué les causes multiples et internes, qui influent sur les fonctions des centres nerveux, et nous l'avons fait avec assez de clarté pour qu'il en résulte une conviction importante, savoir qu'une fonction soumise à l'influence de tant d'agents divers, variables de nombre et d'intensité, ne peut avoir dans ses manifestations rien de déterminé, rien de constant. Dépourvue de stabilité, toujours en quête d'un équilibre insaisissable, l'action réflexe prend à chaque instant la diagonale entre les diverses forces, qui l'excitent, et durant la vie tout entière, elle oscille entre les limites d'une activité plus ou moins intense, suivant les circonstances.

Occupons-nous donc des diverses formes des actions réflexes et, pour ne pas nous fourvoyer dans l'infinie



variété de leurs manifestations, commençons par les diviser en deux séries.

Dans la première de ces séries, nous passerons rapidement en revue les actions réflexes, que notre organisme est apte à exécuter à partir de la naissance, et dont tout le mécanisme est complet, terminé et déjà prêt à agir dès la vie intra-utérine. Pour la production de ces actes, le réseau nerveux est déterminé à l'avance et bien établi au moment de la naissance par la structure générale de l'organisme. Ce sera là pour nous la série des *actions réflexes innées*.

Dans la seconde série, nous étudierons avec plus de détail l'origine et le développement des actions réflexes, que l'organisme ne peut exécuter au début de l'existence, et auxquelles il n'arrive que par un lent apprentissage. Chez le nouveau-né, ces actions réflexes sont seulement possibles; mais pour qu'elles s'accomplissent, il est besoin que les routes nerveuses deviennent praticables l'une après l'autre, afin que les irritations, nées des impressions externes, les puissent parcourir rapidement, sans obstacle, et produire leurs réactions respectives. Nous appellerons *acquises* les actions réflexes de cette série.

Le caractère commun des actions réflexes innées est une certaine constance dans leur mode de manifestation; les conditions mécaniques de leur production sont si étroitement liées à la nature intime de l'organisme, que les réactions sont inévitables et s'effectuent indépendamment de la conscience sans aucune intervention de ce qu'on appelle la volonté; parfois même, quelque grande que soit la tendance de cette volonté à les réprimer, elles ont lieu quand même. Les actions réflexes de cette catégorie étant très-nombreuses, nous nous bornerons à en décrire

deux ou trois formes spéciales, en indiquant seulement les autres.

L'irritation de la muqueuse nasale suscite dans les centres nerveux une sensation spéciale de chatouillement, qui, parvenue à un certain degré d'intensité, se réfléchit sur les nerfs moteurs. Puis on voit se dérouler, dans un ordre constant, une série plus ou moins étendue de mouvements réflexes, qu'exécutent parfois presque tous les muscles du corps. Les muscles de la face se contractent en de ridicules contorsions, la bouche s'ouvre, les muscles inspireurs se contractent aussi avec force, d'où la pénétration dans les poumons d'une grande quantité d'air. La glotte se ferme, tous les muscles expirateurs se tendent à un moment donné, alors la glotte se rouvre, l'air comprimé s'échappe avec violence par le nez et la bouche, en expulsant, chemin faisant, les substances qui irritent les narines; en même temps, le corps éprouve une secousse générale, qui met fin à la grande catastrophe de l'éternement. Ainsi, l'excitation sensible, qui commence dans la muqueuse nasale, met en jeu un grand nombre de muscles, et le repos succède à l'explosion.

L'irritation du nerf optique par une lumière trop vive se réfléchit d'abord sur les nerfs moteurs, qui, par leur contraction, resserrent la pupille. Que l'irritation augmente encore, elle se déversera sur les muscles chargés de clore les paupières, elle irritera la glandule lacrymale, d'où une plus abondante sécrétion de larmes. En s'exagérant encore beaucoup, elle mettrait en jeu les muscles rotateurs de la tête ou les muscles du bras, et alors la main se porterait devant les yeux pour les garantir d'une désagréable impression lumineuse; mais ce dernier acte appartient plutôt aux mouvements réflexes acquis.



Dans la partie postérieure de la cavité buccale, la sensation produite par le bol alimentaire, ou mieux par toute substance liquide ou solide, donne lieu à cet ensemble déterminé de mouvements compliqués, qui constituent la *déglutition*.

Que la muqueuse de la glotte, du larynx ou de la portion supérieure de la trachée soit irritée, il survient une série de profondes inspirations et d'expirations interrompues, qui se répètent jusqu'à la disparition des causes irritantes. C'est là l'ensemble des phénomènes qui constituent la *toux*.

L'impression d'un contraste, où la joie domine, provoque, proportionnellement à son intensité, une autre série de mouvements accompagnés d'inspirations et de secousses sonores ; c'est le *rire*.

Toute impression désagréable, douloureuse, excite, dans un autre groupe de muscles et d'organes, certains mouvements réflexes, qui produisent les *pleurs*, à partir des soupirs et du jaillissement des larmes jusqu'aux plus violentes convulsions et au sanglot, résultat d'inspirations spasmodiques.

La sensation générale de fatigue, d'ennui ou de sommeil provoque parfois le *bâillement*.

Un grand nombre d'irritations particulières au système nerveux, et qui sont engendrées tantôt par des altérations chimiques du sang, tantôt par des conditions locales de l'estomac et des autres viscères, nous donnent la *nausée*. Cette sensation agit d'abord sur la sécrétion des glandules salivaires et sur l'appareil de la déglutition ; puis l'irritation augmente ; elle se transmet à un ensemble fort complexe de muscles, qui compriment les organes abdominaux jusqu'à ce que le contenu de l'estomac soit violemment rejeté par la bouche ; tel est le mécanisme du *vomissement*.

Beaucoup de sensations mettent en jeu par voie réflexe les muscles expirateurs et ceux des cordes vocales, d'où naît le *cri*, dont le caractère varie suivant sa cause ; car la plainte, le gémissement, l'exclamation et le hurlement féroce de la colère dépendent toujours de la somme totale des impressions reçues par l'organisme.

Nous croyons inutile de multiplier des exemples, que chacun pourra trouver à son gré. Tout le monde comprend, qu'il se passe dans l'organisme quantité d'autres actions complexes, englobant des groupes musculaires tout entiers et qu'il est possible de suivre jusqu'à leur point de départ, c'est-à-dire *invariablement* jusqu'à une sensation locale ou générale, originelle.

En général, les actes réflexes innés sont susceptibles de modifications plus ou moins grandes ; parfois ils peuvent être retardés ; mais rarement ils sont supprimés par l'influence de la volonté, c'est-à-dire par une autre série d'impressions et d'actions réflexes, qui s'entrecroisent dans les centres nerveux. Nous traiterons ce sujet en temps et lieu.

Le mécanisme des actions réflexes innées est beaucoup plus compliqué qu'il ne le semblerait à première vue. Sans entreprendre de les décrire en détail, nous observerons seulement, que presque toutes exigent la contraction de peut-être une centaine de muscles dans un ordre préétabli et avec une énergie déterminée ; de sorte que si les traits-d'union entre les nerfs n'avaient pas été préformés dans les centres nerveux par la nature elle-même, il y aurait à vaincre des difficultés presque insurmontables, pour accorder les mouvements des divers groupes de muscles, que pourtant nous voyons agir en parfaite harmonie dès

la naissance. Mais alors ces actes réflexes passeraient dans la catégorie des *actes acquis*. Cela nous est une occasion de remarquer, que notre division des actes réflexes en actes innés et actes acquis est fictive et muable, selon la nature de l'animal examiné. Certains animaux, en effet, possèdent, à l'état inné, certaines actions réflexes, que d'autres acquièrent peu à peu dans le cours de leur vie. Il en est, qui, en venant au monde, sont déjà en état de marcher ou de nager; d'autres, au contraire, pour apprendre à coordonner les mouvements de leurs membres et arriver à une locomotion sûre et solide, ont besoin d'un intervalle de temps plus ou moins long. Mais notre but étant, dans ce travail, de nous occuper particulièrement de l'espèce humaine, nous nous en tiendrons à notre division autant qu'elle est applicable à l'homme.

Les actes réflexes acquis, bien que soumis au fond, eux aussi, à une forme constante, présentent une notable diversité dans leurs manifestations et dans les infinies combinaisons des groupes musculaires, qu'ils mettent en jeu. Cela provient de ce que les actes réflexes acquis ont pour point de départ non plus une cause unique et bien déterminée, comme les actes réflexes innés, mais toute l'immense multitude d'impressions et d'influences aptes à modifier l'organisme, les unes provenant directement du dehors, les autres indirectement suscitées au sein de l'organisme même.

L'examen de quelques-uns de ces actes suffira, nous l'espérons, à montrer leur mode d'évolution. Figurons-nous un homme possédé de l'idée d'apprendre à jouer du violon. Les premières fois qu'il tient l'instrument, son inaptitude se décèle par une certaine allure étrange et désordonnée. Comment tenir le violon, comment le fixer, comment manier l'archet? Toutes

ces choses, il les ignore absolument, et bien qu'il s'applique ardemment à suivre l'exemple du maître, il ne peut venir à bout de réussir. Au lieu de pousser l'archet en avant, il le tire en arrière; si son attention se concentre sur la main droite, la gauche demeure immobile. D'où vient tout ce désordre? C'est que, pour jouer du violon, il faut coordonner d'une manière déterminée les contractions d'un grand nombre de muscles non encore accoutumés à agir de cette façon. Sans compter que certains d'entre eux, qui, jusqu'alors, n'avaient jamais agi de concert, doivent maintenant se contracter simultanément. D'autres, au contraire, qui fonctionnaient toujours par groupes, doivent à présent se mouvoir isolément et l'un après l'autre. Les doigts de la main gauche sont particulièrement dans ce dernier cas; car, jusqu'alors, les actions réflexes les avaient fait agir tous à la fois, et voici qu'en un moment, tout d'un coup, la besogne change, il faut maintenant que chaque doigt se meuve indépendamment des autres.

Aucune des impressions précédentes n'avait donné lieu à des combinaisons de ce genre; aussi celle qui domine actuellement dans les centres nerveux ne trouve aucune voie préparée, c'est pourquoi l'excitation s'irradie de tout côté et fait contracter beaucoup de muscles qui devraient rester en repos; le visage se contorsionne, les jambes frémissent d'impatience, et l'excitation va grandissant toujours jusqu'à ce que tout à coup s'effectue enfin le mouvement désiré. A partir de ce moment, il se fera moins difficilement, et d'autant moins difficilement, que les voies de communication nerveuses seront parcourues plus souvent par l'excitation.

Pendant la première période de l'apprentissage, ce

qui préoccupe le plus l'élève, c'est la position de l'instrument, et celle des bras et des mains; quant aux particularités de l'exécution, il s'en soucie peu ou point. Bientôt, au contraire, il exercera principalement les mouvements de la main gauche, et ne fera plus attention à la manière de tenir le violon et l'archet, car les communications nerveuses, d'où dépendent les mouvements élémentaires indispensables, sont définitivement établies. Dorénavant, il suffit que l'individu soit soumis à une série d'impressions qui le poussent à jouer du violon, pour que toute la série des mouvements se déroule sans aucun effort, sans que l'attention intervienne et même sans que la conscience y prenne part : l'excitation centrale glisse, pour ainsi dire, inobservée le long de toutes les communications, qui mènent aux fibres dont le jeu est nécessaire. Ensuite, ce sont les mouvements des doigts, qui exigent un travail subtil et minutieux à chaque contraction; les voies nerveuses ne sont pas encore assez développées, l'excitation ne peut parcourir son trajet sans rencontrer des obstacles qui obstruent la route, sans s'irradier çà et là; l'effet ne répond pas aux exigences du moment, l'excitation s'accumule et l'individu est de nouveau pris d'impatience. Enfin, l'excitation trouve sa voie, les mouvements s'accomplissent; on les réitère mille et mille fois pour s'y accoutumer de plus en plus, pour désobstruer les voies nerveuses, qui agissent en commun, afin que, le cas échéant, une excitation semblable puisse les retrouver plus facilement. Au fur et à mesure que, grâce à l'action dont nous parlons, les obstacles diminuent, la préoccupation diminue pour cesser enfin tout à fait. Alors, l'acte s'accomplit machinalement; c'est une habitude belle et bien établie.

Voilà l'élève parvenu à reproduire les différents sons, que l'on peut tirer de l'instrument, à les reproduire soit isolément sous forme de gammes, soit combinés en accords, et déjà il connaît au moins les modes de succession et de combinaison typiques des notes. Il est donc préparé à affronter les notes, qui, se succédant, suivant des modes variés, constituent les divers morceaux. Pour lui, dès lors, point de position complètement neuve, point de mouvements absolument inconnus; la différence consistera dans le mode de succession des mouvements eux-mêmes, et, en même temps, dans la combinaison des divers positions isolément apprises.

C'est toujours la même série de faits. Quelle que soit la nouveauté, qui se présente, l'élève fait une pause, hésite, cherche, répète jusqu'à ce que les mouvements arrivent à s'exécuter comme d'eux-mêmes. Pour que l'élève se puisse dire vraiment maître du morceau, il faut que toute hésitation ait disparu pour faire place à une sûreté, qui tient de la machine, et c'est seulement alors que les mouvements s'effectuent sans obstacle aucun, avec la précision d'un ressort de montre, que le musicien peut se dire vraiment sûr de son fait. A partir de ce moment, il peut commencer à regarder le morceau comme un tout unique et indivisible; insouciant des particularités mécaniques de l'exécution, il modifiera l'allure, l'accent des notes et des phrases, conformément aux impressions qu'elles éveillent en lui. Il communique alors à l'exécution l'empreinte de son caractère individuel, en lui donnant la plus vive expression possible.

Mais il importe de ne pas passer sous silence les autres actions réflexes, indispensables à l'exécution musicale, et qui ont leur point de départ dans l'œil,

dans le nerf optique ; leur éducation est de tout point semblable à celles des précédentes. D'abord, l'élève n'a pas la moindre idée de ce que peuvent signifier ces points noirs placés sur des lignes horizontales parallèles ; peu à peu, on lui enseigne que chacun de ces points représente un certain son de l'instrument ; mais chaque son lui-même correspond à une position déterminée du corps, à certains mouvements particuliers de la main et des doigts. L'élève, alors, s'applique tout entier à l'étude des contractions musculaires capables de reproduire par des sons la muette image, qu'il a sous les yeux ; la vue reçoit une série de nouvelles impressions, auxquelles il faut répondre par une série de mouvements, que le nerf optique n'a encore jamais excités. Il faut du temps, et même beaucoup de temps, pour que de telles communications s'exécutent aisément et régulièrement dans les centres nerveux.

Mais ce genre d'actions réflexes n'est nullement indispensable, comme le prouvent, du reste, les aveugles et tant d'autres, qui arrivent à la plus grande habileté dans l'exécution musicale sans avoir besoin de la symbolique musicale. Pour eux, point de ces communications nerveuses dont nous venons de parler ; tandis que chez l'individu disposant pour se perfectionner de toutes les ressources de l'homme sain, il s'établit une multitude de communications qui s'impriment profondément dans la substance grise du cerveau, et d'où résulte que l'on peut jouer à première vue les plus difficiles compositions. Mais pour qu'aucune combinaison de notes ne semble plus nouvelle, pour que la vue des notes produise immédiatement une action réflexe sur les muscles convenables, il faut travailler avec une infatigable persévérance ; il semble

même douteux que l'on parvienne jamais à surmonter en courant toutes les difficultés particulières d'un morceau auparavant inconnu, et c'est seulement quand on est une fois parvenu à ce degré d'habileté où un simple coup-d'œil jeté de temps à autre suffit pour percevoir l'ensemble, c'est seulement alors que l'on peut jouer le morceau sans altérer la parfaite expression de l'idée originale, et même en le modifiant de façon à susciter chez les autres toutes les sensations qu'il éveille en nous.

Il faut noter dans les exemples précédents le fait le plus important dans l'histoire des actions réflexes acquises, c'est que les centres acquièrent la faculté de sauter les intermédiaires de la transmission nerveuse et de produire immédiatement l'effet résultant de l'impression primitive. Cette élaboration se produit en réalité très-rapidement, d'où résulte souvent, dans la plus grande partie des opérations que nous devons exécuter chaque jour, l'oubli du travail intermédiaire, grâce auquel nous avons pu arriver à la perfection actuelle. Là est la raison, qui nous empêche souvent de rapporter l'effet d'une impression extérieure à sa vraie source ; c'est pourquoi la cause primitive demeure inobservée, la conscience n'en prend plus note ; elle est oubliée à ce point que nous ne pouvons la rapprocher de son dernier effet sans en être émerveillés et stupéfaits. Que faisons-nous alors ? Nous attribuons les effets de la vraie cause éliminée comme insuffisante à la vertu spontanée de l'organisme, à ce qu'on appelle le libre arbitre. D'où vient cela ? En s'attachant de bonne foi à analyser nos actions, en travaillant à les décomposer en leurs éléments physiologiques, on parvient sans peine à retracer les états intermédiaires évidemment traversés et ou-

bliés. La vraie cause, le vrai point de départ, nous sautent alors aux yeux, et nous pouvons nous convaincre, que toutes nos actions sont des formes particulières d'actes réflexes nerveux, qui, se développant avec le cours des années et s'acheminant peu à peu vers leur perfection dernière, finissent par s'accomplir chez l'adulte inconsciemment et presque machinalement, à la manière des actes réflexes innés de la première enfance. Citons comme exemples : l'action de lire, celles de marcher, de parler, etc.

Voilà un homme adulte, qui veut apprendre à lire et à écrire. Point de différence entre son cas et celui du musicien. Il lui faudra aussi se soumettre à de longues fatigues pour imprimer dans sa mémoire les vingt ou trente sons typiques, dont se compose l'alphabet et ses plus simples combinaisons ; pour arriver à ce que la vue des lettres détermine les muscles de la langue et du larynx à reproduire les sons voulus, il faudra que notre écolier les répète longtemps. Toute combinaison nouvelle l'arrêtera et, dans son hésitation, il fera, comme d'habitude, beaucoup d'inutiles mouvements ; il ouvrira les yeux, froncera les sourcils, son visage grimacera parfois jusqu'au grotesque ; tout cela, bien entendu, jusqu'à ce que l'excitation se soit frayé un chemin facile à travers les voies nerveuses. Quand les plus étranges combinaisons de lettres sont devenues familières, quand les actes réflexes provoqués par les perceptions visuelles s'exécutent rapidement, alors les paroles naissent presque spontanément des syllabes écrites, les phrases se prononcent dans leur entier ; le premier mécanisme de la lecture est achevé. Néanmoins, l'imperfection sera encore visible, le coup-d'œil d'ensemble ne suffisant pas encore à susciter directement les mouvements

nécessaires avec la rapidité voulue et sans l'intervention spéciale de l'attention. Pour contrôler l'exactitude de sa vue, notons bien ceci, l'élève a soin de lire toujours à haute voix. Il ne saurait être satisfait à moins, et peut-être ne pourrait-il sans cela comprendre ce qu'il lit ; car, jusqu'alors, ses idées n'ayant jamais été éveillées que par des sons venant du dehors, la seule vue des mots imprimés ne suffit pas à les produire ; il lui faut les prononcer à haute voix pour les entendre. Mais, après une pratique suffisamment longue, un coup-d'œil jeté sur un mot écrit suffit pour que l'oreille reproduise *subjectivement* cette sensation, qu'occasionnaient auparavant les ondes sonores de la voix. Chacun peut observer, qu'en lisant des yeux, on entend intérieurement le son des paroles que l'on voit.

Ces sensations produites par transmission interne d'un centre sensitif à un autre, nous les appellerons dorénavant *sensations réflexes, indirectes* ou *subjectives*, ou bien encore *images* ou *représentations*, c'est-à-dire *idées*.

On comprend que le phénomène des sensations réflexes ne contribue pas peu à nous faire perdre de vue le vrai lien existant entre l'excitation primitive et l'effet mécanique, qui en dérive. Du moment qu'une impression visuelle, au lieu de se réfléchir sur les muscles, peut se propager jusqu'aux centres auditifs et y produire une sensation subjective, cette dernière constitue alors une véritable excitation de ces centres, exactement comme si elle émanait du dehors. Ainsi, elle peut éveiller les mouvements qui lui sont propres, et dans ce cas, si l'on n'a pas une très-grande habitude de s'observer soi-même, on aperçoit bien rarement le point de départ primitif, qui est, dans notre exemple, une sensation visuelle. Naturellement, cette

observation s'applique à tous les sens, qui, en s'entremêlant simultanément, arrivent par mille tours et détours à susciter des séries entières de faits complexes, de représentations, d'où dérivent ensuite des séries de mouvements coordonnés, d'actions; mais la cause première, qui a donné le branle, demeure cachée, perdue; elle échappe à la conscience; elle est oubliée, et il n'en reste nulle trace parmi les idées, qu'elles a pourtant éveillées. Ce fait et aussi le caractère oscillant, variable de la fonction réflexe favorisent éminemment l'illusion de la spontanéité de nos actions.

Indiquons encore le développement de quelqu'autre série d'actions réflexes acquises, qui agissent fréquemment dans la vie journalière.

Ce que nous avons dit de l'étude du violon, on peut le dire de l'acquisition de la parole. L'enfant naît avec l'acte réflexe inné, que nous appelons vagissement, et qui, en se modifiant, comme nous l'avons dit, produit, selon les cas, la plainte ou le gémissement, le cri de la joie et le hurlement de la colère: on peut donc dire qu'au début le premier degré du langage est comparable aux premiers essais du joueur de violon. Vient ensuite l'exécution détaillée, pour laquelle est nécessaire la répétition longue et fréquente d'actes ayant tous pour objet de débayer les voies nerveuses; la seule différence est qu'ici c'est un enfant qui agit insciemment sous l'impulsion de la nature. Quoi d'étonnant donc, si plus tard il considère ces mouvements appris, il ne sait comment, comme une prérogative particulière de son espèce, comme un don de la nature et même de la providence. L'enfant a la faculté de proférer les éléments des sons, qui, combinés ensemble, constituent le langage de l'adulte. Ce qui lui

manque, c'est seulement la faculté de les associer de façon à réveiller chez les autres la sensation subjective qu'ils représentent. Mais comme le père, la mère et toutes les personnes de son entourage travaillent sans cesse de mille manières à lui répéter les sons, à lui en signaler la corrélation avec les objets, la lacune, dont nous parlons, va se comblant peu à peu. D'abord, l'enfant ne remarque aucun rapport entre le nom et la chose; mais à force de voir une cuiller, par exemple, et d'entendre toujours en même temps le mot *cuiller*, la correspondance entre l'objet et le mot s'établit dans son esprit. Dorénavant, la vue d'une cuiller éveillera chez lui la sensation subjective, c'est-à-dire la représentation du mot, qui désigne cette cuiller, et inversement, en entendant le mot, il aura l'idée de l'objet lui-même. Reste un dernier acte à accomplir, la prononciation du mot. Ici encore, l'enfant commence à balbutier péniblement ce mot avant de le prononcer exactement, comme fait le violoniste inhabile encore à combiner les mouvements nécessaires pour obtenir un accord. Un beau jour pourtant, il arrive à triompher de l'obstacle; il prononce distinctement. Alors, tout en l'accablant de caresses, la famille l'excite à répéter; on ne lui donne l'objet que s'il le nomme plusieurs fois. Ne dirait-on pas un plan combiné, un stratagème ourdi par tout le monde pour frayer convenablement les voies nerveuses et les rendre praticables?

Il est évident que pour apprendre chaque parole, pour se l'imprimer dans le cerveau, l'enfant accomplit l'opération, que nous venons de décrire. Avant d'arriver à parler, il lui faut connaître les relations des objets avec les divers sons, il faut qu'un nombre suffisant de communications nerveuses se soient établies dans son cerveau. Mais pour que son langage acquiert

la clarté, la propriété, la précision, il est besoin d'un apprentissage aussi long que celui, grâce auquel le violoniste se rend maître des finesses de son art. La seule différence, c'est que l'enfant apprend à jouer d'un instrument, qui fait partie de son propre corps. L'art de bien s'exprimer ne s'obtient presque jamais avant l'âge adulte, et sa plus ou moins grande perfection dépend toujours de circonstances au milieu desquelles la vie s'est écoulée, de l'éducation et de la capacité de l'individu.

Encore un exemple. Il a trait à une série de fonctions très-simples en apparence, justement parce que nous les apprenons à une époque dont nous ne conservons aucun souvenir. Il s'agit des actes de la préhension et de la marche. Sans cesse, les membres de l'enfant sont agités de mille mouvements désordonnés, qu'il est absolument incapable d'adapter aux circonstances. Ce qui lui manque, ce n'est pas la faculté d'exécuter chaque mouvement isolé, c'est l'*idée-image* de l'ensemble des contractions, qui, pour se développer, a besoin d'expériences répétées, de nouveaux efforts succédant toujours à de nouvelles observations. Voici à peu près comment se passent les choses.

Pour peu que le nouveau-né soit affecté par des sensations désagréables, il crie, pleure, agite les bras et les jambes; il agit de même pour les sensations agréables, puisqu'il s'agite en riant et en criant de joie. Voilà les seuls actes réflexes innés, dont ses membres soient susceptibles. Mais les sens, continuant à se développer, transmettent au cerveau les impressions de couleur et de lumière, qui affectent agréablement l'enfant, fixent ses regards et son attention, éveillent une multitude de mouvements, qui tous ont

pour but de s'emparer de l'objet remarqué. Peu à peu, l'on apprend à étendre les bras vers cet objet; mais l'irrégularité, l'incertitude des mouvements font que l'on y réussit rarement. La main, habituellement fermée, ne sait ni s'ouvrir, ni se fermer à propos. Pour que l'enfant arrive à saisir les objets désirés, il faudra qu'on lui ait mis dans la main quelque chose, qui lui plaise, et que lui-même, après des essais répétés, soit parvenu à fermer et à ouvrir les doigts en temps utile. A partir de ce moment, toutes les fois que s'éveillera un désir, les actes réflexes se produiront d'eux-mêmes, le bras s'étendra, la main s'ouvrira et se fermera au moment opportun, presque en dehors du concours de la conscience, qui influera seulement sur l'ensemble de l'action, sur la direction particulière de cet ensemble, conformément aux circonstances. Bientôt, notre enfant tiendra dans sa main, à l'occasion, même les objets qui ne lui seraient pas agréables au moment même; mais alors, c'est que dans son cerveau s'est construit tout un système d'expériences faites, de réminiscences, de motifs et d'images, qui, en se coalisant, surmontent toute répugnance et décident l'enfant à saisir l'objet même, qu'il aurait laissé sans cette influence. Mais pour revenir à notre exposition, sans intervertir l'ordre des idées, nous dirons qu'il ne suffit pas à l'enfant de savoir *tenir* l'objet, qu'on lui a mis dans la main; il veut l'aller chercher, au besoin, quand il est hors de la portée de son bras. Que faire alors?... « Tout ce besoin est un sentiment pénible, dont l'être sentant cherche à se délivrer; à peine connaît-il le moyen de le faire qu'il se hâte d'en user. L'idée de ce moyen s'associe alors à celle du besoin. Aussitôt le procédé découvert, dès que le besoin renaît, la mémoire retrace l'idée du moyen ou de l'objet



qui apaise le même besoin. L'idée de l'objet devient alors une idée intéressante. Elle procure un mouvement capable d'amoinrir le sentiment du besoin; mais ce sont là seulement une jouissance et une satisfaction imaginaires; car ce mouvement est trop faible pour effacer celui du besoin. Celui-ci continue donc à aiguillonner. Par conséquent, l'âme est poussée à rechercher la sensation effective ou l'objet réel, susceptible de produire la sensation, qui procurera le calme. Voilà le désir, voilà la recherche suivis de tous les actes du pouvoir exécutif humain nécessaires à la poursuite de l'objet désiré (1). » Mais à force de se tourner et retourner de toutes les façons imaginables; l'enfant change de position et de place tant de fois qu'il arrive, peu à peu, à ne plus méconnaître la relation existant entre ses mouvements et la direction, la distance de l'objet, dont il a envie. Les diverses manières de diriger les membres et tout le corps vers une direction déterminée s'impriment dans la mémoire, c'est-à-dire que les communications nerveuses entre le centre visuel et les centres moteurs des extrémités vont en se facilitant toujours et finissent par s'établir définitivement. Alors les mouvements réflexes de la jambe et du bras s'ordonnent de façon à produire le mouvement général conforme au but actuel. Cela est si vrai que, pour se mouvoir, l'enfant se sert d'abord de ses quatre membres, puis des jambes seules, et la coordination des mouvements se développant sans cesse, notre enfant, qui, hier, marchait à peine, est aujourd'hui capable de courir; son pas devient sûr et solide, et les impressions, qui suscitent l'acte réflexe, ne font, en se combinant, se déroulant, s'entremêlant, que

(1) Romagnosi, *Introd. à l'Etude du droit universel*, § 414.

diriger, ralentir ou accélérer l'allure de l'action provoquée.

Maintenant que voilà connus le mécanisme de l'action réflexe, les accidents auxquels sont sujettes ses manifestations et quelques-uns de ses types principaux, nous avons, pour ainsi parler, la toile sur laquelle chacun de nous passe sa vie à dessiner la vivante image de sa personnalité, le thème commun que chacun varie à l'infini. Examinons les causes de cette variété.

## CHAPITRE VI

### CONDITIONS QUI DÉTERMINENT LA FORME ET L'ÉNERGIE DES RÉACTIONS DANS LES CAS PARTICULIERS

Tout d'abord, il est évident que la condition fondamentale, déterminant le mode de réaction d'un être vis-à-vis des impressions externes, est simplement l'organisation de cet être lui-même. Le règne animal tout entier est la démonstration de cette théorie; car l'histoire naturelle nous enseigne, que chaque animal réagit contre les impressions du dehors conformément à son organisme, ou mieux que l'organisme spécial de tout être vivant entraîne une forme particulière de réaction. Souvent une différence de structure, en apparence minime, produit une grande diversité dans les réactions et même en crée d'absolument opposées. Prenons deux animaux de la même classe, deux oiseaux, la poule et le canard. Faisons en sorte que



chacun de ces deux animaux couve les œufs de l'autre. Alors chacun des petits aura son organisation propre ; mais la marche, la course sont des combinaisons innées de mouvements réflexes, communs à tous.

La poule sera suivie des canetons et ne tardera pas à s'impatienter de leur lenteur ; la cane accompagnera les poussins et sera stupéfaite de leur agilité. Mais quelle ne sera pas l'épouvante de cette pauvre poule, quand elle verra ses petits se jeter à l'eau et s'éloigner, tout gaillards, à la nage ? C'est là vraiment une *idée innée*, que la poule n'attendait en aucune façon de sa lignée ! Tourmentée, anxieuse, elle court çà et là appelant les petits dans sa langue, mais sans résultat : l'action réflexe est inexorable comme celle des plantes. D'autre part, la cane, croyant faire à ses petits le plus grand plaisir du monde, les mène à un étang, et là, gonflant son poitrail non sans fierté, elle leur donne l'exemple en se jetant à l'eau la première ; mais elle a beau faire des tours et des détours, exécuter les plus belles prouesses natatoires, les faux canetons restent tout ahuris et n'entendent rien : indignée de leur couardise, la cane revient, les excite et châtie de force coups de bec les plus rétifs. Temps perdu ! Pauvre cane, quoi que tu fasses, tu ne changeras jamais leur organisation et ne réussiras point à créer des communications nerveuses étrangères à leur nature. Quel enseignement pour les mères de famille !

Ce phénomène est tellement typique, qu'il est presque inutile d'insister plus longtemps. Pourtant comme cette différence de coutumes, alors que faisaient défaut les connaissances physiologiques, a donné naissance à une doctrine métaphysique trom-

peuse et funeste, à la croyance à *l'instinct*, cette entité aussi fictive et illusoire que le prétendu libre arbitre, nous ne croyons pas inutile de réduire cette idée à sa plus simple expression et de l'exprimer en langage physiologique. Disons donc que la dissemblance entre l'instinct des canetons et celui des poussins est simplement une différence dans leur structure organique, d'où il résulte que l'impression visuelle de l'eau attire et séduit les uns, tandis qu'elle éloigne les autres. De là, la diversité des mouvements réflexes et même des réactions opposées. Le caneton a en plus que le poussin un acte réflexe inné, celui de la natation, qui ne se formera jamais chez le poussin.

Veut-on encore un autre exemple tiré d'une classe animale plus élevée dans la hiérarchie, celle des mammifères, où se trouve l'homme. Considérons un herbivore et un carnivore, une brebis et un loup. Laissons-les tous deux jeûner pendant quelques jours ; alors, la sensation de la faim excitera chez l'un et l'autre le cri, un des actes réflexes innés, qui revêtira non seulement la forme propre à l'espèce, mais encore celle du genre de la sensation. Le loup poussera des hurlements féroces, la brebis des gémissements plaintifs. Que l'on offre de la viande à la brebis et de l'herbe au loup, rien ne sera changé : l'herbe n'éveille chez le loup la représentation de rien de comestible. En effet, l'organisation du loup est telle, que l'impression visuelle et olfactive de l'herbe parvenue et perçue dans son cerveau n'y produit aucun mouvement affectif *intéressant*, n'y trouve et n'y réveille aucune tendance à agir dans un sens déterminé, et, par suite, ne se réfléchit en aucune façon sur les muscles qui président à la manducation. Même effet de la viande sur la brebis, qui daignera à peine la regarder. [Chacun des

deux animaux se laisserait mourir d'inanition, plutôt que d'user des aliments de l'autre. Laissons ces animaux libres et en présence; aussitôt les mouvements réflexes excités chez la brebis décéléreront son épouvante et son désespoir: ses organes moteurs feront des tentatives de fuite, tandis que la joie et la férocité du désir se peindront dans l'attitude du loup: fondre sur la brebis, la mettre en pièces et la dévorer, telles seront les conséquences mécaniques des sensations éveillées chez lui.

Certes, dira-t-on, puisque les yeux du loup sont tout différents de ceux de la brebis, puisque dans le cerveau du loup les communications nerveuses et les représentations sont aussi tout autres, puisque son tube intestinal est spécialement adapté à la digestion de la viande, enfin pour une infinité d'autres raisons, qui toutes, pourtant, sont anatomiques et purement matérielles, il ne pouvait agir autrement, il devait agir ainsi. Ce sont bien là, en effet, les causes de la diversité des mœurs chez le loup et chez la brebis. Gardons-nous donc bien de jamais employer le mot *instinct* pour désigner quelque chose d'indépendant de l'organisation, une entité spéciale gouvernant et régissant l'organisme. Cette expression tient seulement lieu d'une périphrase: elle indique l'ensemble particulier de réactions ou d'effets mécaniques produits par les impressions extérieures dans une organisation déterminée.

Il y a entre chaque partie d'un animal et l'ensemble de son organisation un rapport si constant que, pour nous former une idée suffisamment exacte des réactions d'un animal, que ces réactions soient innées ou acquises, il n'est pas besoin de connaître entièrement l'animal. L'étude minutieuse d'une de ses parties,

nous permet de prévoir comment l'animal se conduirait, étant donnée une série déterminée d'impressions. Les dents, par exemple, montrent clairement si l'animal appartient aux carnivores ou aux herbivores; car il y a rapport constant entre la forme, le nombre, la disposition des dents et la conformation de l'estomac, des intestins, des extrémités, des organes des sens et des centres nerveux. Etant donnés tel ou tel nombre, telle ou telle disposition des dents, l'on peut conjecturer non seulement que l'animal est un herbivore, mais même qu'il est aussi ruminant. Etant bien sûr, alors, de connaître la structure particulière de son estomac et de ses divers organes, l'on pourra esquisser sur le champ le tableau de ses habitudes. Si l'animal est carnivore, une certaine forme de dents pourra indiquer le type canin; nous en conclurons que jamais il n'aura de griffes rétractiles, qu'il chassera, qu'il se défendra d'une façon toute particulière, qu'il sera moins courageux, moins féroce, plutôt sociable et polygame. Une autre forme dentaire indiquera le type félin, et nous en pourrons déduire toutes les propriétés inhérentes à ce type, les griffes aiguës, le courage indompté, les mœurs solitaires et la fidélité conjugale.

Des exemples précédents ressort évidemment l'influence, qu'exerce l'organisation sur la manière, dont l'animal se doit comporter suivant les circonstances. Mais entre ces cas extrêmes existent beaucoup de cas intermédiaires, et plus les demi-teintes sont délicates, plus il devient difficile de les apprécier convenablement. C'est pourquoi les effets nous paraissent en disproportion avec leurs causes. Pourtant, si nous remarquons que plus est grand le nombre des facteurs qui concourent à la formation d'un produit, plus est importante la plus minime différence dans le plus petit

de ces facteurs, il devient alors évident que l'action réflexe, étant de tous les phénomènes celui qui exige le plus grand nombre d'actions concomitantes, une différence en apparence insignifiante dans l'une quelconque de ces conditions, par exemple dans l'organisation, dévie tellement toute la marche ultérieure du phénomène, lui imprime un caractère si particulier, le conduit à un résultat mécanique si différent, qu'il semble d'abord impossible de découvrir l'enchaînement entre la cause et l'effet. En réalité, dans beaucoup de cas, la particularité de structure, qui sert de point de départ à une différence souvent radicale dans toute la série des effets mécaniques, ne peut se découvrir que fort difficilement, et, parfois, elle reste inaccessible à nos recherches. Comme il nous en coûte de confesser notre ignorance touchant ces causes et notre impuissance à les découvrir, nous recourrons de nouveau à la grande panacée contre les obstacles ardu de l'observation et de l'expérimentation, à l'expédient métaphysique de *l'initiative individuelle*, c'est-à-dire du libre arbitre, auquel nous attribuons ce qui, en réalité, dépend de modifications particulières imprimées aux réactions des êtres vivants par les conditions spéciales de leur organisation.

Au lieu d'exemples tout à fait dissemblables, et pris çà et là, comme nous les avons pris jusqu'ici, choisissons-en un connu de tout le monde et très-propre à mettre en relief l'influence des différences les plus minces, l'exemple du chien.

Les diverses races canines, quelque multiples qu'elles soient, sont pourtant séparées seulement par de très-légères différences anatomiques; ce sont plutôt le caractère général, la physionomie de l'ensemble, telle ou telle forme plus accusée tantôt d'une partie

du corps, tantôt de l'autre qui caractérisent la race. Pourtant quelle variété de penchants, d'aptitudes intellectuelles entre un terre-neuve et un chien de berger, entre un épagneul et un chien braque? Personne n'oserait mettre en doute que de telles dissemblances soient intimement et nécessairement liées à des particularités de structure propres à chaque race, quand bien même il serait impossible de déterminer laquelle de ces particularités est l'essentielle, la primitive, celle qui occasionne toutes les autres. Quel est, en effet, le caractère spécial du barbet? Son poil est long et bouclé, son museau plus court que celui du lévrier, son flair moins délicat que celui du chien de chasse, ses jambes sont plus longues que celles du boule-dogue, ses doigts moins palmés que ceux du terre-neuve, etc.; pourtant l'on ne saurait dire laquelle des modifications anatomiques mentionnées ci-dessus donne l'empreinte à toutes les parties du corps, aux organes abdominaux, thoraciques et céphaliques. Un vrai barbet doit avoir *toutes* ces particularités, aucune ne suffirait isolément, même elles seraient toutes insuffisantes, si l'une d'entre elles faisait défaut. L'ensemble seul peut caractériser l'espèce, la variété, l'individu; c'est de l'ensemble que provient la dissemblance des habitudes, des mœurs, de ce qu'on appelle *l'instinct*.

Pour bien montrer au lecteur combien la plus légère différence dans un organe modifie plus ou moins tous les autres et, par suite, leurs fonctions, nous citerons encore un exemple de variation anormale. Il y a chez les chats une liaison étrange entre la couleur du poil, celle des yeux et les propriétés de l'ouïe: les chats tout à fait blancs et ayant les yeux bleus sont complètement sourds; l'oculiste Sichel et le pro-

fesseur Schiff ont confirmé le fait par des observations nombreuses, jusqu'à présent sans une seule exception. Or, *à priori*, quoi de plus paradoxal que ces mutuels rapports du pelage, de l'iris et de l'ouïe. Si le fait n'avait été fortuitement découvert, qui l'eût jamais imaginé? Et qui sait combien d'autres faits analogues sont encore inconnus? Naturellement, il n'est pas une seule conformation spéciale de l'organisme, qui n'imprime à tout l'être un caractère particulier. Certes, un chat atteint de surdité n'a presque plus rien du chat : quelle providence pour les souris! En attendant, le pauvre chat, réduit à se procurer, au lieu du gibier accoutumé, la maigre pitance que lui peuvent fournir la vue et l'odorat, devient un larron impénitent, à proprement parler, un être *immoral* et en même temps malheureux, incapable de satisfaire aux besoins de la vie sans s'exposer à des périls d'autant plus inévitables, qu'il en est moins averti. S'il n'était un animal domestique, s'il devait se nourrir uniquement de sa proie, certainement sa surdité le réduirait promptement à mourir de faim ; et voilà pourquoi de telles anomalies sont beaucoup plus fréquentes chez les animaux domestiques que chez les animaux sauvages : telle est l'économie de la grande loi de la sélection naturelle.

Comme on le voit, c'est là un cas extrême. Mais n'est-il pas naturel de penser, que de tels phénomènes se reproduisent et exercent une grande influence, tout en revêtant des formes moins visibles? Qui empêche de supposer qu'un chat ayant le poil un peu moins blanc, les yeux un peu moins bleus, tout en n'étant pas absolument sourd, a du moins l'oreille dure? Des gradations de cette sorte, en apparence insignifiantes, peuvent exercer et exercent, en effet, une influence

notable sur le résultat final. L'exemple suivant est fort important.

Le professeur Schiff, ayant sectionné le nerf olfactif sur quatre petits chiens nouveau-nés, observa leur développement durant plusieurs mois. D'abord, ils ne savaient pas trouver les mamelles de leur mère; il fallait leur introduire le mamelon dans la gueule, et alors, affamés qu'ils étaient, ils suçaient avec une telle violence, qu'ils se détachaient de la mère et recommençaient à chercher, çà et là, essayant de têter les oreilles et les pattes maternelles; aussi se nourrissaient-ils mal, et le professeur fut obligé de les alimenter artificiellement. Plus tard, ayant appris à boire tout seuls du lait dans un vase *blanc*, quand on leur présentait ce vase vide, et à côté un vase de *couleur sombre* contenant du lait, ils couraient au vase blanc, y plongeaient le museau, cherchaient, gémissaient, mais sans s'approcher du vase de couleur obscure. Ils préférèrent le lait à tout autre nourriture beaucoup plus longtemps qu'il n'est de règle. Il fallut leur enseigner peu à peu, au moyen de bouillies de plus en plus consistantes, à manger du pain et de la viande. Jamais ils ne mangeaient les aliments froids et secs, et leur prédilection pour les corps humides et tièdes était telle, qu'ils léchaient et mangeaient leur urine et leurs excréments, quand par hasard ils se retournaient en temps opportun. Après avoir donné beaucoup de détails intéressants, le professeur termine ainsi sa description : « Pour montrer l'importance de l'odorat dans l'économie du chien, je dirai encore, que le quatrième petit chien, celui que je gardai le plus longtemps, suivait volontiers l'homme en général, sans pourtant me montrer aucune préférence, quoique toujours je l'eusse nourri moi-même. Il me parut qu'il appréciait

les hommes suivant leur taille, et se sentait plus attiré vers les plus petits ; il était bien disposé pour tous les bambins. »

Où est l'amour du chien pour son maître, la fidélité du compagnon de l'homme ? Où sont tant d'attributs intellectuels du chien, ses belles qualités morales, etc. ? Tout cela a été détruit par la section d'un nerf ou plutôt ne s'est pas développé après l'opération. Or, si les propriétés intellectuelles et morales étaient d'essence immatérielle, ne serait-ce pas de leur part une singulière docilité que de faire dépendre aussi complètement leur développement et leurs manifestations de l'état matériel du corps, que de renoncer à tous leurs caractères distinctifs, c'est-à-dire à leur propre existence, pour un trouble imperceptible survenu dans une partie de ce corps ? Ce serait là vraiment une *indépendance* peu enviable.

Or, il importe peu que ce défaut d'odorat résulte ou non d'une opération ; il peut très-bien dépendre d'une difformité congénitale. Peu importe aussi qu'il soit ou ne soit pas complet ; il suffit que l'odorat soit moins délicat que d'ordinaire. En fait, il est évident que les caractères principaux des habitudes et des mœurs canines se développent précisément en raison de la perfection plus ou moins grande de l'odorat. Evidemment chez l'homme, comme chez les autres animaux, il existe de nombreuses corrélations encore inconnues entre les différentes parties de l'organisme. Qui oserait nier que de telles particularités occultes de structure ne soient pas la vraie cause des habitudes générales des individus, des tempéraments, des dispositions, de la sensibilité, de l'impressionnabilité et, par suite aussi, de la manière de penser, de vouloir et d'agir ? Sans doute, si les fils, qui relient les organes,

étaient plus visibles, nous serions plus avancés en psychologie, et nous pourrions peut-être prévoir, à la seule inspection de l'organisme, les *tendances morales*, comme nous le faisons en réalité dans beaucoup de cas plus simples pour les animaux.

En résumé, nous sommes en droit de déclarer définitivement, que la condition première, d'où dépend la manière d'agir d'un animal ou d'un homme, consiste dans son organisme individuel (1). Peut-être objectera-t-on, qu'il ne suffit pas d'avoir une même structure pour réagir toujours de la même manière, par suite d'impressions évidemment identiques, mais cette objection est fondée sur une erreur : premièrement, quand même deux individus sembleraient avoir exactement la même organisation, il ne serait pas pour cela facile de prouver qu'ils l'ont réellement. Que l'un des deux ait les organes des sens un peu plus sensibles que l'autre, l'odorat plus fin, la vue plus pénétrante, et naturellement les impressions qu'il recevra agiront autrement sur lui et le feront réagir différemment. Les conditions, qui semblaient identiques en réalité, ne le sont pas ; car les deux individus perçoivent diversement. Conséquemment, quelque identique que puisse sembler l'organisation des deux individus, elle ne le sera presque jamais assez pour déterminer l'identité de leurs actes réflexes en face d'une même cause d'excitation.

Pourtant, malgré l'erreur, l'objection a beaucoup

(1) Les premières circonstances qui communiquent une certaine direction au cœur humain sont celles dérivant de *l'être physico-moral*. Les besoins, les plaisirs, les douleurs, les appétits déterminés par l'organisation de l'homme, sont les conditions premières qui engendrent les affections de son cœur. (Romagnosi, *Genesi*, etc., § 514.)

de fondement. Et, en effet, comment se fait-il que le même individu puisse, d'un instant à l'autre, répondre par des réactions différentes à la même impression? Comme il n'y a dans ce cas nulle différence d'organisation, il s'ensuit qu'il faut invoquer une autre cause de la diversité du mode d'agir d'un individu donné. Les actes réflexes, que l'organisation rend possibles et dont la sensation, directement ou indirectement produite par les impressions extérieures, est le moteur mécanique, sont donc modifiés par d'autres conditions qu'il convient de mettre en lumière.

En continuant à examiner le cas d'une diversité dans les réactions, avec une apparente identité d'impressions, nous trouvons la seconde des conditions, qui déterminent la manière d'agir d'un individu, *c'est l'état dans lequel un excitant externe trouve le système nerveux* au moment où il s'en empare. N'avons-nous pas vu, en effet, que l'activité du système nerveux dépend essentiellement de sa composition chimique, à tel point que la moindre altération dans la composition nerveuse entraîne nécessairement une différence notable dans la transmission nerveuse, dans l'excitabilité et dans l'impressionnabilité des centres, et, par suite, dans tous les effets mécaniques de leur activité? J'ai déjà décrit les deux cas extrêmes, qui montrent l'influence d'une altération dans la chimie nerveuse due à l'introduction de substances étrangères dans l'organisme. A peine mélangés au sang en quantité suffisante pour altérer la composition du système nerveux, le curare et la strychnine entrent en action, et nous avons fait observer, que toutes les substances introduites dans l'organisme exercent sur le système nerveux des influences semblables, bien que moins prononcées. Nous voici encore en face d'une de ces séries

d'intermédiaires, qui se peuvent difficilement évaluer avec exactitude.

Personne ne saurait mettre en doute l'influence exercée sur notre manière de penser et d'agir par des substances telles que le vin et l'opium. L'opium, quelques autres narcotiques, et parfois le curare lui-même, administrés à petite dose, agissent comme excitants, c'est-à-dire rendent le système nerveux plus impressionnable, d'où il résulte que, dans ce premier degré d'intoxication, les impressions sont perçues avec une vivacité plus grande. En outre, les sensations directes et réflexes, excitées par ces impressions sont plus nombreuses et plus rapides; elles forment mille nouvelles combinaisons, où les sensations suggestives prédominent sur les impressions réelles, d'où résultent des groupes de représentations dénommées illusions, imaginations, hallucinations. L'effet en est une série d'actions réflexes (paroles et actes) plus ou moins incohérentes; c'est le résultat mécanique du désordre interne, et ces actions n'ont aux yeux de l'observateur aucun rapport avec les circonstances, au milieu desquelles se trouve l'individu empoisonné. Tels sont encore les effets du vin, de l'alcool, de l'eau-de-vie, pris à dose ordinaire; mais que cette dose excède les limites convenables, alors les narcotiques, aussi bien que les spiritueux, altèrent la composition du système nerveux au point que son excitabilité diminue, que ses fonctions s'exécutent incomplètement et avec une plus grande lenteur. A mesure que la dose s'élève, l'individu tombe peu à peu dans un état d'insensibilité, de pesanteur et de prostration complète, durant lequel les actes physico-chimiques du troc matériel éliminent les substances étrangères, soit en les excréant simplement, soit en les décomposant préalablement.

A mesure que le sang va recouvrant sa composition normale, le système nerveux retrouve aussi la sienne, et ses fonctions se rétablissent peu à peu. Les substances dont l'usage est le plus fréquent, comme le café et beaucoup d'autres, exercent aussi une influence plus ou moins notable sur le système nerveux, et par suite sur la sensibilité, la pensée et les actions ; il n'y a pas jusqu'au bouillon, à l'eau froide, qui n'aient leur part dans ces influences multiples. M. Rambasson dit, à propos du café, que, pour l'expérimenter, il s'est placé dans les conditions les plus favorables, qu'il avait renoncé à l'alimentation habituelle, et s'était astreint à la plus minime quantité possible d'aliments très-simples.

« Parfois, dit-il, je suis resté à jeûn environ quarante heures sans prendre aucune nourriture solide ou liquide, sauf des pilules gommeuses, afin d'avoir l'estomac complètement vide, de telle sorte qu'aucune influence contraire ne put neutraliser l'effet de l'aliment, que je me proposais d'expérimenter.

« Si je prenais alors une certaine quantité de café fort, lentement, à petites gorgées, je sentais à l'instant s'opérer en moi un changement surprenant. Mes sens s'éteignaient et mon intelligence prenait un développement insolite. Je cessais d'être communicatif, pour devenir froid et maussade ; en un mot, je revêtais un caractère et des instincts tout à fait contraires à ma nature. En compensation, mon intelligence travaillait sans fatigue et presque malgré moi.

« Si je demeurais longtemps dans cet état, mon esprit devenait incapable de produire, mais restait, comme mon corps, dans un état de perpétuelle agitation. Si je voulais dormir, je parvenais seulement

« à une sorte de somnolence, sans perdre la conscience de moi-même. En un mot, je n'étais plus que mouvement et intelligence, quoique mes pulsations fussent assez faibles et que le nombre en fut diminué. Si je prenais alors un peu de nourriture et de bon vin, le calme revenait, je sentais toutes mes forces prendre une nouvelle direction et se transformer en sensibilité et sentiments ; si alors je relisais ce que j'avais écrit ou si je me remémorais ce que j'avais pensé sous l'influence spéciale du café, j'étais surpris d'avoir eu des pensées d'un caractère si particulier, et pourtant, en les écrivant, elles m'avaient semblé tout à fait naturelles.

« Sous l'influence du vin, l'effet est tout opposé. L'on devient somnolent, porté au repos, l'intelligence cesse d'agir, en un mot l'on n'est plus que sensibilité et sentiment. »

Citer d'autres exemples serait inutile ; chacun les pourra multiplier sans peine ; mais il nous faut encore examiner les altérations, qui peuvent naître dans l'organisme lui-même, et dont j'ai déjà décrit les types extrêmes ; je parle de l'état dans lequel est placé le système nerveux par un état de nutrition plus ou moins parfaite due à une fatigue ou à un épuisement plus ou moins profond. On a vu, que l'élimination d'une partie quelconque du système nerveux implique un accroissement de l'action réflexe, et qu'une forte irritation d'une partie, quelle qu'elle soit, de ce système entraîne une diminution de l'action réflexe. Maintenant, pour obtenir des réactions plus vives, il suffit que, pour une cause quelconque, une partie du système nerveux, d'ordinaire active, demeure momentanément *inactive* ; il suffit même que son activité soit simplement diminuée ; les centres nerveux ne recevant plus



alors les irritations que leur transmettait cette partie, leur travail décroît, ils ont plus de matériaux disponibles. Quel que soit alors l'excitant qui les ébranle, il trouve un champ d'activité plus ouvert, et produit une multitude de sensations directes et réflexes suivies d'une série de réactions, qu'il n'aurait pas déterminées sans cela. Quand nous voulons, par exemple, penser à quoi que ce soit, c'est-à-dire donner un libre cours aux sensations subjectives, produites en nous par le mouvement moléculaire de la masse encéphalique, et qui se succèdent tour à tour, que faisons-nous? Nous détournons les yeux des objets environnants, surtout quand, par leur coloris, par leur forme, ils pourraient attacher sur eux notre regard, et s'il ne nous suffit pas d'arrêter notre vue, de propos délibéré, sur un point déterminé, alors nous fermons complètement les yeux. Si, dans cet état, le bruit de la rue nous importune encore, nous fermons les fenêtres et, si tout cela est insuffisant, nous nous bouchons les oreilles. Pourquoi toutes ces précautions? Evidemment, pour mettre autant que possible dans l'impuissance d'agir le nerf optique et le nerf acoustique, pour *délivrer* par ce moyen les centres nerveux des excitations externes que ces nerfs leur aurait transmises, et concentrer l'activité tout entière de ces centres sur les excitations subjectives. Notre assertion trouve dans le rêve sa plus solide confirmation. Le sommeil rend successivement inactifs tous les sens; à mesure que diminuent les impressions extérieures, les sensations subjectives prévalent, elles éveillent des groupes d'images plus ou moins étroitement liées aux impressions précédemment reçues. Alors l'imagination exerce sans contrôle son pouvoir anarchique; car les vraies impressions externes font défaut, elles, dont l'office est de diri-

ger l'activité cérébrale, comme les rails dirigent le train. Dans le sommeil profond et complet, la substance grise des hémisphères cérébraux suspend aussi son labeur; alors cessent tous les actes réflexes, quels qu'ils soient, et quand nous disons que notre sommeil a été complet, nous voulons dire qu'il a passé comme un éclair, sans le moindre rêve, depuis le moment où la conscience s'est évanouie jusqu'à celui de son réveil simultané avec le rétablissement des fonctions des sens. Alors, les impressions réelles, concrètes, dispersent les impressions subjectives et finalement les abolissent. Mêmes phénomènes dans l'état de veille; moins nous recevons d'impressions externes, plus les sensations internes se manifestent efficacement.

Mais, pour obtenir une diminution dans la sensibilité et dans l'énergie des réactions, il est inutile que l'irritation d'une portion du système nerveux soit poussée à son extrême limite, au point de produire un abattement complet. Qu'une irritation soit assez forte pour être perçue, elle occupe alors, *ipso facto*, une partie de l'activité du système nerveux, qui en devient moins accessible à tout autre irritation tant que dure la première. Ainsi, par exemple, quand la vue d'un objet quelconque nous préoccupe fortement, nous sommes moins facilement distraits par une impression auditive; que si notre attention est captivée par une lecture, un morceau de musique, à peine remarquons-nous ce qui se passe autour de nous; on peut aller et venir à notre insu. Or, la formule physiologique de ces phénomènes se réduit en substance à ceci: — Quand une impression quelconque, pourvu qu'elle soit perçue, met en jeu le système nerveux, plus la tension qui en résulte est forte, moins le sys-



tème nerveux peut être ébranlé par les impressions qui surviennent à ce moment.

On peut citer à l'appui de cette loi nombre d'exemples familiers à tout le monde : une personne est-elle vraiment préoccupée et absorbée, il faut l'appeler à haute voix et à diverses reprises ; telle appellation, telle injure, telle nouvelle, qui, dans un autre moment, l'auraient vivement frappée. passent alors inaperçues. Pour produire un effet convenable, il faut que la nouvelle impression soit beaucoup plus énergique que d'habitude ; elle doit être assez forte pour enrayer le mouvement moléculaire, qui a momentanément envahi les centres nerveux, et pour lui imprimer une autre direction.

Est-on sous l'empire d'une impression quelconque, directe ou subjective, on supporte alors certaines pressions, certaines démangeaisons, qui, à l'état de repos, auraient suscité une vive inquiétude et poussé à réagir. Un homme, qui se bat et est monté au paroxysme de la colère, s'aperçoit à peine des coups, qui pleuvent sur lui et qui, sûrement, lui auraient semblé fort douloureux, s'il se fut trouvé dans son état de calme habituel. — Quelle que soit la cause de la préoccupation, les phénomènes sont toujours les mêmes, et ici aussi il s'agit de demi-teintes fugitives, de variations, qui, en elles-mêmes, semblent insignifiantes et qui, pourtant, grâce à la multitude des facteurs en jeu, conduisent à une déviation complète de l'effet mécanique final.

Nous sommes pourtant loin d'avoir épuisé toutes les circonstances, qui concourent sans trêve à modifier les conditions du système nerveux et à imprimer à ses réactions une tendance particulière. Mais, pour ne pas outre-passer les limites que nous avons fixées à ce

travail, nous nous bornerons à signaler le point suivant, brièvement, malgré sa très-grande importance. Les impressions externes, reçues par les sens, sont plus ou moins violentes, profondes, durables, selon le caractère de l'individu. L'altération, que toute impression engendre dans les centres nerveux, n'est pas toujours fugitive, souvent elle survit à la sensation et, loin de s'effacer, persiste un certain temps, parfois demeure en permanence. Il ne suit pas de là que les images, suscitées dans le principe, persistent aussi. S'il était possible que le système nerveux cessât tout à coup de recevoir les impressions externes et continuât malgré cela à agir, peut-être alors resterait-il sous la perpétuelle domination des dernières impressions reçues, qui dérouleraient à l'infini leurs combinaisons ; mais ce n'est pas ce qui a lieu normalement ; le système nerveux continue à être ébranlé par une série ininterrompue d'impressions, dont chacune lui imprime une impulsion diverse, d'où il résulte, que le mouvement moléculaire, ayant sa source dans l'impression précédente, est étouffé et reparaît seulement alors que les voies nerveuses se rouvrent, que le poids des impressions sur les nerfs est allégé, ou alors que l'une des impressions actuelles provoque une altération semblable à celle qui jadis a été mise à l'écart. Une image a-t-elle duré un certain temps ; elle en engendre une autre, semblable ou dissemblable, d'où résulte soit une série d'images entièrement nouvelles, soit le retour à l'image primitive, si celle-ci a conservé sa prédominance. Griesinger dit à ce propos : « Cela est très-évident, par exemple, dans les cas où, au milieu d'images tristes, ayant une cause externe, il en surgit tout-à-coup d'autres tout opposées et tout-à-fait ridicules. Le fait de l'origine subjective des images est

d'ailleurs un des plus généraux dans la vie intellectuelle. C'est l'observation de ce fait, qui a conduit aux soi-disant lois de l'association des idées. » Lorsque l'association des idées ne produit pas d'images nouvelles, mais se borne à en rappeler, à en produire quelques-unes tirées du trésor des images passées, on la nomme *mémoire*.

Un enfant voit un scorpion, et, inconscient du péril, il saisit hardiment le petit animal, qui le pique, et voilà l'enfant qui crie et se lamente; puis, la douleur une fois dissipée, il pense à autre chose et oublie le scorpion. Mais que son cerveau vienne à être excité d'une manière analogue, qu'il lui arrive de voir un autre scorpion, les mêmes régions du cerveau, excitées presque identiquement, reproduiront subjectivement l'ancienne sensation, ou du moins une ombre confuse des accidents, qui accompagnèrent la vue du premier scorpion. L'enfant sentira alors en lui-même la capture de l'animal, la piqûre, la douleur, et cette réminiscence, se combinant avec la nouvelle impression, le fera réagir autrement que la première fois; au lieu de se précipiter pour saisir l'animal, l'enfant reculera de frayeur.

Quelle est cette faculté absolument passive, qui pourtant contribue si fort à donner à nos actions l'apparence de la spontanéité? La mémoire est simplement une altération plus ou moins profonde des centres nerveux, et elle diffère des altérations produites par une impression quelconque seulement par une persistance plus grande. Tant que cette altération dure, nous nous souvenons de l'impression à laquelle elle se rapporte; qu'elle disparaisse, c'est l'oubli. Cette altération permanente, à qui le cerveau doit de pouvoir reproduire subjectivement une sensation ori-

ginaire de l'extérieur, n'a pas besoin de résulter nécessairement d'impressions directes ou de dériver de l'expérience proprement dite. Il suffit, par exemple, que l'enfant ait vu souffrir les autres de la piqûre du scorpion, pour que la vue de leurs souffrances éveille en lui l'idée de la douleur; cette idée, exagérée par l'imagination, demeurera imprimée dans le cerveau, et, tant qu'elle n'en aura pas été irrévocablement effacée, la vue d'un scorpion reproduira toute la série des images gravées dans la mémoire et rendra l'enfant circonspect. Si l'enfant sait déjà se servir de la parole, alors le seul récit du fait pourra produire en lui, quoique plus confusément, les mêmes images; la lecture même pourra avoir les mêmes résultats. De sorte que pour compléter le tableau des conditions, qui concourent à modifier particulièrement le système nerveux, il faudrait embrasser ici *tout* ce qui se rapporte à la mémoire, c'est-à-dire l'expérience individuelle de l'homme, l'expérience collective d'une génération, et enfin toute l'expérience traditionnelle du genre humain, communiquée par un individu à un autre, par une génération à la génération suivante, soit de vive voix, soit au moyen de l'écriture. Mais pour montrer comment l'étude, l'enseignement et, en un mot, l'éducation agissent pour fournir au cerveau une somme d'altérations plus ou moins permanentes, il faudrait non pas un paragraphe, non pas un chapitre, mais bien un volume tout entier. Nous entendons parler des altérations permanentes, dont l'ensemble constitue le *savoir* individuel et influence au besoin les sensations et les réactions, que provoquent les impressions nouvelles. En effet, l'homme sauvage agit autrement que l'homme civilisé; il commet tranquillement et croyant bien faire des actions, que ce dernier trouve déshonorantes

et qui répugnent à sa conscience. C'est que le sauvage n'a pas eu occasion d'accumuler dans son cerveau un nombre d'altérations suffisant pour donner naissance à l'idée du mal voisin ou lointain, personnel ou social, passager ou durable, résultant de ses actions.

« Le perfectionnement de l'esprit humain requiert un certain mode d'association des idées, l'acquisition d'une quantité et d'une variété de ces idées suffisantes pour atteindre le but de la conservation avec le maximum possible de félicité. Pour associer les idées, former des jugements, construire des raisonnements, le ministère de la *mémoire* est indispensable.

« Mais avant d'avoir *appris* à associer les idées conformément aux préceptes de l'art, il faut évidemment le faire conformément à la seule nature. Ce résultat s'obtiendra donc en vertu des seules lois naturelles de la mémoire. Ces lois se réduisent à la reproduction des idées, soit par l'analogie entre deux d'entre elles, soit par leur co-existence dans l'esprit humain. A l'analogie correspondent la ressemblance et l'identité du mouvement d'un même organe ; à la simultanéité correspondent deux mouvements exécutés dans le même moment, et une disposition physique à les reproduire dans l'ordre où ils se sont, pour la première fois, exécutés. Mais la mémoire est entièrement liée au physique de l'organisation humaine, comme le démontrent beaucoup de faits. Par conséquent, les lois de la mémoire et, par suite, les modes primitifs du développement moral sont déterminés entièrement par le côté physique de l'organisation humaine, donc ils sont aussi dirigés par lui. » (Romagnosi.)

Sans doute, il arrive parfois que les hommes éclairés ne reculent pas devant les plus épouvantables crimes, mais alors c'est que la passion prévaut si im-

périeusement, qu'elle ne permet pas aux impressions antérieures de se mettre en travers pour faire trébucher la balance. Chez les races civilisées, l'homme cultivé agit aussi autrement que l'inculte ; mais ici nous trouvons les intermédiaires accoutumés tellement nombreux, qu'il est impossible dans un travail comme celui-ci d'en faire une étude détaillée. Qu'il nous suffise, quant à présent, d'avoir jeté un regard furtif sur le pont qui conduit *au-delà*, dans le labyrinthe de la *sociologie* ; en attendant, poursuivons notre route sur la rive physiologique ; plus tard, s'il nous reste quelque force, nous tâcherons de traverser ce pont.

Nous avons établi deux des conditions essentielles, d'où dépendent la manière dont les êtres vivants réagissent contre les agents qui les affectent, ce sont : 1° l'organisation individuelle ; 2° l'état dans lequel l'impression trouve le système nerveux. Reste encore à examiner la troisième et dernière condition, celle qui détermine le résultat final mécanique de tout ce mouvement interne, c'est-à-dire la manière d'agir de l'individu. Elle consiste dans l'ensemble des impressions extérieures reçues à un moment donné.

Pour donner au lecteur une idée exacte de la manière dont les impressions s'influencent mutuellement, nous commencerons, cette fois encore, par un exemple choisi entre les plus simples. L'on offre à un singe un fruit qui lui est inconnu. Cet animal n'étant pas exclusivement carnivore, la vue du fruit lui sera agréable, car elle éveillera en lui l'image d'autres fruits mangés jadis, et qui non-seulement délivrèrent notre animal de la désagréable sensation de la faim, mais encore lui procurèrent une saveur agréable. L'action réflexe, résultant du mouvement moléculaire ainsi produit dans le cerveau, consiste en une série de mouvements gé-

néraux du corps se dirigeant vers l'objet désiré, et en d'autres mouvements particuliers destinés à saisir cet objet. Mais qu'à la première palpation le fruit paraisse trop dur, trop froid, trop chaud, trop épineux, et cette nouvelle impression peut suffire à arrêter les actes réflexes produits tout d'abord. L'animal s'éloigne et abandonne le fruit; mais si, au contraire, ce fruit a précisément ce qu'il faut pour lui plaire, il le prend et le porte à sa bouche. Si le fruit exhale une odeur qui lui soit désagréable, la nouvelle impression neutralise l'effet des deux premières: les actes réflexes en cours d'exécution s'arrêtent en provoquant une série de mouvements, d'expressions d'étonnement et de dégoût qui se peignent sur la physionomie, par exemple une subite extension du bras pour jeter l'objet déplaisant. Si, au contraire, l'odeur produit chez le singe une impression aussi agréable que celles dont il est redevable au toucher et à la vue, il les en prise davantage, porte le fruit à sa bouche et y mord à belles dents. Si le goût est tel qu'il puisse convenir à un quadrumane, la mastication continue, le bol alimentaire arrive dans l'arrière-bouche, et en fin de compte est irrévocablement englouti; mais il suffit que le goût ne réponde pas au reste pour que la mastication s'interrompe, pour que la bouche s'ouvre, pour que le fruit soit craché, et pour que le singe se retourne furieux et indigné contre le perfide, qui s'est joué de sa simplicité.

Dans cet exemple, nous avons fait intervenir les cinq sens par voie d'impressions extérieures; naturellement, il n'est pas indispensable qu'il en soit toujours ainsi. Le mouvement moléculaire cérébral, commencé par une impression directe, peut être ralenti, interrompu et même détruit par une sensation subjective éveillée dans la mémoire, et nous nous retrouvons

alors dans le cas de l'enfant au scorpion. Sans insister plus particulièrement sur ce genre de preuves, il n'est pas difficile de comprendre jusqu'à quel point, quand nous recevons simultanément diverses impressions, chacune d'elles influe sur les autres et contribue à modifier les réactions, qu'elles auraient isolément produites. Souvent la plus insignifiante circonstance, qui, parfois, passe inaperçue, suffit pour nous faire réagir tout différemment et changer tous nos plans.

Après tout ce qui précède, il nous semble avoir achevé d'exposer les conditions qui déterminent la direction générale et la forme particulière des réactions chez un être vivant quelconque, par suite chez l'homme, en face des impressions externes reçues par l'intermédiaire des cinq sens.

Nous pouvons maintenant, sans la moindre hésitation, déclarer que chacune de nos actions, la plus simple, la plus complexe, la plus noble, la plus abjecte, dépend uniquement, exclusivement et nécessairement des trois conditions ci-dessus énoncées: 1° l'organisation individuelle; 2° l'état du système nerveux au moment où il reçoit l'impression qui le met en activité; 3° l'ensemble des sensations reçues ou éveillées au moment d'agir.

Tels sont les éléments auxquels se réduit, par l'analyse physique, l'entité imaginaire dont nous aimons à nous parer, et qui s'appelle *libre arbitre* (1).

(1) Dans la *Genèse du droit pénal*, Romagnosi dit :

« § 514. Les premières circonstances, communiquant une certaine direction au cœur humain, résultent de la constitution psychomorphe de l'homme. Les besoins, les plaisirs, les douleurs, les appétits déterminés par son organisation, sont les premières occasions où les affections de son cœur trouvent leur origine. »

Notre seconde et troisième condition se reconnaissent dans les passages suivants :

« § 724. Le défaut de volonté ou le défaut de pouvoir sont les seules causes, qui puissent empêcher le commencement ou arrêter

« Mais s'il en est ainsi, me demandera-t-on peut-être, que signifie l'expression *mouvement volontaire*? Puisque, d'après vous, chacune de nos actions est le produit de trois facteurs indépendants de nous-mêmes, de trois facteurs que nous ne dominons pas, mais qui nous dominent, le prédicat *volontaire* n'a plus de sens. »

Pardon ; le prédicat *libre* perd le sens absolu qui lui a été improprement attribué ; mais le prédicat *volontaire* demeure ce qu'il a toujours été, parce qu'il correspond à une chose vraie et réelle. La confusion provient de ce que l'on a maintes fois confondu les idées de liberté et de volonté ; mais la différence des deux concepts est immense : le concept de liberté se rapporte à la puissance *exécutive* de l'activité humaine (1), et le concept de volonté à la puissance *législative*. Vouloir une chose, c'est la loi ; la faire, c'est l'exécution. Or, il est évident que, quand nous voulons une chose, nous la pouvons faire, pourvu qu'il n'y ait pas d'empêchement physique ou moral à l'accomplissement de l'acte (2). *La liberté de faire* est

les progrès d'un acte volontaire quelconque extérieur à l'homme, et, par suite aussi, l'exécution d'un délit.

« § 727. Or, et avant tout, le défaut de volonté, ou bien dérive de la force des motifs rendus présents par les seules réflexions internes excitées chez l'homme par un ordre d'idées tout à fait intime, ou bien il provient de ces mêmes motifs, mais mis en jeu par l'action accidentelle des objets externes. »

« Dans le premier cas, l'homme s'abstient de perpétrer le crime pour des causes morales entièrement internes ; dans le second cas, en raison des causes morales externes. »

(1) L'activité humaine, c'est-à-dire la *faculté exécutrice des volitions humaines que certaines personnes appellent liberté* : (Romagnosi, Introduction, § 567.)

(2) Il y a d'ailleurs, à l'exécution de beaucoup de desseins délicats, une impossibilité morale d'rivant de la diversité des conditions politiques, de celle des fortunes, de la différence de genre et de degré des positions, des caractères, des préjugés de l'éducation, des habitudes, des tempéraments, etc. (Romagnosi, *Genesi*, § 640.)

donc une chose essentiellement relative, même négative ; elle repose uniquement sur l'absence d'obstacles ; *la volonté de faire*, au contraire, est une chose positive, exprimant un fait, une manière d'être psychique.

Cette distinction établie, il s'agit d'examiner si non seulement nous sommes libres de *faire* ce que nous voulons, mais si nous sommes libres aussi de *vouloir* ce que nous voulons. Là est tout le problème du libre arbitre. Nous avons examiné les conditions, qui produisent en nous la *volonté de faire*, et nous avons vu qu'aucune d'elle n'est en notre pouvoir : nous sommes *actifs* seulement, quand il s'agit d'exécuter une volition ; nous sommes entièrement passifs, quand il s'agit de la produire.

Quand une volition est formée par cet engrenage d'images que nous avons décrit, alors le mouvement, auquel elle donne lieu, s'appelle volontaire ; évidemment, pour être volontaire, un mouvement doit être la conséquence d'une volonté préformée, et quand il remplira cette condition, il sera volontaire, *quel que soit le mécanisme de formation de la volonté elle-même* ; que cette volonté se forme sous l'empire universel de la loi de causalité, comme nous avons cherché à le prouver, ou qu'elle se forme sans cause aucune, par hasard, comme le voudraient les défenseurs du libre arbitre.

Nous répondons, par conséquent, à la question posée ci-dessus : *la liberté de vouloir* est un malentendu, une illusion, un non-sens ; *mais la volonté de faire* est un fait, et l'action, qui en est l'effet mécanique, est *volontaire*, de sorte que ce prédicat garde son sens. Mais si toutes nos actions sont des mouvements réflexes, quelle est la différence entre les mouvements volontaires et involontaires ?

La différence, que nous nous hasarderons à exprimer en peu de mots, est celle-ci : quand un mouvement suit *immédiatement* l'impression extérieure ou mieux périphérique, qui le produit, quand il est manifestement l'effet mécanique direct de l'irritation perçue ou non perçue, alors il est involontaire ; par exemple, la toux, l'éternement, le bond que provoque un chatouillement, l'expression que prend la physiologie selon les perceptions du moment (1).

Quand, au contraire, l'impression externe, perçue ou non, produit non point un mouvement, mais une sensation réflexe éveillant une série d'images, de désirs, de tendances, de besoins, toutes choses accompagnées de pâles et silencieuses visions figurant les mouvements propres à donner satisfaction ; quand surtout il s'établit dans la conscience une *lutte* entre ces images, lutte dont l'issue est ignorée ou tout au moins incertaine, et qu'en fin de compte, l'une des images devenant prédominante, l'action qui en résulte n'est plus le résultat direct de la sensation primitive, mais bien celui de la sensation subjective victorieuse, alors le mouvement est volontaire.

« Les images, dit le célèbre Griesinger, deviennent tendances et volitions selon une nécessité interne, dans laquelle, parmi les opérations les plus intimes de la vie psychique, nous retrouvons les lois fondamentales de l'action réflexe. »

Les mouvements volontaires sont donc des réactions aussi nécessaires que les mouvements réflexes simples ; seulement ces derniers sont les réactions

(1) C'est à cette forme de réaction immédiate, sans l'intervention des hémisphères cérébraux, que les physiologistes, restés ancrés dans le limon théologique et chargés de lest métaphysique, limitent encore le sens de l'expression « mouvement réflexe. »

immédiates des impressions périphériques directes, les autres sont les réactions médiates des sensations centrales indirectes, c'est-à-dire des images ou idées parmi lesquelles doit nécessairement se trouver celle du mouvement même ; car, évidemment, nous ne saurions vouloir exécuter un mouvement qu'il nous serait impossible de nous figurer. L'apparition de l'image du mouvement propre à satisfaire le désir actuel (phénomène entièrement dévolu aux lois de l'association des idées), le rôle actif de cette image comme facteur constituant dans l'ensemble des images alors prédominantes, donnent à tout cet ensemble une tendance motrice, et cette tendance, pourvu qu'elle soit notée par la conscience, s'appelle *volonté*.

C'est entièrement la définition de Schiff (*Physiologie der Nervensystem*), cette définition qui a tant chagriné M. Tommaseo, et lui a fait commettre une si grosse erreur due à son ignorance de la signification scientifique de la locution « action réflexe ; » voici cette définition :

« Un mouvement volontaire est un mouvement réflexe, nécessairement produit par le mécanisme des centres nerveux, par suite d'une combinaison de sensations, que perçoit la conscience, combinaison où l'image du mouvement même entre contre facteur. » Peut-être pourrait-on dire plus brièvement : tout mouvement réflexe, dont l'accomplissement est précédé de son image consciente, s'appelle *volontaire*.

La nature, l'intensité et la succession des images évoquées par l'association des idées, ne sont en aucune façon dépendantes de l'homme, comme nous l'avons déjà dit ; mais le *conflit* des motifs, uni à l'ignorance de l'issue finale, engendre dans la conscience l'illusion de la liberté, illusion qui se développe en raison inverse

de la claire compréhension des motifs et de la prévision du résultat final, et s'évanouit absolument quand ces deux choses sont évidentes. Que cette illusion existe ou non, la *volition* qui, en fin de compte, décide l'action ou l'inaction, n'en est pas moins le produit nécessaire du conflit des motifs. L'action elle-même, qui est simplement l'effet mécanique de la dernière volition, est tout aussi réellement nécessaire. Toute l'opération interne est nécessaire, c'est-à-dire déterminée par des causes suffisamment efficaces, et elle se produit par une nécessité aussi absolue que celle qui fait tomber la pluie, couler les fleuves et rouler les planètes.

« Rien ne procède de soi-même, dit Thomas Hobbes (1), mais bien de l'action de quelque agent immédiat existant au dehors. Par conséquent, quand il naît chez un homme du désir ou de la volonté pour une chose, qu'immédiatement auparavant il ne désirait ni ne voulait, la cause de sa volition n'est pas sa volonté même, mais quelque autre chose qui n'est pas en son pouvoir. De sorte que, comme il est hors de doute que la volonté est la cause nécessaire des actions volontaires et, qu'en outre, il résulte de ce qui précède, que la volonté elle-même est *nécessairement causée* par d'autres choses qui lui échappent, il s'en suit que toutes les actions volontaires ont des causes nécessaires et, par conséquent, sont elles-mêmes *nécessitées*. Je considère comme cause *suffisante* celle qui est pourvue de tout ce qui est indispensable à la production de *l'effet*.

« Cette cause est aussi une cause nécessaire : car, s'il était possible qu'une cause suffisante ne produisit

(1) *Moral and Political works.*

pas l'effet, cela indiquerait qu'il lui manque quelque chose d'indispensable pour cette production, mais alors elle serait *insuffisante*. Mais s'il est impossible qu'une cause suffisante ne produise pas l'effet, alors une cause suffisante est une cause nécessaire, d'où résulte évidemment que tout ce qui est produit est produit nécessairement. En effet, toute cause produite a eu une cause suffisante à sa production, autrement elle ne se serait point produite ; par conséquent, même les actions volontaires sont nécessitées.

« La définition habituelle d'un agent libre, c'est-à-dire d'un agent qui, en présence de toutes les conditions nécessaires pour produire un effet, *peut cependant ne pas le produire*, cette définition implique une contradiction et un non sens ; car cela revient à dire que la cause peut être *suffisante*, c'est-à-dire *nécessaire*, et que, nonobstant, l'effet peut ne pas avoir lieu.

« Le moindre changement, quelque accidentel qu'il paraisse ou quelque *volontaire* qu'il soit, est produit nécessairement. »

« Il est donc clair, dit Hume (1), que le lien entre les motifs et les actes volontaires est aussi régulier et uniforme que celui qui relie la cause et l'effet dans une partie quelconque de la nature....

« C'est pourquoi il paraît presque impossible d'entreprendre quelque chose de scientifique ou même une action quelconque, sans reconnaître la doctrine de la nécessité, et cet enchaînement des motifs et des actes, du caractère et de la conduite. »

« Point d'absurdité plus évidente à mon sens, dit Priestley (2), que la notion de la liberté philoso-

(1) *Essay on Liberty and Necessity.*

(2) *The doctrine of Philosophical Necessity.*



prique.... A moins d'un miracle ou de l'ingérence de quelque cause étrangère, aucune volition, aucune action humaine n'aurait pu être autrement qu'elle a été.... Bien qu'une inclination ou une affection de l'esprit ne soit pas la pesanteur, elle m'influence, elle agit sur moi aussi sûrement, aussi nécessairement que cette force attire une pierre.... Dire que la volonté se détermine par elle-même, c'est n'exprimer aucune idée, cela même implique l'absurde, savoir qu'une détermination, qui est un effet, ait lieu sans cause.

« En effet, si l'on exclut tout ce qui est motif, il ne reste vraiment rien pour produire la détermination.... Dans le langage philosophique, le motif devrait s'appeler la vraie cause de l'action ; il en est la cause tout autant qu'une chose quelconque prise dans la nature est la cause d'une autre chose.... Il ne sera jamais en notre pouvoir de choisir entre deux choses, si toutes les circonstances précédentes sont exactement les mêmes.... En effet, quand un homme se fait des reproches au sujet d'une action particulière dans sa conduite passée, il peut se figurer que, s'il était de nouveau dans la même situation, il agirait diversement. Mais cela est une pure illusion et, s'il veut s'examiner sérieusement en prenant en considération toutes les circonstances, il se convaincra qu'avec la même disposition interne de l'esprit et en appréciant les choses *préc sément* comme il le fit alors, en excluant tout autre élément acquis depuis lors par la réflexion, *il lui était impossible d'agir autrement.* »

— Donc un homme, qui a agi d'une manière donnée, ne pouvait agir autrement et devait agir ainsi.

Pour que le résultat fut autre, il aurait fallu qu'une des conditions relatives soit à l'agent, soit aux circonstances, fut différente. C'est donc une grande erreur

de dire que cet homme aurait pu s'abstenir, adopter une autre ligne de conduite. Pourtant l'on peut dire *qu'une autre action était possible*, en prenant bien garde que cette possibilité est purement théorique, abstraite ou métaphysique, comme dirait Romagnosi. Mais cela signifie simplement que si l'agent se fut trouvé au milieu d'autres circonstances, il aurait diversement agi, ou encore que, dans les mêmes circonstances, un autre individu aurait différemment agi.

Et, pour le dire en passant, cela ne change rien à la valeur de l'action elle-même. En qualifiant ou en jugeant une action, on ne se demande pas quelle en est l'origine, mais bien quels en sont les effets ; en qualifiant ou en jugeant l'agent, on ne se demande pas s'il a agi en vertu du libre arbitre, mais quelle était son intention, c'est-à-dire le motif interne qui l'a poussé. Le mérite ou le démérite retombe donc, en dernière analyse, sur l'organisation de l'individu, car c'est cette organisation, qui, après l'impression reçue, donne à toute la marche de l'association des idées son empreinte particulière et individuelle.

« Notre vie, dit le baron d'Holbach, est une ligne, que la nature nous ordonne de décrire à la surface de la terre, sans jamais pouvoir nous en écarter un instant. Nous naissons sans notre aveu, notre organisation ne dépend point de nous, nos idées nous viennent involontairement, nos habitudes sont au pouvoir de ceux, qui nous les font contracter, nous sommes sans cesse modifiés par des causes soit visibles, soit cachées, qui règlent nécessairement notre façon d'être, de penser et d'agir. Nous sommes bien ou mal, heureux ou malheureux, sages ou insensés, raisonnables ou déraisonnables, sans que notre volonté entre pour rien dans ces différents états. Cependant, malgré les



entraves continuelles, qui nous lient, on prétend que nous sommes libres, ou que nous déterminons nos actions et notre sort indépendamment des causes, qui nous remuent. Quelque peu fondée que soit cette opinion, dont tout devrait nous détromper, elle passe aujourd'hui dans l'esprit d'un grand nombre de personnes, très-éclairées d'ailleurs, pour une vérité incontestable. La vanité humaine s'accommoda sans doute d'une hypothèse, qui semblait distinguer l'homme de tous les autres êtres physiques, en assignant à notre espèce l'apanage spécial d'une indépendance totale des autres causes, dont pour peu que l'on réfléchisse, nous sentirons l'impossibilité (1). »

« Pour peu que l'on réfléchisse, » oui; mais il est encore une autre raison, admise par Lichtenberg, qui laisse peu d'espoir de déraciner ce malheureux préjugé du libre arbitre.

« Il est certain, dit-il (2), que l'homme n'est pas libre; mais il nous faut une étude approfondie de la philosophie pour ne pas nous laisser égarer par l'illusion de la liberté, une étude que, peut-être, pas un homme sur mille n'a le temps et la patience de faire, et sur cent homme qui le peuvent, pas un, peut-être, n'a une intelligence suffisante. La liberté est la manière la plus commode de se représenter les choses, et ce sera, par conséquent, toujours la forme acceptée par le plus grand nombre, surtout parce qu'elle a en sa faveur une grande apparence de vérité. »

Pourtant, depuis combien de siècles ne comprend-on pas ou du moins ne *sente-t-on* pas le néant de cette opinion?

(1) *Système de la nature* (chap. xi).

(2) *Vermischte Schriften*, vol. II p. 30.

Celui qui a dit : « Sine me nihil potestis facere et nemo potest ad me venire, nisi Pater, qui misit me, traxerit eum.... » Celui-là affirmait-il le libre arbitre? Et celui qui a dit : « O Seigneur, je sais que la vie de l'homme n'est pas en son pouvoir, et qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme de diriger ses pas. » Celui-là affirmait-il le libre arbitre?

Mais laissons en paix les Ecritures.

Valleius Paterculius, parlant de Caton, dit : « Homo virtuti consimillimus : qui nunquam recte fecit ut facere videretur, *sed quia aliter facere non poterat.* »

Incontri, ce moraliste théologien, contre lequel Romagnosi se rue avec tant de fougue (1), laisse échapper cette phrase :

« La volonté ne peut pas ne pas suivre ce qui lui paraît bon, ni l'entendement ce qui lui semble vrai. »

Cousin, le grand défenseur de la liberté individuelle, dit : « C'est un fait incontestable qu'à la suite de tout acte injuste l'homme pense, *et ne peut pas ne pas penser*, qu'il a démerité. »

Setschenow, dans son excellent travail sur *l'action réflexe du cerveau*, s'exprime ainsi :

« Les hommes vertueux. une fois devenus tels, ne peuvent certainement plus changer; leur activité est la conséquence fatale de leur développement. Et cette

(1) Je fais allusion au paragraphe 336 de l'*Introduzione allo studio del diritto Pubblico Universale*. J'ignore si Romagnosi entendait vraiment parler d'Incontri; en tout cas, il parle d'une école dont Incontri est l'incarnation complète. Je recommande le livre en question, intitulé : *Trattato dello Azioni umane*, à quiconque est curieux de voir jusqu'où peut aller l'absurdité dans un cerveau qui a grandi au sein de la *malaria* théologique. La thèse principale d'Incontri est que l'homme possède le libre arbitre *seulement pour faire le mal*, et ne peut faire le bien sans y être prédisposé par la grâce partielle et y être déterminé par la grâce complète! — Sancta simplicitas!

idée est très-consolante : sans elle, la confiance dans la solidité de la vertu serait impossible (1). »

Mais s'il en est ainsi, comment se fait-il que l'illusion du libre arbitre ait de si profondes racines, et qu'il nous soit si difficile d'y renoncer ?

Nous examinerons ce problème dans le chapitre suivant.

## CHAPITRE VII

### CE QUI CAUSE L'ILLUSION DU LIBRE ARBITRE

Malheureusement, la vérité, qui jaillit de ce qui précède, vient se heurter contre un de nos préjugés les plus invétérés, d'autant plus difficile à déraciner, qu'il est plus entretenu par la perpétuelle illusion de notre liberté individuelle ; pourtant, il est aisé de démontrer non seulement qu'il y a là une illusion aussi éloignée que possible de la réalité, mais même d'éclairer l'origine de cette illusion.

Ce qui empêche de suivre le développement d'une action par toutes les phases qu'elle parcourt, des sensations au mouvement, c'est que les circonstances,

(1) Michelet dit, dans l'un de ses beaux volumes : « La liberté « consiste à suivre la voix nullement capricieuse de la conscience, « interprète intérieur du droit et de la raison. » Belles paroles qui résument la quintessence de la question ! Oui, la liberté consiste à suivre les impulsions de la conscience, — mais c'est justement parce que la conscience n'est qu'un *interprète*, qu'elle ne doit et ne peut *improviser*, — et c'est pour cela qu'il n'existe point de libre arbitre,

*mettant le point sur l'i*, sont souvent si subtiles et impalpables qu'elles passent entièrement inaperçues, et alors l'illusion d'une détermination, due à la liberté individuelle, est absolument complète. Cela arrive principalement pour les actions familières et insignifiantes. En effet, dès qu'une action a une importance quelconque, tout le monde s'accorde à dire, que l'individu s'est déterminé en raison du tempéramment, de l'éducation, de l'âge, des circonstances, etc., et plus grandit l'importance de l'acte, moins on admet la libre décision de l'individu ; toujours on reconnaît davantage l'efficacité des motifs extérieurs, et cela est très-naturel ; car la réaction est proportionnelle à la somme des excitations, de sorte que, pour produire une action forte, il faut une cause énergique et évidente. Dans les cas extrêmes, dans les actes résultant de fortes passions, la prétendue liberté de la volonté s'exclut tout à fait, et l'on cesse de regarder l'individu comme *responsable* non seulement dans la pratique de la vie, mais aussi dans le champ des sciences juridiques. Dans l'extrême opposé, quand un acte tout à fait indifférent est déterminé par un motif, qui ne mérite pas d'être observé, on se figure que ce motif n'existe pas et, en effet, c'est justement pour les actions de peu d'importance, que les champions du libre arbitre le revendiquent avec le plus de ténacité.

Qu'un mari, par exemple, trouvant avec sa femme un amant, tue ce dernier, personne ne contestera qu'il ait agi sous l'empire d'une passion prédominante, ayant exclu toute délibération. Un homme se suicide par amour ou par désespoir, personne ne prétendra qu'il jouissait de son libre arbitre. Winkelried, saisissant et guidant contre sa propre poitrine les lances ennemies, était, tout le monde en conviendra, dominé par un

patriotisme tellement ardent, qu'il sacrifiait sa vie pour ses compatriotes, toute considération s'évanouissant devant son patriotisme. Il serait facile de citer une longue liste d'exemples, dans chacun desquels les défenseurs mêmes du libre arbitre seraient contraints de reconnaître l'absence de ce libre arbitre, ou du moins son impuissance temporaire en face du motif déterminant. Mais dès que l'on envisage des actions moins importantes, l'on rencontre aussitôt une résistance acharnée à l'idée de la détermination nécessaire, résultant du conflit des motifs. Nous sommes, par exemple, engagés dans une discussion sur le libre arbitre ; mon adversaire, jaloux de me confondre par un argument sans réplique, me dit : Vous avez beau faire des sophismes, il est certain qu'en ce moment je suis libre d'ouvrir et de fermer la main, de rester immobile ou de marcher, de me précipiter de cette fenêtre ou de rester ici à discourir avec vous.

— Je le nie.

— Comment, vous le niez ?

— Certes. Donnez-moi la preuve de votre liberté.

— Quelle preuve voulez-vous ?

— L'exécution immédiate de l'une des choses que vous prétendez être en votre pouvoir.

— Volontiers. Que dois-je faire ?

— Vous jeter par la fenêtre.

— Ah ! Non ! Vraiment !

— Et pourquoi non ?

— Mais croyez-vous sérieusement que l'envie d'avoir raison dans cette discussion soit un motif suffisant pour qu'un homme, ayant femme et enfants, ou même n'en ayant pas, se jette par la fenêtre au risque de se rompre le cou ?

— Non, mon ami, cela ne me paraît pas un *motif*

*suffisant*, et c'est justement parce que ce motif n'est pas suffisant, même à vos yeux, que vous ne vous jetez pas par la fenêtre. Convenez donc que vous jeter ou non par cette fenêtre n'est pas en votre pouvoir, mais dépend des motifs, qui s'offrent à votre entendement. Vous n'êtes donc pas libre d'accomplir cet acte ou plutôt de *le vouloir*, car si une fois vous le vouliez, *l'accomplissement* dépendrait des circonstances extérieures, par exemple de l'existence ou de la non existence d'une grille, de mon assentiment ou de mon opposition, de mille autres choses. En somme, il n'y a pas ici de libre arbitre. Que répondrez-vous à cela ?

— Je dirai, que j'ai mal choisi l'exemple, qu'il ne faut pas considérer des actes d'une telle importance.

— Très-bien. Vous revendiquez donc le libre arbitre seulement pour des choses sans importance. Est-ce bien la peine de défendre avec tant de zèle une faculté, qui s'évanouit dans toute action importante et qui s'applique seulement aux actes insignifiants ? Etes-vous bien sûr de pouvoir, au moins dans ces cas insignifiants, agir ou vous abstenir indépendamment des motifs ?

— C'est d'une telle évidence, que cela ne se discute pas. Je puis en cet instant, sans aucun motif, aller à droite ou aller à gauche.

— Et de quel côté voulez-vous aller en ce moment ?

— A droite.

— Eh bien ! je parie que si vous *voulez* réellement aller à droite, vous ne *pouvez pas* aller à gauche.

— Voilà qui est fort ! Je vais à gauche.

— C'est précisément ce que je prévoyais ; vous voyez donc, qu'il ne dépendait pas de vous d'aller à droite, et que mes paroles ont suffi pour vous faire

aller à gauche. Cette fois, paraît-il, le motif était suffisant.

— Je proteste, s'écrie mon adversaire un peu piqué; ce n'est pas là raisonner, c'est plaisanter ou se moquer des gens!

— Doucement, doucement, si vous vous mettez en fureur, vous me fournirez quelque nouvelle preuve. Déjà le fait d'avoir un peu élevé la voix, d'avoir gesticulé avec plus de vivacité, est manifestement de votre part une réaction pure et simple provoquée par une plaisanterie. Maintenant, si vous voulez bien m'écouter, je vous dirai comment je m'explique le malentendu, qui vous donne l'illusion de la liberté. De l'incessant travail de notre cerveau résulte un flot ininterrompu d'images et de tendances actives, pour ainsi dire, qui toutes pourraient se réaliser, se transformer en actions, ou ne se point réaliser et être remplacées par d'autres. A tout moment, nous sentons la direction que prend la tendance motrice, mais nous ne sentons pas quelle sera la direction définitive. La probabilité en faveur de telle ou telle ligne de conduite peut bien être évidente; mais, néanmoins, tant que toutes les possibilités n'ont pas été éliminées, c'est-à-dire tant que toutes les conditions productrices de l'acte ne se sont pas réalisées, nous réputons le choix libre. Mais le cercle des possibilités se restreint à mesure que la tendance à agir dans un mode déterminé, en s'élabrant dans les représentations du cerveau, déprime et, pour ainsi dire, efface toutes les autres. Alors, nous sentons nos réflexions prendre une direction plus décidée, et nous disons : « Je commence à vouloir agir dans ce sens plutôt que dans cet autre. » Enfin, les causes déterminantes se complètent, et ce qui était d'abord une possibilité, puis une probabilité, devient

une réalité. Dans ces divers stades, nous sentons l'acte se former, et, suivant le sentiment éprouvé, nous disons : « Je veux; » alors le mouvement a lieu. De même une balance, chargée dans ses deux plateaux d'un poids égal, peut trébucher soit d'un côté, soit de l'autre; elle est libre de s'abaisser à droite ou de s'abaisser à gauche, mais elle ne le fait pas, parce que les deux poids se font équilibre. Mais que l'on ajoute d'un côté le poids le plus minime, un atome de poussière, cela suffira pour décider le mouvement. Tant que ce surcroît manque, la balance reste libre d'exécuter tel ou tel mouvement; dès qu'il a été ajouté, elle perd cette liberté et devient esclave des circonstances. Cette liberté consiste donc dans la possibilité de tel ou tel événement, et si la balance avait conscience d'elle-même, elle se jugerait libre, comme nous le faisons; si elle ne s'apercevait pas qu'un atome de poussière la fait trébucher, elle croirait aussi à son libre arbitre.

— Comment, quoique M. Puccianti, dans la *Nuova antologia*, vous ait si bien lavé la tête, voilà que vous comparez encore l'activité humaine à une balance qui trébucher? Vous devriez avoir honte d'user de telles comparaisons dans une discussion sérieuse.

— Je n'ai honte en aucune façon, et je veux vous prouver que les esprits les plus élevés ont employé la même comparaison :

« Quelque langage, dont on puisse se servir, il est impossible de concevoir comment nous pourrions être déterminés parfois par des motifs et parfois sans motifs, exactement comme si le plateau d'une balance pouvait être abaissé tantôt par un poids et tantôt par une substance impondérable, qui, quelqu'en puisse

être la nature, équivaut pour la balance à rien. » Ainsi parle Priestley.

— Mais il ne fait pas l'absurde supposition d'une balance consciente de ses mouvements ?

— Voulez-vous une autorité aussi pour cette supposition ? Je puis vous en citer une, celle de Spinoza, s'il vous plaît. « Tout est déterminé à exister et à agir par une cause externe, et selon une raison certaine et déterminée ; par exemple, une pierre reçoit d'une cause externe, qui la pousse, une certaine quantité de mouvement, et continue, par suite, à se mouvoir.

« Imaginez, maintenant, que cette pierre, pendant qu'elle continue son mouvement, pense et sache que, autant qu'il est en elle, elle s'efforce de continuer ce mouvement.

« Certainement, cette pierre, ayant conscience de son effort et n'y étant point indifférente, se croira libre de se mouvoir par sa seule volonté. Telle est cette liberté humaine, dont tous se flattent, et qui consiste seulement dans ce fait, que les hommes sont conscients de leurs propres appétits et, en même temps, ignorants des causes, qui les déterminent. »

Herbert Spencer fait, dans son célèbre ouvrage : *Principles of psychology*, dont une traduction française par Ribot et Espinas vient de paraître, une comparaison analogue :

« Un corps libre dans l'espace, et soumis à l'attraction d'un seul autre corps, se mouvra dans une direction qui peut être prédite avec une grande précision. Mais, qu'il soit attiré par deux corps, le déplacement ne sera plus alors calculable qu'approximativement. Qu'il soit attiré par trois corps, la direction sera calculable encore avec une moindre précision. Enfin, sup-

posons le corps en question entouré de corps de toutes les grandeurs, situés dans toutes les directions et à toutes les distances, son mouvement sera en apparence indépendant de l'influence de chacun d'eux ; il se mouvra suivant une ligne indéfinie et oscillante, qui semble se déterminer spontanément ; il paraîtra libre. De même, à mesure que les rapports de tout état psychique avec les autres deviennent nombreux et varient de degré, les modifications psychiques deviennent incalculables et, en apparence, indépendantes de toute loi. »

Donc, comme je vous le disais, c'est de l'incalculable, c'est de l'imprévu existant dans nos actions que naît l'illusion de leur liberté.

— Mais est-il possible que nous en arrivions jamais à prévoir les actions et les paroles des hommes, comme nous prévoyons les phases des corps célestes ?

— Je confesse que je ne le crois pas, quoique Kant ait dit dans sa *Critique de la raison pure* : « Si nous pouvions scruter intimement toute manifestation libre de l'activité humaine, il n'y aurait pas une seule action qu'on ne pût prédire avec certitude ; » et dans sa *Critique de la raison pratique* : « On peut donc accorder, que, s'il était possible de pénétrer assez profondément dans la manière de penser de chaque homme, et si les moindres ressorts et toutes les circonstances influant sur cet homme étaient connues, alors on pourrait calculer exactement la manière d'agir d'un homme dans l'avenir, comme on calcule une éclipse de soleil ou de lune. »

Quoi qu'il en soit, vous m'accorderez bien que si nous pouvions prévoir avec certitude chacune de nos paroles et chacun de nos actes dans toutes leurs particularités, comme nous prévoyons aujourd'hui les

mouvements des corps célestes, la croyance à l'existence en nous d'une volonté libre, indépendante, s'évanouirait comme un vain fantôme, et nous n'y croirions pas plus que nous ne croyons à des puissances surnaturelles, produisant les éclipses et dominant les comètes. Il nous paraîtrait aussi simple de supposer que nos actions se suivent, s'enchaînent les unes les autres, obéissant toujours aux lois inéluctables de la nature, qu'il nous le semble des astres, dont les mouvements se conforment aux immuables lois de la gravitation universelle. Mais pour prévoir tous les phénomènes, il faut préalablement connaître toutes les circonstances qui concourent à leur production, et c'est précisément cette prévoyance, qui nous manque touchant les phénomènes vitaux et surtout nerveux. Plus les conditions, qui donnent lieu au phénomène, sont nombreuses et complexes, moins il est possible de les connaître toutes assez bien pour pouvoir prédire la combinaison qui en sortira et le résultat ultime.

Pour prévoir les actions des hommes, il faudrait connaître parfaitement non seulement les corrélations, qui relient toutes les particularités de l'organisme humain et celles du cerveau, mais en outre toutes les influences, qui ont contribué au développement de l'homme, celles qui peuvent modifier plus ou moins ses dispositions innées, les circonstances précises dans lesquelles il se trouve. Comme on le voit, c'est là une tâche trop au-dessus de nos forces. Des circonstances, qui déterminent nos actes, nous ne connaissons qu'une très-petite partie et souvent la plus insignifiante. Or, si la conscience de certaines de ces conditions suffit pour prévoir la marche générale de l'ensemble, elle ne suffit pas à nous donner une idée particularisée,

précise et exacte de la forme définitive. Par là, nous ne pouvons connaître qu'imparfaitement le mode suivant lequel nous agirons. Nous voilà encore en face de l'incalculable et de l'imprévu. Mais quand même nous ne devrions jamais arriver à une complète connaissance de tant de phénomènes si variables et si fugaces, la valeur de notre conclusion en serait-elle amoindrie? Combien ne s'offre-t-il pas à nos regards de phénomènes très-complicés, dans lesquels nous reconnaissons, sans hésiter, le concours de circonstances multiples et diverses plus ou moins calculables, sans qu'il en résulte pour cela la prévoyance de ces phénomènes. Tout le monde ne croit-il pas fermement, que chaque goutte d'eau, précipitée en bas de la cataracte du Niagara, obéit nécessairement à beaucoup de forces, qui la poussent en même temps? Chacun ne croit-il pas que cette goutte tombe au point précis où elle doit tomber, sans que la moindre déviation soit possible? Pourtant, quel mathématicien oserait entreprendre de calculer le point précis où chacune des gouttes d'eau contenues dans le fleuve viendra se briser dans son énorme chute?

Cependant, il y a des phénomènes de la même nature, qui, après être restés bien des siècles inaccessibles au calcul, commencent déjà à entrer dans le cercle d'une régularité, qui permet de les rapporter aux effets nécessaires et inévitables de lois constantes.

Tels sont les phénomènes météorologiques. Tant que les observations, au sujet du beau et du mauvais temps, ont été limitées seulement à quelques contrées situées au milieu de la zone tempérée, où se rencontrent et se heurtent les influences polaires et équatoriales, on n'est jamais arrivé à aucun résultat positif; les changements de temps paraissaient arbitraires, et

souvent, pour obtenir du ciel la pluie et le beau temps, on recourait aux prières, aux processions, aux bénédictions, et autres puérités semblables non encore complètement disparues de l'idolâtrie moderne. Cette même superstition, qui régnait relativement à la météorologie, régnait plus anciennement encore au sujet des éclipses et des comètes, qui tourmentaient fort les prêtres de toutes les religions, sans en excepter la vraie. Mais dès que les observations s'étendirent aux zones polaires et équatoriales, où les phénomènes se manifestent avec plus de simplicité et de constance, on commença à entrevoir, que même les changements atmosphériques de notre zone sont soumis à une certaine régularité. On découvrit entre les circonstances diverses des rapports et des connexions non imaginées encore, et déjà nous sommes arrivés à pouvoir très-souvent annoncer par le télégraphe l'approche d'un ouragan, d'un vent chaud et humide, ou la probabilité d'une atmosphère pure et sereine. Pour peu que l'on considère la multitude des observations nécessaires, et aussi depuis quel court espace de temps elles ont commencées, on est obligé de reconnaître que c'est là un résultat des plus splendides.

La psychologie physiologique actuelle peut être considérée comme étant dans un état transitoire semblable à celui de la météorologie; comme cette dernière possède déjà un nombre d'observations suffisant pour déterminer les variations *annuelles* du temps dans tous les pays du globe; de même l'histoire, la statistique, la jurisprudence disposent de données suffisantes pour reconnaître, dans les vicissitudes des divers peuples pris en masse, l'action des lois constantes, qui dirigent le développement de l'humanité, précisément comme les lois astronomiques dirigent le

cours des planètes. Et comme la météorologie est encore impuissante à indiquer à l'avance le temps de chaque jour, ainsi la psychologie physiologique n'est pas encore parvenue à la connaissance du rapport constant entre l'organisation spéciale de chaque individu, les influences qui le font agir et les réactions, qui en résultent (1).

En outre, comme la météorologie peut affirmer, que les variations quotidiennes du temps sont les manifestations nécessaires et infaillibles de lois constantes, sans avoir encore réussi à formuler ces lois, ainsi la psychologie physiologique peut tout aussi sûrement déclarer, que les variations individuelles de l'activité humaine sont l'expression extérieure de lois

(1) Le nombre, le poids et la mesure sont les bases de toute science exacte; nulle branche des connaissances humaines ne peut être regardée comme sortie de son enfance, si, d'une manière ou d'une autre, elle n'établit pas ses théories et ne les corrige pas dans la pratique au moyen de ces éléments. *Ce que sont les données astronomiques ou les registres météorologiques pour une explication raisonnée des mouvements des planètes ou de l'atmosphère, les documents statistiques le sont pour la philosophie sociale et politique.* Ils assignent à des intervalles déterminés les valeurs numériques des variables, que l'observation directe peut atteindre, et c'est alors l'affaire d'une bonne théorie d'analyser ces variables ou leurs fonctions, et de les combiner de manière à en tirer les éléments moins accessibles qui entrent dans l'expression des lois générales. Nous sommes encore loin d'avoir atteint quelque connaissance semblable, mais diverses circonstances encourageantes nous défendent de désespérer d'y arriver.

« La première de ces circonstances est l'excessive régularité, que l'on trouve prévaloir dans la marche annuelle des faits statistiques et la constance des rapports qu'ils indiquent là où de grandes masses de population sont considérées, où les traits principaux de la nature humaine constituent les éléments influents, d'où les résultats observés dépendent, où visiblement enfin des causes perturbatrices (réellement telles), temporaires ou périodiques n'interfèrent point. Comme exemple, on peut citer la proportion relative dans les naissances des deux sexes; le rapport des naissances illégitimes aux naissances légitimes dans le même pays et dans la même classe de



constantes, déterminant le rapport entre l'organisation, les motifs et l'acte.

Les actions de l'homme moral et intellectuel sont-elles soumises à des lois? M. Quételet (1) répond à cette demande :

« Il serait impossible de résoudre une pareille question *à priori*. Si nous voulons procéder d'une manière sûre, c'est dans l'expérience qu'il faut en chercher la solution. . .

« . . . Dans tout ce qui se rapporte aux crimes, les mêmes nombres se reproduisent avec une constance telle, qu'il serait impossible de la méconnaître, même pour ceux des crimes qui sembleraient devoir échapper le plus à toute prévision humaine, tels que les meurtres. . .

population; bien plus, le nombre de morts-nés avec un pourcentage différent pour les villes et pour les campagnes, que M. Quételet a constaté être tellement uniforme en Belgique, que sur un nombre total de près de 6,000 cas, l'écart de la moyenne ne s'élève pas à 140; le rapport des mariages à la population entière, des mariages en secondes noces au nombre total des mariages annuels, et, plus minutieusement encore, les mariages de veufs et de veuves, de veuves et de garçons, de veufs et de filles, les âges relatifs des conjoints et une foule d'autres particularités, qui, toutes libres comme l'air dans les cas individuels, semblent, quand on considère des masses, être réglées avec une précision prouvant clairement, entre les causes agissantes, l'existence de relations assez déterminées, pour qu'évidemment la complication seule de leur mode d'action les empêche d'être assujetties à un calcul et éprouvées par un appel aux faits. *Prise dans la masse et par rapport aux lois physiques comme aux lois morales de son existence, LA LIBERTÉ DONT L'HOMME SE TARGUE disparaît, et l'on pourrait à peine citer une action de sa carrière que les usages, les conventions et les nécessités sérieuses de la vie ne paraissent pas lui prescrire comme inévitable, plutôt que de l'abandonner à la libre détermination de son choix.* » (Sir John Herschel, dans un article de la *Revue d'Edimbourg*, 1850, n° 185. Reproduit comme introduction à la nouvelle édition de la *Physique sociale* de A. Quételet, 1869.)

(1) *Physique sociale*, 2<sup>o</sup> édit., 1869, p. 93.

« . . . Cependant l'expérience prouve, que non seulement les meurtres sont annuellement à peu près en même nombre, mais encore que les instruments qui servent à les commettre sont employés dans les mêmes proportions. Que dire alors des crimes que prépare la réflexion?

« Cette constance, avec laquelle les mêmes crimes se reproduisent annuellement dans le même ordre et attirent les mêmes peines dans les mêmes proportions, est un des faits les plus curieux que nous apprennent les statistiques des tribunaux. . . Il est un budget qu'on paye avec une régularité effrayante, c'est celui des prisons, des bagnes et des échafauds. . . et chaque année, les nombres sont venus confirmer mes prévisions, à tel point que j'aurais pu dire, peut-être avec plus d'exactitude : Il est un tribut que l'homme acquitte avec plus de régularité que celui qu'il doit à la nature ou au Trésor de l'Etat, c'est celui qu'il paye au crime! — Triste condition de l'espèce humaine! Nous pouvons énumérer d'avance combien d'individus souilleront leurs mains du sang de leurs semblables, combien seront faussaires, combien seront empoisonneurs; à peu près comme on peut énumérer d'avance les naissances et les décès qui doivent se succéder!

« La société renferme en elle les germes de tous les crimes qui vont se commettre. C'est elle, en quelque sorte, qui les prépare, et le coupable n'est que l'instrument qui les exécute. Tout état social suppose donc un certain nombre et un certain ordre de crimes qui résultent, comme conséquence nécessaire, de son organisation. Cette observation, qui peut paraître décourageante au premier abord, devient consolante, au contraire, quand on l'examine



« de près, puisqu'elle montre la possibilité d'améliorer  
 « les hommes en modifiant leurs institutions, leurs  
 « habitudes, l'état de leurs lumières, et, en général,  
 « tout ce qui influe sur leur manière d'être. Elle ne  
 « nous présente, au fond, que l'extension de la loi déjà  
 « bien connue de tous les philosophes, qui se sont oc-  
 « cupés de la société sous le rapport physique : c'est  
 « que tant que les mêmes causes subsistent, on doit  
 « s'attendre au retour des mêmes effets. Ce qui pou-  
 « vait faire croire qu'il n'en était pas ainsi des phéno-  
 « mènes moraux, c'est l'influence trop grande qu'on  
 « avait généralement supposée à l'homme dans tout  
 « ce qui se rapporte à ses actions. »

On le voit, nous autres immoraux physiologistes, nous ne sommes pas seuls à vouloir, que l'étude de l'homme intellectuel et moral soit considérée comme une science d'observation ayant pour but de découvrir les lois constantes de l'activité humaine.

S'agit-il de cas relativement simples? Nous sommes tous fort disposés à admettre une parfaite régularité dans les manifestations vitales de l'organisme. Les animaux riches en actes réflexes innés et dont l'organisme ne se prête qu'à l'acquisition d'un moindre nombre de ces actes; les animaux, presque exclusivement réduits à leur expérience individuelle, ont un cercle d'activité beaucoup plus restreint; il leur manque ce qui imprime aux actions humaines une infinie diversité. Chez eux, par conséquent, la manière de réagir vis à vis des influences extérieures est moins variable et les différences individuelles sont moins prononcées; en revanche, les influences générales le sont beaucoup plus, et voilà la raison pour laquelle nous découvrons plus facilement les rapports entre l'organisme, les conditions où il se trouve et ses réac-

tions. Sans doute, chez l'homme la question se complique infiniment; pourtant, étant connus le caractère, le tempérament et l'éducation d'un individu, nous pouvons, dans une certaine mesure, prévoir la ligne de conduite qu'il adoptera dans un cas donné; ce qui serait impossible si la détermination de la volonté était libre et arbitraire; alors, toute tentative pour arriver à une pareille prévision serait complètement absurde et en contradiction manifeste avec la prémisse; tandis, qu'en réalité, si les particularités nous échappent, c'est seulement parce que nous ignorons la plus grande partie des causes déterminantes. Pourtant, dans la vie pratique, nous savons nous ingénier par mille artifices à disposer les autres, comme nous le désirons; nous savons les faire pencher de tel ou tel côté, les faire s'écarter d'une résolution prise, c'est-à-dire éveiller dans leur cerveau, en présentant d'une certaine façon le cas, qui nous intéresse, une série d'images, qui entreront à titre d'éléments nouveaux dans les actes réflexes et modifieront la réaction ultime.

« Prier, conseiller, persuader quelqu'un de faire telle chose ou de s'en abstenir, c'est simplement rendre présents à son âme les idées des avantages ou des désavantages physiques ou moraux de la beauté, ou de la turpitude de l'action dont il faut s'abstenir ou qu'il faut exécuter.

« Or, recourrait-on à ces pratiques, si l'on n'était persuadé par expérience que la considération du bien ou du mal peut faire une impression efficace sur la sensibilité humaine, et a *sûrement* le pouvoir de déterminer la volonté à entreprendre ou à s'abstenir d'une action donnée?

« Le commerce journalier des hommes, le train de

toutes les affaires, l'art même de parler sont une confirmation lumineuse et perpétuelle de cette vérité (1). »

Décrire les multiples et diverses manières de *pré-disposer les esprits* serait superflu : ce sont tantôt des paroles, tantôt des caresses et des baisers, tantôt un verre de vin, une tasse de café employés à propos, et notez que nous savons parfaitement épier le moment favorable, c'est-à-dire celui où la personne se trouve le mieux disposée soit à agir présentement, soit à se décider pour l'avenir conformément à nos intentions, justement parce que nous savons par expérience que ses résolutions ne dépendront pas seulement des circonstances extérieures et de notre influence, mais aussi de l'état, souvent fugitif, dans lequel les impressions trouveront le système nerveux. Donc, quelle que soit la résolution prise, elle n'aura rien à voir avec une émanation spontanée de la volonté, mais sera la résultante nécessaire et inévitable des trois conditions ci-dessus indiquées ; précisément, comme les perturbations des corps célestes ne sont pas des caprices arbitraires, mais bien des déviations dues à l'intensité de l'attraction des corps voisins.

« Ce n'est pas aveuglement que la volonté se dirige çà et là, ce n'est pas la raison qui décide, ce n'est pas le désir, ce n'est pas l'état de l'individu, ce sont les images isolées ou groupées qui recèlent par leur nature et leur structure, non-seulement des motifs différents, mais un *vouloir* multiple et varié, persistant ou passager, meilleur ou pire ; ce sont ces images qui, frayant avec la nouvelle impression fraîchement reçue, selon leur formation, leur qualité, leur énergie, se fondent avec elle, l'influencent et tendent à la traduire

(1) Romagnosi, *Genesi*, etc.

en action. Partout les forces et la combinaison des images acquises agissent en se pliant complètement à des lois constantes, et c'est *cela* qui détermine et non point la liberté. » Ainsi s'exprime Wiebecke (1).

Ce qui a par dessus tout compliqué ces questions relativement à l'homme, c'est la réunion, dans un même organisme, d'un cerveau capable d'un merveilleux développement et d'organes du langage non moins merveilleusement développés.

« Le nombre, la variété et l'espèce des modifications morales, nécessaires pour aboutir aux actions humaines, déterminent le degré de perfection active de l'âme. Pour cette raison, *le langage*, qui multiplie les mouvements et les combinaisons de mouvements en les assujettissant à un certain ordre, est une cause très-puissante et même la principale cause du perfectionnement humain ; conséquemment, le nombre, la variété et l'espèce des mouvements humains seront une condition indispensable du développement de l'homme. » (Romagnosi, Introduction, etc.)

Mais, évidemment, entre l'homme et les animaux il n'existe pas de différence essentielle sous ce rapport. Écoutons le déiste Agassiz parler de l'intelligence des brutes (2).

« Quel est l'observateur, qui, après avoir constaté « cette analogie entre certaines facultés de l'homme « et certaines facultés des animaux supérieurs, peut, « dans l'état actuel de nos connaissances, se dire ca- « pable de tracer la limite où cesse ce qu'il y a de « naturellement commun à l'un et aux autres ? Assuré- « ment, pour parvenir à déterminer l'exact caractère « de toutes ces facultés, il n'y a qu'une voie ouverte :

(1) *Ueber psychische Freiheit. (Zeitschrift für Sprachwissenschaft und Völker psychologie.)*

(2) *Essay on classification*, trad. franc. Paris, 1869.

« c'est l'étude des mœurs des animaux, et la compa-  
 « raison entre ces êtres et l'homme aux premières  
 « phases de son développement. J'avoue que je ne  
 « saurais dire en quoi les facultés mentales d'un en-  
 « fant diffèrent de celles d'un jeune chimpanzé.  
 « (P. 90.)

« Quand les animaux se battent, quand ils s'asso-  
 « cient pour un but commun, quand ils s'avertissent  
 « l'un l'autre, quand ils montrent de la tristesse ou  
 « de la joie, ils manifestent des mouvements de même  
 « espèce que ceux qu'on met au nombre des attributs  
 « moraux de l'homme. Leurs passions sont aussi  
 « fortes et aussi nombreuses que celles de l'âme hu-  
 « maine, et il m'est impossible d'apercevoir une diffé-  
 « rence de nature entre les unes et les autres, encore  
 « qu'elles puissent différer beaucoup dans le degré  
 « et dans l'expression. La gradation des facultés  
 « morales des animaux supérieurs à l'homme est  
 « tellement imperceptible que, pour dénier aux pre-  
 « miers un certain sens de responsabilité et de cons-  
 « cience, il faut exagérer outre mesure la différence  
 « qu'il y a entre eux et l'homme. » (P. 97.)

« Quiconque étudiera le chien avec attention pourra  
 « se convaincre que les impulsions, auxquelles cède  
 « cet animal, sont analogues à celles qui meuvent  
 « l'homme. Elles sont réglées de manière à mettre en  
 « évidence des facultés psychiques à tous égards de la  
 « même nature que celles de l'homme. Le chien ex-  
 « prime par la voix ses émotions et ses sentiments,  
 « avec une précision qui les rend aussi intelligibles à  
 « l'homme que le langage articulé d'un de ses frères.  
 « Sa mémoire a une puissance rétentive, qui dépasse  
 « celle de la mémoire humaine. Sans doute, toutes  
 « ces facultés sont loin de faire du chien un philo-  
 « sophe; mais, certainement, elles le mettent au

« niveau d'une portion considérable de la pauvre hu-  
 « manité. Que la voix des animaux se fasse com-  
 « prendre des uns aux autres et que toutes leurs  
 « actions se rapportent à ces appels, c'est là encore un  
 « puissant argument en faveur de leurs facultés de  
 « perception et de leur aptitude à agir, spontanément  
 « et logiquement, d'après ces perceptions. Il y a un  
 « vaste champ ouvert à l'étude dans les relations qui  
 « existent entre la voix et les actions des animaux.  
 « Un sujet de recherches plus intéressantes encore est  
 « offert par ce qu'il y a de commun dans les cycles  
 « particuliers d'intonation, que chaque espèce ani-  
 « male d'une même famille est capable d'émettre.  
 « Autant que j'en puis juger, il y a entre ces cycles  
 « les mêmes rapports qu'entre ce qu'on appelle les  
 « différentes familles de langues. » (P. 99, note.)

Écoutons maintenant M. de Quatrefages, dont nul  
 ne saurait contester l'autorité en pareille matière,  
 comme nous l'a révélé le sénateur Lambruschini :

« Trouverons-nous les caractères du règne humain  
 dans les facultés de l'esprit? Certes, il ne peut entrer  
 dans ma pensée d'identifier le développement intellec-  
 tuel de l'homme avec l'intelligence rudimentaire des  
 animaux, même les mieux doués. Entre eux et lui, la  
 distance est tellement grande, qu'on a pu croire à une  
 dissemblance complète; mais il n'est plus permis de  
 penser ainsi. L'animal a sa part d'intelligence; ses  
 facultés fondamentales, pour être moins développées  
 que chez nous, n'en sont pas moins les mêmes au  
 fond. L'animal sent, veut, se souvient, raisonne, et  
 l'exactitude, la sûreté de ses jugements ont parfois  
 quelque chose de merveilleux, en même temps que  
 les erreurs, qu'on lui voit commettre, démontrent que  
 ces jugements ne sont pas le résultat d'une force  
 aveugle et fatale. Parmi les animaux, d'ailleurs, et

d'un groupe à l'autre, on constate des inégalités très-grandes. A ne prendre que les vertébrés, nous voyons que les oiseaux, bien supérieurs aux reptiles et aux poissons, le cèdent de beaucoup à certains mammifères. Trouver au-dessus de ces derniers un autre animal d'une intelligence très-supérieure n'aurait, en réalité, rien d'étrange. Il n'y aurait là qu'une différence du moins au plus, il n'y aurait pas de phénomène radicalement nouveau.

« Ce que nous venons de dire de l'intelligence, en général, s'applique également à sa manifestation la plus haute, au langage. L'homme seul, il est vrai, possède la *parole*, c'est-à-dire la *voix articulée*; mais deux classes d'animaux ont la *voix*. Chez eux, comme chez nous, il y a production de sons, traduisant des impressions, des idées, et compris non seulement par les individus de la même espèce, mais encore par l'homme lui-même...

« Ce langage est bien rudimentaire, sans doute; on pourrait dire qu'il se compose uniquement d'interjections (1). Soit, mais il suffit aux besoins des êtres qui l'emploient et à leurs rapports réciproques. Au fond diffère-t-il du langage humain soit par le mécanisme de la production, soit par le but, soit par les résultats? L'anatomie, la physiologie, l'expérience, nous apprennent que non. Encore ici, il y a donc un progrès, un perfectionnement immense, mais il n'y a rien d'essentiellement nouveau. »

Faites une hypothèse, tout étrange qu'elle soit : imaginez qu'un perroquet unisse à la faculté de produire une grande variété de sons, un cerveau capable

(1) Notons que, dans une série de savants mémoires, le célèbre philologue Steinthal a démontré que toutes les langues humaines sont seulement un développement d'interjections. (Voir *Zeitschrift für Sprachwissenschaft und Völkerpsychologie*, vol. II.)

de percevoir autant d'impressions, de loger autant d'images que le cerveau d'un chien; ou mieux, imaginez un animal, qui joigne à un cerveau supérieur à celui du chien une langue et un larynx mieux construits que ceux du perroquet, vous aurez un *animal parlant*. Grâce à ces particularités d'organisation, il pourra communiquer avec ses semblables; l'expérience d'un individu de la même espèce ne demeurera plus isolée, mais se transmettra de l'un à l'autre, d'une génération à une autre et ainsi de suite sans interruption, d'une époque à l'autre; le langage, les abstractions se développeront en se subtilisant et se diversifiant à l'infini. De la simple sensation du *plaisir* et de la *douleur*, ces animaux, après une longue suite de siècles, à force d'accumuler les expériences, arriveront à s'apercevoir que souvent un plaisir actuel a des conséquences funestes et qu'à la longue, le déplaisir peut être fécond en effets bienfaisants. Ils arriveront ainsi à la notion abstraite de l'utile et du nuisible, nocuité et utilité limitées pour le moment à l'individu, puis étendues à la société. Dès lors, ces animaux se mettront à formuler des règles de conduite, qu'ils enseigneront à leurs petits; ils appelleront *bonnes* les actions utiles au corps social et *mauvaises* celles qui y seraient nuisibles; ils appelleront *morales* les premières, *immorales* les secondes; celles-là seront louées et récompensées, celles-ci blâmées et punies; de là, des tribunaux, des gouvernements, des lois et même des religions.

Mais, dira-t-on, pourquoi s'égarer à travers des hypothèses si étranges? Doucement: l'hypothèse n'est peut-être pas si singulière et, à la bien considérer, elle n'est que l'expression d'un fait, l'image de l'évolution d'une espèce, qu'Alfieri appelait, vous le savez, la *plante-homme*.

Tel est, à vrai dire, le cadre du développement du genre humain, développement qui, à force d'élargir et de raffiner les conceptions pendant de longs siècles, en est venu à élever un majestueux édifice, dont les colonnes, les coupes, les chapiteaux, les arceaux sont si imposants, qu'à les contempler, on oublie presque l'humble argile dont il est formé. Sans l'heureuse combinaison des organes que nous possédons, notre civilisation n'existerait pas, chacun de nous serait réduit à sa seule expérience individuelle ; tout ce que nous appelons éducation, instruction, enseignement n'aurait jamais pu se produire ; notre activité serait condamnée à tourner dans le cercle restreint des actions *instinctives* des mammifères, c'est-à-dire que nous aurions un grand nombre d'actions réflexes innées et directes, avec un nombre fort restreint d'actions réflexes acquises et indirectes. Réduit à une activité aussi rudimentaire, notre cerveau n'eut jamais atteint son développement actuel et pas même celui auquel était parvenu le cerveau enclos dans le crâne de Néanderthal ; l'homme, en résumé, serait seulement un gorille, un orang-outang ou un chimpanzé, un singe quelconque au corps glabre, ou plutôt il n'existerait pas ; car, naturellement désarmé, avec des mains impropres à la course à quatre pattes, des pieds inhabiles à grimper à la manière des quadrumanes, il n'eut pas manqué de succomber promptement dans la dure bataille pour vivre. Qui sait, en réalité, combien de formes intermédiaires, incapables de durer et de se multiplier, ont péri avant que celle-là, qui réunissait toutes les conditions pour prospérer et être emportée par une évolution grandiose, fut sortie de la grande usine de la nature !

## CHAPITRE VIII

## CONSÉQUENCES ET APPLICATIONS

Résumons encore une fois en peu de mots les conclusions de ce qui précède.

1° La SPONTANÉITÉ des actions chez les êtres vivants n'existe pas plus qu'elle n'existe dans un phénomène quelconque de l'univers ; tout *changement* est l'effet d'un changement précédent ; or, un *effet* ne saurait être spontané. Tous les actes d'un être quelconque sont des *réactions* suscitées par les influences, les impressions, que l'être subit de la part du monde extérieur. Il y a *influence*, quand il y a inconscience ; il y a *impression*, quand il y a perception par l'intermédiaire des organes des sens. En l'absence de *motifs*, les uns provenant *directement* du dehors, ce sont les impressions sur les organes des sens ; les autres suscitées *indirectement* dans les centres nerveux, c'est-à-dire les sensations subjectives, représentations, images, idées ; en l'absence de motifs, disons-nous, point d'activité d'aucune sorte.

2° La VOLONTÉ est la conscience du motif *déterminant*, combinée avec celle de l'image de l'acte ou de la série d'actes, qui doit s'exécuter en raison même de la *victoire* du motif prédominant. En d'autres termes, elle est seulement la perception de la *tendance* à agir, ou à ne pas agir de telle ou telle manière, consécutivement à la combinaison particulière, à la résultante de toutes les causes qui provoquent l'action.

3° La LIBERTÉ INDIVIDUELLE (le *libre arbitre*) est une sensation subjective illusoire provenant de l'*incalcul-*

table et de l'imprévu, qui existent toujours dans tous nos actes, en raison de l'impossibilité où nous sommes de prévoir toutes les circonstances pouvant se surajouter à la détermination finale et influencer sur elle. En conséquence, le sentiment de la liberté de la décision est simplement la conscience de la *possibilité d'un changement* dans la tendance à exécuter tel acte plutôt que tel autre, en raison d'une modification dans les motifs externes ou internes pouvant surgir et influencer l'action. L'illusion de la spontanéité d'une action *passée* persiste seulement, quand l'agent n'a pas eu conscience du motif déterminant, c'est-à-dire l'a ignoré, ne l'a point observé ou l'a oublié à cause de son peu d'importance. L'illusion de la liberté d'une action *future* subsiste seulement jusqu'à l'instant où le motif victorieux fait sentir sa toute puissance. Dès que nous *savons ce que nous ferons*, nous savons aussi *pourquoi* nous le ferons; nous connaissons donc le *motif déterminant* de l'acte que nous devons exécuter. Mais *avant* de le savoir, il y a pour nous un moment d'*équilibre indécis* entre les divers motifs, et avec cela l'ignorance du résultat et l'image des divers résultats *possibles*. C'est ce moment, qui produit chez l'individu l'illusion de la *liberté*, de la *faculté du libre choix*, du *libre arbitre*.

4° LA DÉTERMINATION FINALE de la volonté est le produit infaillible, nécessaire et exclusif des trois facteurs suivants :

1. *L'organisation individuelle*, c'est-à-dire la constitution physique et morale innée, les dispositions, les tendances, les passions, les talents, le caractère, etc.

2. *L'état du système nerveux* au moment où il reçoit l'impression qui le met en activité; et cela comprend l'état moral des centres nerveux produit par l'éducation dans le sens le plus vaste de ce mot.

3. *L'ensemble des impressions* perçues au moment d'agir, soit que leur origine soit directement externe, soit qu'elles se réveillent par action réflexe ou par association dans la trame intérieure des centres nerveux.

5° L'INDIVIDUALITÉ; voilà donc le concept *positif ou réel*, qui doit remplacer le concept métaphysique de la liberté. Le mot liberté, appliqué à l'activité individuelle, signifie précisément *l'absence d'obstacles* externes ou internes, physiques ou moraux, qui pourraient empêcher l'individu d'agir en pleine conformité avec les tendances inhérentes à sa constitution physique ou morale, c'est-à-dire avec le résultat des conditions au milieu desquelles il s'est développé. En d'autres termes, la liberté de l'individu consiste dans la *faculté de pouvoir réagir à sa manière et sans empêchement*, selon les volitions ou les désirs éveillés en lui par le concours des circonstances.

L'individu est donc *libre de faire ce qu'il veut*, quand l'exécution de sa volition n'est pas entravée; mais il n'est pas *libre de vouloir ce qu'il veut*; car ses volitions sont le produit des conditions ci-dessus mentionnées, qui ne dépendent en aucune façon de l'individu. Mais justement parce que l'organisation est un des trois facteurs des volitions, justement parce que c'est elle qui donne un caractère individuel à la volition, le concept positif de *l'individualité* est plus clair et beaucoup plus convenable que le concept négatif de la *liberté*.

Telles sont les conclusions, qui suscitent perpétuellement d'après censures de la part de divers écrivains. Par une singulière perversion logique, ils en veulent à tout prix tirer des conséquences terribles, en faire le point de départ de l'immoralité et la bombe infernale renfermant les éléments de la dissolution sociale. Ce qu'il y a de solide dans le point d'appui, sur lequel se fondent « ces beaux esprits étrangement égarés et

tout brûlants d'égarer les autres, » j'espère le montrer par les observations suivantes.

Ils disent :

1° *Que nous morcelons, que nous détruisons l'individu, l'unité du moi.*

On pourrait tout aussi bien prétendre, que les données de la physiologie moderne détruisent l'individualité corporelle ; puisqu'en effet l'organisme vivant se doit considérer comme un atelier de transformations matérielles et dynamiques, qui maintient sa constitution physique et sa composition chimique, grâce à un perpétuel échange de matière et de force avec le monde extérieur.

Cependant, personne ne s'avise de lancer contre nous une pareille accusation, qui serait trop absurde. Mais l'objection n'est pas plus fondée, alors qu'elle vise seulement le côté psychique de notre être.

Quoi ! On admet sans difficulté que l'incessante décomposition de chaque partie du corps, le perpétuel afflux de matériaux puisés dans le milieu ambiant, la transformation, l'assimilation, la substitution sans trêve de ces matériaux nouveaux aux anciens n'altèrent pas notablement l'individualité corporelle ! Est-il donc plus difficile de concevoir l'inaltérabilité de l'individualité psychique en dépit du continuel rayonnement au-dehors des diverses forces organiques, en dépit du perpétuel arrivage de nouvelles impulsions externes et de la transmutation de ces impulsions en énergies organiques, réagissant à leur tour sur le monde extérieur ?

Pour mettre à néant l'objection, il suffira de se représenter bien clairement, bien *algébriquement* le mode d'activité des centres nerveux.

Pour figurer le schéma le plus élémentaire du système nerveux, trois parties sont nécessaires ; savoir :

une fibre centripète conduisant au centre nerveux les impressions externes, une cellule centrale au sein de laquelle l'impression perçue se transforme en impulsion motrice, et enfin une fibre centrifuge transmettant aux muscles les impulsions motrices élaborées dans le centre. Or, les nerfs sont de simples conducteurs, des éléments en quelque sorte secondaires, destinés seulement à élargir le champ d'activité de la cellule centrale. Cette dernière, au contraire, est l'organe important ; c'est le point d'arrivée des sensations, le point de départ des mouvements ; c'est le trait-d'union entre le doit et l'avoir de la vie psychique.

L'impulsion reçue du dehors par la fibre centripète s'appelle *excitation* ; sa réflexion dans la cellule centrale, son renvoi le long de la fibre centrifuge s'appelle *action réflexe* ; enfin, la contraction musculaire, qui en résulte, est un *mouvement réflexe*. Voilà, en quelques mots, une esquisse grossière de l'ensemble si complexe de phénomènes, qui constitue la vie de relation, c'est-à-dire la vie psychique dans le sens le plus large de l'expression.

Mais l'évolution organique ne s'arrête pas à ce degré si inférieur ; dans son incessant progrès, elle subdivise et différencie les éléments déjà élaborés pour les multiplier et en élaborer de nouveaux. Tout d'abord, la cellule centrale se divise en deux cellules unies par un filament nerveux. Chacune de ces cellules reçoit, en outre, une fibre centripète et émet une fibre centrifuge. Cette simple subdivision diversifie déjà grandement le champ de l'activité nerveuse. Les impressions externes ont, dès lors, deux portes d'entrée et deux portes de sortie. La cellule recevant directement l'impression externe peut être influencée, modifiée par une autre impression provenant de l'autre cellule, et son mode de réagir s'en ressentira ; ce ne sera plus



qu'une résultante, une diagonale entre deux impulsions simultanées. Le lien étiologique sera donc ici plus complexe, moins évident, on parlera de *spontanéité*.

Mais voici qu'une troisième cellule s'adjoit aux deux autres. Elle est, comme les précédentes, munie d'une fibre afférente et d'une fibre efférente; en outre, elle est reliée à chacune des autres cellules par un filament spécial. Cette nouvelle cellule est le schéma du cerveau; c'est l'organe de la conscience, du sentiment, des idées, de la pensée, de la volonté, de la vie psychique, en prenant le mot dans son sens restreint. L'action réflexe revêt ici un caractère plus élevé; il y a des sensations réflexes, prenant à l'occasion le nom d'images, de représentations, d'idées. Mais quelle complication est introduite dans la série des effets possibles par l'entrée en scène de ce nouvel élément! Il y a maintenant triple porte d'entrée et de sortie; des excitations variées peuvent produire des effets identiques et une même excitation déterminer des effets variés. Le lien étiologique entre les antécédents et les conséquents devient inextricable; il en résulte des effets, que nous ne savons assigner à aucune cause, et voilà la source de l'illusion de la liberté.

Mais quelle énorme distance entre ce pauvre schéma si simple et la réalité! La moëlle épinière de l'homme renferme des millions de cellules, qui toutes communiquent entre elles, qui toutes reçoivent des millions de fibres sensibles, venant de la superficie du corps, qui toutes envoient aux muscles des millions de fibres motrices. Ajoutons qu'elles sont toutes en communication avec des millions de cellules cérébrales, qui, à leur tour, communiquent entre elles. Que l'on se figure maintenant l'infinie complication d'activité résultant de cette étonnante intrication organique, les tours et les détours sans nombre, que fait dans ce

labyrinthe chaque impression externe avant d'en sortir sous forme de contraction musculaire, se résolvant en actes ou en paroles.

Or, le labyrinthe, dont nous parlons, est la sphère spéciale de la vie psychique, et cette sphère s'interpose entre l'action du monde extérieur sur l'individu et la réaction de l'individu sur le monde extérieur. Là, les impressions externes s'égarant, en quelque sorte, indécises entre mille routes, dont beaucoup sont sans issue; elles s'élançant par la moins encombrée, et dans leur course rapide et sans trêve, talonnées qu'elles sont par d'autres impressions, elles heurtent, réveillent, mettent en branle un monde d'images, qui font à l'impression nouvelle un accueil tantôt bienveillant, tantôt hostile, qui tantôt lui frayent la voie et tantôt l'arrêtent.

Mais qu'au milieu de cette mobile multitude de représentations, que grossissent sans cesse cinq inépuisables canaux afférents, il vienne à surgir une phalange plus constante, plus persistante, plus compacte, ne se laissant pas refouler facilement, approuvant ou critiquant, accueillant ou rejetant les nouvelles venues, ce sera le *moi psychique*, dans le sens large du mot. Mais cette phalange constituée en très-grande partie par des impressions venues du dehors comprend le moi intellectuel, moral et sentimental; ce qui donne une empreinte individuelle aux connaissances, aux opinions, aux passions, aux sentiments et, par suite, à la conduite de chacun. Or, au sein de cette phalange, il existe un noyau plus compacte, plus inexpugnable, plus indélébile encore, un noyau, qui, à moins de conditions exceptionnelles, reste presque toujours identique à lui-même, et n'admet la suppression d'aucun de ses membres constituants qu'à la condition de le remplacer sur le champ par quelque

chose d'équivalent ou d'identique. Ce noyau est d'origine interne; c'est le *moi psychique*, dans le sens restreint du mot, c'est-à-dire ce sentiment d'unité persistante, qui, une fois formé et, dans l'état normal, nous accompagne presque inaltéré pendant toute la durée de notre vie.

C'est ce moi, qui a le sentiment de bien-être ou de mal-être, qui se sent lésé ou favorisé, porté à l'action ou à l'abstention; c'est lui qui donne à tout un cachet spécial. Mais la liberté d'un tel moi consiste simplement à suivre sans obstacle les lois de son propre être, et alors comment notre théorie pourrait-elle détruire l'unité de ce moi ?

2° *Que toutes nos conclusions sont fausses, parce que toute l'humanité a le sentiment de la liberté de sa volonté.*

Cela n'est pas vrai, car beaucoup de gens n'ont pas ce sentiment, mais ont, au contraire, celui d'être déterminés à agir soit par une série de motifs qui se talonnent les uns les autres, soit par la suprême volonté divine. D'ailleurs, quand même je serais seul à manquer du sentiment de la liberté, l'objection n'en serait pas moins fautive; bien plus, quand moi aussi j'aurais ce sentiment, cela ne prouverait absolument rien en faveur du libre arbitre. Avant la découverte du vrai mécanisme du système solaire, toute l'humanité avait le sentiment de l'immobilité de la terre; les peuplades sauvages ont encore ce sentiment, ainsi que beaucoup de personnes ignorantes appartenant aux nations civilisées. Plus un individu est sujet à l'illusion de la liberté, plus il prouve que chez lui la conscience des motifs poussant à l'action est faible, moins il mérite de confiance de la part des autres; d'un moment à l'autre, il peut se décider à une action folle ou honteuse, sans que l'idée des *motifs*, sans que la vision des *conséquences* favorables ou défavorables le

fassent même balancer; on ne peut faire nul fond sur sa conduite dans l'avenir.

Pour avoir le droit d'invoquer ainsi la conscience comme témoin ou juge de ce que le moi va entreprendre, il faudrait d'abord démontrer que la conscience est une faculté indépendante, ce qui n'a jamais été fait. Au contraire, ce qui l'emporte aujourd'hui, c'est la théorie, qui entend par conscience seulement la perception immédiate de l'état actuel du moi. Dans cette acception, la conscience signale seulement les changements, qui surviennent dans le moi; elle les accepte comme faits accomplis, mais ne saurait préjuger ni l'origine, ni la fin de ces modifications internes; elle est, par conséquent, incompétente, non seulement à résoudre la question, mais même à en concevoir la teneur. En effet, tandis qu'il est question de la liberté de vouloir, c'est-à-dire de l'origine ou de la genèse des volitions, la conscience parle seulement de la liberté de faire, c'est-à-dire de mettre à exécution une volonté déjà formée. Or, vouloir est une chose interne, pouvoir est une chose externe. Mais la conscience dit seulement: « En ce moment, je veux faire ceci ou cela, et je sens que je suis libre de le faire ou de m'en abstenir. » Par là, elle transporte, à son insu, une question interne sur un terrain externe; en d'autres termes, elle transforme une question de vouloir en une question de pouvoir, et trouvant que l'un est libre, elle en conclut que l'autre l'est aussi. Pourtant, il est bien facile de réfuter son témoignage: « Soit, tu es libre de faire ce que tu veux faire en ce moment, si aucun obstacle matériel ou moral ne s'oppose à l'exécution de ton dessein, mais cela ne prouve pas que tu serais libre de vouloir maintenant autre chose que ce que tu as réellement voulu. Oui, tu es libre de l'abstenir de ce que tu veux maintenant, mais

à la condition qu'il surgisse en toi une autre volition opposée à la précédente; cependant, il ne s'ensuit pas que tu sois libre de changer ta décision *sans une cause, qui te la fasse changer*, ou, en d'autres termes, que *tu sois libre de vouloir ce que tu veux*; or là, est justement le problème de la liberté. »

Nous avons donc le droit de déclarer la conscience absolument incompétente pour résoudre cette question, et c'est ailleurs, qu'il nous faut aller chercher une solution. Et, pour le dire en passant, n'est-il pas étrange, qu'en jugeant nos propres actions, nous attribuions les motifs des mauvaises à une infinité de causes atténuantes, grâce auxquelles nous arrivons à un tel degré de subtilité que toute responsabilité se trouve détruite; tandis que, s'il s'agit de bonnes actions, nous nous acharnons à nous en faire un mérite personnel, comme si elles dépendaient d'une libre initiative individuelle? N'est-il pas étrange encore, qu'en jugeant les actions d'autrui, nous attribuions les mauvaises à la détermination spontanée de l'accusé, tandis que pour les bonnes, nous cherchions tous les motifs possibles et imaginables pour en diminuer la valeur? Même pour les bons catholiques, c'est un véritable article de foi de croire que l'homme est libre seulement dans le mal, tandis qu'en faisant le bien, il dépend de la grâce divine; dont l'office est non seulement de prédisposer à l'action, mais même d'y déterminer entièrement.

Quelle que soit, d'ailleurs, l'essence de la conscience, il faudrait, pour que son témoignage servit non de *preuve*, mais au moins d'argument capable de rendre son sentiment *probablement vrai*, il faudrait, disons-nous, admettre sinon *l'infailibilité* de la conscience, au moins son *universalité*. Or, l'histoire tout entière démontre l'extrême fragilité de la conscience, et le

complet désaccord de ses décisions, qui, toujours, ont oscillé au milieu de perpétuelles contradictions, affirmant aujourd'hui ce qu'elles niaient hier ou inversement, et même affirmant simultanément une chose à une partie des hommes et le contraire à l'autre partie. D'où force est bien de conclure ou que deux choses contraires peuvent être également vraies, ou que le témoignage de la conscience, fût-il même *unanime*, ce qui n'est jamais advenu, est impuissant à prouver la vérité d'une opinion et constate seulement le fait de son existence comme sentiment immédiat ou médiat chez un certain nombre d'individus. Le problème de la liberté ou de la nécessité des actions humaines nous en fournit un exemple manifeste. Les théologiens, ainsi que les métaphysiciens, ont toujours été divisés en deux bandes ennemies, dont l'une soutenait la liberté et l'autre la prédestination ou la nécessité de nos actions. Actuellement encore, la doctrine de la liberté prédomine en France et en Italie, tandis que la doctrine de la nécessité prédomine en Allemagne et en Angleterre.

La dispute théologique, dont Neander découvre la première trace dans la controverse entre Athanase et Apollinaire, partagea les chrétiens en deux grandes sectes : l'une qui, suivant l'opinion de saint Augustin, de Luther, de Calvin, de Jansénius, faisait reposer sa foi sur la prédestination; l'autre qui, avec Pélage, Arminius, Molina, s'appuyait sur la liberté. Mais en soutenant l'une ou l'autre de ces opinions, les théologiens ont toujours eu une arrière-pensée : ils affirmaient la liberté non pas qu'ils la crussent prouvée, « *ut vel maxime quidem Deus nobis non sit causa vitii*, » ou bien pour justifier les peines et les récompenses éternelles; ils la niaient non parce qu'elle leur semblait logiquement absurde, mais pour ne pas en-

tacher la prescience de Dieu. Leurs assertions sont donc dénuées de toute valeur quand il s'agit d'une recherche sincère de la vérité.

Les métaphysiciens cherchèrent de bonne foi la solution du problème; mais en défendant l'une ou l'autre opinion, ils ne pouvaient arriver qu'à une plus ou moins grande probabilité et jamais à une certitude absolue, tant que faisaient défaut le contrôle, la vérification par le moyen des faits. Leur dispute ne pouvait que ressembler à celle de deux personnes fort savantes ayant devant elles une boîte fermée. Celles-ci pourraient disputer pendant la moitié d'une éternité pour savoir si la boîte est vide ou pleine. Chacune d'elles pourrait fournir les meilleures raisons à l'appui de son opinion et réfuter l'autre, mais jamais elles n'arriveraient à résoudre positivement la question. Il pourra bien y avoir plus de probabilité pour l'une que pour l'autre, mais jamais de solution positive. Survient un importun, un homme peu au courant des règles du savoir-vivre, qui, las de cet éternel litige, brise la cassette d'un coup de poing et tranche ainsi la question. Les deux champions sont d'abord étourdis et indignés de cette conduite; puis celui des deux, dont les spéculations se trouvent confirmées, s'apaise; car son amour-propre est doucement chatouillé. L'autre, au contraire, tout plein de fureur, prend l'importun en haine et, partout où il le rencontre, il lui tourne le dos. C'est là l'histoire de beaucoup de problèmes philosophiques: l'importun, c'est la science expérimentale; la personne en fureur, c'est la très-docte dame Métaphysique....

Or, à laquelle des deux consciences devons-nous croire, à celle qui affirme ou à celle qui nie la liberté?

On doit, il nous semble, confier le soin de répondre à un juge impartial, *au fait* garanti par la méthode

expérimentale ou par l'observation subjective et objective, puis il ne reste plus qu'à s'incliner devant la décision, dussions-nous, pour cela, sacrifier nos fantaisies les plus chères.

Que si nous voulions accorder un certain poids à la voix de la conscience, malgré son évidente incompetence, il faut avant tout tâcher de bien entendre son langage, afin ne pas prendre un non pour un oui, ce qui est toujours facile, quand il s'agit de sentiments vagues et indéterminés, et non point de raisonnements clairs et précis, quand on a affaire à des indications, à des intuitions entraînant dans leur confusion un jugement *à priori*, immédiat, brut, acceptant comme élément primitif une vue d'ensemble, un groupe de phénomènes, alors qu'il faudrait des analyses sévères capables de décomposer le sentiment primitif, l'intuition immédiate dans leurs éléments originels, et de conduire *à posteriori* à une conclusion médiate, explicite, contrôlée, définitive. Or, il me parait, qu'en recueillant le témoignage de notre conscience sur la liberté, on a réellement pris un non pour un oui. Je veux dire que la conscience immédiate a justement reconnu la doctrine de la nécessité comme la seule vraie, bien que souvent ce jugement ait eu la forme d'une vague intuition et non point celle d'une conception claire. En réalité, alors même que dans la spéculation *théorique* dominaient les doctrines opposées à celle de la nécessité, c'est-à-dire quand, selon nous, le vrai sentiment primitif de la conscience immédiate était voilé par des sentiments secondaires, fruit de raisonnements erronés et de défaut d'observation, ce sentiment n'en restait pas moins profondément enraciné dans le plus intime « sanctuaire de la conscience. » Même alors, *dans la pratique*, la nécessité a toujours été, ouvertement ou non, le fondement de

toute activité humaine collective ou individuelle. Jamais la nécessité, souvent dissimulée en théorie, n'a été abandonnée dans la pratique, car avec elle se fut effondrée la base de toute relation sociale ; en un mot, la société fut devenue impossible. Si donc nous voulons à tout prix donner au témoignage de la conscience un vote de confiance et l'accepter comme compétente, alors prononçons-nous en faveur de la nécessité contre la liberté.

C'est là, peut-être, le seul témoignage vraiment *unanime* de notre conscience ; l'humanité s'y est toujours conformée dans toutes ses manifestations, depuis les plus grandioses phénomènes de la vie sociale jusqu'aux plus petits détails de la vie quotidienne de chacun.

Cela est tellement vrai et tellement universel, que les défenseurs mêmes de la liberté ne peuvent s'y soustraire. Arrêtons-nous un moment à analyser cette assertion ; car si nous réussissons à montrer qu'elle est fondée, nous aurons prouvé, *à fortiori*, la proposition générale :

Tous, tant que nous sommes, quand il s'agit d'apprécier une action quelconque, nous demandons d'abord : Quels motifs ont pu déterminer un tel à agir ainsi et non autrement ? Puis nous approuvons ou condamnons l'acte, suivant qu'il est ou non conforme à la manière d'agir, que, sous l'influence des mêmes motifs, notre sentiment moral nous aurait dicté.

Pas un partisan du libre arbitre, qui, ayant été mis en demeure d'apprécier l'action d'une personne, qu'il croyait bien connaître, n'ait dit : « Il me semblait impossible qu'un homme ayant reçu une telle éducation, ayant un tel caractère, un tel tempéramment, une telle intelligence, etc., fit une chose semblable. Il a dû y être déterminé par quelque puissant motif ; sans cela, je ne pourrais m'expliquer le fait. » Certaine-

ment jamais il ne sera venu à l'esprit de l'homme, qui raisonne ainsi, de dire, en haussant les épaules : « S'il a commis une chose aussi inattendue, *cela se doit attribuer à son libre arbitre.* » Sûrement il trouverait, et avec toute sorte de raisons, qu'une telle explication serait ridicule ; bien plus, l'individu même, qui en serait l'objet, s'en offenserait, quand même *il croirait croire* à sa liberté personnelle, et il répondrait : « Quoi ! Peut-on s'imaginer, que j'aie agi sans motifs suffisants ? Me prend-on pour un fou ? »

En général, quand il s'agit d'apprécier une action quelconque, nous ne nous sentons pas satisfaits avant d'être parvenus à découvrir les motifs, que nous jugeons *suffisants à la déterminer*, c'est-à-dire que nous ne sommes pas contents tant qu'il reste une lacune dans la chaîne des déterminations des conséquents par les antécédents, et pourtant il serait si facile de combler ce vide à l'aide du libre arbitre ! . . . Pourquoi ne le faisons-nous pas ? Parce que dans le plus intime de notre conscience, nous sentons une invincible répugnance à accepter le libre arbitre comme quelque chose de réel, comme autre chose qu'un subterfuge destiné à voiler notre ignorance éventuelle au sujet d'un anneau quelconque dans la chaîne de la causalité !

Nous pouvons donc nous écrier avec Luther : « Quare simul in omnium cordibus scriptum invenitur liberum arbitrium nihil esse ; licet obscuretur tot disputationibus contrariis et tanta tot virorum auctoritate. »

3<sup>e</sup> Que si notre conclusion était juste, il n'y aurait plus ni mérite, ni démerite dans les actions humaines, qu'il n'y aurait plus lieu, conséquemment, de récompenser l'un et de punir l'autre.

La rose a une odeur et le rossignol un chant, qui sont délicieux, au moins pour la généralité des hommes ; l'oignon a un fumet et l'âne un braiment,

qui sont horribles aussi pour la généralité des hommes. Maintenant, si chacun de ces organismes avait choisi par décision libre et spontanée son mode particulier de sentir et de chanter, s'en suivrait-il que l'un fut plus délicieux et l'autre moins horrible pour la majeure partie des hommes, qui, aujourd'hui, savent bien que les odeurs et les cris sont le résultat nécessaire et inévitable du chimisme des plantes et de l'organisme des animaux ?

« C'est seulement pour les esprits vulgaires, dit J. Stuart Mill, qu'un objet grand et beau perd de son charme en perdant de son mystère, en révélant une partie du secret mécanisme, au moyen duquel la nature le réalise. »

Une belle ou une mauvaise action ne reste-t-elle pas identiquement la même, soit qu'elle résulte de l'effet produit par des circonstances particulières sur un organisme particulier, soit qu'elle jaillisse du hasard, c'est-à-dire d'une puissance que les motifs ne peuvent influencer ? Sans nul doute, cette action demeurera également estimable ou méprisable pour toute personne ayant reçu de l'éducation, que cette personne croie ou ne croie pas que toutes les actions proviennent ou non du libre arbitre. Peut-être perdrait-elle son caractère, si les hommes étaient doués du libre arbitre ; mais justement parce qu'il n'en est rien, leur éducation ne leur permet pas de juger les actes de leurs semblables autrement que d'après leur conformité ou leur non conformité, avec la règle morale du temps, du pays, de la classe où ils vivent.

Nos adversaires ne croient pas que les brutes, « mues par leurs seuls instincts, » possèdent aussi le libre arbitre, et pourtant ils récompensent les animaux bien dressés, qui font bien leur devoir, et ils châtent les rebelles.

De grâce, pourquoi tuez-vous un chien enragé ? Est-ce que devenir enragé, mordre, empoisonner par une morsure virulente dépendrait du libre arbitre ? Un homme, que son tempérament, son éducation, la contagion de l'exemple, les conditions sociales, les circonstances du moment poussent à voler et à assassiner, est-il plus responsable que le chien enragé ? Vous punissez l'homme pour la même raison que le chien, pour vous délivrer du danger auquel vous expose son activité dévoyée ; la sécurité sociale l'exige impérieusement, sans se préoccuper le moins du monde de l'existence ou de la non-existence du libre arbitre.

« On dit qu'il ne serait pas licite à la société de procéder contre celui qui l'a offensée dans le passé ; c'est dire qu'il lui serait interdit de faire supporter aucun mal au délinquant après le crime, ou que le crime ne devrait entraîner après soi aucune conséquence douloureuse. Donc le scélérat futur n'aurait à redouter aucune suite fâcheuse de la coupable action qu'il médite. Mais, en réalité, la société a le droit véritablement absolu d'imprimer au malfaiteur une telle crainte et d'en imprégner si profondément son âme, qu'il en résulte un obstacle au crime. Donc, elle a le droit non moins absolu de faire subir, à qui fut coupable, une peine, que doit redouter infailliblement et efficacement celui qui commettrait le même acte.

« Que voulons-nous ? Prévenir l'exécution du délit. Mais comment la prévenir, si vous ne vous opposez pas aux causes, si vous n'agissez pas sur l'homme intérieur, si vous ne comprimez pas les impulsions impétueuses qu'il ressent ? »

« Donc la force de répression de la peine en expectative doit surmonter la force d'impulsion vers le délit imaginé. Il faut donc, pour ainsi dire, couper les bras

de l'homme intérieur tenté de faillir, comme dans la défense physique on brise les forces d'un agresseur.

« Or, je demande par quel moyen on peut ainsi frapper l'homme intérieur? Et je réponds que cela se fait en parlant à l'esprit pour agir sur la volonté, de sorte que la force répulsive du châtement redouté triomphe de la force impulsive du délit imaginé (1). »

Que signifierait tout cela, si la volonté était libre? Le droit pénal tout entier ne serait plus qu'une rhétorique creuse ou, pis encore, une collection d'inutiles violences.

« Il ne s'agit pas de tourmenter et d'affliger un être doué de sensibilité, ni de satisfaire un sentiment de vengeance, ni d'effacer la trace d'un crime déjà commis, ni de le faire expier, il s'agit de frapper de crainte tout criminel, pour qu'à l'avenir il n'offense plus la société, et là seulement est le juste but de la peine (2). »

Mais si le libre arbitre existait, alors la peine ne serait plus qu'une effroyable injustice, car elle ne serait plus appliquée qu'à titre de répressailles, de vengeance sociale pour un fait passé, sans aucun but pour l'avenir. Alors, il faudrait retourner à la loi barbare du talion, ou mieux encore à la loi japonaise, qui punit de mort tout délit; car, avec le libre arbitre, plus de gradation dans la culpabilité; la seule décision de mal faire devient le critérium unique et, comme une volonté libre, qui une seule fois s'est décidée à mal faire, ne peut en aucune façon être contrainte à ne plus s'y décider encore (cela sous peine de nier le libre arbitre); il est clair que la seule intention de mal faire doit être punie de mort. Pourtant, les plus grands criminalistes modernes s'accordent à dire que la peine ne se doit pas infliger à titre de vengeance pour un délit

(1) Romagnosi, *Genesi del diritto penale*, § 260 et 234.

(2) *Ibid.*, § 395.

passé, mais comme moyen de prévenir un délit futur, soit de la part du même individu, soit de celle des autres. Ce qui serait une évidente contradiction, une absurdité, une chose sans but, ou sans autre but que la vengeance, si l'on admettait la possibilité d'une volition indépendante des motifs. Alors, il faudrait renverser la théorie de la « contre impulsion » pénale comme correctif de « l'impulsion criminelle, » théorie sur laquelle repose tout le droit pénal moderne.

Le système des récompenses sociales ou privées est évidemment le calque *négatif*, pour ainsi dire, du système pénal, et tout ce que nous avons dit de l'un peut s'appliquer à l'autre, d'autant mieux que généralement on récompense des qualités, qui sont manifestement le produit de l'organisation individuelle et des circonstances au milieu desquelles l'individu se développe, exactement comme si elles étaient l'émanation du libre arbitre : par exemple, une belle voix unie au sentiment musical, le talent de la poésie, la passion de la peinture, l'irrésistible tendance de l'esprit à l'investigation scientifique, enfin le génie sous ses divers aspects.

Quoi qu'il en soit, chacun conviendra que quiconque se détermine à faire le bien seulement en vue de la récompense est aussi méprisable que celui-là qui s'abstient de faire le mal en vue seulement de la punition. L'un et l'autre seraient doublement méprisables, s'ils sacrifiaient à un aussi vil égoïsme la noble faculté du libre choix « qui élève l'homme au-dessus de la brute. » L'un et l'autre sont des monstres pour lesquelles il n'est pas de morale, des bêtes perfectibles peut-être, mais point encore perfectionnées.

4° *Que n'étant plus contraints à se conformer aux règles de la morale, les hommes s'abandonneraient au vice sans frein ni mesure.*



Comment? Révons-nous? Les partisans du libre arbitre craignent que *n'étant pas contraints...*, mais alors où est la liberté?... Les hommes *s'abandonneraient sans frein...*, mais la volonté doit donc être réfrénée, et alors où est le libre arbitre?

Voilà qui est vraiment plaisant.

Donc, messieurs, ce que vous redoutez, c'est justement cette décision libre, que vous défendez avec tant d'obstination, et point du tout la détermination influencée, motivée, réfrénée, liée, que nous tâchons d'établir comme fait. Et vous avez raison, mille fois raison; car, si la volonté était libre, les hommes pourraient arbitrairement ne se point conformer aux règles de la morale, élaborées par l'accumulation séculaire d'une infinité d'expériences faites par toute l'humanité civilisée. Mais justement par ce que ces règles de conduite, dans la vie privée et publique, sont infusées aux hommes dès la plus tendre enfance par le moyen de l'éducation, ils ne sont pas libres de ne pas les suivre; l'éthique tout entière est seulement un inexorable frein, qui doit infailliblement déterminer les individus à agir d'une manière conforme à la moyenne humaine, en s'insinuant comme facteur dans chacune de leurs volitions, comme puissant motif dans chacun de leurs désirs, comme sentiment victorieux de toute impulsion contraire à l'éthique elle-même. Il n'est pas ici question, bien entendu, de ces organisations disgraciées, sur lesquelles les impulsions d'une volonté basse et abjecte agissent plus que le contrepoids moral, ni de ces saints exceptionnels, à qui une morale abstraite suffit pour qu'ils réfrèment les besoins naturels les plus impérieux; les uns et les autres sont rares: la généralité des hommes a besoin de motifs étrangers à la morale pour se maintenir sur la voie d'une conduite tolérable; il lui faut des motifs extérieurs pour étayer,

corriger, renforcer les motifs purement moraux, et ces motifs sont précisément les récompenses et les peines humaines ou divines.

Pour de telles gens, il y a la législation et la religion.

Mais, si nous nous élevons quelque peu au-dessus de la foule ignorante, qui a besoin de tels guides pour ne pas sortir des limites compatibles avec les exigences de la vie sociale, nous trouvons deux poids, qui font trébucher la balance: le premier est *le sentiment de la dignité*, c'est-à-dire la conscience d'agir en conformité avec la règle de la morale humaine, et même, parfois, la satisfaction de s'être approché de l'idéal plus que ne le fait la moyenne des hommes; cela tout-à-fait indépendamment de l'idée d'une récompense quelconque. L'autre levier est *la crainte du remords*, c'est-à-dire de cette douleur, qui envahit l'âme, alors que l'on a conscience d'avoir agi contrairement aux règles de la morale; cela aussi est tout-à-fait indépendant de l'idée d'une punition quelconque. Et nous voici revenu à ce que nous avons déjà dit en parlant des peines et des récompenses: celui-là est immoral, qui agit contrairement à sa *vérité particulière*, soit pour complaire à l'opinion, soit en vue des peines et des récompenses humaines ou divines. Le jeune Spartiate, qui volait en croyant bien faire, n'était pas immoral; le sauvage qui tue ses vieux parents, en croyant remplir un devoir sacré, n'est pas immoral. La faute n'en est pas à lui, mais aux circonstances au milieu desquelles il naît, vit et se développe; dans le même milieu, nous ferions de même. Moral, au contraire, est celui-là qui agit conformément à ce que lui-même il croit vrai, bon et beau. Il *incombe à la société* d'élaborer une morale, que chaque individu puisse accepter comme type, comme modèle à suivre en toute occur-

rence, comme boussole à adopter sur la vaste mer de la communauté sociale.

5° *Que si le libre arbitre n'existait pas, l'éducation serait inutile.*

Nous ne comprenons vraiment pas que l'on puisse faire de pareilles objections : oui, si l'homme pouvait se décider à exécuter certains actes ou à s'en abstenir, en dépit de son organisation individuelle, sans motifs ou malgré les motifs imposés par la vie sociale à son activité, et qui sont les inévitables facteurs destinés à sanctionner, à favoriser ou à désapprouver, à ordonner ou à défendre l'exécution de ces actes; certes, l'éducation serait alors inutile, y travailler serait broyer de l'eau, comme dit un proverbe italien, ce serait même se mettre en complète contradiction avec les prémisses psychologiques posées, et alors nous le demandons, quel fond pourrait-on faire sur l'honnêteté, la décence du langage, la bonne conduite? Peut-être me répondra-t-on qu'un homme bien élevé se distingue de celui, qui ne l'est pas, précisément parce qu'il *doit* faire certaines choses et *doit* s'abstenir de certaines autres. Mais s'il *doit* agir de telle façon et point de telle autre, il n'a donc plus son libre arbitre; le but de l'éducation serait donc de l'en priver, si même il en était primitivement doué. Et, en effet, pourquoi êtes-vous sûr qu'un homme bien élevé ne portera jamais, par une lâche trahison, la honte dans votre famille (1)? Uniquement parce que vous savez que la volonté de cet homme est déterminée par quantité de motifs tellement incorporés à son propre être, que si même il naissait chez lui un désir impur ou

(1) Je veux naturellement parler du développement du sens moral intime, de la délicatesse de sentiment, et point de cette comédie, de cette montagne d'hypocrisie, que, « dans la bonne société, » on appelle « bonnes manières, » et qui est trop souvent le masque d'une profonde immoralité.

ignoble, il ne pourrait se décider à le satisfaire; parce que vous êtes sûrs que chez lui la victoire restera toujours aux motifs moraux, grâce à la foule d'images, qui s'offriront nécessairement à sa conscience, et toujours le détermineront à la bonne, à la belle action, toujours le détourneront de la mauvaise, de la vicieuse action.

S'il en était autrement, adieu toute confiance, toute sincérité, toute *humanité* dans les relations humaines; tout commerce social serait anéanti, l'existence du libre arbitre serait la cause de la plus atroce immoralité et rendrait toute civilisation impossible, l'on retournerait à la plus grossière sauvagerie et à la bestialité la plus sauvage.

« Que fait l'éducation, sinon donner les premières impulsions aux volontés des hommes, leur faire contracter des habitudes, les forcer à y persister, leur fournir des motifs vrais ou faux pour agir d'une certaine façon? Quand un père menace son fils de le punir ou lui promet une récompense, n'est-il pas convaincu que ces choses agiront sur sa volonté? (Holbach. Syst. Chap. XI.) »

L'unique sens, l'unique but de l'éducation consistent dans la nécessité absolue pour le maintien des relations sociales d'imprimer aux individus une certaine manière de penser, de sentir, de vouloir et d'agir conformément au niveau intellectuel et moral de la société, au sein de laquelle est né l'individu. Pour que l'éducation, spécialement dans les premières années de la vie, cesse d'être, pour la généralité des parents, un simple amusement réglé par leur égoïsme, leur commodité, leur caprice, il faudra que tout le monde soit profondément convaincu, qu'il y a entre toute impression reçue par l'enfant et sa future manière d'agir une connexion, dans laquelle la mémoire

plus ou moins consciente de chaque influence, de chaque parole, de chaque exemple, entrera nécessairement comme facteur en modifiant l'effet final. Alors, cessant d'être un lit de Procuste, sur lequel on applique sans réflexion des organismes encore facilement modifiables, l'éducation pourra devenir une science avec ses lois spéciales, qui exprimeront l'inévitable lien entre tous les phénomènes d'un ordre particulier ; alors, on saura positivement que telle ou telle conformation innée, ayant telles qualités ou tels défauts, doit être traitée de telle manière plutôt que de telle autre, car par là seulement on peut obtenir par la suite le résultat désiré, toucher le but de l'éducation, c'est-à-dire produire un être *moral*. Alors, enfin, disparaîtront tant de pauvres figures humaines déviées, démoralisées, poussées à la paresse, au vice, au crime, par une éducation non appropriée à leur organisation, par un développement avorté à mi-chemin, figures mutilées ; car, dans le lit de Procuste, où les ont placées de force soit les usages sociaux, soit le caprice individuel, on a amputé ou déformé, dans une fausse direction, telle partie de leur être, qui, dans de bonnes conditions sociales ou personnelles, aurait pu prendre un grandiose développement et faire d'eux des hommes respectés, révévés peut-être de leurs semblables. Il en serait ainsi, si notre manière de voir était comprise et acceptée par tout le monde, si tout le monde était profondément convaincu de l'immense influence, que chaque impression doit nécessairement exercer sur les volitions de chaque individu, surtout alors qu'on la subit dans un âge tendre encore et flexible.

Nous avons défini l'homme *moral*, celui qui agit en tout, conformément à sa vérité subjective ; nous avons dit que c'est l'office de la société de produire une vé-

rité commune, acceptable par tous comme telle ; ajoutons maintenant qu'il appartient à l'éducation de faire que la vérité commune soit inculquée en caractères indélébiles dans le cœur de chaque individu, de telle sorte que, toujours et partout, cette vérité soit le motif prédominant qui provoque, dirige et détermine l'activité individuelle.

6° Enfin nos adversaires disent *qu'avec notre théorie de la volonté, la société sent le sol s'effondrer sous ses pieds, et que, si notre opinion triomphait, elle se dissoudrait et deviendrait impossible.*

Le résumé général des réponses, que nous avons faites aux objections précédentes, doit constituer la réponse à celle-ci.

Nous avons vu, que la non-existence du libre arbitre ne détruit ni l'estime qui s'attache à la bonne conduite, ni le mépris qui suit la mauvaise, ni l'usage de récompenser les bonnes actions, ni celui de punir les mauvaises ; elle ne dispense pas les hommes de la nécessité de conformer leurs actes à la règle élaborée par la gestation séculaire de la civilisation ; elle ne dispense en aucune façon de la nécessité de rendre par l'éducation l'activité individuelle conforme à la règle générale. Or, comme ce sont là précisément les piliers principaux de la morale, le *terrain* qui est sous les pieds de la société, ou en d'autres termes les *motifs*, les *freins*, les *liens*, les *buts*, qui rendent possible la communauté de la vie sociale, en limitant les penchants individuels ou en les dirigeant d'une certaine manière ; et comme tout cela est privé de fondement ou de but, et en outre contradictoire, illogique, absurde, impossible, si l'on admet le libre arbitre, il est évident *que la société peut exister seulement à la condition de la non-existence du libre arbitre, c'est-à-dire qu'elle doit être fondée sur notre manière d'expli-*

quer le mécanisme des volitions humaines, sur *notre* idée de la *nécessité* de chaque décision volontaire, considérée comme étant le produit de l'organisation, de l'éducation et des impressions ; sur *notre* manière de considérer la liberté comme étant la faculté de suivre sans obstacles les lois de notre propre être.

Mais il y a plus : si les hommes avaient réellement la faculté de déterminer leurs actions, indépendamment des motifs prédisposants et des motifs déterminants, alors tout l'effort de la société devrait tendre à leur ôter jusqu'à la conscience d'un semblable pouvoir subversif des conditions les plus nécessaires à l'équilibre des relations sociales. Sans cela, il faudrait désespérer de l'efficacité des moyens élaborés par le progrès civilisateur pour atteindre le but suprême de toute société, c'est-à-dire l'union de l'intérêt général et du plus grand bien possible de tous avec l'intérêt et le plus grand bien possible de chacun. En effet, toutes les œuvres de la civilisation dans le champ des sciences politiques, sociales, juridiques et morales, tous les progrès accomplis par elle dans des choses de la plus haute importance, tout son effort pour se perfectionner, tout cela s'est résumé dans la construction de dignes insurmontables, destinées toutes à réfréner par ci, à réfréner par là le spectre épouvantable d'une volonté capable d'agir sans motifs, indépendamment des motifs ou malgré les motifs. En somme, tout progrès réel dans la sociologie *théorique* a été simplement la découverte d'une nouvelle loi constante, d'une nouvelle *nécessité naturelle* dans le développement de l'humanité, tout progrès réel dans la sociologie *pratique* n'a été qu'un nouveau frein destiné à limiter l'action arbitraire de l'homme (1).

(1) Au banquet du Congrès médical international de Florence, le ministre Ferraris fit un discours, dont une phrase fut ainsi reproduite

De tout ce que nous avons dit l'on peut, il nous semble, conclure que si l'on admet le libre arbitre, il faut considérer la civilisation comme un long et pénible développement tendant à le détruire, dans le but évident de remplacer l'activité sans frein, qui en résulterait, par une activité enchaînée, motivée, déter-

par l'Italie : « Mais les limites, que vous vous tracez sont-elles toujours assez bien gardées pour que, parfois, l'on ne puisse redouter de vous les voir franchir soit du côté de la psychologie, soit du côté de la législation ? Non, me hâterais-je de répondre, non ! Et j'en ai pour garant votre sagesse, votre modération qui sauront toujours éviter les écueils. » Que le lecteur se figure l'effet d'une telle phrase lâchée dans une assemblée de naturalistes, de médecins, de physiologistes et de psychiatres ! Je donnerais gros pour savoir quelle idée se fait ce monsieur de la physiologie et de la pathologie cérébrales ? Je voudrais aussi savoir comment, dans l'état actuel de nos connaissances, il se peut que le psychologue ne soit pas physiologiste, que le psychiatre ne soit pas psychologue et physiologiste, et qu'enfin, dans un pays civilisé, la législation ne se modifie pas selon les données de ces trois sciences ou plutôt de ces trois branches d'une même science ? En somme, où est la *limite*, le *rocher* qui sépare la physiologie, la psychologie, la psychiatrie et le code pénal ? Débitier des phrases ne suffit pas, il faut donner des motifs et émettre des idées. Et pour bien voir combien la pure rhétorique, cette toile bigarrée, destinée à cacher le vide qui est derrière, peut nuire au progrès, il suffit de noter les faits suivants :

La statistique française a fait connaître que l'époque du *maximum* des conceptions normales coïncide à peu près avec celle où l'on observe le plus grand nombre d'attentats à la pudeur et de viols ; en outre, selon Esquirol, l'époque du maximum des attaques subites d'aliénation mentale coïncide aussi avec celle des conceptions normales et des attentats à la pudeur de toute sorte. L'époque dont il s'agit est la fin de mai et tout le mois de juin. Mais il y a encore un autre rapprochement aussi fort curieux : On trouve la même coïncidence en considérant l'âge de l'homme ; le maximum du pouvoir générateur, le maximum de la productivité industrielle et celui de la tendance au crime se manifestent vers l'âge de vingt-cinq à trente ans. Que l'on rapproche cette double coïncidence du résultat formulé par Quételet, savoir que la *société prépare les crimes et que le coupable n'est que l'instrument qui les exécute*, et l'on verra qu'il faut autre chose que de la rhétorique pour remédier au triste état de choses dans lequel se trouve l'humanité, par suite des *rochers*, que la théologie et la métaphysique ont toujours élevés pour lui barrer le chemin vers le progrès.

minée, prescrite, ordonnée, rendue nécessaire et inévitable, grâce aux obstacles sociaux et légaux, internes et externes, opposés à tout écart de la règle élaborée dans le cours des siècles.

« Tout ce qui donne quelque valeur à notre existence, dit John Stuart Mill, dépend de la contrainte imposée aux actes d'autrui. Donc, certaines règles de conduite doivent être prescrites par la loi et certaines autres par l'opinion pour beaucoup de choses sur lesquelles l'autorité de la loi ne doit pas s'exercer. »

L'effet principal, général et particulier de la civilisation, dit Romagnosi, est de rendre l'état et le sort de chaque membre de la société beaucoup plus dépendant de la condition du corps social tout entier. Et, ailleurs, il observe que les progrès de la vie civile apportent incessamment de nouveaux liens de dépendance et de contrainte, à mesure que se développent les facultés de la société (1).

Les êtres non soumis à de telles lois, entêtés dans leur activité, c'est-à-dire obéissant seulement à leurs penchants individuels, sont les enfants, les sauvages et les fous. Toute l'humanité adulte et civilisée ne peut se soustraire au joug de la règle universelle, qui est le produit de l'histoire.

« C'est une loi de fait, une loi naturelle que tout homme inculte, quoique n'ayant pas un mauvais naturel, soit résolu, et même impétueux dans ses désirs et dans ses œuvres. L'entêtement et le défaut de retenue accuse toujours un défaut d'éducation, et le contraire est justement ce qu'on appelle *retenue* (2). »

Peut-être êtes-vous effrayés de cette inévitable détermination? Mais pensez que la règle, dont nous avons souvent parlé, a toujours été jusqu'ici à l'état

(1) *Genesi del diritto penale*, §§ 973 et 1016.

(2) Romagnosi, *Genesi*, etc., § 1070.

imparfait et relatif; elle serait *idéale*, si elle était conçue de façon à pouvoir être acceptée par chaque membre de la société pleinement, entièrement; de telle sorte qu'aucune volonté, aucun désir, aucune intention, aucune pensée de l'individu ne puissent lui être contraire. Alors, les données de la morale cesseraient d'être des *obstacles* à l'activité individuelle; alors, chaque homme pourrait se dire *moralement libre*, chacun de ses désirs, chacune de ses tendances, chacun de ses desseins, chacun des moyens employés par lui étant conforme à la règle morale et n'ayant besoin, en conséquence, de subir aucune *coaction* de la part des sanctions sociales et légales. Entendons-nous bien : les actes de l'individu n'en seraient pas moins rigoureusement nécessaires, ils ne seraient pas plus affranchis des trois conditions établies par nous, et toute action *accomplie* serait toujours le produit de leur combinaison, qui *devait* infailliblement avoir lieu et ne *pouvait* pas ne se point produire; mais les données de la morale étant profondément inculquées à l'individu par une saine pédagogie, les motifs, qui en dériveraient, seraient incorporés à sa nature tout entière, à toute sa manière d'être et tellement impérieux, qu'en se conformant aux maximes de l'éthique universelle, il n'aurait point d'effort à faire, point de déplaisir à éprouver, point de tendance à réprimer; par contre, s'il lui fallait enfreindre ces maximes, il en ressentirait une vive douleur; il n'aurait donc qu'à s'abandonner à ses propres tendances, et ne rencontrant aucun obstacle ni de la part de sa propre conscience, ni de la part de la société, de quelque côté que se tournât son activité, il se sentirait *libre*, et le serait réellement.

Libre non point dans le sens que les défenseurs du libre arbitre attachent à ce mot, mais libre dans le

sens le plus élevé que puisse avoir ce mot en sociologie et en philosophie, c'est-à-dire en accord complet avec l'harmonie des intérêts individuels et des intérêts communs.

La civilisation gravit le penchant d'une montagne doucement, doucement, montant toujours vers ce sommet idéal. Pourra-t-elle l'atteindre? Ou bien quelque éruption volcanique, quelque nouvelle période glaciaire, quelque choc de comète heurtant et broyant la terre viendront-ils démontrer

.... l'infinita vanità del tutto?

Qui sait?

Il nous suffit, qu'en fait, ce soit là le but commun de toutes les branches de la civilisation; et nous pourrions mourir tranquilles, si nous avons conscience de n'avoir jamais entravé la marche du progrès; nous pourrions mourir heureux, si nous avons conscience de l'avoir le moins du monde facilitée.

## CHAPITRE IX

### EXEMPLE HISTORIQUE

Les expériences sociologiques sont rares. Qui en veut risquer doit avoir dans le cœur assez de flamme philanthropique pour rompre avec la tyrannie des mœurs et parfois braver celle des lois. L'homme dont nous allons parler, R. Owen, eut assez d'audace et de fermeté pour tenter une de ces expériences, et une expérience des plus intéressantes. La vie de cet homme, véritablement grand, fut longue; les sacrifices qu'il fit, par amour du prochain, furent infinis; le

bien qui en résulta souvent fut immense. Nous disons *souvent*, parce qu'il ne réussit ni toujours ni partout: ses idées étaient trop vastes pour entrer dans le cerveau de la plupart des hommes qui, habituellement, ont grandi dans « la camisole de force » du préjugé et de la religion, et souvent sont atrophiés artificiellement comme le pied des femmes chinoises.

Nous ne le suivrons pas à travers toute son existence si agitée; nous nous bornerons à raconter la première moitié de sa vie; c'est celle où se fit « l'expérience » de New-Lanark. Plus tard, le bon sens d'Owen vacilla, la limpidité de sa pensée se troubla, et, comme tant d'autres, il subit la triste contagion de la grande épidémie de spiritisme qui envahit l'Angleterre.

Robert Owen naquit le 14 mai 1771, à Newtown, dans le Montgomeryshire. Son père était boutiquier. Il fut le dernier de sept fils, et reçut en partage une santé assez débile, du moins dans l'enfance. Vers l'âge de cinq ans, Robert fut envoyé à l'école; il en épuisa le programme en deux ans, mais y demeura deux autres années encore avec le grade de « moniteur. » Cette fonction ne l'empêchait pas de lire pour son propre compte. Il lisait beaucoup, avec passion, et de tout. Le hasard mit à sa disposition les bibliothèques du pasteur, du médecin et de l'avocat de l'endroit. D'abord, il acceptait en aveugle tout ce qu'il voyait imprimé. Pourtant, malgré son jeune âge, il arriva bientôt à se demander si tout ce qu'il lisait était vrai, et commença à méditer sur le critérium de la vérité. Plus tard il écrivait: « Il me vint à l'idée que la vérité devait constamment s'accorder avec elle-même et avec tous les faits. » Il s'occupait avec enthousiasme de questions religieuses et fut bientôt frappé de l'antagonisme, de la haine existant entre juifs, mahométans, indiens, chrétiens et même entre les diverses sectes

chrétiennes. Ce fait éveilla dans son esprit d'enfant un doute au sujet de la vérité de toutes les religions. A l'âge de dix ans, il était convaincu, que, dans toutes ces religions, il y a quelque chose de radicalement faux ; mais il ne communiqua à personne ses sentiments, dont il n'était pas d'ailleurs encore parvenu à se rendre un compte bien clair.

Bien que déjà désireux de sortir de la vie monotone de Newtown, Robert Owen fut contraint, à l'âge de neuf ans, d'accepter dans une boutique un emploi gratuit. En même temps, il suppliait ses parents de le laisser aller à Londres ; ce à quoi ils consentirent, quand Robert eut dix ans accomplis. Tout d'abord, il se rendit à Stamford, où il trouva un emploi, et gagna l'affection de son maître et de la femme de son maître ; il demeura quatre ans dans cette ville. En dehors du travail de la boutique, il consacrait chaque jour cinq heures à la lecture ; ses doutes religieux croissaient, et d'autant plus que son maître et sa maîtresse appartenaient à deux sectes rivales et presque ennemies ; l'un allait à la « church, » l'autre à la « kirk. » Pourtant, il n'avait pas encore perdu le respect du dimanche et, voyant le repos sacré de ce jour généralement mal observé, Owen en écrivit à Pitt, alors premier ministre. Par un singulier hasard, le gouvernement publia peu après un manifeste, dans lequel il invitait les fidèles à une observation plus scrupuleuse du jour du Seigneur. Owen crut voir dans cette coïncidence le résultat de sa lettre.

A quatorze ans, enfin, Owen alla à Londres, et y prit de l'emploi dans une mercerie, où il eut le logement, la nourriture et 650 francs de gages annuels. Pendant la belle saison, Owen devait travailler depuis huit heures du matin jusqu'à une ou deux heures après minuit. C'était une des premières boutiques établies

dans le but de se contenter d'un petit profit, mais en vendant argent comptant.

Owen passa ensuite dans une autre boutique à Manchester, où il touchait 1,000 francs de salaire, et où il demeura jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Depuis son départ de Newtown, il n'avait reçu des siens aucun secours et, à vrai dire, observe son biographe Sargant, il n'en eut jamais besoin : sa conduite était parfaite, chose fort rare à cette époque, où la jeunesse était très-vicieuse et où l'on tirait positivement vanité de l'ivrognerie.

Par l'intermédiaire d'un mécanicien de ses amis, Owen emprunta une somme de 2,500 francs, et fonda avec cet ami une fabrique de machines pour la filature du coton. C'était alors l'âge héroïque de cette industrie. En peu de temps, quarante hommes travaillaient dans l'atelier Owen-Jones ; mais l'incapacité de Jones força Owen à abandonner l'entreprise. Il ouvrit une filature de coton pour son compte et gagna bientôt 450 francs par semaine. Un jour, il lut une annonce, par laquelle un riche filateur de coton fin demandait un gérant et, avec sa promptitude de décision habituelle, il alla immédiatement s'offrir. « Vous êtes trop jeune, lui dit M. Drinkwater. » Owen avait alors vingt ans. « Il y a quatre ou cinq ans, riposta Owen, j'aurais partagé votre opinion. — Combien de fois par semaine vous enivrez-vous ? continua le marchand. — Je ne me suis encore jamais enivré, dit Owen en rougissant. » Cette réponse fit impression. « Quel salaire voulez-vous ? » Owen demanda 7,500 francs et eut l'emploi, qu'il occupa immédiatement. Pourtant, il fut quelque peu épouvanté en se voyant à la tête de cinq cents ouvriers des deux sexes et de tout âge, lui qui, dit Sargant, ne pouvait parler à une femme sans rougir. Il devait conduire toute l'entreprise, acheter le matériel, construire les machines qui manquaient,



faire filer le coton, payer les travailleurs, vendre le produit et tenir les comptes. Le bruit courut que M. Drinkwater était devenu fou et chacun prédisait sa ruine. Mais Owen s'adonna avec enthousiasme au travail. Le premier il entra dans l'atelier, il en sortait le dernier ; il surveillait tout lui-même, perfectionnait les machines, améliorait le produit. Les ouvriers étaient contents et la discipline parfaite. M. Drinkwater offrit spontanément à Owen 10,000 francs pour la seconde année, 12,000 pour la troisième, et à partir de la quatrième année, il lui donna dans l'entreprise une part d'associé avec 26 % de profit.

Owen se lia d'amitié, à cette époque, avec Dalton, qui fut plus tard le célèbre chimiste ; avec Fulton, le non moins célèbre inventeur des bateaux à vapeur. Avec Dalton, Winstanley et Coleridge, Owen forma une petite société, qui se réunissait le soir, afin de discuter théologie, philosophie et science ; il fut admis dans la *Literary and Philosophical Society* et élu membre du comité composé des sociétaires les plus distingués.

Fulton manquait d'argent pour expérimenter ses premières inventions ; Owen lui prêta les sommes nécessaires. Les essais échouèrent et Owen ne rentra jamais dans ses fonds ; mais en homme vraiment libéral, dit Sargant, Owen ne regrettait jamais l'argent qu'il donnait dans un but élevé. Dans la suite même, il exprima plusieurs fois sa satisfaction d'avoir contribué ainsi à déterminer la carrière encore incertaine de Fulton, qui finit, pour le bien universel, par l'application de la vapeur à la navigation.

Quand vint le moment de payer à Owen sa part d'associé, M. Drinkwater parut se repentir de sa promesse. A peine Owen eut-il aperçu cette hésitation, qu'il tira de sa poche le contrat signé et le jeta au feu. Mais il ne voulut pas rester plus longtemps gé-

rant de M. Drinkwater, ce qui, à la longue, conduisit la manufacture à sa ruine.

Plus tard, Owen désapprouva lui-même cette action, l'attribuant « non au raisonnement, mais bien au sentiment produit par sa disposition naturelle et par les circonstances au milieu desquelles il s'était trouvé. »

Poussé « par la nature et les circonstances, » dit en raillant le biographe Sargant, partisan du libre arbitre, Owen forma, avec deux riches capitalistes, une compagnie pour la filature du coton, avec partage du bénéfice par parts égales. Il eut été *naturel*, continue le biographe, qu'Owen eut conservé quelque ressentiment contre M. Drinkwater, et qu'ayant conscience de son pouvoir, il eut cherché à lui nuire par la concurrence ; mais Owen sentait trop ce qu'il devait à son ancien maître, et il ne fabriqua que des qualités de coton tout à fait différentes, afin de ne lui occasionner aucun dommage.

Un homme « d'une autre organisation et se trouvant dans d'autres circonstances, » ajoute ironiquement Sargant, « n'aurait pas écrit sa reconnaissance en caractères aussi indélébiles et son ressentiment en caractères aussi fugitifs ! »

A cette époque, Owen s'était déjà clairement formulé son « monstrueux » concept psychologique. Le caractère de l'homme, pensait-il, est le produit des circonstances au milieu desquelles il se développe ; ses actions sont l'effet du caractère et des circonstances : l'homme n'est donc pas responsable de ses actions. Donc, les punitions sont injustes et les récompenses immorales, car elles se rapportent aux *effets* et non aux *causes*, car elles imposent des motifs extérieurs au lieu de développer les motifs intérieurs.

Voici son opinion sur les religions : toutes considèrent l'homme comme capable de choisir entre le

bien et le mal, comme méritant d'être récompensé ou puni; toutes, par conséquent, sanctionnent l'erreur fondamentale de la responsabilité individuelle; toutes sont donc non seulement fausses, mais nuisibles; car elles empêchent de travailler à un véritable progrès de l'homme par les seuls moyens vraiment efficaces, qui consistent à éloigner les causes des mauvaises actions à l'aide de réformes sociales et à créer de solides principes internes par une éducation rationnelle.

Telle est la philosophie que Sargant appelle « monstrueuse. » Pourtant, il a le mérite d'ajouter aussitôt, qu'il ne faut pas juger les conséquences et l'application d'après les prémisses, et que celles-là furent de beaucoup supérieures à celles-ci.

Dans un de ses voyages commerciaux, Owen poussa jusqu'à New-Lanark, village tout à fait primitif, situé sur les cascades de la Clyde, à trente milles de Glasgow, et où se trouvaient quatre moulins à eau pour les filatures de coton. Owen admira la situation de New-Lanark et, après y être demeuré quelque temps en contemplation, il dit à une personne qui l'accompagnait : « De tous les pays que j'ai vus, je préférerais celui-ci pour y tenter une expérience, à laquelle j'ai beaucoup pensé, et que depuis longtemps je désire mettre en pratique. »

La fabrique de New-Lanark avait été fondée en 1784 par Arkwright et Dale, à l'époque où les filatures de coton furent, pour la première fois, établies en Ecosse. Les avantages, qu'offraient les cascades de la Clyde, déterminèrent le choix du lieu, d'ailleurs nullement enviable : le pays environnant n'était pas cultivé; les habitants étaient peu nombreux et pauvres; les routes détestables. Il fut fort difficile de trouver des ouvriers. Les paysans du voisinage éprouvaient une insurmontable aversion pour les longues heures de travail, pour

la réclusion entre quatre murs. Les propriétaires de l'établissement s'adressèrent aux établissements de charité pour la « fourniture » (supply) des enfants. Enfin, ils réussirent à obtenir cinq cents enfants, presque tous envoyés par les asiles d'Edimbourg : ces pauvres créatures, en retour de leur travail, étaient vêtues, nourries et « élevées » dans un établissement *ad hoc*. En dépit de la bienveillance de M. Dale, l'entreprise était si peu populaire, qu'il y venait seulement les plus misérables, les plus vauriens, les plus désœuvrés de chaque district; pourtant, on avait cherché à y attirer les gens en construisant un village dans la fabrique même et en n'y demandant que de fort modestes loyers. Il y vint seulement la lie de la classe ouvrière, en nombre insuffisant pour les besoins de la fabrique, et encore ces êtres grossiers, entêtés, indisciplinés s'en allaient, dès qu'ils avaient appris le métier; rien, à part l'extrême nécessité, ne les pouvaient retenir à New-Lanark.

Quant aux garanties d'humanité dans la manière de traiter les enfants, il n'y en avait pas d'autres que la promesse de M. Dale, qui, d'ailleurs, faisait tout son possible pour ne pas manquer à ses engagements. Les chambres étaient spacieuses, propres, bien ventilées; l'alimentation était abondante, de bonne qualité; les vêtements convenables; on pourvoyait à l'assistance médicale; il y avait des surveillants... *mais* les asiles cédaient des enfants seulement à la condition qu'ils fussent pris à l'âge de six ans; on les faisait travailler dans la fabrique depuis six heures du matin jusqu'à sept heures du soir, et l'instruction ne commençait qu'après (charité chrétienne!). Un tel état de choses, dit Sargant, qui trouve monstrueuse la philosophie d'Owen, produisit des conséquences nécessaires : les pauvres enfants haïssaient leur esclavage; beaucoup

s'enfuyaient, beaucoup grandissaient en s'étiolant au physique et au moral. Vers l'âge de quinze ans, quand finissait l'apprentissage, la plus grande partie d'entre eux s'en allaient à Glasgow ou à Edimbourg « parfaitement préparés à grossir la masse de vice et de misère des villes. » L'état des familles émigrées et établies à New-Lanark n'était pas moins déplorable. Tout le monde y vivait sans aucune surveillance, dans la misère, l'oisiveté, le vice, les dettes. Le vol était une pratique universelle. Ils volaient M. Dale et se volaient les uns les autres. Un manteau de religion couvrait le larcin et la licence, car « les formes religieuses étaient scrupuleusement observées. » Ces gens appartenaient à différentes sectes, profondément divisées entre elles, toutes persuadées, bien entendu, que leur foi particulière était la seule vraie et agréable à Dieu. Le bon M. Dale accrut encore le mal en manifestant une préférence évidente pour une de ces sectes et en traitant les adeptes de cette secte en personnes privilégiées.

Si un tel état de choses était possible sous le meilleur des patrons, observait plus tard Owen, que l'on se figure ce qui arrivait sous de mauvais maîtres ! Owen, dit Sargant, considérait cet état de choses avec le plaisir, que trouve un médecin à contempler une grave maladie qu'il est sûr de guérir ; il se décida à acheter la fabrique.

Avant de connaître M. Dale, Owen eut, par hasard, de fréquentes entrevues avec sa fille, dont il devint amoureux ; mais telle était sa timidité, qu'en dépit des signes les plus manifestes de réciprocité, dont sans doute il ne s'apercevait même pas, il n'osa, pendant longtemps, faire allusion à ses sentiments. Enfin, l'intervention opportune d'une amie de M<sup>lle</sup> Dale rompit la glace, et les amants se promirent l'un à l'autre. Mais, en prévision de la résistance du père,

Owen se décida à en triompher d'avance. Ayant appris que les moulins de New-Lanark étaient en vente, Owen alla sous ce prétexte trouver M. Dale, qui le reçut froidement, lui disant qu'un homme aussi jeune ne pouvait songer sérieusement à acheter la fabrique. Mais Owen ayant exposé sa situation, les pourparlers s'engagèrent sérieusement. Quelque temps après, Owen retourna à New-Lanark avec deux associés, et offrit à M. Dale, pour le territoire, le village, la fabrique, une somme de 75,000 francs à payer annuellement pendant vingt ans. La vente fut conclue en 1799 ; Owen avait alors vingt-huit ans. La même année, il épousa M<sup>lle</sup> Dale. Sa fortune personnelle ne dépassait pas alors 75,000 francs de capital, somme bien inférieure à ce que l'on pourrait croire, après un brillant succès commercial. Mais nous avons dit qu'Owen était toujours prêt à aider un ami. Le lecteur se souvient du cas de Fulton. De plus, Owen avait déjà montré la généreuse disposition de son cœur en souscrivant la belle somme de 25,000 francs, pour aider à réaliser les projets pédagogiques (educational schemes) de Lancaster, et, en outre, 12,500 francs pour les projets analogues de Bell, à qui il avait promis une somme semblable à la première, sous certaines conditions, qui ne furent pas remplies. En somme, dès 1799, Owen avait déjà sacrifié la moitié de sa fortune pour le développement de l'éducation, et cela, d'après la « monstrueuse » idée que l'activité de l'homme résulte de son organisation et des circonstances !

Owen s'établit à New-Lanark, et le 1<sup>er</sup> janvier 1800, il prit en main le « gouvernement » de son petit royaume ; il emploie, dit-il, le mot gouvernement et non pas le mot *direction* (management), parce qu'il entendait non seulement conduire une entreprise industrielle, mais changer toute l'organisation de la

colonie, afin d'améliorer l'état physique et moral des travailleurs. Il déclara ouvertement à quelques amis, qu'il allait inaugurer un système tout nouveau, fondé sur les principes de la justice et de la bienveillance, et abolir l'emploi des punitions et des récompenses, qu'il considérait comme nuisibles. Les amis s'en moquèrent; mais, comme dit le proverbe français, rira bien qui rira le dernier.

Les réformes projetées par Owen rencontraient de graves et nombreux obstacles : l'ignorance, l'imprévoyance, l'immoralité devenue héréditaire, la religion séparée des œuvres, dit Sargant (comme si elle y avait jamais été réunie), le fait qu'Owen lui-même était haï en sa qualité d'Anglais, d'homme parlant un dialecte très-différent de l'Écossais. En outre, les associés d'Owen, tous bons chrétiens, ne partageaient pas ses intentions humanitaires et visaient seulement au gain. Enfin, les ouvriers eux-mêmes, surmenés par un labeur excessif, contraints d'acheter de mauvaise marchandise à un prix exorbitant, finalement maltraités par tous les moyens possibles et imaginables au profit du patron, résistèrent avec une sourde défiance aux innovations d'Owen, se figurant que sa charité n'était aussi qu'un masque destiné à les opprimer encore plus au profit de sa bourse.

Deux années durant, l'on fit peu de progrès. Owen était trop prudent, ou plutôt connaissait trop bien le cœur humain pour essayer de triompher par des mesures violentes; aussi prit-il le parti de travailler patiemment à poursuivre son idéal.

Avant tout, il mit fin au honteux trafic des enfants, auquel se prêtaient les asiles, et il refusa absolument de recevoir dans la fabrique les enfants qu'ils y plaçaient. Indigné de voir le vol si fréquent, il chercha les moyens propres à amoindrir ou à extirper ce vice.

Selon Sargant, le défenseur chrétien du libre arbitre, il aurait suffi pour cela de découvrir les voleurs, d'en emprisonner quelques-uns, de déporter les autres et de pendre les plus audacieux. Au contraire, Owen, l'athée immoral, le négateur abject du libre arbitre, considérait les voleurs comme les créatures des circonstances; selon lui, leurs délits dépendaient des mauvaises influences et des tentations auxquelles ils étaient exposés. En conséquence, il prit toutes les mesures préventives possibles avec un soin extrême. Il fit tout son possible pour rendre le travail honnête plus lucratif que le vol. Une des mesures les plus efficaces fut l'amélioration des boutiques dans le village. Les choses nécessaires à l'alimentation et à l'habillement, ainsi que tous les objets nécessaires à la vie jusqu'alors vendus à New-Lanark, étaient de qualité détestable et coûtaient fort cher. Owen fit tout acheter dans les meilleures conditions et tout vendre au prix de revient, sans aucun profit. La population eut de bonne marchandise avec un rabais de 25 %. Le vol diminua rapidement, puis disparut tout à fait.

L'ivresse fut éliminée peu à peu d'une manière analogue : ses effets physiques et moraux furent souvent et longuement exposés dans de fréquentes lectures populaires; les cabarets du village furent peu à peu transférés à une plus grande distance et enfin presque tous fermés. L'ivresse disparut comme le vol. On conserva pourtant l'habitude de fêter la veille de Noël par d'excessives libations et, malgré sa répugnance pour les punitions et les récompenses, Owen se vit contraint d'annoncer que l'on paierait, à qui s'abstiendrait de boire en ce jour, une entière journée de travail, et que l'on ferait retenue de la même somme à qui s'abandonnerait au vice traditionnel. Ce fut là l'avant-dernier vestige de châtement et de récompense

qui persista à New-Lanark ; le dernier fut une amende frappant les rapports sexuels illégitimes. Mais le plus singulier moyen d'influence destiné à obtenir la discipline et la bonne conduite fut ce qu'on appelait le *moniteur muet* ; c'était un morceau de bois peint de quatre couleurs, noire, bleue, jaune et blanche ; on le plaçait près de chaque ouvrier. Chaque jour, deux mille cinq cents de ces moniteurs étaient placés selon la conduite de chaque individu la veille. La face blanche signifiait très-bien ; la jaune, médiocre ; la bleue indiquait une conduite répréhensible, et la noire voulait dire excessivement mal. On tenait régulièrement registre des couleurs méritées quotidiennement par chaque individu, ce qui donnait une statistique générale de la conduite de tous. Owen se plaisait à observer comment d'une prépondérance décidée de la couleur noire on passait peu à peu à celle non moins décidée de la couleur blanche (1).

Owen essaya aussi d'intéresser les habitants à ses projets en leur donnant une part active dans le « gouvernement. » Le village fut réparti en un certain nombre de « divisions, » composées chacune de plusieurs maisons contiguës. Les chefs de famille de chaque division devaient se réunir une fois par an pour choisir entre eux un député ; puis les députés

(1) Le marquis de Townshend a demandé à la Chambre haute qu'il fut défendu aux maîtres d'école de gifler leurs élèves : « Car, a dit le noble lord, ce n'est pas en frappant à la tête un enfant bête ou méchant que l'on remet l'ordre dans son cerveau troublé. » Lord Ayrlic, pair d'Ecosse, a combattu la motion, alléguant qu'en Ecosse, par exemple, il était impossible d'avoir raison d'un enfant sans employer les verges, et que s'il était déclaré, ainsi que le voulait l'honorable marquis Townshend, que le père et la mère auraient seuls le droit de frapper leurs enfants, les oncles et les tantes, à qui leur neveu ou leur nièce feraient la grimace, seraient dans une position très-désagréable. Les lords se sont montrés touchés de cette considération, et le marquis Townshend a retiré sa motion (1869 ou 1870).

éluisaient parmi eux douze membres constituant un jury ; enfin, le jury se rassemblait une fois la semaine chez le patron ou son représentant ; là, il fonctionnait à la manière d'un tribunal, examinait, jugeait, absolvait et condamnait. La condamnation ne consistait d'ailleurs que dans la déclaration publique du fait blâmé, pénalité très-analogue à celle proposée, il y a trois ou quatre ans, par Emile de Girardin.

Malgré tout, la population continua, pendant six ans, à considérer avec la plus grande défiance les innovations d'Owen. Mais Owen n'était pas homme à perdre patience, quand il s'agissait d'œuvres philanthropiques. Enfin, en 1806, il eut occasion de donner à ses « sujets » des preuves incontestables de ses véritables intentions. A la suite de difficultés diplomatiques, les Etats-Unis mirent l'embargo sur l'exportation du coton. Aussitôt, les prix s'élevèrent en Angleterre à tel point que les fabricants n'osèrent plus faire d'achats. Presque tous fermèrent leurs usines et mirent à la porte la pauvre population ouvrière, c'est-à-dire la mirent dans l'alternative de voler ou de mourir de faim. Un petit nombre eurent le courage de continuer à faire travailler, en profitant de la concurrence pour diminuer encore plus le taux des salaires, déjà fort misérables.

Owen adopta une ligne de conduite tout opposée. Il ne se hasarda point à acheter une marchandise, dont le prix pouvait tomber de moitié d'un jour à l'autre ; mais il lui parut inhumain de plonger la population dans la misère, la mendicité ou le vice. Il prit le parti d'arrêter le travail, de ne demander aux ouvriers que le bon entretien des machines et de continuer pourtant à leur payer la totalité de leur salaire quotidien. Ce système fut maintenu de jour en jour, de semaine en semaine, de mois en mois jusqu'à la levée de l'em-

bargo, qui arriva au bout de quatre mois. A cette époque, la population de New-Lanark avait reçu la somme de 175,000 francs, pour ainsi sans dire sans travailler. Cette admirable générosité gagna entièrement la confiance et le cœur de la population entière, et dorénavant les réformes d'Owen ne rencontrèrent plus de résistance intestine. Sargant, fort désireux d'amoindrir le mérite d'Owen en cette occasion, observe qu'avant tout Owen n'eut pas à porter seul cette grosse dépense, mais qu'un neuvième seulement lui en incombait, car il avait huit associés ; mais il aurait pris cette mesure sans les consulter, prévoyant, comme cela était bien certain, ajoute Sargant, qu'ils n'y auraient point donné leur assentiment ! Et pourtant, ajouterons-nous à notre tour, ces associés étaient tous de bons chrétiens, tandis qu'Owen ne l'était pas et même avait une philosophie *monstrueuse*. Un peu d'onction religieuse rend parfois la conscience si élastique !

A force de songer et de songer encore au moyen d'améliorer la situation de la classe ouvrière, Owen crut voir dans les habitations des pauvres une des principales causes des imperfections de la classe entière ; il lui semblait résulter de cette imperfection une absence complète de tout moyen d'éducation physique et morale de l'enfance. Or, il était persuadé que c'est justement dans l'enfance, qu'il importe de provoquer chez l'individu encore flexible de bonnes impressions, d'où l'on pourrait faire naître de bonnes habitudes. La façon dont il considérait l'espèce humaine ne pouvait que fortifier extrêmement cette idée. L'importance de l'éducation première est nécessairement immense pour qui ne croit pas au libre arbitre.

Owen aimait à faire les choses en grand. Il n'était pas satisfait de l'usage où l'on était de réunir les en-

fants un petit nombre d'heures par jour ; il voulait leur donner une éducation aussi complète que possible, et, voyant qu'il était impossible de contrôler les influences auxquelles sont soumis les enfants dans l'intérieur de leurs familles, il voulait que l'éducation fut entièrement publique. L'exécution de son projet exigeait une première dépense de 125,000 francs, puis une grosse dépense annuelle. Il fallait compter sur l'opposition des associés, tous remplis de charité chrétienne. Puis, il y avait l'opposition des parents, qui ne se séparaient pas volontiers de leur progéniture ; enfin, il fallait lutter contre l'opposition du ministre de la paroisse, qui, à aucun prix, ne voulait abandonner la direction de l'éducation à un homme n'appartenant à aucune des religions connues. Pour cette sorte de gens, il suffit de croire au père, au fils et au Saint-Esprit ; peu importe le reste. Quiconque croit est un honnête homme ; qui ne croit pas est un coquin.

En 1809, donc, Owen, se fondant sur la complète réussite obtenue à tous égards, voulut donner de l'extension aux fabriques et au village ; il voulut surtout agrandir et améliorer l'école d'enfants, et y mettre l'éducation sur un pied vraiment grandiose. Il fit part de son projet à ses associés, qui, « tout alarmés, » selon l'expression de Sargant, accoururent en Ecosse, afin de s'assurer de l'état de la fabrique et de protéger en même temps la foi et la sacoche. Ils furent très-satisfaits de l'état de toutes choses, et louèrent surtout Owen au sujet de la perfection des machines, de la bonne discipline pendant le travail, etc. Mais, quand Owen eut minutieusement, et à diverses reprises, exposé devant eux les réformes qu'il entendait introduire pour améliorer plus encore l'état physique et moral de la population, alors les associés lui firent, par la bouche de leur « spokesman, » la mémorable

réponse suivante : « Prises isolément, vos idées sont vraies, mais elles conduisent à des conclusions opposées à notre éducation, à nos habitudes et à notre manière d'agir ; par conséquent, dans l'ensemble, elles doivent être fausses, et nous ne pouvons consentir à étendre cet établissement déjà si vaste et à le diriger selon des principes aussi nouveaux. »

Owen ne pouvait se laisser vaincre par cette sottise. Pour lui, ses projets philanthropiques étaient plus qu'une plaisanterie et un caprice, c'était chose sérieuse, et tellement sérieuse que là était tout l'intérêt de sa vie. Voyant donc que ses associés ne le voulaient point aider, il prit la vigoureuse résolution de se passer de leur aide. sûr de son fait, il proposa que New-Lanark fut mis en vente à un certain prix, et acheté soit par lui, soit par ses associés. La proposition fut acceptée, et telle était l'estime et la confiance, que tous avaient en R. Owen, que le soin de l'estimation lui fut confié. Il arrêta le prix à 84,000 livres sterling, c'est-à-dire à 24,000 livres de plus qu'en 1800. Les autres n'ayant pas voulu acheter, Owen fut déclaré acquéreur de New-Lanark. Déjà il avait reçu les offres de deux capitalistes de Glasgow, qui désiraient entrer dans la société. A peine eurent-ils vent de l'affaire, qu'ils se présentèrent de nouveau, et l'on forma une nouvelle compagnie.

Pendant quelque temps tout alla bien : la spéculation prospérait, les écoles nouvelles s'élevaient, mais tout-à-coup éclata un orage inattendu, et dont la cause était véritablement ridicule. Le beau-père des deux associés d'Owen avait déposé, entre les mains de ce dernier, une somme de 20,000 livres sterling, dont il voulait qu'on ignorât l'existence ; il arriva, l'on ne sait comment, que le secret fut divulgué. Ce fut pour les deux gendres une cause d'antipathie, de haine contre

Owen, et ils résolurent de se venger et de le ruiner. Pour commencer, ils s'opposèrent avec acharnement à toute mesure destinée à améliorer l'état de la population, et ne voulurent plus entendre parler des écoles en voie de construction. Owen abandonna immédiatement la direction de l'entreprise industrielle, et voulut de nouveau fixer un prix, moyennant lequel lui ou eux deviendraient acquéreurs de New-Lanark. Mais les autres insistèrent pour une vente publique. Les honteuses intrigues, qu'ils employèrent pour faire échouer les projets d'Owen, dépassèrent toute mesure. Ils firent tout pour l'empêcher de trouver de nouveaux associés, et, dans l'espoir de le ruiner, ils n'hésitèrent même pas à s'exposer à une grosse perte pécuniaire. Ils firent courir le bruit que tout l'établissement, bien que payé par eux 84,000 livres sterling, n'en valait pas même 40,000. L'envie et le fanatisme religieux n'étaient pas étrangers à ces vils procédés.

Tant de difficultés, loin de décourager Owen, le stimulèrent encore ; il se décida à abandonner entièrement la spéculation commerciale et à faire de New-Lanark un établissement exclusivement philanthropique. Mais il fallait pour cela une grande somme d'argent. Owen imprima à ses frais et fit circuler en nombre énorme une relation détaillée de son projet, dont la substance était que, au-dehors d'un intérêt de 5 % pour le capital, le reste du profit, formant une somme considérable, devait être employé en entier dans l'intérêt de la population, et pour montrer au monde ce que l'on peut faire avec le désir d'être utile à la classe ouvrière. L'appel fut couronné d'un plein succès. Il vint de nombreuses adhésions. Le plus célèbre des nouveaux sociétaires fut J. Bentham, qui offrit la treizième partie du capital demandé par Owen pour l'entreprise.



Bentham, les quakers Allen, Forster et Walker, le lord-maire de Londres, Gibbs et le dentiste Fox formèrent la nouvelle compagnie. Le contrat signé, Owen, qui était allé à Londres, revint à Glasgow, vers l'époque fixée pour la vente publique. Allen, Forster et Gibbs se transportèrent aussi à Glasgow pour le jour même, et se logèrent incognito dans une auberge; nous disons incognito, car la formation de la nouvelle société était encore un secret, chose nécessaire, puisque autrement les ennemis d'Owen n'auraient pas couru le risque de la vente. Ils étaient donc dans une illusion complète sur l'issue de l'affaire, et avaient invité une nombreuse troupe d'amis pour fêter avec eux, par un joyeux banquet, leur brillante acquisition. Ils offraient la propriété de New-Lanark pour 40,000 livres sterling, et, convaincus que personne ne pourrait surenchérir, ils se croyaient sûrs de voir l'adjudication se faire à leur nom. Owen les vit seulement le matin même du jour de la vente, dans la salle des enchères, et leur demanda le chiffre de leurs prétentions.

— 40,000 livres sterling, dirent-ils.

— Voulez-vous vendre à 60,000?

— Non.

— Alors, j'exige que la mise à prix soit portée à 60,000. Les vendeurs furent forcés de se soumettre. Les nouveaux associés d'Owen l'avaient autorisé à monter jusqu'à 120,000 livres sterling. Owen chargea son notaire de couvrir chaque offre d'une surenchère de 100 livres sterling, et se retira dans un coin de la salle, au milieu de la foule des curieux, afin d'observer l'étrange scène qui allait se passer, et, disons-le aussi, pour jouir un peu de la confusion de ses ennemis.

La vente aux enchères commença.

L'avocat des vendeurs offrit New-Lanark pour 60,000 livres sterling.

— 60,400, dit le notaire d'Owen.

— 64,400, cria l'avocat.

Puis une alternative d'un autre cent et d'un autre mille, jusqu'à ce que le prix arriva à 84,000 livres. Les vendeurs demandèrent un répit afin de délibérer secrètement, après quoi ils revinrent sur le champ de bataille, mais ils ne surenchérisaient plus que de 500 livres. Hélas! à chacune de leur enchère de 500 livres, le notaire d'Owen ripostait par la fatale surenchère de 400 livres. Arrivés à 100,000 livres, les vendeurs demandèrent un autre répit, et, après une seconde délibération, revinrent encore une fois à la charge, mais ils n'opposaient plus chaque fois que 400 livres aux 400 livres de l'inexorable notaire, et ils étaient fort confus, fort tristes et fort pâles.

— 110,000, dit leur avocat.

— 110,100, ajouta aussitôt le notaire.

Une demi-heure plus tard, l'avocat disait 114,000, et le notaire ripostait immédiatement par 114,400. Arrivés là, le courage des vendeurs défailloit, et la propriété de New-Lanark fut adjugée à Owen, pour 114,400 livres sterling.

Il restait encore à MM. Campbell, les adversaires d'Owen, l'espérance qu'Owen ne pourrait fournir les garanties nécessaires; mais on connut bientôt les noms de ses associés, et toute illusion s'évanouit. Pour augmenter encore le déplaisir des vendeurs, les journaux du jour suivant publièrent la nouvelle qu'en apprenant le résultat de la vente, la population de New-Lanark avait illuminé spontanément le village.

Quand Owen, accompagné de ses nouveaux associés, alla visiter son petit « royaume, » la foule, en apercevant de loin la voiture, poussa des cris d'enthousiasme: les chevaux furent dételés et le carrosse traîné à bras jusqu'à la maison d'Owen.

« Ainsi, dit Sargant, Owen était encore une fois en possession de la direction sans contrôle de son peuple; ainsi, il était parvenu, grâce au sacrifice désintéressé d'une grosse rente, à la position qu'il avait tellement enviée, à être le chef d'une grande entreprise industrielle, ayant pour but le bien de la classe ouvrière. »

Nous ne voulons pas décrire ici en détail les réformes introduites par Owen, à New-Lanark, et particulièrement en ce qui touche à l'éducation. Quiconque s'intéresse sérieusement à ces tentatives pourra et devra les étudier, non pas dans un bref résumé, mais dans les œuvres même de Sargant, de Macnab et d'Owen lui-même. Nous nous bornerons donc à citer quelques passages des jugements formulés au sujet de « l'heureuse colonie » par plusieurs visiteurs, dont l'éloge unanime est d'autant plus précieux, que très-différents les uns des autres, et, partant des points de vue les plus divergents, tous ont dû céder au sentiment d'admiration, que leur inspirait l'œuvre du grand socialiste.

Owen écrivait dans une lettre, qu'à New-Lanark le bien-être, la moralité et le bonheur de la population, qui atteignit le chiffre de 2,500 personnes, étaient de beaucoup supérieur à tout ce qui se pouvait voir dans une autre fabrique quelconque du royaume et même du monde.

Owen dit, en parlant des enfants :

« Comme ils étaient toujours traités avec bonté et confiance et n'avaient rien à redouter, pas même ces paroles emportées dont beaucoup de maîtres sont prodigues, ils montraient une grâce sans affectation et une gentillesse naturelle, qui surprenaient et enchantaient les étrangers. Ceux-ci, pour qui une telle nouveauté de caractère et une telle conduite étaient tout-à-fait inexplicables, ne savaient que dire et comment cacher leur étonnement. »

Aucun de ceux, qui ont vu New-Lanark, n'a contesté ces assertions. La célébrité d'Owen grandissait de jour en jour. Quand il allait à Londres, il était recherché par les personnes les plus distinguées, parmi lesquelles on comptait plusieurs ambassadeurs étrangers. Jacobi, l'ambassadeur de Prusse, approuvait hautement les idées d'Owen. Il en était de même du roi de Prusse, qui écrivit une lettre à ce sujet, et ordonna à son ministre de l'intérieur d'adopter le système d'éducation recommandé par Owen. Expliquant à Esterhazy, l'ambassadeur d'Autriche, le but auquel il tendait, Owen dit qu'il voulait former des hommes et des femmes ayant atteint tout le développement physique et mental que comportait leur nature, et chez qui la pensée et l'action fussent toujours conséquentes et rationnelles.

Il n'est pas jusqu'au grand duc Nicolas, celui qui fut plus tard le féroce oppresseur de la Russie, dont New-Lanark ne reçut la visite. Il y resta plusieurs jours, et fut tellement enchanté de l'œuvre d'Owen, qu'il lui proposa de le suivre en Russie, en emmenant avec lui deux millions de colons anglais, afin de fonder un établissement modèle, semblable à celui de New-Lanark. Nicolas aurait peut-être ainsi réussi à accomplir un acte utile, le seul de sa vie, et il aurait du moins pu léguer à l'histoire une chose à louer dans son règne aussi long qu'exécration. . . Mais Owen refusa.

Je me souviens, à ce propos, d'une conversation que mon père eut avec Owen, peu après la guerre de Crimée. Owen avait alors 82 ans.

J'attends beaucoup de votre patrie, dit Owen. Chez vous le terrain est moins encombré, les prêtres ont moins de pouvoir, les préjugés sont moins enracinés. . . , et que de forces, que de forces ! Si l'empereur voulait deviner et comprendre les nouvelles exigences

du monde harmonique, qui va surgir, comme il lui serait facile de devenir un des plus grands hommes!

Mon père répondit en souriant, au philanthrope en cheveux blancs, qu'il avait peu d'espérance de voir jamais Nicolas adopter ses idées.

— Pourtant, il est venu visiter New-Lanark.

— Et sûrement il n'y a rien compris.

— Il était jeune alors, répondit Owen en riant, et il regretta beaucoup que mon fils aîné, grand et fort comme il était, ne se fit pas militaire. — Du reste, il m'invita à aller en Russie.

— Maintenant il est vieux, observa mon père; mais il continue à ne rien comprendre, et certainement il regrette encore plus que tous les hommes de haute taille ne soient pas militaires. J'ai vu la lettre que vous lui avez écrite, et franchement je ne puis m'expliquer pourquoi vous l'avez écrite. Est-il possible que vous ayez eu jamais quelque espérance?

— *Tant qu'un homme est vivant, interrompit Owen, il ne faut pas en désespérer.* Qui sait quelle circonstance peut lui ouvrir l'esprit? Et si ma lettre n'a produit aucun effet, s'il l'a déchirée, qu'importe? j'aurai fait mon devoir. *Il n'est pas coupable, si son éducation et la sphère où il vit l'ont rendu incapable de comprendre la vérité.* — *Il faut ici de la compassion et non de la colère.*

— Ainsi, ajoute mon père dans un chapitre de ses mémoires, où il rapporte cette conversation, Owen étendait sa miséricorde non-seulement sur les voleurs et les assassins, mais même sur Nicolas I!

Vers 1815, New-Lanark arriva à un tel degré de perfection, qu'il ne restait plus à Owen le moindre doute sur l'immense bienfait, que retirerait l'humanité d'une vaste application de ses principes. Il sentait le besoin de donner à sa bienfaisante activité une plus vaste

carrière, et d'inaugurer sur la terre le règne de la paix et de la prospérité universelle.

« Le caractère de l'homme est formé par les circonstances. La société a le devoir, et ce devoir est pour elle facile à remplir, d'organiser les circonstances de telle sorte, qu'elles favorisent le plus grand développement possible des facultés intellectuelles et pratiques, sans détruire les infinies variétés individuelles, et en se conformant aux diversités physiques et morales des individus. »

Avec cette simple base théorique et son exemple pratique de New-Lanark, Owen croyait avoir fourni aux gouvernements les moyens de faire pour leurs peuples ce qu'il avait fait pour son village, c'est-à-dire d'abolir pour toujours la misère, l'imprévoyance et l'immoralité. Mais son généreux enthousiasme philanthropique l'égarait. Déjà s'amoncelaient, comme des nuages au-dessus de sa tête, les préjugés et l'égoïsme, l'hypocrisie religieuse et l'insatiable amour du gain, et tout cela se préparait sans bruit à foudroyer le nouvel édifice, qui avait le tort d'être consacré seulement aux intérêts de l'humanité.

Le premier échec frappa Owen dans un meeting qu'il avait lui-même convoqué à Glasgow, dans le double but : 1° d'adresser une pétition au gouvernement pour demander l'abolition de la lourde taxe douanière, qui grevait le coton importé; 2° d'adopter une série de résolutions pour prier le gouvernement de prendre en considération l'état misérable de la population employée dans les fabriques et de diminuer les heures de travail, afin de donner aux ouvriers la possibilité de se perfectionner intellectuellement.

Eh bien! la première proposition fut adoptée à l'unanimité; la seconde repoussée aussi à l'unanimité!

Pourtant, ceux qui repoussèrent cette seconde pro-

position étaient des gens, qui auraient rougi d'aller moins de deux fois chaque dimanche à l'église entendre de belles prédications sur la charité, la bienveillance, l'amour du prochain, etc. « Ils écoutèrent avec dédain, dit Sargant, la proposition d'Owen, qui, à partir de ce jour, devint l'homme du monde le plus impopulaire aux yeux des fabricants de Glasgow... » On voit qu'ici, comme il arrive presque toujours, les motifs venant de l'église et ceux venant de la sacoche étant mis en balance, la prépondérance demeura sans contester aux derniers.

En 1846, Owen se montrait pour la première fois en public, à Londres, et il y subissait son second échec.

Il présenta au comité de la Chambre des Communes un long mémoire sur les moyens de remédier à l'effroyable misère, qui régnait alors, par l'adoption de mesures propres aussi à prévenir le retour de pareilles calamités. Mais le comité, qui avait eu vent de l'*athéisme* de l'auteur du projet, refusa de l'examiner. En racontant ce fait dans sa biographie, Owen ajoute que, s'il était possible de lire le compte-rendu du débat secret qui eut lieu à ce sujet, « on aurait un précieux document propre à prouver la conjuration des classes supérieures contre les droits naturels et légaux des classes inférieures. »

On comprend la douloureuse impression que fit ce refus sur Owen, quand même on ignorerait les horreurs pour le maintien desquelles se rebellaient ces cerveaux, tous atteints par les diverses variétés de la grande épidémie religieuse. Mais, disons quelques mots de ces abominations. Dans quelques fabriques, dit Sargant, des enfants de six ans étaient forcés de travailler dix, douze, quatorze heures par jour ; dans certaines, on travaillait même seize heures ; dans d'autres, on employait des enfants de cinq ans. Les

conséquences de ces barbaries systématiques s'imaginent facilement : c'étaient des mauvais traitements de tout genre, des vêtements insuffisants, des aliments gâtés, des maladies terribles, des vices abominables, une animosité acharnée entre ces pauvres petites créatures et les surveillants, enfin des bastonnades si brutales, que beaucoup d'enfants portaient sur leur dos des plaies gangrénées. Quant à l'instruction, on n'y pensait pas même en songe, et à l'éducation morale encore moins.

Owen essaya encore une fois de saisir le Parlement de sa proposition, par le moyen de sir Robert Peel ; mais l'ardente piété de ses dévots adversaires l'emporta de nouveau. Ils envoyèrent deux serviteurs de Dieu et de la sacoche chercher des renseignements sur Owen auprès du ministre de sa paroisse. La conclusion fut qu'Owen était un être dangereux pour l'Etat et l'église ; car il permettait à ses subordonnés de suivre indifféremment les prédicateurs dissidents et les orthodoxes.

Néanmoins, Owen insistant toujours, on adopta enfin, en 1819, une insuffisante mesure, qui fut pourtant dans la suite le point de départ d'une série d'améliorations. « Quand Owen, dit Sargant, n'aurait fait que donner l'impulsion première à ces réformes, cela suffirait pour mériter à sa postérité un glorieux héritage. »

De la honteuse opposition qu'Owen rencontra chez presque tout le monde, il faut pourtant excepter un personnage haut placé dans l'aristocratie anglaise. Le duc de Kent, père de la reine Victoria, vivement frappé des idées d'Owen, et ayant appris l'immense succès de New-Lanark, étudia sérieusement la question, et son frère, le duc de Sussex, fit de même.

Le duc de Kent fit la connaissance d'Owen, forma des comités et présida en personne divers meetings en faveur des propositions d'Owen ; enfin il voulut aller

à New-Lanark, pour pouvoir ensuite en parler en connaissance de cause à la Chambre des lords. Une mort prématurée l'empêcha d'exécuter son projet.

Heureusement, pourtant, le duc de Kent avait pensé, avant de mourir, à envoyer à New-Lanark son médecin, le docteur Macnab, qui, après s'être acquitté de sa mission avec tout le scrupule d'un Anglais, fit, sur l'ensemble de ses impressions, un consciencieux rapport, auquel nous avons fait allusion plus haut; c'est l'*Examen impartial des nouvelles vues de R. Owen*.

Cet écrit est une des plus comiques choses, qui se puissent lire. Macnab a ingénument exposé aux regards du lecteur les tergiversations de son âme en péril, entre Charybde et Scylla. Il ne peut se soustraire à la fascination qu'exercent sur lui les idées d'Owen, la personnalité du grand philanthrope, et tout ce qu'il a vu à New-Lanark; mais pourtant il n'ose abandonner entièrement les idées opposées, qu'il nourrissait auparavant dans son cœur de loyal sujet, de médecin d'un prince et de fidèle anglican. Il lutte, il voudrait se morceler, se partager en deux Macnab d'opinions absolument contraires; mais ce privilège, il s'en aperçoit bientôt, n'est accordé qu'à certains polypes et infusoires; à peine se laisse-t-il aller enivré dans les bras de Scylla, voilà que Charybde l'en vient arracher violemment et l'entraîne. Enfin, il succombe broyé entre les deux écueils, et de l'ancien Macnab, il ne reste plus qu'un amas informe, une mixture hétérogène où il y a de tout, mais où la saveur des idées d'Owen prédomine visiblement.

« Le gouvernement de la colonie de New-Lanark, dit Macnab, est fondé sur les relations sociales de l'homme. Tout esprit d'égoïsme en est exclu. L'autorité, basée sur l'opinion et sur l'estime, s'y manifeste tellement par ses effets sur les vieux et les jeunes,

qu'il faut nécessairement être témoin de son influence sur toute leur conduite, pour se persuader du haut degré de perfection que ce système a produit.

« ... Il est impossible de voir sans admiration un aussi intime accord entre tous. . .

« ... En ce moment même, si je ne m'abuse, il y a chez les habitants de New-Lanark, jeunes et vieux, une plus forte dose de vertu sociale, et quant aux vices dominant, à leur plus ou moins grand déshonneur, toutes les classes de la société, il y en a moins qu'on n'en pourrait trouver dans un groupe humain de même nombre pris dans un point quelconque du monde civilisé.

« ... Les enfants et les adolescents de cette intéressante colonie sont supérieurs à ceux que j'ai observés ailleurs. La maxime de notre poète, suivant laquelle la nature n'a pas de plus bel ornement que sa propre simplicité, vous revient à l'esprit, quand on se trouve au milieu de ces élèves, dont on peut tant espérer dans la carrière de la vertu et du bonheur.

« ... M. Owen chercha à perfectionner les enfants, surtout dans leur éducation première. Il semble avoir découvert la nécessité absolue d'exercer les dispositions actives des enfants, et de satisfaire leur curiosité d'une manière conforme aux lois de la nature.

« La force avec laquelle les enfants se révoltent contre un traitement dur, repoussant et sévère, n'est pas moindre que l'instinct par lequel le corps humain se soustrait à la douleur. Convaincu de cette vérité, le philanthrope de New-Lanark a réussi, sans études spéciales, à découvrir l'immense pouvoir, qu'exercent, sur les esprits innocents des enfants, la bonté, l'affection et l'amour. Il a découvert combien il est absurde et dangereux d'entasser des règles et des préceptes dans des cerveaux non encore parvenus à l'âge de raison; et, contemplant les sources fécondes des affec-

tions et de la bienfaisance, il a deviné les résultats avantageux qu'on en pouvait tirer.

« Les actes de bonté et de bienveillance réciproque sont la base fondamentale de son excellent système d'éducation universelle. La courtoisie, la bonne volonté des maîtres et des élèves, d'où naît un ordre en harmonie avec les dispositions actives, la curiosité naturelle des enfants, voilà les agents simples et puissants, qu'il met en œuvre pour imprimer au caractère humain une empreinte solide. En appréciant le mérite relatif des divers systèmes par leurs résultats, et en comparant le système d'enseignement mutuel avec celui d'Owen..., on conclut que... le premier doit être employé, conformément aux principes du dernier, pour être un bienfait humanitaire, tandis qu'au contraire le système d'Owen, bien dirigé, atteindra toujours le but si important de former le caractère des individus et des sociétés, c'est-à-dire de mieux garantir les intérêts civils, moraux et religieux des nations et des empires. En exerçant convenablement les facultés des enfants, et spécialement en satisfaisant leur curiosité, Owen a fait encore un pas de plus; il charge *l'habitude* de dompter les passions antisociales. Par une judicieuse et constante discipline des affections bienfaisantes, *il domine la volonté*, rend les habitudes fortes et indélébiles par la répétition des actes, et produit ainsi chez les élèves ce qu'on est convenu d'appeler *une seconde nature*. »

Le docteur Macnab admire extrêmement ce système, cite Reid à l'appui de son opinion, et loue Owen dans les termes les plus chaleureux. Il dit que la preuve la plus convaincante des profonds talents et de la sagacité de notre réformateur est sa découverte de l'influence des sentiments bienfaisants et de la vérité; que l'examen de tout le système d'Owen, tel qu'il est

établi à New-Lanark, a excité chez lui la surprise, l'admiration et l'approbation la plus complète.

« Là, on reconnaît, dit-il, combien est vraie l'opinion du major Torrens, suivant lequel « Owen est un homme étonnant. »

Après une description enthousiaste de tout ce qu'il a vu à New-Lanark, Macnab conclut que cet établissement, tel qu'il existe, est le mieux organisé du monde entier, et il dit :

« Si Owen n'avait fait autre chose que fonder ces écoles, cela seul aurait rendu son nom immortel, car il a donné à l'éducation ce caractère digne, dont sera revêtu un jour, pour les sceptiques et les antiscéptiques, cette maxime sacrée de l'Écriture, regardée enfin comme une vérité divine, confirmée par l'expérience : « *Élevez l'enfant dans la voie qu'il doit suivre, et dans sa vieillesse il ne s'en écartera pas.* » L'identité de ce précepte avec la maxime d'Owen, suivant laquelle le caractère humain est formé *pour* l'homme et non *par* l'homme et le sens même du précepte cité, auraient dû, il nous semble, faire aussi accepter à Macnab cette vérité si simple et si claire. Mais, comme tant d'autres, il est venu faire naufrage sur le fameux écueil du libre arbitre. *Clamans vocibus altis*, le voilà, qui tout à coup gourmande Owen, lui montre les dents, va le mordre, puis il s'aperçoit que si l'on admet le libre arbitre, tout l'édifice d'Owen s'écroule, cet édifice, qu'il a si fort loué. Il voudrait bien renier le libre arbitre, mais alors comment fera le Créateur pour punir les méchants et récompenser les bons ?

Enfin, Macnab sort de ce gouffre, qui a englouti des nageurs beaucoup plus forts que lui, grâce à deux phrases diplomatiques, deux compromis, qui sont des chefs-d'œuvre. Il sent l'inextricable contradiction existant entre une volonté *suprême*, qui dirige et or-

donne toutes choses avec une absolue liberté et une volonté *subalterne*, mais également libre, capable par conséquent de vouloir des choses non voulues par la première; il sent en même temps combien il est dangereux de ne pas reconnaître la seconde, car alors la responsabilité du mal retombe sur la première, et il élude la difficulté avec une adresse vraiment théologique.

« Le bienfaisant auteur de la nature a créé l'homme à l'état d'agent raisonnable et moral, et il le laisse agir en individu libre. » ... Tel est le dogme fondamental : l'homme est agent *libre*, sans commentaires; puis vient une restriction : « Il l'a doué du pouvoir de distinguer le bien et le mal, et *d'obéir à sa propre conscience*. » Cela est faux; car, on le sait, Dieu n'entendit pas douer l'homme de ce pouvoir, dont Adam et Eve s'emparèrent malgré lui, à ce point que, jusqu'à nos jours, Dieu persécute les hommes pour ce péché. En outre, « obéir à sa propre conscience, » ce n'est plus être libre, car les décisions de la conscience, personne ne les peut contrôler, ni les produire à volonté, sans cela chaque brigand ferait dire à sa conscience qu'il est très-bien d'assassiner et de voler les gens; mais un agent libre, et pourtant forcé d'obéir à une chose, qui ne dépend pas de lui, n'est plus un agent libre dans le sens où l'entendent les défenseurs du libre arbitre; il est libre seulement à la façon dont nous comprenons le mot liberté.

« Ces vérités sont évidentes, » poursuit Macnab, « et rien ne saurait être plus absurde et plus injuste que de supposer que l'Être suprême ait imposé des devoirs à ses fils, sans leur accorder, dans sa souveraine bonté, le pouvoir *d'obéir* à ses ordres. » Nous aurions cru, qu'en commandant et imposant des devoirs, si l'on voulait accorder à l'être qui doit exécuter les ordres une certaine liberté, il faut lui accorder aussi

la faculté de ne pas exécuter les ordres, de désobéir; mais donner un ordre et ensuite permettre magnanimement que cet ordre soit exécuté, ne nous paraît pas répondre à l'idée, que les hommes se font habituellement de la liberté. Cela, s'il s'agissait de relations entre les hommes ou entre d'autres êtres, s'appellerait plutôt esclavage. En est-il autrement, quand il s'agit de relations entre le Créateur et les créatures?

Ayant ainsi prouvé la liberté de la volonté humaine, M. Macnab se sent de nouveau envahi par un flot d'admiration pour Owen; il subit à nouveau la fascination exercée par le système d'éducation du grand philanthrope, et s'apercevant que « l'opinion d'Owen, d'après laquelle la formation du caractère humain ne dépend nullement de nous-mêmes, est, sans conteste, la base fondamentale de son système et que, par conséquent, abandonner cette base, serait abandonner tout le système; il propose une route mitoyenne, une conciliation en ces termes :

« Bien que le gouvernement de nous-mêmes dépende en grande partie de l'exercice des pouvoirs et des facultés, que la Providence a accordés aux hommes individuellement, cependant le caractère de *la généralité des hommes*, qui n'ont pas acquis l'habitude de réfléchir et de raisonner, dépend essentiellement des autres plus que d'eux-mêmes. »

Plus loin, il déclare : « Si je me trouvais dans la nécessité de choisir entre le système de la liberté individuelle et celui qui est basé sur l'irrésistible pouvoir des causes indépendantes de nous, je n'hésiterai pas à préférer celui d'Owen. »

Ainsi, ce pauvre Macnab, après s'être débattu comme un poisson sur le sable, finit par céder à la raison ! Puisse son exemple être utile aux autres, à ceux qui risquent d'étouffer dans la pesante atmosphère théologico-



métaphysique, composée de deux gaz irrespirables : la prédestination divine et le libre arbitre individuel.

Le traducteur français de l'ouvrage de Macnab, qui est aussi ami de l'auteur, se montre, dans sa préface toute remplie de mielleuses homélies sentimentales, encore plus faible que le docteur anglais.

« Un homme doué de l'esprit le plus ardent de bienfaisance et de charité, R. Owen... a créé... des établissements, qui ont eu le plus grand succès pour fournir de l'emploi, réformer les mœurs, et donner ainsi une existence plus heureuse aux classes ouvrières et pour élever leurs enfants.

« ... Il eut plusieurs conférences avec le docteur Macnab, qui conçut les plus hautes idées du système de bienfaisance et d'ordre social, qui guidait le génie philanthrope de New-Lanark.

« ... Le succès de ces établissements appelle l'attention de tous les gouvernements et de tous les hommes éclairés et bienfaisants qu'animent le principe social, le sentiment de l'ordre, l'amour de l'humanité... Cette expérience importante a été faite sur une échelle assez grande pour qu'il ne reste plus de doute sur l'excellence des principes et de la discipline, qui ont conduit à un pareil résultat. New-Lanark est aujourd'hui la première et la plus parfaite école-modèle d'éducation, de travail, de mœurs, d'industrie et d'ordre social. »

Jusqu'à présent, il semble que même M. Laffon de Ladébat a compris ce que Sargant nie, ce que Macnab a reconnu, c'est-à-dire que les idées d'Owen, sur la formation du caractère, sont le pivot de tout son système et que, sans ce pivot, tout le système s'écroule ; mais tout à coup, il fait volte-face :

« L'erreur de M. Owen est dans sa théorie, elle n'est pas dans sa pratique. »

Comme si la pratique d'Owen n'était pas le résultat et la conséquence de sa théorie !

Tous les défenseurs du libre arbitre veulent absolument voir chez les autres la contradiction, qu'ils portent fatalement dans leur propre esprit.

Sargant dit d'Owen, que « du commencement à la fin, il y a une singulière contradiction entre sa véhémence négation de la responsabilité morale et l'aménité de son caractère, la régularité de sa conduite, sa bienveillance universelle, son mépris des richesses et du luxe, et ses efforts infatigables et généreux pour la philanthropie. »

Nous avouons que loin de voir dans toutes ses qualités une contradiction avec la psychologie d'Owen, nous ne pouvons y découvrir qu'un parfait accord ; car les qualités et l'activité d'Owen étaient simplement la conséquence naturelle de sa manière de considérer l'homme. Où nous voyons de la contradiction, c'est seulement dans les paroles de Sargant, qui aurait pu s'en apercevoir d'autant plus facilement que, plus tard, en parlant de l'influence bienfaisante exercée par Owen sur tous ceux, qui se trouvaient en contact personnel avec lui, il cite l'exemple d'un certain Combe, frère du phrénologue, et dit :

« En 1820, une visite à New-Lanark opéra un changement total dans son caractère et son activité. Il entendit Owen parler de l'art de former le caractère, des défauts de l'organisation sociale, des avantages de la coopération ; il vit le résultat des écoles de New-Lanark, et en fut profondément impressionné. Comparant la misère universelle avec la paix et la facilité du « nouveau monde futur, » il devint un disciple enthousiaste d'Owen. Son caractère passionné subit un tel changement, que ses amis appellent ce changement une conversion : de critique et de satirique, il devint tolérant et indulgent. C'est qu'il apprit à considérer

les hommes comme les créatures des circonstances, et comme étant d'autant plus dignes de compassion, qu'ils sont plus dégradés et coupables. Auparavant, il était égoïste et avide de gain ; ensuite, il sympathisait avec les autres et se souciait peu de son intérêt particulier. Beaucoup de ses parents, qui jadis évitaient tout contact avec lui à cause de son humeur mordante, le trouvaient maintenant aimable et affectionné. Au lieu d'écrire des épigrammes et des diatribes, il consacrait toutes ses forces aux progrès de la bienveillance et de la justice universelles. »

Pourquoi donc parler de contradiction entre les idées et la vie d'Owen, si l'on admet que les mêmes idées ont produit la même activité chez Combe ? Comment M. Sargant a-t-il pu se mettre avec lui-même en une contradiction aussi flagrante ? Comment ne s'est-il pas aperçu que le développement des qualités d'Owen, si fort louées par lui, a marché de pair avec le développement de l'idée psychologique, qu'il attaque si violemment ?

Nous ne voulons pas suivre plus loin le vénérable socialiste dans sa vie tourmentée. Il était important pour nous de raconter l'expérience de New-Lanark. Nous avons promis au lecteur « un exemple étonnant, peut-être unique dans le monde, » du bien, qui se pourrait faire, en appliquant en pratique, sur une grande échelle, les idées que nous défendons. Notre promesse nous paraît remplie, et maintenant, une question :

Si Owen, au lieu de diriger une colonie, en avait pu diriger dix, cent, mille, etc. ; si, au lieu d'être seul, il avait eu dix, cent, mille compagnons, prêts comme lui à tout sacrifier pour le bien commun ; si, en résumé, son œuvre, au lieu de rester individuelle, fut devenue sociale ou seulement œuvre du gouvernement, ce qui pouvait arriver grâce au duc de Kent, que la Providence se dépêcha d'enlever, qu'en serait-il résulté ?

Mais, dira-t-on, ce sont là des utopies irréalisables, alors qu'il s'agit non plus d'une poignée de paysans, mais de peuples, de nations entières.

L'avez-vous essayé ? répondrons-nous. Et où est en cela l'irréalisable ? Ecartons les querelles religieuses et la question psychologique. Quelle est l'essence de l'œuvre d'Owen dans sa colonie, au point de vue politique, économique et social ?

Un certain nombre de pauvres gens, réunis pour une entreprise industrielle, sont dirigés de telle sorte que non seulement ils ne se bornent plus à gagner une rare alimentation, mais qu'ils jouissent d'un bien-être jusqu'alors inouï, peuvent élever leurs fils, avoir un hôpital à eux, l'assistance médicale gratuite et, avec tout cela, produire un intérêt de 5 % du capital absorbé par les frais de premier établissement de la colonie.

Mais ne voyez-vous pas que, dans cette expérience, est renfermée la solution positive de l'un des plus terribles problèmes de l'économie politique, de la grande question du paupérisme ?

Comment, après cela, ne point appeler barbare toute nation qui ne fait pas le moindre effort pour profiter, sur une grande échelle, d'un tel exemple ?

Vraiment, l'on a le droit de s'écrier avec Owen :

« Il n'est pas facile de décider qui mérite le plus notre pitié : ceux, qui ayant quelque prétention au savoir, usent des plus vils moyens pour tromper, pour propager les habitudes les plus pernicieuses, même pour inciter au crime et qui, ensuite, invoquent la loi contre les coupables pour les châtier, ou bien ceux dont le bonheur et les véritables intérêts sont sacrifiés à de tels agissements. »

FIN.

EXTRAIT DU CATALOGUE

BIBLIOTHÈQUE

DE

PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Volumes in-18 à 2 fr. 50 c.

Cartonnés 3 fr.

**H. Taine.**

- LE POSITIVISME ANGLAIS, étude sur Stuart Mill. 1 vol.  
 L'IDÉALISME ANGLAIS, étude sur Carlyle. 1 vol.  
 PHILOSOPHIE DE L'ART, 2<sup>e</sup> éd. 1 v.  
 PHILOSOPHIE DE L'ART EN ITALIE. 1 vol.  
 DE L'IDÉAL DANS L'ART. 1 vol.  
 PHILOSOPHIE DE L'ART DANS LES PAYS-BAS. 1 vol.  
 PHILOSOPHIE DE L'ART EN GRÈCE. 1 vol.

**Paul Janet.**

- LE MATÉRIALISME CONTEMPORAIN. Examen du système du docteur Büchner, 2<sup>e</sup> édit. 1 vol.  
 LA CRISE PHILOSOPHIQUE. MM. Taine, Renan, Vacherot, Littré. 1 vol.  
 LE CERVEAU ET LA PENSÉE. 1 vol.

**Odysse-Barot.**

- PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE. 1 vol.  
**Alaux.**  
 PHILOSOPHIE DE M. COUSIN. 1 vol.

**Ad. Franck.**

- PHILOSOPHIE DU DROIT PÉNAL. 1 vol.  
 PHILOSOPHIE DU DROIT ECCLÉSIASTIQUE. 1 vol.  
 LA PHILOSOPHIE MYSTIQUE EN FRANCE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE. 1 vol.

**Charles de Rémusat.**

- PHILOSOPHIE RELIGIEUSE. 1 vol.  
**Émile Saisset.**  
 L'ÂME ET LA VIE, suivi d'une étude sur l'Esthétique franç. 1 vol.  
 CRITIQUE ET HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE (frag. et disc.). 1 vol.  
**Charles Lévêque.**  
 LE SPIRITUALISME DANS L'ART. 1 vol.  
 LA SCIENCE DE L'INVISIBLE. Étude de psychologie et de théodicée. 1 vol.

**Auguste Laugel.**

- LES PROBLÈMES DE LA NATURE. 1 vol.  
 LES PROBLÈMES DE LA VIE. 1 vol.  
 LES PROBLÈMES DE L'ÂME. 1 vol.  
 LA VOIX, L'OREILLE ET LA MUSIQUE. 1 vol.  
 L'OPTIQUE ET LES ARTS. 1 vol.

**Challamel-Lacour.**

- LA PHILOSOPHIE INDIVIDUALISTE. 1 vol.

**L. Büchner.**

- SCIENCE ET NATURE, trad. de l'alem. par Aug. Delondre. 2 vol.

**Albert Lemoine.**

- LE VITALISME ET L'ANIMISME DE STAHL. 1 vol.  
 DE LA PHYSIONOMIE ET DE LA PAROLE. 1 vol.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGES
AU LECTEUR . . . . .	I
INTRODUCTION . . . . .	IX
CHAPITRE I <sup>er</sup> . — L'âme . . . . .	4
CHAPITRE II. — La force vitale . . . . .	6
CHAPITRE III. — Fonctions des centres nerveux . . . . .	22
CHAPITRE IV. — Des influences qui activent et déterminent l'action réflexe. . . . .	41
CHAPITRE V. — Formes de l'action réflexe. . . . .	51
CHAPITRE VI. — Conditions qui déterminent la forme et l'énergie des réactions dans les cas particuliers. . . . .	69
CHAPITRE VII. — Ce qui cause l'illusion du libre arbitre . . . . .	104
CHAPITRE VIII. — Conséquences et applications. . . . .	127
CHAPITRE IX. — Exemple historique . . . . .	156

**Milsand.**  
L'ESTHÉTIQUE ANGLAISE, étude sur John Ruskin. 1 vol.

**A. Véra.**  
ESSAIS DE PHILOS. HÉGÉLIENNE. 1 v.

**Beaussire.**  
ANTÉCÉDENTS DE L'HÉGÉLIANISME DANS LA PHILOS. FRANÇ. 1 vol.

**Bost.**  
LE PROTESTANTISME LIBÉRAL. 1 v.

**Francisque Bouillier.**  
DU PLAISIR ET DE LA DOULEUR. 1 v.  
DE LA CONSCIENCE. 1 vol.

**Ed. Auber.**  
PHILOSOPHIE DE LA MÉDECINE. 1 vol.

**Leblais.**  
MATÉRIALISME ET SPIRITUALISME, précédé d'une Préface par M. E. Littré. 1 vol.

**Ad. Garnier.**  
DE LA MORALE DANS L'ANTIQUITÉ, précédé d'une Introduction par M. Prévost-Paradol. 1 vol.

**Schebel.**  
PHILOSOPHIE DE LA RAISON PURE. 1 vol.

**Beauquier.**  
PHILOSOPH. DE LA MUSIQUE. 1 vol.

**Tissandier.**  
DES SCIENCES OCCULTES ET DU SPIRITISME. 1 vol.

**J. Moleschott.**  
LA CIRCULATION DE LA VIE. Lettres sur la physiologie, en réponse aux Lettres sur la chimie de Liebig, trad. del'alle. 2 vol.

**Ath. Coquerel fils.**  
ORIGINES ET TRANSFORMATIONS DU CHRISTIANISME. 1 vol.  
LA CONSCIENCE ET LA FOI. 1 vol.  
HISTOIRE DU CREDO. 1 vol.

**Jules Levallois.**  
DÉISME ET CHRISTIANISME. 1 vol.

**Camille Selden.**  
LA MUSIQUE EN ALLEMAGNE. Étude sur Mendelssohn. 1 vol.

**Fontanès.**  
LE CHRISTIANISME MODERNE, Étude sur Lessing. 1 vol.

**Saigey.**  
LA PHYSIQUE MODERNE. 1 vol.

**Mariano.**  
LA PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE EN ITALIE. 1 vol.

**Faivre.**  
DE LA VARIABILITÉ DES ESPÈCES. 1 vol.

**Lctourneau.**  
PHYSIOLOGIE DES PASSIONS. 1 vol.

**Stuart Mill.**  
AUGUSTE COMTE ET LA PHILOSOPHIE POSITIVE, trad. del'angl. 1 vol.

**Ernest Bersot.**  
LIBRE PHILOSOPHIE. 1 vol.

**A. Réville.**  
HISTOIRE DU DOGME DE LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST. 1 vol.

**W. de Fonvielle.**  
L'ASTRONOMIE MODERNE. 1 vol.

**C. Coignet.**  
LA MORALE INDÉPENDANTE. 1 vol.

**E. Boutmy.**  
PHILOSOPHIE DE L'ARCHITECTURE EN GRÈCE. 1 vol.

**Et. Vacherot.**  
LA SCIENCE ET LA CONSCIENCE. 1 vol.

**Ém. de Laveleye.**  
DES FORMES DE GOUVERNEMENT. 1 vol.

**Herbert Spencer.**  
CLASSIFICATION DES SCIENCES. 1 v.

**Gaukler.**  
LE BEAU ET SON HISTOIRE.

**Max Müller.**  
LA SCIENCE DE LA RELIGION. 1 v.

**Léon Dumont.**  
HAECKEL ET LA THÉORIE DE L'ÉVOLUTION EN ALLEMAGNE. 1 vol.

**Bertauld.**  
L'ORDRE SOCIAL ET L'ORDRE MORAL. 1 vol.

**Th. Ribot.**  
PHILOSOPHIE DE SCHOPENHAUER. 1 vol.

**Al. Herzen.**  
PHYSIOLOGIE DE LA VOLONTÉ. 1 vol.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

FORMAT IN-8.

Volumes à 5 fr., 7 fr, 50 c, et 10 fr.

JULES BARNI. *La Morale dans la démocratie.* 1 vol. 5 fr.

ACASSIZ. *De l'Espèce et des Classifications*, traduit de l'anglais par M. Vogeli. 1 vol. in-8. 5 fr.

STUART MILL. *La Philosophie de Hamilton.* 1 fort vol. in-8, traduit de l'anglais par M. Cazelles. 10 fr.

STUART MILL. *Mes Mémoires.* Histoire de ma vie et de mes idées, traduit de l'anglais par M. E. CAZELLES, 1 vol. in-8 5 fr.

STUART MILL. *Système de logique* déductive et inductive. Exposé des principes de la preuve et des méthodes de recherche scientifique, traduit de l'anglais par M. Louis Peisse, 2 vol. 20 fr.

DE QUATREFAGES. *Ch. Darwin et ses précurseurs français.* 1 vol. in-8. 5 fr.

HERBERT SPENCER. *Les premiers Principes.* 1 fort vol. in-8, traduit de l'anglais par M. Cazelles. 10 fr.

HERBERT SPENCER. *Principes de psychologie*, traduit de l'anglais par MM. Th. Ribot et Espinas. T. 1<sup>er</sup>, 1 vol. in-8. 10 fr.

AUGUSTE LAUGEL. *Les Problèmes* (Problèmes de la nature, problèmes de la vie, problèmes de l'âme). 1 fort vol. in-8. 7 fr. 50

EMILE SAIGEY. *Les Sciences au XVIII<sup>e</sup> siècle*, la physique de Voltaire. 1 vol. in-8. 5 fr.

PAUL JANET. *Histoire de la science politique* dans ses rapports avec la morale, 2<sup>e</sup> édition, 2 vol. in-8. 20 fr.

TH. RIBOT. *De l'Hérédité.* 1 vol. in-8. 10 fr.

HENRI RITTER. *Histoire de la philosophie moderne*, trad. franç. préc. d'une intr. par M. P. Challemeil-Lacour, 3 v. in-8. 20 fr.

ALF. FOUILLÉE. *La liberté et le déterminisme.* 1 v. in-8. 7 f. 50

BAIN. *Des Sens et de l'Intelligence.* 1 vol. in-8, trad. de l'anglais par M. Cazelles. 10 fr.

DE LAVELEYE. *De la propriété et de ses formes primitives.* 1 vol. in-8. 7 fr. 50

BAIN, *La Logique inductive et déductive*, traduit de l'anglais par M. Compayré. 2 vol. (*Sous presse.*)

HARTMANN. *Philosophie de l'Inconscient*, traduit de l'allemand. 1 vol. (*Sous presse.*)

**ÉDITIONS ÉTRANGÈRES**  
*Editions anglaises.*

AUGUSTE LAUGEL. *The United-States during the war.* 1 beau vol. in-8 relié. 7 shill. 6 p.

ALBERT RÉVILLE. *History of the doctrine of the deity of Jesus-Christ.* 1 vol. 3 sh. 6 p.

H. TAINÉ. *Italy* (Naples et Rome). 1 beau vol. in-8 relié. 7 sh. 6 d.

H. TAINÉ. *The Philosophy of art.* 1 vol. in-48, rel. 3 shill.

PAUL JANET. *The Materialism of present day*, translated by prof. Gustave MASSON. 1 vol. in-18, rel. 3 shill.

*Editions allemandes.*

JULES BARNI. *Napoléon 1<sup>er</sup> und sein Geschichtschreiber Thiers* 1 vol. in-18. 1 thal.

PAUL JANET. *Der Materialismus unserer Zeit*, übersetzt von Prof. Reichlin-Meldegg mit einem Vorwort von prof. von Fichte. 1 vol. in-18. 1 thal.

H. TAINÉ. *Philosophie der Kunst.* 1 vol. in-18. 1 thal.

# BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-8, à 3 fr. 50 c. — Cartonnés, 4 fr.

- Carlyle.**  
HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, traduit de l'angl. 3 vol.
- Victor Meunier.**  
SCIENCE ET DÉMOCRATIE. 2 vol.
- Jules Barni.**  
HISTOIRE DES IDÉES MORALES ET POLITIQUES EN FRANCE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE. 2 vol.
- NAPOLÉON I<sup>er</sup> ET SON HISTORIEN M. THIERS. 4 vol.
- LES MORALISTES FRANÇAIS AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE. 4 vol.
- Auguste Laugel.**  
LES ÉTATS-UNIS PENDANT LA GUERRE (1861-1865). Souvenirs personnels. 4 vol.
- De Rochau.**  
HISTOIRE DE LA RESTAURATION, traduit de l'allemand. 4 vol.
- Eug. Véron.**  
HISTOIRE DE LA PRUSSE depuis la mort de Frédéric II jusqu'à la bataille de Sadowa. 4 vol.
- HISTOIRE DE L'ALLEMAGNE depuis la bataille de Sadowa jusqu'à nos jours, 4 vol.
- Hillebrand.**  
LA PRUSSE CONTEMPORAINE ET SES INSTITUTIONS. 4 vol.
- Eug. Despois.**  
LE VANDALISME RÉVOLUTIONNAIRE. Fondations litt., scientif. et artist. de la Convention. 4 vol.
- Bagchot.**  
LA CONSTITUTION ANGLAISE, trad. de l'anglais. 4 vol.
- LOMBARD STREET, le marché financier en Angl., tr. de l'angl. 4 v.
- Thackeray.**  
LES QUATRE GEORGE, trad. de l'anglais par M. Lefoyer. 4 vol.
- Str G. Cornewall Lewis.**  
HISTOIRE GOUVERNEMENTALE DE L'ANGLETERRE DE 1770 JUSQU'À 1830, trad. de l'anglais. 1 vol. 7 fr.
- De Sybel.**  
HISTOIRE DE L'EUROPE PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. 2 vol. in-8. 14 fr.

- Emile Montégut.**  
LES PAYS-BAS. Impressions de voyage et d'art. 1 vol.
- Émile Beaussire.**  
LA GUERRE ÉTRANGÈRE ET LA GUERRE CIVILE. 4 vol.
- Édouard Sayous.**  
HISTOIRE DES HONGROIS et de leur littérature politique de 1790 à 1815. 4 vol.
- Éd. Bourloton.**  
L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE. 4 v.
- Boert.**  
LA GUERRE DE 1870-71 d'après le colonel féd. suisse Rustow. 4 v.
- Herbert Barry.**  
LA RUSSIE CONTEMPORAINE, traduit de l'anglais. 4 vol.
- H. Dixon.**  
LA SUISSE CONTEMPORAINE, traduit de l'anglais. 4 vol.
- Louis Teste.**  
L'ESPAGNE CONTEMPORAINE, journal d'un voyageur. 4 vol.
- J. Clamageran.**  
LA FRANCE RÉPUBLICAINE. 4 vol.
- E. Duvergier de Hauranne.**  
LA RÉPUBLIQUE CONSERVATRICE. 4 v.
- H. Reynald.**  
HISTOIRE DE L'ESPAGNE, depuis la mort de Charles III jusqu'à nos jours. 4 vol.
- HISTOIRE DE L'ANGLETERRE, depuis la mort de la reine Anne jusqu'à nos jours. 4 vol.
- L. Asseline.**  
HISTOIRE DE L'AUTRICHE, depuis la mort de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours.
- Taxile Delord.**  
HISTOIRE DU SECOND EMPIRE, 1848-1870.  
1869. Tome I<sup>er</sup>, 4 vol. in-8. 7 fr.  
1870. Tome II, 4 vol. in-8. 7 fr.  
1872. Tome III, 4 vol. in-8. 7 fr.  
1874. Tome IV, 4 vol. in-8. 7 fr.  
1874. Tome V, 4 vol. in-8. 7 fr.

## REVUE Politique et Littéraire

(Revue des cours littéraires, 2<sup>e</sup> série.)

## REVUE Scientifique

(Revue des cours scientifique 2<sup>e</sup> série.)

Directeurs : MM. Eug. YUNG et Ém. AGLAVE

La septième année de la *Revue des Cours littéraires* et de la *Revue des Cours scientifiques*, terminée à la fin de juin 1871, clôt la première série de cette publication.

La deuxième série a commencé le 1<sup>er</sup> juillet 1871, et depuis cette époque chacune des années de la collection commence à cette date. Des modifications importantes ont été introduites dans ces deux publications.

### REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

La *Revue politique* continue à donner une place aussi large à la littérature, à l'histoire, à la philosophie, etc., mais elle a agrandi son cadre, afin de pouvoir aborder en même temps la politique et les questions sociales. En conséquence, elle a augmenté de moitié le nombre des colonnes de chaque numéro (48 colonnes au lieu de 32).

Chacun des numéros, paraissant le samedi, contient régulièrement :

Une *Semaine politique* et une *Causerie politique* où sont appréciés, à un point de vue plus général que ne peuvent le faire les journaux quotidiens, les faits qui se produisent dans la politique intérieure de la France, discussions de l'Assemblée, etc.

Une *Causerie littéraire* où sont annoncés, analysés et jugés les ouvrages récemment parus : livres, brochures, pièces de théâtre importantes, etc.

Tous les mois la *Revue politique* publie un *Bulletin géographique* qui expose les découvertes les plus récentes et apprécie les ouvrages géographiques nouveaux de la France et de l'étranger. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance extrême qu'a prise la géographie depuis que les Allemands en ont fait un instrument de conquête et de domination.

De temps en temps une *Revue diplomatique* explique au point de vue français les événements importants survenus dans les autres pays.

On accusait avec raison les Français de ne pas observer avec assez d'attention ce qui se passe à l'étranger. La *Revue* remédie à ce défaut. Elle analyse et traduit les livres, articles, discours ou conférences qui ont pour auteurs les hommes les plus éminents des divers pays.

Comme au temps où ce recueil s'appelait la *Revue des cours littéraires* (1864-1870), il continue à publier les principales leçons du Collège de France, de la Sorbonne et des Facultés des départements.

Les ouvrages importants sont analysés, avec citations et extraits, dès le lendemain de leur apparition. En outre, la *Revue politique* publie des articles spéciaux sur toute question que recommandent à l'attention des lecteurs, soit un intérêt public, soit des recherches nouvelles.

Parmi les collaborateurs, nous citerons :

*Articles politiques.* — MM. de Pressensé, Ernest Duvergier de Lauranne, H. Aron, Em. Beaussire, Anat. Dunoyer, Clamageran.

*Diplomatie et pays étrangers.* — MM. Albert Sorel, Reynald, Léo Quesnel, Louis Leger.

*Philosophie.* — MM. Janet, Caro, Ch. Lévêque, Véra, Léon Dumont, Fernand Papillon, Th. Ribot, Huxley.

*Morale.* — MM. Ad. Franck, Laboulaye, Jules Barni, Legouvé, Ath. Coquerel, Bluntschli.

*Philologie et archéologie.* — MM. Max Müller, Eugène Benoist, L. Havet, E. Ritter, Maspéro, George Smith.

*Littérature ancienne.* — MM. Egger, Havet, George Perrot, Gaston Boissier, Geffroy, Marha.

*Littérature française.* — MM. Ch. Nisard, Lenient, L. de Loménie, Édouard Fournier, Bersier, Gidel, Jules Claretie, Paul Albert.

*Littérature étrangère.* — MM. Mézières, Büchner.

*Histoire.* — MM. Alf. Maury, Littré, Alf. Rambaud, H. de Sybel. *Géographie, Economie politique.* — MM. Levasseur, Himly, Gaidoz, Aglave.

*Instruction publique.* — Madame C. Coignet, M. Buisson.

*Beaux-arts.* — MM. Gebhart, C. Selden, Justi, Schnaase, Vischer.

*Critique littéraire.* — MM. Eugène Despois, Maxime Gaucher.

Ainsi la *Revue politique* embrasse tous les sujets. Elle consacre à chacune une place proportionnée à son importance. Elle est, pour ainsi dire, une image vivante, animée et fidèle de tout le mouvement contemporain.

### REVUE SCIENTIFIQUE

Mettre la science à la portée de tous les gens éclairés sans l'abaisser ni la fausser, et, pour cela, exposer les grandes découvertes et les grandes théories scientifiques par leurs auteurs mêmes ;

Suivre le mouvement des idées philosophiques dans le monde savant de tous les pays :

Tel est le double but que la *Revue scientifique* poursuit depuis dix ans avec un succès qui l'a placée au premier rang des publications scientifiques d'Europe et d'Amérique.

Pour réaliser ce programme, elle devait s'adresser d'abord aux Facultés françaises et aux Universités étrangères qui comptent dans leur sein presque tous les hommes de science éminents. Mais, depuis deux années déjà, elle a élargi son cadre afin d'y faire entrer de nouvelles matières.

En laissant toujours la première place à l'enseignement supérieur proprement dit, la *Revue scientifique* ne se restreint plus désormais aux leçons et aux conférences. Elle poursuit tous les développements de la science sur le terrain économique, industriel, militaire et politique.

Elle publie les principales leçons faites au Collège de France, au Muséum d'histoire naturelle de Paris, à la Sorbonne, à l'Institut royal de Londres, dans les Facultés de France, les universités d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie, de Suisse, d'Amérique, et les institutions libres de tous les pays.

Elle analyse les travaux des Sociétés savantes d'Europe et d'Amérique, des Académies des sciences de Paris, Vienne, Berlin, Munich, etc., des Sociétés royales de Londres et d'Édimbourg, des Sociétés d'anthropologie, de géographie, de chimie, de botanique, de géologie, d'astronomie, de médecine, etc.

Elle expose les travaux des grands congrès scientifiques, les Associations française, britannique et américaine, le congrès des naturalistes allemands, la Société helvétique des sciences naturelles, les congrès internationaux d'anthropologie pré-historique, etc.

Enfin, elle publie des articles sur les grandes questions de philosophie naturelle, les rapports de la science avec la politique, l'industrie et l'économie sociale, l'organisation scientifique des divers pays, les sciences économiques et militaires, etc.

Parmi les collaborateurs nous citerons :

*Astronomie, météorologie.* — MM. Leverrier, Faye, Balfour-Stewart, Janssen, Normann Lockyer, Vogel, Wolf, Miller, Laussedat, Thomson, Rayet, Secchi, Briot, Herschell, etc.

*Physique.* — MM. Helmholtz, Tyndall, Jamin, Desains, Carpenter, Gladstone, Grad, Boutan, Becquerel, Cazin, Fernet, Onimus, Bertin.

*Chimie.* — MM. Wurtz, Berthelot, H. Sainte-Claire Deville, Boucharlat, Grimaux, Jungfleisch, Mascart, Odling, Dumas, Troost, Peligot, Cahours, Graham, Friedel, Pasteur.

*Géologie.* — MM. Hébert, Bleicher, Fouqué, Gaudry, Ramsay, Sterry-Hunt, Contejean, Zittel, Wallace, Lory, Lyell, Daubrée.

*Zoologie.* — MM. Agassiz, Darwin, Haeckel, Milne Edwards, Perrier, P. Bert, Van Beneden, Lacaze-Duthiers, Pasteur, Pouchet, Joly, De Quatrefages, Faivre, A. Moreau, E. Blanchard, Marey.

*Anthropologie.* — MM. Broca, De Quatrefages, Darwin, De Mortillet, Virchow, Lubbock, K. Vogt.

*Botanique.* — MM. Baillon, Brongniart, Cornu, Faivre, Spring, Chatin, Van Tieghem, Duchartre.

*Physiologie, anatomie.* — MM. Claude Bernard, Chauveau, Fraser, Gréhant, Lereboullet, Moleschott, Onimus, Ritter, Rosenthal, Wundt, Pouchet, Ch. Robin, Vulpian, Virchow, P. Bert, du Bois-Reymond, Helmholtz, Frankland, Brücke.

*Médecine.* — MM. Chauffard, Chauveau, Cornil, Gubler, Le Fort, Verneuil, Broca, Liebeich, Lorain, Axenfeld, Lasègue, G. Sée, Bouley, Giraud-Toulon, Bouchardat.

*Sciences militaires.* — MM. Laussedat, Le Fort, Abel, Jervois, Morin, Noble, Reed, Usquin.

*Philosophie scientifique.* — MM. Alglave, Bagehot, Carpenter, Léon Dumont, Hartmann, Herbert Spencer, Laycock, Lubbock, Tyndall, Gavarret, Ludwig.

**Prix d'abonnement :**

	Une seule revue séparément		Les deux revues ensemble	
	Six mois.	Un an.	Six mois.	Un an.
Paris . . . . .	12 <sup>f</sup>	20 <sup>f</sup>	Paris . . . . .	20 <sup>f</sup> 36 <sup>f</sup>
Départements. . . . .	15	25	Départements. . . . .	25 42
Etranger. . . . .	18	30	Etranger. . . . .	30 50

L'abonnement part du 1<sup>er</sup> juillet, du 1<sup>er</sup> octobre, du 1<sup>er</sup> janvier et du 1<sup>er</sup> avril de chaque année.

Chaque volume de la première série se vend : broché . . . . . 45 fr.  
 relié . . . . . 20 fr.  
 Chaque année de la 2<sup>e</sup> série, formant 2 vol., se vend : broché . . . . . 20 fr.  
 relié . . . . . 25 fr.

**Prix de la collection de la première série :**

Prix de la collection complète de la *Revue des cours littéraires* (1864-1870), 7 vol. in-4 . . . . . 105 fr.  
 Prix de la collection complète des deux *Revues* prises en même temps, 14 vol. in-4 . . . . . 182 fr.

**Prix de la collection complète des deux séries :**

*Revue des cours littéraires* et *Revue politique et littéraire* (décembre 1863 — juillet 1874), 13 vol. in-4 . . . . . 165 fr.  
 — Avec la *Revue des cours scientifiques* et la *Revue scientifique*, 26 vol. in-4 . . . . . 290 fr.

INTERNATIONALE

Le premier besoin de la science contemporaine, — on pourrait même dire d'une manière plus générale des sociétés modernes, — c'est l'échange rapide des idées entre les savants, les penseurs, les classes éclairées de tous les pays. Mais ce besoin n'obtient encore aujourd'hui qu'une satisfaction fort imparfaite. Chaque peuple a sa langue particulière, ses livres, ses revues, ses manières spéciales de raisonner et d'écrire, ses sujets de prédilection. Il lit fort peu ce qui se publie au delà de ses frontières, et la grande masse des classes éclairées, surtout en France, manque de la première condition nécessaire pour cela, la connaissance des langues étrangères. On traduit bien un certain nombre de livres anglais ou allemands ; mais il faut presque toujours que l'auteur ait à l'étranger des amis soucieux de répandre ses travaux, ou que l'ouvrage présente un caractère pratique qui en fait une bonne entreprise de librairie. Les plus remarquables sont loin d'être toujours dans ce cas, et il en résulte que les idées neuves restent longtemps confinées, au grand détriment des progrès de l'esprit humain, dans le pays qui les a vues naître. Le libre échange industriel règne aujourd'hui presque partout ; le libre échange intellectuel n'a pas encore la même fortune, et cependant il ne peut rencontrer aucun adversaire ni inquiéter aucun préjugé.

Ces considérations avaient frappé depuis longtemps un certain nombre de savants anglais. Au congrès de l'Association britannique à Edimbourg, ils tracèrent le plan d'une *Bibliothèque scientifique internationale*, paraissant à la fois en anglais, en français et en allemand, publiée en Angleterre, en France, aux États-Unis, en Allemagne, et réunissant des ouvrages écrits par les savants les plus distingués de tous les pays. En venant en France pour chercher à réaliser cette idée, ils devaient naturellement s'adresser à la *Revue scientifique*, qui marchait dans la même voie, et qui projetait au même moment, après les désastres de la guerre, une entreprise semblable destinée à étendre en quelque sorte son cadre et à faire connaître plus rapidement en France les livres et les idées des peuples voisins.

La *Bibliothèque scientifique internationale* n'est donc pas une entreprise de librairie ordinaire. C'est une œuvre dirigée par les auteurs mêmes, en vue des intérêts de la science, pour la populariser sous toutes ses formes, et faire connaître immédiatement dans le monde entier les idées originales, les directions nouvelles, les découvertes importantes qui se font jour dans tous les pays. Chaque savant exposera les idées qu'il a introduites dans la science et condensera pour ainsi dire ses doctrines les plus originales.

On pourra ainsi, sans quitter la France, assister et participer au mouvement des esprits en Angleterre, en Allemagne, en Amérique, en Italie, tout aussi bien que les savants mêmes de chacun de ces pays.



La *Bibliothèque scientifique internationale* ne comprendra point seulement des ouvrages consacrés aux sciences physiques et naturelles; elle abordera aussi les sciences morales comme la philosophie, l'histoire, la politique et l'économie sociale, la haute législation, etc.; mais les livres traitant des sujets de ce genre se rattacheront encore aux sciences naturelles, en leur empruntant les méthodes d'observation et d'expérience qui les ont rendues si fécondes depuis deux siècles.

Cette collection paraît à la fois en français, en anglais, en allemand et en russe: à Paris, chez Germer Baillière; à Londres, chez Henry S. King et Cie; à New-York, chez Appleton; à Leipzig, chez Brockhaus; et à Saint-Petersbourg, chez Koropchevski et Goldsmith.

EN VENTE: *Volumes cartonnés avec luxe.*

- J. TYNDALL. **Les glaciers et les transformations de l'eau**, avec figures. 1 vol. in-8. 6 fr.
- MAREY. **La machine animale**, locomotion terrestre et aérienne, avec de nombreuses figures. 1 vol. in-8. 6 fr.
- BAGEHOT. **Lois scientifiques du développement des nations** dans leurs rapports avec les principes de la sélection naturelle et de l'hérédité. 1 vol. in-8. 6 fr.
- BAIN. **L'esprit et le corps**. 1 vol. in-8. 6 fr.
- PETTIGREW. **La locomotion chez les animaux**, marche, natation, vol. 1 vol. in-8 avec figures. 6 fr.
- HERBERT SPENCER. **La science sociale**. 1 vol. 6 fr.
- VAN BENEDEK. **Les commensaux et les parasites dans le règne animal**, 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
- O. SCHMIDT. **La descendance de l'homme et le darwinisme**. 1 vol. in-8 avec figures. 6 fr.

Liste des principaux ouvrages qui sont en préparation :

**AUTEURS FRANÇAIS**

- |   |   |
|---|---|
| CLAUDE BERNARD. Phénomènes physiques et Phénomènes métaphysiques de la vie. | BERTHELOT. La synthèse chimique.                  |
| HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE. Introduction à la chimie générale.             | H. DE LACAZE-DUTHIERS. La zoologie depuis Cuvier. |
| ÉMILE ALGLAVE. Physiologie générale des gouvernements.                      | FRIEDEL. Les fonctions en chimie organique        |
| A. DE QUATREFOUR. Les races nègres.   | TAINE. Les émotions et la volonté.                |
| A. WURZ. Atomes et atomicité.   | QUETELET. La moyenne de l'humanité.               |
|   | ALFRED GRANDIDIER. Madagascar.                    |
|   | DEBRAY. Les métaux précieux.                      |

**AUTEURS ANGLAIS**

- |   |   |
|---|---|
| HUXLEY. Mouvement et conscience.                        | W. OBLING. La chimie nouvelle.                              |
| W. B. CARPENTER. La physiologie de l'esprit.            | LAWDER LINDSAY. L'intelligence chez les animaux inférieurs. |
| RAMSAY. Structure de la terre.                          | STANLEY JEVONS. Les lois de la statistique.                 |
| SIR J. LUBBOCK. Premiers âges de l'humanité.            | MICHAEL FOSTER. Protoplasma et physiologie cellulaire.      |
| BALFOUR STEWART. La conservation de la force.           | MANDSLEY. La responsabilité dans les maladies.              |
| CHARLTON BASTIAN. Le cerveau comme organe de la pensée. | ED. SMITH. Aliments et alimentation.                        |
| NORMAN LOCKYER. L'analyse spectrale.                    | K. CLIFFORD. Les fondements des sciences exactes.           |

**AUTEURS ALLEMANDS**

- |   |   |
|---|---|
| VIRCHOW. Physiologie pathologique.                        | HERMANN. Physiologie de la respiration.     |
| ROSENTHAL. Physiologie générale des muscles et des nerfs. | O. LIEBREICH. Fondements de la toxicologie. |
| BERNSTEIN. Physiologie des sens.                          | ROSENTHAL. Fondements de la linguistique.   |
|   | VOGEL. Chimie de la lumière.                |

**AUTEURS AMÉRICAINS**

- |  |  |
|--|--|
| J. DANA. L'échelle et les progrès de la vie. | A. FLINT. Les fonctions du système nerveux |
| S. W. JOHNSON. La nutrition des plantes.     | W. D. WHITNEY. La linguistique moderne.    |

OUVRAGES

De M. le professeur VÉRA

Professeur à l'université de Naples.

INTRODUCTION

A LA

PHILOSOPHIE DE HEGEL

4 vol. in-8, 1864, 2<sup>e</sup> édition... 6 fr. 50

LOGIQUE DE HEGEL

Traduite pour la première fois, et accompagnée d'une Introduction et d'un commentaire perpétuel.

2 volumes in-8, 1874, 2<sup>e</sup> édition. 14 fr.

PHILOSOPHIE DE LA NATURE

DE HEGEL

Traduite pour la première fois, et accompagnée d'une Introduction et d'un commentaire perpétuel.

3 volumes in-8. 1864-1866... 25 fr.

Prix du tome II... 8 fr. 50.— Prix du tome III... 8 fr. 50

PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT

DE HEGEL

Traduite pour la première fois, et accompagnée d'une Introduction et d'un commentaire perpétuel.

1867. Tome 1<sup>er</sup>, 1 vol. in-8. 9 fr.

1870. Tome 2<sup>e</sup>, 1 vol. in-8. 9 fr.

**L'Hégélianisme et la philosophie**. 1 vol. in-18. 1861. 3 fr. 50

**Mélanges philosophiques**. 1 vol. in-8. 1862. 5 fr.

**Essais de philosophie hégélienne** (de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*). 1 vol. 2 fr. 50

**Platonis, Aristotelis et Hegelii de medio terminis doctrina**. 1 vol. in-8. 1845. 4 fr. 50

**Strauss. L'ancienne et la nouvelle foi**, 1873, in-8. 6 fr.

## RÉCENTES PUBLICATIONS

HISTORIQUES ET PHILOSOPHIQUES

Qui ne se trouvent pas dans les deux Bibliothèques,

- ACOLLAS (Émile). **L'enfant né hors mariage.** 3<sup>e</sup> édition. 1872, 1 vol. in-18 de x-165 pages. 3 fr.
- ACOLLAS (Émile). **Manuel de droit civil**, contenant l'exégèse du code Napoléon et un exposé complet des systèmes juridiques. Tome premier (premier examen), 1 vol. in-8. 40 fr.  
Tome deuxième (deuxième examen), 1 vol. in-8. 40 fr.  
Tome troisième (troisième examen), première partie. 1 vol. in-8. 5 fr.  
Tome troisième, 2<sup>e</sup> partie, 1 vol. in-8. 5 fr.
- ACOLLAS (Émile). **Trois leçons sur le mariage.** In-8. 4 fr. 50
- ACOLLAS (Émile). **L'idée du droit.** In-8. 1 fr. 50
- ACOLLAS (Émile). **Nécessité de refondre l'ensemble de nos codes**, et notamment le code Napoléon, au point de vue de l'idée démocratique. 1866, 1 vol. in-8. 3 fr.
- Administration départementale et communale.** Lois — Décrets — Jurisprudence, conseil d'État, cour de Cassation, décisions et circulaires ministérielles, in-4. 8 fr.
- ALAUX. **La religion progressive.** 1869, 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- ALGLAVE (Émile). **Action du ministère public** et théorie des droits d'ordre public en matière civile. 1872, 2 beaux vol. gr. in-8. 46 fr.
- ALGLAVE (Émile). **Organisation des juridictions civiles chez les Romains** jusqu'à l'introduction des *judicia extraordinaria*. 1 vol. in-8. 2 fr. 50
- ARISTOTE. **Rhétorique** traduite en français et accompagnée de notes par J. Barthélemy Saint-Hilaire. 1870, 2 vol. in-8. 16 fr.
- ARISTOTE. **Psychologie** (opuscules) traduite en français et accompagnée de notes par J. Barthélemy Saint-Hilaire. 1 vol. in-8. 40 fr.
- AUDIFFRET-PASQUIER. **Discours devant les commissions de la réorganisation de l'armée et des marchés.** in-4. 2 fr. 50
- L'art et la vie.** 1867. 2 vol. in-8. 7 fr.
- L'art et la vie de Stendhal.** 1869, 1 fort vol. in-8. 6 fr.
- BAGEHOT. **Lois scientifiques du développement des nations** dans leurs rapports avec les principes de l'hérédité et de la sélection naturelle. 1873, 1 vol. in-8 de la *Bibliothèque scientifique internationale*, cartonné à l'anglaise. 6 fr.
- BARNI (Jules). **Napoléon 1<sup>er</sup>**, édition populaire. 1 vol. in-18. 4 fr.
- BARNI (Jules). **Manuel républicain.** 1872, 1 vol. in-18. 4 fr. 50
- BARNI (Jules). **Les martyrs de la libre pensée**, cours professé à Genève. 1862, 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- BARNI (Jules). **Voy. KANT.**
- BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE. **La rhétorique d'Aristote.** 2 vol. gr. in-8. 46 fr.

- BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE. **La psychologie d'Aristote.** 1 vol. gr. in-8. 40 fr.
- BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE. **De la logique d'Aristote.** 2 vol. in-8. 40 fr.
- BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE. **L'École d'Alexandrie.** 1 vol. in-8. 6 fr.
- BAUTAIN. **La philosophie morale.** 2 vol. in-8. 42 fr.
- BLANCHARD. **Les métamorphoses, les mœurs et les instincts des insectes**, par M. Émile BLANCHARD, de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle. 1868, 1 magnifique volume in-8 Jésus, avec 160 figures intercalées dans le texte et 40 grandes planches hors texte. Prix, broché. 30 fr.  
Relié en demi-marouin. 35 fr.
- BLANQUI. **L'éternité par les astres**, hypothèse astronomique. 1872, in-8. 2 fr.
- BORELY (J.). **Nouveau système électoral, représentation proportionnelle de la majorité et des minorités.** 1870, 1 vol. in-18 de xviii-194 pages. 2 fr. 50
- BORELY. **De la justice et des juges**, projet de réforme judiciaire. 1874, 2 vol. in-8. 42 fr.
- BOUCHARDAT. **Le travail**, son influence sur la santé (conférences faites aux ouvriers). 1863, 1 vol. in-18. 2 fr. 50
- BOUCHARDAT et H. JUNOD. **L'eau-de-vie et ses dangers**, conférences populaires. 1 vol. in-18. 4 fr.
- BERSOT. **La philosophie de Voltaire.** 1 vol. in-12. 2 fr. 50
- Éd. BOURLOTON et E. ROBERT. **La Commune** et ses idées à travers l'histoire. 1872, 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- BOUCHUT. **Histoire de la médecine et des doctrines médicales.** 1873, 2 forts vol. in-8. 46 fr.
- BOUCHUT et DESPRÉS. **Dictionnaire de médecine et de thérapeutique médicale et chirurgicale**, comprenant le résumé de la médecine et de la chirurgie, les indications thérapeutiques de chaque maladie, la médecine opératoire, les accouchements, l'oculistique, l'odontotechnie, l'électrisation, la matière médicale, les eaux minérales, et un *formulaire spécial pour chaque maladie*. 1873. 2<sup>e</sup> édit. très-augmentée. 4 magnifique vol. in-4, avec 750 fig. dans le texte. 25 fr.
- BOUILLET (ADOLPHE). **L'armée d'Henri V. — Les bourgeois gentilshommes de 1871.** 1 vol. in-12. 3 fr. 50
- BOUILLET (ADOLPHE). **L'armée d'Henri V. — Les bourgeois gentilshommes.** Types nouveaux et inédits. 1 vol. in-18. 2 fr. 50
- BRIERRE DE BOISMONT. **Des maladies mentales**, 1867, brochure in-8 extraite de la *Pathologie médicale* du professeur Requin. 2 fr.
- BRIERRE DE BOISMONT. **Des hallucinations, ou Histoire raisonnée des apparitions**, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnambulisme. 1862, 3<sup>e</sup> édition très-augmentée. 7 fr.

- BRIERRE DE BOISMONT. **Du suicide et de la folie suicide.** 1865, 2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8. 7 fr.
- CHASLES (PILLARÈTE). **Questions du temps et problèmes d'autrefois.** Pensées sur l'histoire, la vie sociale, la littérature. 4 vol. in-18, édition de luxe. 3 fr.
- CHASSERIAU. **Du principe autoritaire et du principe rationnel.** 1873, 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- CLAVEL. **La morale positive.** 1873, 1 vol. in-18. 3 fr.
- Conférences historiques de la Faculté de médecine faites pendant l'année 1865.** (*Les Chirurgiens érudits*, par M. Verneuil. — *Gai de Chauliac*, par M. Follin. — *Celse*, par M. Broca. — *Wurtzius*, par M. Trélat. — *Rioland*, par M. Le Fort. — *Leuret*, par M. Tarnier. — *Harvey*, par M. Béclard. — *Stahl*, par M. Lasègue. — *Jenner*, par M. Lorain. — *Jean de Vier et les sorciers*, par M. Axenfeld. — *Luennec*, par M. Chauffard. — *Sylvius*, par M. Gubler. — *Stoll*, par M. Parrot.) 1 vol. in-8. 6 fr.
- COQUEREL (Charles). **Lettres d'un marin à sa famille.** 1870, 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- COQUEREL (Athanase). **Voyez Bibliothèque de philosophie contemporaine.**
- COQUEREL fils (Athanase). **Libres études** (religion, critique, histoire, beaux-arts). 1867, 4 vol. in-8. 5 fr.
- COQUEREL fils (Athanase). **Pourquoi la France n'est-elle pas protestante?** Discours prononcé à Neuilly le 1<sup>er</sup> novembre 1866. 2<sup>e</sup> édition, in-8. 4 fr.
- COQUEREL fils (Athanase). **La charité sans peur**, sermon en faveur des victimes des inondations, prêché à Paris le 18 novembre 1866. In-8. 75 c.
- COQUEREL fils (Athanase). **Évangile et liberté**, discours d'ouverture des prédications protestantes libérales, prononcé le 8 avril 1868. In-8. 50 c.
- COQUEREL fils (Athanase). **De l'éducation des filles**, réponse à Mgr l'évêque d'Orléans, discours prononcé le 3 mai 1868. In-8. 4 fr.
- CORLIEU. **La mort des rois de France** depuis François 1<sup>er</sup> jusqu'à la Révolution française, 4 vol. in-18 en caractères élzévirians, 1874. 3 fr. 50
- Conférences de la Porte-Saint-Martin pendant le siège de Paris.** Discours de MM. Desmarest et de Pressensé. — Discours de M. Coquerel, sur les moyens de faire durer la République. — Discours de M. Le Berquier, sur la Commune. — Discours de M. E. Bersier, sur la Commune. — Discours de M. H. Cernuschi, sur la Légion d'honneur. In-8. 4 fr. 25
- CORNIL. **Leçons élémentaires d'hygiène**, rédigées pour l'enseignement des lycées d'après le programme de l'Académie de médecine. 1873, 1 vol. in-18 avec figures intercalées dans le texte. 2 fr. 50

- Sir G. CORNEWALL LEWIS. **Histoire gouvernementale de l'Angleterre de 1770 jusqu'à 1830**, trad. de l'anglais et précédée de la vie de l'auteur, par M. Mervoyer. 1867, 4 vol. in-8 de la Bibliothèque de l'histoire contemporaine. 7 fr.
- Sir G. CORNEWALL LEWIS. **Quelle est la meilleure forme de gouvernement?** Ouvrage traduit de l'anglais; précédé d'une Étude sur la vie et les travaux de l'auteur, par M. Mervoyer, docteur ès lettres. 1867, 1 vol. in-8. 3 fr. 50
- DAMIRON. **Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au XVIII<sup>e</sup> siècle.** 3 vol. in-8. 12 fr.
- DELAVILLE. **Cours pratique d'arboriculture fruitière** pour la région du nord de la France, avec 269 fig. In-8. 6 fr.
- DELEUZE. **Instruction pratique sur le magnétisme animal**, précédée d'une Notice sur la vie de l'auteur. 1853, 1 vol. in-12. 3 fr. 50
- DELORD (Taxile). **Histoire du second empire. 1848-1870.**  
1869. Tome I<sup>er</sup>, 4 fort vol. in-8. 7 fr.  
1870. Tome II, 1 fort vol. in-8. 7 fr.  
1873. Tome III, 1 fort vol. in-8. 7 fr.  
1874. Tome IV, 1 fort vol. in-8. 7 fr.  
1874. Tome V, 1 fort vol. in-8. 7 fr.
- DENFERT (colonel). **Des droits politiques des militaires.** 1874, in-8. 75 c.
- DOLLFUS (Charles). **De la nature humaine.** 1868, 1 vol. in-8. 5 fr.
- DOLLFUS (Charles). **Lettres philosophiques**, 3<sup>e</sup> édition. 1869, 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- DOLLFUS (Charles). **Considérations sur l'histoire.** Le monde antique. 1872, 1 vol. in-8. 7 fr. 50
- DUGALD-STEVART. **Éléments de la philosophie de l'esprit humain**, traduit de l'anglais par Louis Peisse, 3 vol. in-12. 9 fr.
- DU POTET. **Manuel de l'étudiant magnétiseur.** Nouvelle édition. 1868, 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- DU POTET. **Traité complet de magnétisme**, cours en douze leçons. 1856, 3<sup>e</sup> édition, 1 vol. de 634 pages. 7 fr.
- DUPUY (Paul). **Études politiques**, 1874, 1 v. in-8 de 236 pages. 3 fr. 50.
- Éléments de science sociale.** Religion physique, sexuelle et naturelle, ouvrage traduit sur la 7<sup>e</sup> édition anglaise. 4 fort vol. in-18, cartonné. 4 fr.
- ÉLIPHAS LÉVI. **Dogme et rituel de la haute magie.** 1861, 2<sup>e</sup> édit., 2 vol. in-8, avec 24 fig. 18 fr.
- ÉLIPHAS LÉVI. **Histoire de la magie**, avec une exposition claire et précise de ses procédés, de ses rites et de ses mystères. 1860, 1 vol. in-8, avec 90 fig. 12 fr.

- ÉLIPHAS LÉVI. **La science des esprits**, révélation du dogme secret des Kabbalistes, esprit occulte de l'Évangile, appréciation des doctrines et des phénomènes spirites. 1865, 1 v. in-8. 7 fr.
- L'Europe orientale**. Son état présent, sa réorganisation, avec deux tableaux ethnographiques, 1873. 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- FAU. **Anatomie des formes du corps humain**, à l'usage des peintres et des sculpteurs. 1866, 1 vol. in-8 et atlas de 25 planches. 2<sup>e</sup> édition. Prix, fig. noires. 20 fr.  
Prix, figures coloriées. 35 fr.
- FERRON (de). **Théorie du progrès** (Histoire de l'idée du progrès. — Vico. — Herder. — Turgot. — Condorcet. — Saint-Simon. — Réfutation du césarisme). 1867, 2 vol. in-18. 7 fr.
- FERRON (de). **La question des deux Chambres**, 1872, in-8 de 45 pages. 4 fr.
- EM. FERRIÈRE. **Le darwinisme**. 1872, 1 vol. in-18. 4 fr. 50
- FICHTE. **Méthode pour arriver à la vie bienheureuse**, traduit par Francisque Bouiller, 1 vol. in-8. 8 fr.
- FICHTE. **Destination du savant et de l'homme de lettres**, traduit par M. Nicolas, 1 vol. in-8. 3 fr.
- FICHTE. **Doctrines de la science**. Principes fondamentaux de la science de la connaissance, trad. par Grimblot, 1 vol. in-8. 9 fr.
- FLEURY (Amédée). **Saint Paul et Sénèque**, recherches sur les rapports du philosophe avec l'apôtre et sur l'infiltration du christianisme naissant à travers le paganisme. 2 vol. in-8. 15 fr.
- FOUCHER DE CAREIL. **Leibniz, Descartes, Spinoza**. In-8. 4 fr.
- FOUCHER DE CAREIL. **Lettres et opuscules de Leibniz**. 1 vol. in-8. 3 fr. 50
- FOUILLÉE (Alfred). **La philosophie de Socrate**. 2 vol. in-8. 16 fr.
- FOUILLÉE (Alfred). **La philosophie de Platon**. 2 vol. in-8. 16 fr.
- FOUILLÉE (Alfred). **La liberté et le déterminisme**. 1 fort vol. in-8. 7 fr. 50
- FOUILLÉE (Alfred). **Platonis hippias minor sive Socratica**. 1 vol. in-8. 2 fr.
- FRIBOURG. **Du paupérisme parisien**, de ses progrès depuis vingt-cinq ans. 4 fr. 25
- HAMILTON (William). **Fragments de Philosophie**, traduits de l'anglais par Louis Peisse. 7 fr. 50

- HERZEN (Alexandre). **Œuvres complètes**. Tome I<sup>er</sup>. *Récits et nouvelles*. 1874, 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- HUMBOLDT (G. de). **Essai sur les limites de l'action de l'état**, traduit de l'allemand, et précédé d'une Étude sur la vie et les travaux de l'auteur, par M. Chrétien, docteur en droit. 1867, in-18. 3 fr. 50
- ISSAURAT. **Moments perdus de Pierre-Jean**, observations, pensées, rêveries antipolitiques, antimorales, antiphilosophiques, antimétaphysiques, anti tout ce qu'on voudra. 1868, 1 v. in-18. 3 fr.
- ISSAURAT. **Les alarmes d'un père de famille**, suscitées, expliquées, justifiées et confirmées par lesdits faits et gestes de Mgr. Dupanloup et autres. 1868, in-8. 1 fr.
- JANET (Paul). **Histoire de la science politique** dans ses rapports avec la morale. 2 vol. in-8. 20 fr.
- JANET (Paul). **Études sur la dialectique** dans Platon et dans Hegel, 1 vol. in-8. 6 fr.
- JANET (Paul). **Œuvres philosophiques de Leibniz**. 2 vol. in-8. 16 fr.
- JANET (Paul). **Essai sur le médiateur plastique de Cudworth**. 1 vol. in-8. 6 fr.
- KANT. **Critique de la raison pure**, précédé d'une préface par M. Jules BARNI. 1870, 2 vol. in-8. 16 fr.
- KANT. **Critique de la raison pure**, traduit par M. Tissot. 2 vol. in-8. 16 fr.
- KANT. **Éléments métaphysiques de la doctrine du droit** suivis d'un Essai philosophique sur la paix perpétuelle, traduits de l'allemand par M. Jules BARNI, 1854, 1 vol. in-8. 8 fr.
- KANT. **Principes métaphysiques du droit** suivi du projet de paix perpétuelle, traduction par M. Tissot. 1 vol. in-8. 8 fr.
- KANT. **Éléments métaphysiques de la doctrine de la vertu**, suivi d'un Traité de pédagogie, etc. ; traduit de l'allemand par M. Jules BARNI, avec une introduction analytique. 1855, 1 vol. in-8. 8 fr.
- KANT. **Principes métaphysiques de la morale**, augmenté des fondements de la métaphysique des mœurs, traduction par M. Tissot. 1 vol. in-8. 8 fr.
- KANT. **La religion dans les limites de la raison**, traduit de l'allemand par J. Trullard. 1 vol. in-8. 7 f. 50
- KANT. **La logique**, traduction de M. Tissot. 1 vol. in-4. 4 fr.

- KANT. **Mélanges de logique**, traduction par M. Tissot, 1 vol. in-8. 6 fr.
- KANT. **Prolégomènes à toute métaphysique future** qui se présentera comme science, traduction de M. Tissot, 1 vol. in-8. 6 fr.
- KANT. **Anthropologie**, suivi de divers fragments relatifs aux rapports du physique et du moral de l'homme et du commerce des esprits d'un monde à l'autre, traduction par M. Tissot. 4 vol. in-8. 6 fr.
- KANT. **Examen de la critique de la raison pratique**, traduit par J. Barni. 1 vol. in-8. 6 fr.
- KANT. **Eclaircissements sur la critique de la raison pure**, traduit par J. Tissot. 1 vol. in-8. 6 fr.
- KANT. **Critique du jugement**, suivie des *observations sur les sentiments du beau et du sublime*, traduit par J. Barni. 2 vol. in-8. 12 fr.
- KANT. **Critique de la raison pratique**, précédée des *fondements de la métaphysique des mœurs*, traduit par J. Barni. 1 vol. in-8. 6 fr.
- LABORDE. **Les hommes et les actes de l'insurrection de Paris** devant la psychologie morbide. Lettres à M. le docteur Moreau (de Tours). 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- LACHELIER. **Le fondement de l'induction**. 3 fr. 50
- LACHELIER. **De natura syllogismi apud facultatem litterarum Parisiensem, hæc disputabat**. 4 fr. 50
- LACOMBE. **Mes droits**. 1869, 1 vol. in-12. 2 fr. 50
- LANGLOIS. **L'homme et la Révolution**. Huit études dédiées à P. J. Proudhon. 1867, 2 vol. in-18. 7 fr.
- LE BERQUIER. **Le barreau moderne**. 1874, 2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- LE FORT. **La chirurgie militaire** et les Sociétés de secours en France et à l'étranger. 1873, 1 vol. gr. in-8, avec fig. 10 fr.
- LEIBNIZ. **Œuvres philosophiques**, avec une Introduction et des notes par M. Paul Janet, 2 vol. in-8. 16 fr.
- LITTRÉ. **Auguste Comte et Stuart Mill**, suivi de *Stuart Mill et la philosophie positive*, par M. G. Wyruboff. 1867, in-8 de 86 pages. 2 fr.

- LITTRÉ. **Application de la philosophie primitive** au gouvernement des Sociétés. In-8. 3 fr. 50
- LORAIN (P.). **Jenner et la vaccine**. Conférence historique. 1870, broch. in-8 de 48 pages. 1 fr. 50
- LORAIN (P.). **L'assistance publique**. 1871, in-4 de 56 p. 4 fr.
- LUBBOCK. **L'homme avant l'histoire**, étudié d'après les monuments et les costumes retrouvés dans les différents pays de l'Europe, suivi d'une Description comparée des mœurs des sauvages modernes, traduit de l'anglais par M. Ed. BARBIER, avec 156 figures intercalées dans le texte. 1867, 1 beau vol. in-8, prix broché. 15 fr.  
Relié en demi-marocain avec nerfs. 48 fr.
- LUBBOCK. **Les origines de la civilisation**. État primitif de l'homme et mœurs des sauvages modernes. 1873. 1 vol. grand in-8 avec figures et planches hors texte. Traduit de l'anglais par M. Ed. BARBIER. 15 fr.  
Relié en demi-marocain avec nerfs. 48 fr.
- MAGY. **De la science et de la nature**, essai de philosophie première. 1 vol. in-8. 6 fr.
- MARAIS (Aug.). **Garibaldi et l'armée des Vosges**. 1872, 1 vol. in-18. 1 fr. 50
- MAURY (Alfred). **Histoire des religions de la Grèce antique**. 3 vol. in-8. 24 fr.
- MAX MULLER. **Amour allemand**. Traduit de l'allemand. 1 vol. in-18 imprimé en caractères elzéviens. 3 fr. 50
- MAZZINI. **Lettres à Daniel Stern (1864-1872)**, avec une lettre autographiée. 1 v. in-18 imprimé en caractères elzéviens. 3 fr. 50
- MENIÈRE. **Cléron médecin**, étude médico-littéraire. 1862, 1 vol. in-18. 4 fr. 50
- MENIÈRE. **Les consultations de madame de Sévigné**, étude médico-littéraire. 1864, 1 vol. in-8. 3 fr.
- MERVOYER. **Étude sur l'association des idées**, 1864, 1 vol. in-8. 6 fr.
- MEUNIER (Victor). **La science et les savants**.  
1<sup>re</sup> année, 1864. 1 vol. in-18. 3 fr. 50  
2<sup>e</sup> année, 1865. 1<sup>er</sup> semestre, 1 vol. in-18. 3 fr. 50  
2<sup>e</sup> année, 1865. 2<sup>e</sup> semestre, 1 vol. in-18. 3 fr. 50  
3<sup>e</sup> année, 1866. 1 vol. in-18. 3 fr. 50  
4<sup>e</sup> année, 1867. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

- MICHELET (J.). **Le Directoire et les origines des Bonaparte.** 1872, 1 vol. in-8. 6 fr.
- MILSAND. **Les études classiques et l'enseignement public.** 1873, 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- MILSAND. **Le code et la liberté.** Liberté du mariage, liberté des testaments. 1865, in-8. 2 fr.
- MIRON. **De la séparation du temporel et du spirituel.** 1866, in-8. 3 fr. 50
- MORER. **Projet d'organisation de collèges cantonaux,** in-8 de 64 pages. 1 fr. 50
- MORIN. **Du magnétisme et des sciences occultes.** 1860, 1 vol. in-8. 6 fr.
- MUNARET. **Le médecin des villes et des campagnes.** 4<sup>e</sup> édition, 1862, 1 vol. grand in-18. 4 fr. 50
- NAQUET (A.). **La république radicale.** 1873, 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- NOURRISSON. **Essai sur la philosophie de Bossuet.** 1 vol. in-8. 4 fr.
- OGER. **Les Bonaparte et les frontières de la France.** In-18. 50 c.
- OGER. **La République.** 1871, brochure in-8. 50 c.
- OLLÉ-LAPRUNE. **La philosophie de Malebranche.** 2 vol. in-8. 16 fr.
- PARIS (comte de). **Les associations ouvrières en Angleterre** (trades-unions). 1869, 1 vol. gr. in-8. 2 fr. 50  
Édition sur papier de Chine : broché. 12 fr.  
— reliure de luxe. 20 fr.
- PUISSANT (Adolphe). **Erreurs et préjugés populaires.** 1873, 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- REYMOND (William). **Histoire de l'art.** 1874, 4 vol. in-8. 5 fr.
- RIBOT (Paul). **Matérialisme et spiritualisme.** 1873, in-8. 6 fr.
- RIBOT (Th.) **La psychologie anglaise contemporaine** (James Mill, Stuart Mill, Herbert Spencer, A. Bain, G. Lewes, S. Bailey, J.-D. Morell, J. Murphy). 1870, 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- RIBOT (Th.). **De l'hérédité.** 1873, 1 vol. in-8. 10 fr.
- RITTER (Henri). **Histoire de la philosophie moderne,** traduction française précédée d'une introduction par P. Challemlacour. 3 vol. in-8. 20 fr.

- RITTER (Henri). **Histoire de la philosophie chrétienne,** trad. par M. J. Trullard. 2 forts vol. 15 fr.
- RITTER (Henri). **Histoire de la philosophie ancienne,** trad. par Tissot, 4 vol. 30 fr.
- SAINT-MARC GIRARDIN. **La chute du second Empire.** In-4. 4 fr. 50
- SALETTA. **Principe de logique positive,** ou traité de scepticisme positif. Première partie (de la connaissance en général). 1 vol. gr. in-8. 3 fr. 50
- SCHELLING. **Écrits philosophiques et morceaux propres à donner une idée de son système,** traduit par Ch. Bénard. In-8. 9 fr.
- SCHELLING. **Bruno** ou du principe divin, trad. par Husson. 1 vol. in-8. 3 fr. 50
- SCHELLING. **Idéalisme transcendantal,** traduit par Grimblot. 1 vol. in-8. 7 fr. 50
- SIÈREBOIS. **Autopsie de l'âme.** Identité du matérialisme et du vrai spiritualisme. 2<sup>e</sup> édit. 1873, 1 vol. in-18. 2 fr. 50
- SIÈREBOIS. **La morale fouillée dans ses fondements.** Essai d'anthropodécée. 1867, 1 vol. in-8. 6 fr.
- SOREL (ALBERT). **Le traité de Paris du 20 novembre 1815.** Leçons professées à l'École libre des sciences politiques par M. Albert SOREL, professeur d'histoire diplomatique. 1873, 1 vol. in-8. 4 fr. 50
- THULIÉ. **La folie et la loi.** 1867, 2<sup>e</sup> édit., 1 vol. in-8. 3 fr. 50
- THULIÉ. **La manie raisonnante du docteur Campagne.** 1870, broch. in-8 de 132 pages. 2 fr.
- TIBERGHEN. **Les commandements de l'humanité.** 1872, 1 vol. in-18. 3 fr.
- TIBERGHEN. **Enseignement et philosophie.** 1873, 1 vol. in-18. 4 fr.
- TISSOT. Voyez KANT.
- TISSOT. **Principes de morale,** leur caractère rationnel et universel, leur application. Ouvrage couronné par l'Institut. 1 vol. in-8. 6 fr.
- VACHEROT. **Histoire de l'école d'Alexandrie.** 3 vol. in-8. 24 fr.

- VALETTE. Cours de Code civil** professé à la Faculté de droit de Paris. Tome I, première année (Titre préliminaire — Livre premier). 1873, 1 fort vol. in-18. 8 fr.
- VALMONT. L'espion prussien.** 1872, roman traduit de l'anglais. 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- VÉRA. Strauss. L'ancienne et la nouvelle foi.** 1873, in-8. 6 fr.
- VILLIAUME. La politique moderne,** traité complet de politique. 1873, 1 beau vol. in-8. 6 fr.
- WEBER. Histoire de la philosophie européenne.** 1874, 1 vol. in-8. 10 fr.
- L'armée d'Henri V. — Les bourgeois gentilshommes de 1871.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- L'armée d'Henri V. — Les bourgeois gentilshommes,** types nouveaux et inédits. 1 vol. in-18. 2 fr. 50
- L'armée d'Henri V. — L'arrière-ban de l'ordre moral.** 1874, 1 vol. in-18. 3 fr. 50
- Annales de l'Assemblée nationale.** Compte rendu *in extenso* des séances, annexes, rapports, projets de loi, propositions, etc. Prix de chaque volume. 15 fr.  
Vingt volumes sont en vente.
- Loi de recrutement des armées de terre et de mer,** promulguée le 16 août 1872. Compte rendu *in extenso* des trois délibérations. — Lois des 10 mars 1818, 21 mars 1832, 21 avril 1855, 1<sup>er</sup> février 1868. 1 vol. gr. in-4 à 3 colonnes. 42 fr.

ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR LES ACTES DU GOUVERNEMENT

DE LA DÉFENSE NATIONALE

DÉPOSITIONS DES TÉMOINS :

**TOME PREMIER.** Dépositions de MM. Thiers, maréchal Mac-Mahon, maréchal Le Bœuf, Benedetti, duc de Gramont, de Talhouët, amiral Rigault de Genonilly, baron Jérôme David, général de Palikao, Jules Brame, Clément Duvernois, Dréolle, Rouher, Piétri, Chevreau, général Trochu, J. Favre, J. Ferry, Garnier-Pagès, Emmanuel Arago, Pellétan, Ernest Picard, J. Simon, Magnin, Dorian, Et. Arago, Gambetta, Crémieux, Glais-Bizoin, général Le Flô, amiral Fourichon, de Kératry.

**TOME DEUXIÈME.** Dépositions de MM. de Chaudordy, Laurier, Crosson, Dréo, Rane, Rampont, Stenackers, Fernique, Robert, Schneider, Buffet, Lebreton et Hébert, Bellangé, colonel Alavoine, Garvais, Bécherelle, Robin, Muller, Boutevot, Meyer, Clément et Simonneau, Fontaine, Jacob, Lemaire, Petetin, Guyot-Montpavroux, général Soumain, de Legze, colonel Vabre, de Crisenoy, colonel Ibos, Hémar, Frère, Reod, Kergall, général Schmitz, Johnston, colonel Dauvoigne, Didier, de Lurialty, Arnaud de l'Arège, général Tamisier, Bandonin de Mortemart, Fennell, colonel Chaper, général Mazure, Béranger, Le Rayer, Ducarre, Challemel-Lacour, Rouvier, Autran, Esquiros, Gent, Naquet, Gatiou-Arnoult, Fourcand.

**TOME TROISIÈME.** Dépositions militaires de MM. de Freycinet, de Serres, le général Lefort, le général Ducrot, le général Vinoy, le lieutenant de vaisseau Farcy, le commandant Amet, l'amiral Pothuau, Jean Brunet, le général de Beaufort-d'Autpoul, le général de Valdan, le général d'Aurelle de Paladines, le général Chanzy, le général Martin des Pallières, le général de Sonis, le général Crouzat, le général de la Motterange, le général Fiérock, l'amiral Jauréguiberry, le général Faidherbe, le général Paulze d'Ivoy, Testelin, le général Bourbaki, le général Clinchant, le colonel Leperche, le général Pallu de la Barrière, Rolland, Koller, le général Billot, le général Borel, le général Pellissier, l'intendant Briant, le général Cromer, le comte de Chaudordy.

**TOME QUATRIÈME.** Dépositions de MM. le général Bordone, Mathien, de Laborie, Luce-Villiard, Castillon, Debusschère, Darcy, Chenot, de La Taille, Baillehache, de Grancey, L'Hermitte, Pradier, Middleton, Frédéric Morin, Thoyot, le maréchal Bazaine, le général Boyer, le maréchal Canrobert, le général Ladmiraull, Prost, le général Bressoles, Josseau, Spuller, Corbon, Dalloz, Henri Martin, Vacherot, Marc Dufraisse, Raoul Duval, Delille, de Laubespain, frère Dagobertus, frère Alcas, l'abbé d'Ilust, Bourgoïn, Eschassériaux, Silvy, Le Nordaz, Gréard, Guilbert, Périn; errata et note à l'appui de la déposition de M. Darcy, annexe à la déposition de M. Testelin, note de M. le colonel Denfert, note de la Commission.

RAPPORTS :

**TOME PREMIER.** Rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du Gouvernement de la Défense nationale. — Rapport de M. de Sugny sur les événements de Lyon sous le Gouvernement de la Défense nationale. — Rapport de M. de Ressaiguier sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale dans le sud-ouest de la France.

**TOME DEUXIÈME.** Rapport de M. Saint-Marc Girardin sur la chute du second Empire. — Rapport de M. de Sugny sur les événements de Marseille sous le Gouvernement de la Défense nationale.

**TOME TROISIÈME.** Rapport de M. le comte Daru, sur la politique du Gouvernement de la Défense nationale à Paris.

**TOME QUATRIÈME.** Rapport de M. Chaper, sur l'examen au point de vue militaire des actes du Gouvernement de la Défense nationale à Paris.

**TOME CINQUIÈME.** Rapport de M. Boreau-Lajanadie, sur l'emprunt Morgan, — Rapport de M. de la Borderie, sur le camp de Coulie et l'armée de Bretagne, — Rapport de M. de la Sicotière, sur l'affaire de Droux.

**TOME SIXIÈME.** Rapport de M. de Raimville sur les actes diplomatiques du Gouvernement de la Défense nationale — Rapport de M. A. Lalliu sur les postes et les télégraphes pendant la guerre. — Rapport de M. Belsol sur la ligue du Sud-Ouest. — Rapport de M. Perrot sur la défense nationale en province. (1<sup>re</sup> partie.)

Prix de chaque volume . . . 15 fr.

RAPPORTS SE VENDANT SEPARÉMENT

- DE HESSÉGUIER.** — Les événements de Toulouse sous le Gouvernement de la Défense nationale. In-4. 2 fr. 50
- SAINT-MARC GIRARDIN.** — La chute du second Empire. In-4. 4 fr. 50
- DE SUGNY.** — Les événements de Marseille sous le Gouvernement de la Défense nationale. In-4. 40 fr.
- DE SUGNY.** — Les événements de Lyon sous le Gouvernement de la Défense nationale. In-4. 7 fr.
- DARU.** — La politique du Gouvernement de la Défense nationale à Paris. In-4. 15 fr.
- CHAPER.** — Examen au point de vue militaire des actes du Gouvernement de la Défense à Paris. In-4. 15 fr.
- CHAPER.** — Les procès-verbaux des séances du Gouvernement de la Défense nationale. In-4. 5 fr.
- BOREAU-LAJANADIE.** — L'emprunt Morgan. In-4. 4 fr. 50
- DE LA BORDERIE.** — Le camp de Coulie et l'armée de Bretagne. In-4. 40 fr.
- DE LA SICOTIÈRE.** — L'affaire de Droux. In-4. 2 fr. 50



# ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

SUR

## L'INSURRECTION DU 18 MARS

édition contenant *in-extenso* les trois volumes distribués à l'Assemblée nationale.

1<sup>o</sup> **RAPPORTS.** Rapport général de M. Martial Delpit. Rapports de MM. de *Meaux*, sur les mouvements insurrectionnels en province; de *Massy*, sur le mouvement insurrectionnel à Marseille; de *Meplain*, sur le mouvement insurrectionnel à Toulouse; de *Chamaillard*, sur les mouvements insurrectionnels à Bordeaux et à Tours; de *Delille*, sur le mouvement insurrectionnel à Limoges; de *Vacherot*, sur le rôle des municipalités; de *Ducarre*, sur le rôle de l'Internationale; de *Boreau-Lajanadie*, sur le rôle de la presse révolutionnaire à Paris; de *Cumont*, sur le rôle de la presse révolutionnaire en province; de *Saint-Pierre*, sur la garde nationale de Paris pendant l'insurrection; de *Larochetteulon*, sur l'armée et la garde nationale de Paris avant le 18 mars. — Rapports de MM. les premiers présidents de Cour d'appel d'Agén, d'Aix, d'Amiens, de Bordeaux, de Bourges, de Chambéry, de Douai, de Nancy, de Pau, de Remmes, de Riom, de Rouen, de Toulouse. — Rapports de MM. les préfets de l'Ardèche, des Ardennes, de l'Aude, du Gers, de l'Isère, de la Haute-Loire, du Loiret, de la Nièvre, du Nord, des Pyrénées-Orientales, de la Sarthe, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise, de la Seine-Inférieure, de Vaucluse. — Rapports de MM. les chefs de légion de gendarmerie.

2<sup>o</sup> **DÉPOSITIONS** de MM. Thiers, maréchal Mac-Mahon, général Trochu, J. Favre, Ernest Picard, J. Ferry, général Le Flô, général Vinoy, Choppin, Cresson, Leblond, Edmond Adam, Metteval, Hervé, Bethmont, Ansart, Marseille, Claude, Lagrange, Macé, Nusse, Mouton, Garcin, colonel Lambert, colonel Gaillard, général Appert, Gerspach, Barral de Montaud, comte de Mun, Floquet, général Cremer, amiral Saisset, Schelecher, Tirard, Dubail, Denormandie, Vautrain, François Favre, Bellaigne, Vacherot, Dogouve-Demneque, Desmarest, colonel Montaigne, colonel Ibes, général d'Aurelle de Paladines, Roger du Nord, Baudouin de Mortemart, Lavigne, Ossude, Ducros, Turquet, de Pleue, amiral Pothuan, colonel Langlois, Luening, Danet, colonel Le Mains, colonel Vabre, Héliçon, Tolain, Fribourg, Dunoyer, Testu, Corbon, Ducarre.

3<sup>o</sup> **PIÈCES JUSTIFICATIVES.** Déposition de M. le général Ducrot, Procès-verbaux du Comité central, du Comité de salut public, de l'Internationale, de la délégation des vingt arrondissements, de l'Alliance républicaine, de la Commune. — Lettre du prince Czartoryski sur les Polonais. — Réclamations et errata.

Édition populaire contenant *in extenso* les trois volumes distribués aux membres de l'Assemblée nationale.

Prix : 16 francs.

### COLLECTION ELZÉVIRIENNE

- Lettres de Joseph Mazzini** à Daniel Stern (1864-1872), avec une lettre autographiée. 3 fr. 50  
**Amour allemand**, par MAX MULLER, traduit de l'allemand. 1 vol. in-18. 3 fr. 50  
**La mort des rois de France** depuis François I<sup>er</sup> jusqu'à la Révolution française, études médicales et historiques, par M. le docteur CORLIEU, 1 vol. in-18. 3 fr. 50  
**Libre examen**, par Louis Viardot. 1 vol. in-18. 3 fr. 50  
**L'Algérie**, impressions de voyage, par M. Clamageran. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

# BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Volumes in-18 à 2 fr. 50 c. — Cartonnés, 3 fr.

- H. Taine**  
 Le Positivisme anglais, Stuart Mill. 1 vol.  
 L'Idéalisme anglais, Carlyle. 1 vol.  
 Philosophie de l'art. 1 vol.  
 Philosophie de l'art en Italie. 1 vol.  
 De l'Idéal dans l'art. 1 vol.  
 Philosophie de l'art dans les Pays-Bas. 1 vol.  
 Philosophie de l'art en Grèce. 1 vol.
- Paul Janet.**  
 Le Matérialisme contemporain. 1 vol.  
 La Crise philosophique. 1 vol.  
 Le Cerveau et la Pensée. 1 vol.
- Odyse Barot.**  
 Lettres sur la philosophie de l'histoire. 1 vol.
- Alaux.**  
 La Philosophie de M. Cousin. 1 vol.
- Ad. Franck.**  
 Philosophie du droit pénal. 1 vol.  
 Philosophie du droit ecclésiastique. 1 vol.  
 Philosophie mystique au XVIII<sup>e</sup> siècle. 1 vol.
- E. Saisset.**  
 L'Âme et la vie. 1 vol.  
 Critique et histoire de la philosophie. 1 vol.
- Charles Lévêque.**  
 Le Spiritualisme dans l'art. 1 vol.  
 La Science de l'invisible. 1 vol.
- Auguste Laugel.**  
 Les Problèmes de la nature. 1 vol.  
 Les Problèmes de la vie. 1 vol.  
 Les Problèmes de l'âme. 1 vol.  
 La Voix, l'Oreille et la Musique. 1 vol.  
 L'Optique et les Arts. 1 vol.
- Challemel-Lacour.**  
 La philosophie individualiste. 1 vol.
- Charles de Rémusat.**  
 Philosophie religieuse. 1 vol.
- Albert Lemoine.**  
 Le Vitalisme et l'Animisme de Stahl. 1 vol.  
 De la Physionomie et de la Parole. 1 vol.
- Milsand.**  
 L'Esthétique anglaise, John Ruskin. 1 vol.
- A. Véra.**  
 Essai de la philosophie hégélienne. 1 vol.
- Beaussire.**  
 Antécédents de l'hégélianisme dans la philosophie française. 1 vol.
- Bost.**  
 Le Protestantisme libéral. 1 vol.
- Francisque Bouillier.**  
 Du Plaisir et de la Douleur. 1 vol.  
 De la Conscience. 1 vol.
- Ed. Auber.**  
 Philosophie de la Médecine. 1 vol.
- Leblafs.**  
 Matérialisme et spiritualisme. 1 vol.
- Ad. Garnier.**  
 De la morale dans l'antiquité. 1 vol.
- Schœbel.**  
 Philosophie de la raison pure. 1 vol.
- Beauquier.**  
 Philosophie de la musique. 1 vol.
- Tissandier.**  
 Des Sciences occultes et du spiritisme. 1 vol.
- J. Moleschott.**  
 La Circulation de la vie. 2 vol.
- L. Büchner.**  
 Science et nature. 2 vol.
- Ath. Coquerel fils.**  
 Desprem. transform. du christianisme. 1 vol.  
 La Conscience et la Foi. 1 vol.  
 Histoire du Credo. 1 vol.
- Jules Levallois.**  
 Déisme et Christianisme. 1 vol.
- Camille Selden.**  
 La Musique en Allemagne. 1 vol.
- Fontanès.**  
 Le Christianisme moderne, Lessing. 1 vol.
- Saigey.**  
 La Physique moderne. 1 vol.
- Mariano.**  
 La Philosophie contemporaine en Italie. 1 vol.
- E. Fatvre.**  
 De la variabilité des espèces. 1 vol.
- Letourneau.**  
 Physiologie des passions. 1 vol.
- J. Stuart Mill.**  
 Auguste Comte et le Positivisme. 1 vol.
- Ernest Bersot.**  
 Libre philosophie. 1 vol.
- Albert Réville.**  
 Histoire du dogme de la divinité de Jésus-Christ. 1 vol.
- W. de Fonvielle.**  
 L'Astronomie moderne. 1 vol.
- C. Coignet.**  
 La morale indépendante. 1 vol.
- E. Boutmy.**  
 Philosophie de l'architecture en Grèce. 1 vol.
- E. Vacherot.**  
 La Science et la Conscience. 1 vol.
- Em. de Laveleyo.**  
 Les Formes de gouvernement. 1 vol.
- Herbert Spencer**  
 Classification des sciences. 1 vol.
- Max Muller**  
 La science des Religions. 1 vol.
- Ph. Gauckler.**  
 Le Beau et son histoire. 1 vol.
- L.-A. Dumont.**  
 Hœckel et la théorie de l'évolution en Allemagne. 1 vol.
- Bertau.**  
 L'ordre social et l'ordre naturel. 1 vol.
- Th. Ribot.**  
 La philosophie de Schopenhauer. 1 vol.
- A. Herzen.**  
 Physiologie de la volonté. 1 vol.
- Bentham et Grote.**  
 La religion naturelle. 1 vol.